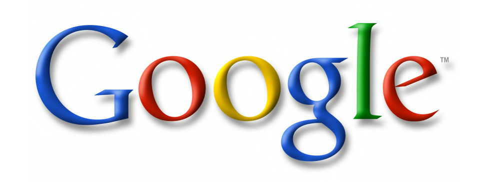




OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-SIXIEME.

AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-SIXIEME.

AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

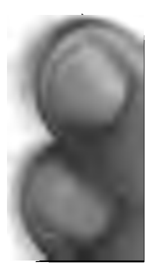
SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.



ESSAI
SUR LES MOEURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CI.

De Charles VIII, et de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples.

LOUIS XI laiſſa ſon fils *Charles VIII*, enfant de quatorze ans, faible de corps, et ſans aucune culture dans l'eſprit, maître du plus beau et du plus puiſſant royaume qui fût alors en Europe. Mais il lui laiſſa une guerre civile, compagne preſque inſéparable des minorités. Le roi à la vérité n'était point mineur par la loi de *Charles V*, mais il l'était par celle de la nature. Sa ſœur aînée *Anne*, femme du duc de *Bourbon-Beaujeu*, eut le gouvernement par le teſtament de ſon père, et on prétend qu'elle en était digne. *Louis*, duc d'Orléans, premier prince du ſang, qui fut depuis ce même roi *Louis XII* dont la mémoire eſt ſi chère, commença par être le fléau de l'Etat, dont il devint depuis le père. D'un côté ſa qualité de premier prince du ſang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût



ESSAI
SUR LES MOEURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CI.

De Charles VIII, et de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples.

Louis XI laissa son fils *Charles VIII*, enfant de quatorze ans, faible de corps, et sans aucune culture dans l'esprit, maître du plus beau et du plus puissant royaume qui fût alors en Europe. Mais il lui laissa une guerre civile, compagne presque inséparable des minorités. Le roi à la vérité n'était point mineur par la loi de *Charles V*, mais il l'était par celle de la nature. Sa sœur ainée *Anne*, femme du duc de *Bourbon-Beaujeu*, eut le gouvernement par le testament de son père, et on prétend qu'elle en était digne. *Louis*, duc d'Orléans, premier prince du sang, qui fut depuis ce même roi *Louis XII* dont la mémoire est si chère, commença par être le fléau de l'Etat, dont il devint depuis le père. D'un côté sa qualité de premier prince du sang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût

ESSAI
SUR LES MOEURS
ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CI.

De Charles VIII, et de l'état de l'Europe, quand il entreprit la conquête de Naples.

LOUIS XI laiſſa ſon fils *Charles VIII*, enfant de quatorze ans, faible de corps, et ſans aucune culture dans l'eſprit, maître du plus beau et du plus puiſſant royaume qui fût alors en Europe. Mais il lui laiſſa une guerre civile, compagne preſque inſéparable des minorités. Le roi à la vérité n'était point mineur par la loi de *Charles V*, mais il l'était par celle de la nature. Sa ſœur aînée *Anne*, femme du duc de *Bourbon-Beaujeu*, eut le gouvernement par le teſtament de ſon père, et on prétend qu'elle en était digne. *Louis*, duc d'Orléans, premier prince du ſang, qui fut depuis ce même roi *Louis XII* dont la mémoire eſt ſi chère, commença par être le fléau de l'Etat, dont il devint depuis le père. D'un côté ſa qualité de premier prince du ſang, loin de lui donner aucun droit au gouvernement, ne lui eût

pas même donné le pas sur les pairs plus anciens que lui : de l'autre il semblait toujours étrange qu'une femme, que la loi déclare incapable du trône, régnât pourtant sous un autre nom. *Louis*, duc d'Orléans, ambitieux, (car les plus vertueux le sont) fit la guerre civile à son souverain pour être son tuteur.

Le parlement de Paris vit alors quel crédit il pouvait un jour avoir dans les minorités. Le duc d'*Orléans* vint s'adresser aux chambres assemblées, pour avoir un arrêt qui changeât le gouvernement. *La Vaquerie*, homme de loi, premier président, répondit que ni les finances, ni le gouvernement de l'Etat, ne regardent le parlement, mais bien les états-généraux, lesquels le parlement ne représente pas.

On voit par cette réponse que Paris alors était tranquille, et que le parlement était dans les intérêts de Mme *de Beaujeu*. La guerre civile se fit dans les provinces †, et sur-tout en Bretagne, où le vieux duc *François II* prit le parti du duc d'*Orléans*. On donna la bataille près de St Aubin en Bretagne. Il faut remarquer que dans l'armée des Bretons et du duc d'*Orléans* il y avait quatre ou cinq cents anglais malgré les troubles qui épuisaient alors l'Angleterre. Quand il s'agit d'attaquer la France, rarement les Anglais ont été neutres. *Louis de la Trimouille*, grand général, battit l'armée des révoltés, et prit prisonnier le duc d'*Orléans* leur chef ††, qui depuis fut son souverain. On le peut compter pour le troisième des rois *capétiens*

† 1488. †† 1491.

pris en combattant, et ce ne fut pas le dernier. Le duc d'*Orléans* fut enfermé près de trois ans dans la tour de Bourges, jusqu'à ce que *Charles VIII* allât le délivrer lui-même. Les mœurs des Français étaient bien plus douces que celles des Anglais, qui, dans le même temps tourmentés chez eux par les guerres civiles, fesaient périr d'ordinaire par la main des bourreaux leurs ennemis vaincus.

La paix et la grandeur de la France furent cimentées par le mariage de *Charles VIII*, qui força enfin le vieux duc de *Bretagne* à lui donner sa fille et ses Etats. La princesse *Anne de Bretagne*, l'une des belles personnes de son temps, aimait le duc d'*Orléans* jeune encore et plein de grâces. Ainsi par cette guerre civile il avait perdu sa liberté et sa maîtresse.

Les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples. Le roi *Charles VIII*, qui avait pû du temps de son père épouser *Marie* l'héritière de Bourgogne, pouvait encore épouser la fille de cette *Marie*, et du roi des Romains *Maximilien*; et *Maximilien* de son côté, veuf de *Marie de Bourgogne*, s'était flatté avec raison d'obtenir *Anne de Bretagne*. Il l'avait même épousée par procureur; et le comte de *Nassau* avait, au nom du roi des Romains, mis une jambe dans le lit de la princesse, selon l'usage de ces temps. Mais le roi de France n'en conclut pas moins son mariage. Il eut la princesse, et pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en province de France.

La France alors était au comble de la gloire. Il fallait autant de fautes qu'on en fit, pour qu'elle ne fût pas l'arbitre de l'Europe.



de cour entièrement livrée à la débauche, sans qu'il y ait eu des révolutions, ou du moins des séditions. Sa femme Dona *Jouana*, que j'appelle ainsi pour la distinguer et de sa fille *Jeanne* et des autres princesses de ce nom, fille d'un roi de Portugal, ne couvrait ses galanteries d'aucun voile. Peu de femmes dans leurs amours eurent moins de respect pour les bienséances. Le roi dom *Henri IV* passait ses jours avec les amans de sa femme, ceux-ci avec les maîtresses du roi. Tous ensemble donnaient aux Espagnols l'exemple de la plus grande mollesse et de la plus effrénée débauche. Le gouvernement étant si faible, les mécontens, qui sont toujours le plus grand nombre en tout temps et en tout pays, devinrent très-forts en Castille. Ce royaume était gouverné comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne et tous les Etats monarchiques de l'Europe l'avaient été si long-temps: Les vassaux partageaient l'autorité. Les évêques n'étaient point princes souverains comme en Allemagne; mais ils étaient seigneurs et grands vassaux, ainsi qu'en France.

Un archevêque de Tolède nommé *Carillo*, et plusieurs autres évêques, se mirent à la tête de la faction contre le roi. On vit renaître en Espagne les mêmes désordres qui affligèrent la France sous *Louis le débonnaire*, qui sous tant d'empereurs troublèrent l'Allemagne, que nous verrons reparaître encore en France sous *Henri III*, et désoler l'Angleterre sous *Charles I*.

† Les rebelles devenus puissans déposèrent leur roi en effigie. Jamais on ne s'était avisé jusque-là

† 1465.

d'une pareille cérémonie. On dressa un vaste théâtre dans la plaine d'Avila. Une mauvaise statue de bois représentant dom *Henri*, couverte des habits et des ornemens royaux, fut élevée sur ce théâtre. La sentence de déposition fut prononcée à la statue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre l'épée, un autre le sceptre, et un jeune frère de *Henri* nommé *Alfonse*, fut déclaré roi sur ce même échafaud. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui les conjurés avaient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles. L'archevêque et son parti déclarèrent le roi impuissant dans le temps qu'il était entouré de maîtresses; et par une procédure inouïe dans tous les Etats, ils prononcèrent que sa fille *Jeanne* était bâtarde, née d'adultère, incapable de régner. On avait auparavant reconnu roi le bâtard *Transtamare*, rebelle envers son roi légitime: c'est à présent un roi légitime qu'on détrône, et dont on déclare la fille bâtarde et supposée, quoique née publiquement de la reine, quoiqu'avouée par son père.

Plusieurs grands prétendaient à la royauté; mais les rebelles se résolurent à reconnaître *Isabelle*, sœur du roi, âgée de dix-sept ans, plutôt que de se soumettre à un de leurs égaux; aimant mieux déchirer l'Etat au nom d'une jeune princesse, encore sans crédit, que de se donner un maître.

L'archevêque, ayant donc fait la guerre à son roi au nom de l'infant, la continua au nom de

l'infante ; et le roi ne put enfin sortir de tant de troubles et demeurer sur le trône que par un des plus honteux traités que jamais souverain ait signés. Il reconnut sa sœur *Isabelle* pour sa seule héritière légitime †, au mépris des droits de sa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laissèrent le nom de roi à ce prix. Ainsi le malheureux *Charles VI* en France avait signé l'exhérédation de son propre fils.

Il fallait, pour consommer ce scandaleux ouvrage, donner à la jeune *Isabelle* un mari qui fût en état de soutenir son parti. Ils jetèrent les yeux sur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Isabelle*. L'archevêque les maria en secret ; et ce mariage, fait sous des auspices si funestes, fut pourtant la source de la grandeur de l'Espagne. Il renouvela d'abord les dissentions ; les guerres civiles, les traités frauduleux, les fausses réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ses ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laissa son royaume en mourant à *Jeanne* sa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni ses sermens au lit de la mort, ni ceux de sa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Isabelle* et de *Ferdinand* surnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient ensemble, non comme deux époux dont les biens sont communs sous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonse*, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître † une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vue depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catho-*

† 1479.

l'infante ; et le roi ne put enfin fortir de tant de troubles et demeurer fur le trône que par un des plus honteux traités que jamais fouverain ait fignés. Il reconnut fa fœur *Ifabelle* pour fa feule héritière légitime †, au mépris des droits de fa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laiffèrent le nom de roi à ce prix. Ainfi le malheureux *Charles VI* en France avait figné l'exhérédation de fon propre fils.

Il fallait, pour confommer ce fcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Ifabelle* un mari qui fût en état de foutenir fon parti. Ils jetèrent les yeux fur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Ifabelle*. L'archevêque les maria en fecret ; et ce mariage, fait fous des aufpices fi funeftes, fut pourtant la fource de la grandeur de l'Efpagne. Il renouvela d'abord les diffentions ; les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauffes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de fes ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laiffa fon royaume en mourant à *Jeanne* fa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni fes fermens au lit de la mort, ni ceux de fa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Ifabelle* et de *Ferdinand* furnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient enfemble, non comme deux époux dont les biens font communs fous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonse*, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître † une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vue depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catho-*

† 1479.

l'infante ; et le roi ne put enfin fortir de tant de troubles et demeurer fur le trône que par un des plus honteux traités que jamais fouverain ait fignés. Il reconnnut fa fœur *Ifabelle* pour fa feule héritière légitime †, au mépris des droits de fa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laiffèrent le nom de roi à ce prix. Ainfi le malheureux *Charles VI* en France avait figné l'exhérédation de fon propre fils.

Il fallait, pour confômmer ce fcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Ifabelle* un mari qui fût en état de foutenir fon parti. Ils jetèrent les yeux fur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Ifabelle*. L'archevêque les maria en fecret ; et ce mariage, fait fous des aufpices fi funeftes, fut pourtant la fource de la grandeur de l'Efpagne. Il renouvela d'abord les diffentions ; les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauffes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de fes ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laiffa fon royaume en mourant à *Jeanne* fa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni fes fermens au lit de la mort, ni ceux de fa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Ifabelle* et de *Ferdinand* furnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient enfemble, non comme deux époux dont les biens font communs fous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonse*, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître † une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vue depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catho-*

† 1479.



l'infante; et le roi ne put enfin fortir de tant de troubles et demeurer fur le trône que par un des plus honteux traités que jamais fouverain ait fignés. Il reconnut fa fœur *Ifabelle* pour fa feule héritière légitime †, au mépris des droits de fa propre fille *Jeanne*; et les révoltés lui laiffèrent le nom de roi à ce prix. Ainfi le malheureux *Charles VI* en France avait figné l'exhérédation de fon propre fils.

Il fallait, pour confommer ce fcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Ifabelle* un mari qui fût en état de foutenir fon parti. Ils jetèrent les yeux fur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Ifabelle*. L'archevêque les maria en fecret; et ce mariage, fait fous des aufpices fi funeftes, fut pourtant la fource de la grandeur de l'Efpagne. Il renouvela d'abord les diffentions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauffes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de fes ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laiffa fon royaume en mourant à *Jeanne* fa fille, en vain il jura qu'elle était légitime; ni fes fermens au lit de la mort, ni ceux de fa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Ifabelle* et de *Ferdinand* furnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient enfemble, non comme deux époux dont les biens font communs fous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonse*, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître † une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vue depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catho-*

† 1479.

l'infante ; et le roi ne put enfin ſortir de tant de troubles et demeurer ſur le trône que par un des plus honteux traités que jamais ſouverain ait ſignés. Il reconnaut ſa ſœur *Iſabelle* pour ſa ſeule héritière légitime †, au mépris des droits de ſa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laiſſèrent le nom de roi à ce prix. Ainſi le malheureux *Charles VI* en France avait ſigné l'exhérédation de ſon propre fils.

Il fallait, pour conſommer ce ſcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Iſabelle* un mari qui fût en état de ſoutenir ſon parti. Ils jetèrent les yeux ſur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Iſabelle*. L'archevêque les maria en ſecret ; et ce mariage, fait ſous des auſpices ſi funeſtes, fut pourtant la ſource de la grandeur de l'Eſpagne. Il renouvela d'abord les diſſentions ; les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauſſes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ſes ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laiſſa ſon royaume en mourant à *Jeanne* ſa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni ſes ſermens au lit de la mort, ni ceux de ſa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Iſabelle* et de *Ferdinand* ſurnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient enſemble, non comme deux époux dont les biens ſont communs ſous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonse*, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître † une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vue depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catho-*

† 1479.



l'infante ; et le roi ne put enfin ſortir de tant de troubles et demeurer ſur le trône que par un des plus honteux traités que jamais ſouverain ait ſignés. Il reconnnut ſa ſœur *Iſabelle* pour ſa ſeule héritière légitime †, au mépris des droits de ſa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laiſſèrent le nom de roi à ce prix. Ainſi le malheureux *Charles VI* en France avait ſigné l'exhérédation de ſon propre fils.

Il fallait, pour conſommer ce ſcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Iſabelle* un mari qui fût en état de ſoutenir ſon parti. Ils jetèrent les yeux ſur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Iſabelle*. L'archevêque les maria en ſecret ; et ce mariage, fait ſous des auſpices ſi funeſtes, fut pourtant la ſource de la grandeur de l'Eſpagne. Il renouvela d'abord les diſſentions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauſſes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ſes ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laiſſa ſon royaume en mourant à *Jeanne* ſa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni ſes ſermens au lit de la mort, ni ceux de ſa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Iſabelle* et de *Ferdinand* ſurnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient enſemble, non comme deux époux dont les biens ſont communs ſous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

deux monarques étroitement alliés. Ils ne s'aimaient, ni ne se haïssaient, se voyant rarement, ayant chacun leur conseil, souvent jaloux l'un de l'autre dans l'administration ; la reine encore plus jalouse des infidélités de son mari, qui remplissait de ses bâtards tous les grands postes ; mais unis tous deux inséparablement pour leurs communs intérêts, agissant sur les mêmes principes, ayant toujours les mots de religion et de piété à la bouche, et uniquement occupés de leur ambition. La véritable héritière de Castille *Jeanne* ne put résister à leurs forces réunies. Le roi de Portugal, dom *Alfonse*, son oncle, qui voulait l'épouser, arma en sa faveur. Mais la conclusion de tant d'efforts et de tant de troubles fut que la malheureuse princesse passa dans un cloître † une vie destinée au trône.

Jamais injustice ne fut ni mieux colorée, ni plus heureuse, ni plus justifiée par une conduite hardie et prudente. *Isabelle* et *Ferdinand* formèrent une puissance telle que l'Espagne n'en avait point encore vue depuis le rétablissement des chrétiens. Les mahométans arabes-maures n'avaient plus que le royaume de Grenade ; et ils touchaient à leur ruine dans cette partie de l'Europe, tandis que les mahométans turcs semblaient prêts de subjuguer l'autre. Les chrétiens avaient au commencement du huitième siècle perdu l'Espagne par leurs divisions, et la même cause chassa enfin les Maures d'Espagne.

Le roi de Grenade *Alboacen* vit son neveu *Boabdilla* révolté contre lui. *Ferdinand le catho-*

† 1479.

lique ne manqua pas de fomenter cette guerre civile, et de foutenir le neveu contre l'oncle pour les affaiblir tous deux l'un par l'autre. Bientôt après la mort d'*Alboacen*, il attaqua avec les forces de la Caftille et de l'Arragon fon allié *Boabdilla*. Il en coûta fix années de temps pour conquérir le royaume mahométan. Enfin la ville de Grenade fut affiégée. Le fiége dura huit mois. La reine *Ifabelle* y vint jouir de fon triomphe. Le roi *Boabdilla* fe rendit à des conditions qui marquaient qu'il eût pu encore fe défendre : car il fut ftipulé qu'on ne toucherait ni aux biens, ni aux lois, ni à la liberté, ni à la religion des Maures ; que leurs prifonniers même feraient rendus fans rançon, et que les Juifs compris dans le traité jouiraient des mêmes priviléges. *Boabdilla* fortit à ce prix de fa capitale, et alla remettre les clefs à *Ferdinand* et *Ifabelle* †, qui le traitèrent en roi pour la dernière fois.

Les contemporains ont écrit qu'il verfa des larmes en fe retournant vers les murs de cette ville bâtie par les mahométans depuis près de cinq cents ans, peuplée, opulente, ornée de ce vafte palais des rois maures dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, et dont plufieurs falles voûtées étaient foutenues fur cent colonnes d'albâtre. Le luxe qu'il regrettait fut probablement l'inftrument de fa perte. Il alla finir fa vie en Afrique.

Ferdinand fut regardé dans l'Europe comme le vengeur de la religion, et le reftaurateur de la

† 1491.

patrie. Il fut dès-lors appelé roi d'Efpagne. En effet maître de la Caftille par fa femme, de Grenade par fes armes, et de l'Arragon par fa naiffance, il ne lui manquait que la Navarre, qu'il envahit dans la fuite. Il avait de grands démêlés avec la France, pour la Cerdagne et le Rouflillon engagés à *Louis XI*. On peut juger fi, étant roi de Sicile, il voyait d'un œil jaloux *Charles VIII* prêt d'aller en Italie dépofféder la maifon d'*Arragon*, établie fur le trône de Naples.

Nous verrons bientôt éclore les fruits d'une jaloufie fi naturelle. Mais avant de confidérer les querelles des rois, vous voulez toujours obferver le fort des peuples. Vous voyez que *Ferdinand* et *Ifabelle* ne trouvèrent pas l'Efpagne dans l'état où elle fut depuis fous *Charles-Quint* et fous *Philippe II*. Ce mélange d'anciens Vifigoths, de Vandales, d'Africains, de Juifs et d'aborigènes, dévaftait depuis long-temps la terre qu'ils fe difputaient; elle n'était fertile que fous les mains mahométanes. Les Maures vaincus étaient devenus les fermiers des vainqueurs; et les Efpagnols chrétiens ne fubfiftaient que du travail de leurs anciens ennemis. Point de manufacture chez les chrétiens d'Efpagne, point de commerce; très-peu d'ufage même des chofes les plus néceffaires à la vie; prefque point de meubles, nulle hôtellerie dans les grands chemins, nulle commodité dans les villes: le linge fin y fut très-long-temps ignoré, et le linge groffier affez rare. Tout leur commerce intérieur et extérieur fe fefait par les Juifs, devenus néceffaires à une nation qui ne favait que combattre.



Lorſque vers la fin du quinzième ſiècle on voulut rechercher la ſource de la miſère eſpagnole, on trouva que les Juifs avaient attiré à eux tout l'argent du pays par le commerce et par l'uſure †. On comptait en Eſpagne plus de cent cinquante mille hommes de cette nation étrangère ſi odieuſe et ſi néceſſaire. Beaucoup de grands ſeigneurs, auxquels il ne reſtait que des titres, s'alliaient à des familles juives, et réparaient par ces mariages ce que leur prodigalité leur avait coûté ; ils s'en feſaient d'autant moins ſcrupule, que depuis longtemps les Maures et les chrétiens s'alliaient ſouvent enſemble. On agita dans le conſeil de *Ferdinand* et d'*Iſabelle* comment on pourrait ſe délivrer de la tyrannie ſourde des Juifs, après avoir abattu celle des vainqueurs arabes. On prit enfin le parti de les chaſſer †† et de les dépouiller. On ne leur donna que ſix mois pour vendre leurs effets, qu'ils furent obligés de vendre au plus bas prix. On leur défendit ſous peine de la vie d'emporter avec eux ni or, ni argent, ni pierreries. Il ſortit d'Eſpagne trente mille familles juives, ce qui fait cent cinquante mille perſonnes, à cinq par famille. Les uns ſe retirèrent en Afrique, les autres en Portugal et en France ; pluſieurs revinrent feignant de s'être fait chrétiens. On les avait chaſſés pour s'emparer de leurs richeſſes, on les reçut parce qu'ils en rapportaient ; et c'eſt contr'eux principalement que fut établi le tribunal de l'inquiſition, afin qu'au moindre acte de leur religion, on pût juridiquement leur arracher leurs

† 1492. †† 1492.

biens et la vie. On ne traite point ainsi dans les Indes les Banians, qui y sont précisément ce que les Juifs sont en Europe, séparés de tous les peuples par une religion aussi ancienne que les annales du monde, unis avec eux par la nécessité du commerce dont ils sont les facteurs, et aussi riches que les Juifs le sont parmi nous. Ces Banians et les Guèbres aussi anciens qu'eux, aussi séparés qu'eux des autres hommes, sont cependant bien voulus par-tout; les Juifs seuls sont en horreur à tous les peuples chez lesquels ils sont admis. Quelques espagnols ont prétendu que cette nation commençait à être redoutable. Elle était pernicieuse par ses profits sur les Espagnols; mais n'étant point guerrière, elle n'était point à craindre. On feignait de s'alarmer de la vanité que tiraient les Juifs d'être établis sur les côtes méridionales de ce royaume long-temps avant les chrétiens. Il est vrai qu'ils avaient passé en Andalousie de temps immémorial. Ils enveloppaient cette vérité de fables ridicules, telles qu'en a toujours débité ce peuple, chez qui les gens de bon sens ne s'appliquent qu'au négoce, et où le rabinisme est abandonné à ceux qui ne peuvent mieux faire. Les rabins espagnols avaient beaucoup écrit pour prouver qu'une colonie de Juifs avait fleuri sur les côtes, du temps de *Salomon*, et que l'ancienne Bétique payait un tribut à ce troisième roi de la Palestine. Il est très-vraisemblable que les Phéniciens, en découvrant l'Andalousie, et en y fondant des colonies, y avaient établi des Juifs, qui servirent de courtiers, comme ils en ont servi par-tout,



tantôt populaire, et on n'y craignait rien tant que la tyrannie.

Cosme de Médicis pouvait être comparé à *Pisistrate*, qui malgré son pouvoir fut mis au nombre des sages. Les petits-fils de ce *Cosme* eurent le sort des enfans de *Pisistrate* assassinés par *Harmodius* et *Aristogiton*. *Laurent* échappa aux meurtriers comme un des enfans de *Pisistrate*, et vengea comme lui la mort de son frère. Mais ce qu'on n'avait point vu dans Athènes, et ce qu'on vit à Florence, c'est que les chefs de la religion tramèrent cette conspiration sanguinaire.

On peut par cet événement se former une idée très-juste de l'esprit et des mœurs de ces temps-là. *La Rovère*, *Sixte IV*, était souverain pontife. Je n'examinerai pas ici avec *Machiavel* si les *Riario*, qu'il fesait passer pour ses neveux, étaient en effet ses enfans, ni avec *Michel Brutus*, s'il les avait fait naître lorsqu'il était cordelier. Il suffit, pour l'intelligence des faits, de savoir qu'il sacrifiait tout pour l'agrandissement de *Jérome Riario*, l'un de ces prétendus neveux. Nous avons déjà observé que le domaine du St Siége n'était pas à beaucoup près aussi étendu qu'aujourd'hui. *Sixte IV* voulut dépouiller les seigneurs d'Imola et de Forli pour enrichir *Jérôme* de leurs Etats. Les deux frères *Médicis* secoururent de leur argent ces petits princes, et les soutinrent. Le pape crut que pour dominer dans l'Italie, il fallait qu'il exterminât les *Médicis*. Un banquier florentin établi à Rome, nommé *Pazzi*, ennemi des deux frères, proposa au pape de les assassiner. Le cardinal *Raphaël Riario*, frère de



Jérôme, fut envoyé à Florence pour diriger la conſpiration; et *Salviati*, archevéque de Florence, en dreſſa tout le plan. Le prêtre *Stephano*, attaché à cet archevêque, ſe chargea d'être un des aſſaſſins. On choiſit la ſolennité d'une grande fête dans l'égliſe de *Santa Reparata* pour égorger les *Médicis* et leurs amis, comme les aſſaſſins du duc *Galéas Sforze* avaient choiſi la cathédrale de Milan, et le jour de *S[t] Etienne*, pour maſſacrer ce prince au pied de l'autel. Le moment de l'élévation de l'hoſtie fut celui qu'on prit pour le meurtre, afin que le peuple attentif et proſterné ne pût en empêcher l'exécution. En effet, dans cet inſtant méme, *Julien de Médicis* fut tué par un frère de *Pazzi*, et par d'autres conjurés. Le prêtre *Stephano* bleſſa *Laurent*, qui eut aſſez de force pour ſe retirer dans la ſacriſtie.

Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre, méditer un tel crime, et choiſir pour l'exécution le moment où leur DIEU ſe montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéiſme qui régnait alors. Certainement s'ils avaient cru que leur créateur leur apparaiſſait ſous le pain ſacré, ils n'auraient oſé lui inſulter à ce point. Le peuple adorait ce myſtère; les grands et les hommes d'Etat s'en moquaient; toute l'hiſtoire de ces temps-là le démontre. Ils penſaient comme on penſait à Rome du temps de *Céſar*; leurs paſſions concluaient qu'il n'y a aucune religion. Ils feſaient tous ce déteſtable raiſonnement. Les hommes m'ont enſeigné des menſonges, donc il n'y a point de DIEU. Ainſi la religion naturelle

fut éteinte dans preſque tous ceux qui gouvernaient alors ; et jamais ſiècle ne fut plus fécond en aſſaſſinats, en empoiſonnemens, en trahiſons, en débauches monſtrueuſes.

Les Florentins qui aimaient les *Médicis* les vengèrent par le ſupplice de tous les coupables qu'ils rencontrèrent. L'archevêque de Florence fut pendu aux fenêtres du palais public. *Laurent* eut la générosité ou la prudence de ſauver la vie au cardinal neveu qu'on voulait égorger au pied de l'autel qu'il avait ſouillé, et où il ſe réfugia. Pour *Stephano*, comme il n'était que prêtre, le peuple ne l'épargna pas ; il fut traîné dans les rues de Florence, mutilé, écorché, et enfin pendu.

Une des ſingularités de cette conſpiration fut que *Bernard Bandini*, l'un des meurtriers, retiré depuis chez les Turcs, fut livré à *Laurent de Médicis*; et que le ſultan *Bajazet* ſervit à punir le crime que le pape *Sixte* avait fait commettre. Ce qui fut moins extraordinaire, c'eſt que le pape excommunia les Florentins pour avoir puni la conſpiration ; il leur fit même une guerre que *Médicis* termina par ſa prudence. Vous voyez à quoi l'on employait la religion et les anathèmes. Je défie l'imagination la plus atroce de rien inventer qui approche de ces déteſtables horreurs.

Laurent vengé par ſes concitoyens, s'en fit aimer le reſte de ſa vie. On le ſurnomma le *père des muſes*, titre qui ne vaut pas celui de *père de la patrie*, mais qui annonce qu'il l'était en effet. C'était une choſe auſſi admirable qu'éloignée de nos



mœurs, de voir ce citoyen, qui fesait toujours le commerce, vendre d'une main les denrées du Levant, et soutenir de l'autre le fardeau de la république; entretenir des facteurs, et recevoir des ambassadeurs; résister au pape, faire la guerre et la paix; être l'oracle des princes, cultiver les belles-lettres, donner des spectacles au peuple, et accueillir tous les savans grecs de Constantinople. Il égala le grand *Cosme* par ses bienfaits, et le surpassa par sa magnificence. Ce fut dès-lors que Florence fut comparable à l'ancienne Athènes. On y vit à la fois le prince *Pic de la Mirandole*, *Politiano*, *Marcillo Ficino*, *Landino*, *Lascaris*, *Calcondile*, que *Laurent* rassemblait autour de lui, et qui étaient supérieurs peut-être à ces sages de la Grèce tant vantés.

Son fils *Pierre* eut comme lui l'autorité principale et presque souveraine dans la Toscane, du temps de l'expédition des Français, mais avec bien moins de crédit que ses prédécesseurs et ses descendans.

CHAPITRE CVI.

De l'Etat du pape, de Venise et de Naples, au quinzième siècle.

L'ETAT du pape n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, encore moins ce qu'il aurait dû être, si la cour de Rome avait pu profiter des donations qu'on croit que *Charlemagne* avait faites, et de celles que la comtesse *Mathilde* fit réellement. La

maison de *Gonzague* était en possession de Mantoue, dont elle fesait hommage à l'Empire. Divers seigneurs jouissaient en paix, sous les noms de vicaires de l'Empire ou de l'Eglise, des belles terres qu'ont aujourd'hui les papes. Pérouse était à la maison des *Bailloni*; les *Bentivoglio* avaient Bologne; les *Polentini* Ravenne; les *Manfredi* Faenza; les *Sforzes* Pezaro; les *Rimario* possédaient Imola et Forli; la maison d'*Este* régnait depuis long-temps à Ferrare; les *Pics* à la Mirandole; les barons romains étaient encore très-puissans dans Rome: on les appelait les *Menottes* des papes. Les *Colonnes* et les *Ursins*, les *Conti*, les *Savelli*, premiers barons, et possesseurs anciens des plus considérables domaines, partageaient l'Etat romain par leurs querelles continuelles, semblables aux seigneurs qui s'étaient fait la guerre en France et en Allemagne dans les temps de faiblesse. Le peuple romain, assidu aux processions, et demandant à grands cris des indulgences plénières à ses papes, se soulevait souvent à leur mort, pillait leur palais, était prêt de jeter leur corps dans le Tibre. C'est ce qu'on vit surtout à la mort d'*Innocent VIII*.

Après lui fut élu l'espagnol *Roderico Borgia*, *Alexandre VI*, homme dont la mémoire a été rendue exécrable par les cris de l'Europe entière, et par la plume de tous les historiens. Les protestans, qui dans les siècles suivans s'élevèrent contre l'Eglise, chargèrent encore la mesure des iniquités de ce pontife. Nous verrons si on lui a imputé trop de crimes. Son exaltation fait bien con-



naître les mœurs et l'esprit de son siècle, qui ne ressemble en rien au nôtre. Les cardinaux qui l'élurent, savaient qu'il élevait cinq enfans nés de son commerce avec *Vanoza*. Ils devaient prévoir que tous les biens, les honneurs, l'autorité seraient entre les mains de cette famille : cependant ils le choisirent pour maître. Les chefs des factions du conclave vendirent pour de modiques sommes leurs intérêts, et ceux de l'Italie.

Venise des bords du lac de Côme étendait ses domaines en terre ferme jusqu'au milieu de la Dalmatie. Les Ottomans lui avaient arraché presque tout ce qu'elle avait autrefois envahi en Grèce sur les empereurs chrétiens ; mais il lui restait la grande île de Crète, et elle s'était approprié celle de Chypre † par la donation de la dernière reine, fille de *Marco Cornaro* vénitien. Mais la ville de Venise, par son industrie, valait seule et Crète et Chypre, et tous ses domaines en terre ferme. L'or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce ; tous les princes italiens craignaient Venise, et elle craignait l'irruption des Français.

De tous les gouvernemens de l'Europe, celui de Venise était le seul réglé, stable et uniforme. Il n'avait qu'un vice radical qui n'en était pas un aux yeux du sénat, c'est qu'il manquait un contre-poids à la puissance patricienne, et un encouragement aux plébéiens. Le mérite ne put jamais dans Venise élever un simple citoyen, comme dans l'ancienne Rome. La beauté du gou-

† 1437.

vernement d'Angleterre, depuis que la chambre des communes a part à la légiſlation, conſiſte dans ce contre-poids, et dans ce chemin toujours ouvert aux honneurs pour quiconque en eſt digne; mais auſſi le peuple étant toujours tenu dans la ſujétion, le gouvernement des nobles en eſt mieux affermi, et les diſcordes civiles plus éloignées. On n'y craint point la démocratie qui ne convient qu'à un petit canton ſuiſſe, ou à Genève. (22)

Pour les Napolitains, toujours faibles et remuans, incapables de ſe gouverner eux-mêmes, de ſe donner un roi et de ſouffrir celui qu'ils avaient, ils étaient au premier qui arrivait chez eux avec une armée.

Le vieux roi *Fernando* régnait à Naples. Il était bâtard de la maiſon d'*Arragon*. La bâtardiſe

(22) Si l'on entend par démocratie une conſtitution dans laquelle l'aſſemblée générale des citoyens fait immédiatement les lois, il eſt clair que la démocratie ne convient qu'à un petit Etat. Mais ſi l'on entend une conſtitution où tous les citoyens, partagés en pluſieurs aſſemblées, éliſent des députés chargés de repréſenter et de porter l'expreſſion générale de la volonté de leurs commettans à une aſſemblée générale qui repréſente alors la nation : il eſt aiſé de voir que cette conſtitution convient à de grands Etats. On peut même, en formant pluſieurs ordres d'aſſemblées repréſentatives, l'appliquer aux empires les plus étendus, et leur donner par ce moyen une conſiſtance qu'aucun n'a pu avoir juſqu'ici, et en même temps cette unité de vues ſi néceſſaire, qu'il eſt impoſſible d'obtenir d'une manière durable dans une conſtitution fédérative. Il ſerait poſſible même d'établir une forme de conſtitution, telle que toute loi, ou du moins toute loi importante fût auſſi réellement l'expreſſion de la volonté générale des citoyens, qu'elle peut l'être dans le conſeil général de Genève; et alors il ſerait impoſſible de ne pas la regarder comme une vraie démocratie.

n'excluait point alors du trône. C'était une race bâtarde qui régnait en Castille : c'était encore la race bâtarde de Dom *Pèdre le sévère*, qui était sur le trône de Portugal. *Fernando*, régnant à ce titre dans Naples, avait reçu l'investiture du pape au préjudice des héritiers de la maison d'*Anjou*, qui réclamaient leurs droits. Mais il n'était aimé ni du pape son suzerain, ni de ses sujets. Il mourut en 1494, laissant une famille infortunée, à qui *Charles VIII* ravit le trône sans pouvoir le garder, et qu'il persécuta pour son propre malheur.

CHAPITRE CVII.

De la conquête de Naples par Charles VIII, roi de France et empereur. De Zizim, frère de Bajazet II. Du pape Alexandre VI, etc.

Charles *VIII*, son conseil, ses jeunes courtisans étaient si enivrés du projet de conquérir le royaume de Naples qu'on rendit à *Maximilien* la Franche-Comté et l'Artois, partie des dépouilles de sa femme, et qu'on remit la Cerdagne et le Roussillon à *Ferdinand le catholique*, auquel on fit encore une remise de trois cents mille écus qu'il devait, à condition qu'il ne troublerait point la conquête. On ne fesait pas réflexion que douze villages qui joignent un Etat valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi. On fesait encore une autre faute ; on se fiait au roi *catholique*.

L'enivrement du projet chimérique de conquérir non-seulement une partie de l'Italie, mais de détrôner le sultan des Turcs, fut aussi une des raisons qui forcèrent *Charles VIII* à conclure avec *Henri VII*, roi d'Angleterre un marché plus honteux encore que celui de *Louis XI* avec *Edouard IV*. Il se soumit à lui payer six cents vingt mille écus d'or, de peur que *Henri* ne lui fît la guerre; se rendant ainsi le tributaire des Anglais belliqueux qu'il craignait, pour aller attaquer des Italiens ammollis qu'il ne craignait pas. Il crut aller à la gloire par le chemin de l'opprobre, et commença par s'appauvrir en voulant s'enrichir par des conquêtes.

† Enfin *Charles VIII* descend en Italie. Il n'avait pour une telle entreprise que seize cents hommes d'armes, qui avec leurs archers composaient un corps de bataille de cinq mille cavaliers pesamment armés, deux cents gentilshommes de sa garde, cinq cents cavaliers armés à la légère, six mille fantassins français et six mille suisses, avec si peu d'argent qu'il était obligé d'en emprunter sur les chemins, et de mettre en gage les pierreries que lui prêta la duchesse de Savoie. Sa marche cependant imprima par-tout l'épouvante et la soumission. Les Italiens étaient étonnés de voir cette grosse artillerie trainée par des chevaux, eux qui ne connaissaient que de petites coulevrines de cuivre trainées par des bœufs. La gendarmerie italienne était composée de spadassins, qui se louaient fort cher pour un temps limité à ces *Condottieri*, lesquels se louaient encore plus

† 1494.

cher aux princes qui achetaient leur dangereux ſervice. Ces chefs prenaient des noms faits pour intimider la populace. L'un s'appelait *Taille-cuiſſe*, l'autre *Fier-à-bras*, ou *Fracaſſe*, ou *Sacripend.* Chacun d'eux craignait de perdre ſes hommes : ils pouſſaient leurs ennemis dans les batailles, et ne les frappaient pas. Ceux qui perdaient le champ étaient les vaincus. Il y avait beaucoup plus de ſang répandu dans les vengeances particulières, dans les enceintes des villes, dans les conſpirations, que dans les combats. *Machiavel* rapporte que dans la bataille d'Anguiari, il n'y eut de mort qu'un cavalier étouffé dans la preſſe.

Une guerre ſérieuſe les effraya tous, et aucun n'oſa paraître. Le pape *Alexandre VI*, les Vénitiens, le duc de Milan *Louis le Maure*, qui avait appelé le roi en Italie, voulurent le traverſer dès qu'il y fut. *Pierre de Médicis* contraint d'implorer ſa protection, fut chaſſé de la république pour l'avoir demandée, et ſe retira dans Veniſe, d'où il n'oſa ſortir malgré la bienveillance du roi, craignant plus les vengeances ſecrètes de ſon pays qu'il ne comptait ſur l'appui des Français.

Le roi entre à Florence en maître. Il délivre la ville de Sienne du joug des Toſcans, qui bientôt après la remirent en ſervitude. Il marche à Rome, où *Alexandre VI* négociait en vain contre lui. Il y fait ſon entrée en conquérant. Le pape réfugié dans le château S[t] Ange vit les canons de France tournés contre ſes faibles murailles. Il demanda grâce.

† Il ne lui en coûta guère qu'un chapeau de

† 1494.

cardinal pour fléchir le roi. *Briſſonnet*, de préſident des comptes devenu archevêque, conſeilla cet accommodement qui lui valut la pourpre. Un roi eſt ſouvent bien ſervi par ſes ſujets quand ils ſont cardinaux, mais rarement quand ils veulent l'être. Le confeſſeur du roi entra encore dans l'intrigue. *Charles* dont l'intérêt était de dépoſer le pape, lui pardonna et s'en repentit. Jamais pape n'avait plus mérité l'indignation d'un roi chrétien. Lui et les Vénitiens s'étaient adreſſés à *Bajazet II*, ſultan des Turcs, fils et ſucceſſeur de *Mahomet II*, pour les aider à chaſſer *Charles VIII* d'Italie. Il fut avéré que le pape avait envoyé un nonce nommé *Bozzo* à la Porte, et on en conclut que le prix de l'union du ſultan et du pontife était un de ces meurtres atroces dont on commence à ſentir quelque horreur aujourd'hui dans le ſérail même de Conſtantinople.

Le pape, par un enchaînement d'événemens extraordinaires, avait entre ſes mains *Zizim* ou *Gem*, frère de *Bajazet*. Voici comment ce fils de *Mahomet II* était tombé entre les mains du pape.

Zizim chéri des Turcs avait diſputé l'empire à *Bajazet* qui en était haï. Mais malgré les vœux des peuples il avait été vaincu. Dans ſa diſgrâce il eut recours aux chevaliers de *Rhodes*, qui ſont aujourd'hui les chevaliers de Malthe, auxquels il avait envoyé un ambaſſadeur. On le reçut d'abord comme un prince à qui on devait l'hoſpitalité, et qui pouvait être utile; mais bientôt après on le traita en priſonnier. *Bajazet* payait quarante mille ſequins par an aux chevaliers, pour ne pas laiſſer retourner *Zizim* en Turquie. Les chevaliers le



menèrent en France dans une de leurs commanderies du Poitou, appelée *le Bourgneuf*. *Charles VIII* reçut à la fois un ambaſſadeur de *Bajazet* et un nonce du pape *Innocent VIII*, prédéceſſeur d'*Alexandre*, au ſujet de ce précieux captif. Le ſultan le redemandait; le pape voulait l'avoir comme un gage de la ſureté de l'Italie contre les Turcs. *Charles* envoya *Zizim* au pape. Le pontife le reçut avec toute la ſplendeur que le maître de Rome pouvait affecter avec le frère du maître de Conſtantinople. On voulut l'obliger à baiſer les pieds du pape; mais *Bozzo*, témoin oculaire, aſſure que le turc rejeta cet abaiſſement avec indignation. *Paul Jove* dit qu'*Alexandre VI*, par un traité avec le ſultan, marchanda la mort de *Zizim*. Le roi de France, qui dans des projets trop vaſtes, aſſuré de la conquête de Naples, ſe flattait d'être redoutable à *Bajazet*, voulut avoir ce frère malheureux. Le pape, ſelon *Paul Jove*, le livra empoiſonné. Il reſta indécis ſi le poiſon avait été donné par un domeſtique du pape, ou par un miniſtre ſecret du grand ſeigneur. Mais on divulgua que *Bajazet* avait promis trois cents mille ducats au pape pour la tête de ſon frère.

Le prince *Demetrius Cantemir* dit que ſelon les annales turques, le barbier de *Zizim* lui coupa la gorge, et que ce barbier fut grand viſir pour récompenſe. Il n'eſt pas probable qu'on ait fait miniſtre et général un barbier. Si *Zizim* avait été ainſi aſſaſſiné, le roi *Charles VIII*, qui renvoya ſon corps à ſon frère, aurait ſu ce genre de mort; les

contemporains

contemporains en auraient parlé. Le prince *Cantemir*, et ceux qui accusent *Alexandre VI*, peuvent se tromper également. La haine qu'on portait à ce pontife, et qu'il méritait si bien, lui imputa tous les crimes qu'il pouvait commettre.

Le pape, ayant juré de ne plus inquiéter le roi dans sa conquête, sortit de sa prison, et reparut en pontife sur le théâtre du Vatican. Là, dans un consistoire public, le roi vint prêter ce qu'on appelle hommage d'obédience, assisté de *Jean de Gannai*, premier président du parlement de Paris, qui semblait devoir être ailleurs qu'à cette cérémonie. Le roi baisa les pieds de celui que deux jours auparavant il voulait faire condamner comme un criminel; et pour achever la scène il servit la messe d'*Alexandre VI*. *Guichardin*, auteur contemporain très-accrédité, assure que dans l'église le roi se plaça au-dessous du doyen des cardinaux. Il ne faut donc pas tant s'étonner que le cardinal de *Bouillon*, doyen du sacré collége, ait de nos jours, en s'appuyant de ces anciens usages, écrit à Louis XIV: *Je vais prendre la première place du monde chrétien après la suprême.*

Charlemagne s'était fait déclarer dans Rome empereur d'Occident; *Charles VIII* y fut déclaré empereur d'Orient, mais d'une manière bien différente. Un *Paléologue*, neveu de celui qui avait perdu l'empire et la vie, céda très inutilement à *Charles VIII* et à ses successeurs un empire qu'on ne pouvait plus recouvrer.

Après cette cérémonie, *Charles* s'avança au royaume de Naples. *Alfonse II*, nouveau roi de ce



pays, haï de ses sujets comme son père, et intimidé par l'approche des Français, donna au monde l'exemple d'une lâcheté nouvelle. Il s'enfuit secrètement à Messine, et se fit moine chez les *Olivétains*. Son fils *Fernando* devenu roi, ne put rétablir les affaires, que l'abdication de son père fesait voir désespérées. Abandonné bientôt des Napolitains, il leur remit leur serment de fidélité, après quoi il se retira dans la petite île d'Ischia, située à quelques milles de Naples.

† *Charles*, maître du royaume et arbitre de l'Italie entra dans Naples en vainqueur, sans avoir presque combattu. Il prit les titres prématurés d'*Auguste* et d'empereur. Mais dans ce temps-là même presque toute l'Europe travaillait sourdement à lui faire perdre la couronne de Naples. Le pape, les Vénitiens, le duc de Milan *Louis le Maure*, l'empereur *Maximilien*, *Ferdinand d'Arragon*, *Isabelle de Castille*, se liguaient ensemble. Il fallait avoir prévu cette ligue et pouvoir la combattre. Il repartit pour la France cinq mois après l'avoir quittée. Tel fut, ou son aveuglement ou son mépris pour les Napolitains, ou plutôt son impuissance, qu'il ne laissa que quatre à cinq mille français pour conserver sa conquête; et il se trompa au point de croire que des seigneurs du pays comblés de ses bienfaits soutiendraient son parti pendant son absence.

Dans son retour auprès de Plaisance, vers le village de Fornovo, que nous nommons Fornoue, rendu célèbre par cette journée, il trouve l'armée des confédérés forte d'environ trente mille

† 1495.

hommes. Il n'en avait que huit mille. S'il était battu, il perdait la liberté ou la vie; s'il battait, il ne gagnait que l'avantage de la retraite. On vit alors ce qu'il eût fait dans cette expédition, si la prudence avait secondé le courage. Les Italiens ne tinrent pas long-temps devant lui. Il ne perdit pas deux cents hommes †. Les alliés en perdirent quatre mille. Tel est d'ordinaire l'avantage d'une troupe aguerrie qui combat avec son roi contre une multitude mercenaire. *Guicciardini* dit que depuis quelques siècles les Italiens n'avaient jamais donné une bataille si sanglante. Les Vénitiens comptèrent pour une victoire d'avoir dans ce combat pillé quelques bagages du roi. On porta sa tente en triomphe dans Venise. *Charles VIII* ne vainquit que pour s'en retourner en France, laissant encore la moitié de sa petite armée près de Novare dans le Milanais, où le duc d'*Orléans* fut bientôt assiégé, et dont il fut obligé de sortir avec les restes d'une garnison exténuée de misère et de faim.

Les ligués pouvaient encore l'attaquer avec un grand avantage; mais ils n'osèrent. Nous ne pouvons résister, disaient ils, *alla furia francese*. Les Français firent précisément en Italie ce que les Anglais avaient fait en France; ils vainquirent en petit nombre, et ils perdirent leurs conquêtes.

Quand le roi fut à Turin, on fut bien étonné de voir un camérier du pape *Alexandre VI*, qui ordonna au roi de France de retirer ses troupes du Milanais et de Naples, et de venir rendre compte de sa conduite au St Père, sous peine d'excom-

† 1495.



munication. Cette bravade n'eût été qu'un ſujet de plaiſanterie, ſi d'ailleurs la conduite du pape n'eût pas été un ſujet de plainte très-ſérieux.

Le roi revint en France, et fut auſſi négligent à conſerver ſes conquêtes qu'il avait été prompt à les faire. *Fréderic*, oncle de *Fernando*, ce roi de Naples détrôné, devenu roi titulaire après la mort de *Fernando*, reprit en un mois tout ſon royaume, aſſiſté de *Gonſalve de Cordoue*, ſurnommé *le grand capitaine*, que *Ferdinand d'Arragon*, ſurnommé *le catholique*, envoya pour lors à ſon ſecours.

Le duc d'*Orléans*, qui régna bientôt après, fut trop heureux qu'on le laiſſât ſortir de Novare. Enfin de ce torrent qui avait inondé l'Italie, il ne reſta nul veſtige; et *Charles VIII*, dont la gloire avait paſſé ſi vîte, mourut ſans enfans † à l'âge de près de vingt-huit ans, laiſſant à *Louis XII* ſon premier exemple à ſuivre, et ſes fautes à réparer.

CHAPITRE CVIII.

De Savonarole.

AVANT de voir comment *Louis XII* ſoutint ſes droits ſur l'Italie, ce que devint tout ce beau pays agité de tant de factions, et diſputé par tant de puiſſances, et comment les papes formèrent l'Etat qu'ils poſſèdent aujourd'hui, on doit quelque attention à un fait extraordinaire qui exerçait alors la crédulité de l'Europe, et qui étalait ce que peut le fanatiſme.

† 1497.

Il y avait à Florence un dominicain nommé *Jérôme Savonarole.* C'était un de ces prédicateurs à qui le talent de parler en chaire fait croire qu'ils peuvent gouverner les peuples, un de ces théologiens qui ayant expliqué l'Apocalypse pensent être devenus prophètes. Il dirigeait, il prêchait, il confessait, il écrivait, et dans une ville libre, pleine nécessairement de factions, il voulait être à la tête d'un parti.

Dès que les principaux citoyens de Florence furent que *Charles VIII* méditait sa descente en Italie, il la prédit, et le peuple le crut inspiré. Il déclama contre le pape *Alexandre VI*; il encouragea ceux de ses compatriotes qui persécutaient les *Médicis*, et qui répandirent le sang des amis de cette maison. Jamais homme n'avait eu plus de crédit à Florence sur le commun peuple. Il était devenu une espèce de tribun, en fesant recevoir les artisans dans la magistrature. Le pape et les *Médicis* se servirent contre *Savonarole* des mêmes armes qu'il employait; ils envoyèrent un franciscain prêcher contre lui. L'ordre de *St. François* haïssait celui de *St Dominique* plus que les *Guelfes* ne haïssaient les *Gibelins*. Le cordelier réussit à rendre le dominicain odieux. Les deux ordres se déchaînèrent l'un contre l'autre. Enfin un dominicain s'offrit à passer à travers un bûcher pour prouver la sainteté de *Savonarole*. Un cordelier proposa aussitôt la même épreuve pour prouver que *Savonarole* était un scélérat. Le peuple avide d'un tel spectacle en pressa l'exécution; le magistrat fut contraint de l'ordonner. Tous les esprits

étaient encore remplis de l'ancienne fable de cet *Aldobrandin* surnommé *Petrus igneus*, qui dans l'onzième siècle avait passé et repassé sur des charbons ardens au milieu de deux bûchers ; et les partisans de *Savonarole* ne doutaient pas que DIEU ne fît pour un jacobin ce qu'il avait fait pour un bénédictin. La faction contraire en espérait autant pour le cordelier. Si nous lisions ces religieuses horreurs dans l'histoire des Iroquois, nous ne les croirions pas. Cependant cette scène se jouait chez le peuple le plus ingénieux de la terre, dans la patrie du *Dante*, de l'*Arioste*, de *Pétrarque* et de *Machiavel*. Parmi les chrétiens, plus un peuple est spirituel, plus il tourne son esprit à soutenir la superstition, et à colorer son absurdité.

On alluma les feux ; les champions comparurent en présence d'une foule innombrable ; mais quand ils virent tous deux de sang-froid les bûchers en flamme, tous deux tremblèrent, et leur peur commune leur suggéra une commune évasion. Le dominicain ne voulut entrer dans le bûcher que l'hostie à la main. Le cordelier prétendit que c'était une clause qui n'était pas dans les conventions. Tous deux s'obstinèrent, et s'aidant ainsi l'un l'autre à sortir d'un mauvais pas, ils ne donnèrent point l'affreuse comédie qu'ils avaient préparée.

Le peuple alors soulevé par le parti des cordeliers voulut saisir *Savonarole*. Les magistrats ordonnèrent à ce moine de sortir de Florence. Mais quoiqu'il eût contre lui le pape, la faction des *Médicis* et le peuple, il refusa d'obéir. Il fut pris

et appliqué sept fois à la question. L'extrait de ses dépositions porte qu'il avoua qu'il était un faux prophète, un fourbe qui abusait du secret des confessions, et de celles que lui révélaient ses frères. Pouvait-il ne pas avouer qu'il était un imposteur? Un inspiré qui cabale n'est-il pas convaincu d'être un fourbe? peut-être était-il encore plus fanatique: l'imagination humaine est capable de réunir ces deux excès qui semblent s'exclure. Si la justice seule l'eût condamné, la prison, la pénitence auraient suffi; mais l'esprit de parti s'en mêla. On le condamna lui et deux dominicains à mourir dans les flammes † qu'ils s'étaient vantés d'affronter. Ils furent étranglés avant d'être jetés au feu. Ceux du parti de *Savonarole* ne manquèrent pas de lui attribuer des miracles; dernière ressource des adhérens d'un chef malheureux. N'oublions pas qu'*Alexandre VI* lui envoya, dès qu'il fut condamné, une indulgence plénière.

Vous regardez en pitié toutes ces scènes d'absurdité et d'horreur; vous ne trouvez rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares. C'est le fruit de la plus infame superstition qui ait jamais abruti les hommes, et du plus mauvais des gouvernemens. Mais vous savez qu'il n'y a pas long-temps que nous sommes sortis de ces ténèbres, et que tout n'est pas encore éclairé.

† 1498, 23 mai.

CHAPITRE CIX.

De Pic de la Mirandole.

Si l'aventure de *Savonarole* fait voir quel était encore le fanatisme, les thèses du jeune prince de la *Mirandole* nous montrent en quel état étaient les sciences. C'est à Florence et à Rome, chez les peuples alors les plus ingénieux de la terre, que se passent ces deux scènes différentes. Il est aisé d'en conclure quelles ténèbres étaient répandues ailleurs, et avec quelle lenteur la raison humaine se forme.

C'est toujours une preuve de la supériorité des Italiens dans ces temps-là que *Jean-François Pic de la Mirandole*, prince souverain, ait été dès sa plus tendre jeunesse un prodige d'étude et de mémoire : il eût été dans notre temps un prodige de véritable érudition. Le goût des sciences fut si fort en lui, qu'à la fin il renonça à sa principauté, et se retira à Florence, où il mourut † le même jour que *Charles VIII* fit son entrée dans cette ville. On dit qu'à l'âge de dix-huit ans il savait vingt-deux langues. Cela n'est certainement pas dans le cours ordinaire de la nature. Il n'y a point de langue qui ne demande environ une année pour la bien savoir. Quiconque dans une si grande jeunesse en fait vingt-deux, peut être soupçonné de les savoir bien mal, ou plutôt il en fait les élémens, ce qui est ne rien savoir.

† 1494.

Il

Il eſt encore plus extraordinaire que ce prince ayant étudié tant de langues ait pu à vingt-quatre ans ſoutenir à Rome des thèſes ſur tous les objets des ſciences, ſans en excepter une ſeule. On trouve à la tête de ſes ouvrages quatorze cents concluſions générales ſur leſquelles il offrit de diſputer. Un peu d'élémens de géométrie et de la ſphère étaient dans cette étude immenſe la ſeule choſe qui méritait ſes peines. Tout le reſte ne ſert qu'à faire voir l'eſprit du temps. C'eſt *la Somme de St Thomas*, c'eſt le précis des ouvrages d'*Albert* ſurnommé *le grand*, c'eſt un mélange de théologie avec le péripatétiſme. On y voit qu'un ange eſt infini *ſecundum quid:* les animaux et les plantes naiſſent d'une *corruption animée par la vertu productive.* Tout eſt dans ce goût. C'eſt ce qu'on apprenait dans toutes les univerſités. Des milliers d'écoliers ſe rempliſſaient la tête de ces chimères, et fréquentaient juſqu'à quarante ans les écoles où on les enſeignait. On ne ſavait pas mieux dans le reſte de la terre. Ceux qui gouvernaient le monde étaient bien excuſables alors de mépriſer les ſciences, et *Pic de la Mirandole* bien malheureux d'avoir conſumé ſa vie et abrégé ſes jours dans ces graves démences.

Ceux qui nés avec un vrai génie cultivé par la lecture des bons auteurs romains, avaient échappé aux ténèbres de cette érudition, étaient depuis *le Dante* et *Pétrarque* en très-petit nombre. Leurs ouvrages convenaient davantage aux princes, aux hommes d'Etat, aux femmes, aux ſeigneurs, qui ne cherchent dans la lecture qu'un



délassement agréable ; et ils devaient être plus propres au prince *de la Mirandole* que les compilations d'*Albert le grand*.

Mais la passion de la science universelle l'emportait ; et cette science universelle consistait à savoir par cœur sur chaque matière quelques mots qui ne donnaient aucune idée. Il est difficile de comprendre comment les mêmes hommes qui raisonnent si juste et si finement sur les affaires du monde et sur leurs intérêts, ont pu se payer de paroles inintelligibles dans presque tout le reste. La raison en est qu'on veut paraître instruit plutôt que de s'instruire ; et quand des maîtres d'erreur ont plié notre ame dans notre jeunesse, nous ne fesons pas même d'efforts pour la redresser, nous en fesons au contraire pour la courber encore. De-là vient que tant d'hommes pleins de sagacité, et même de génie, sont pétris d'erreurs populaires ; de-là vient que de grands hommes tels que *Pascal* et *Arnaud* finirent par être fanatiques.

Pic de la Mirandole écrivit à la vérité contre l'astrologie judiciaire ; mais il ne faut pas s'y méprendre : c'était contre l'astrologie pratiquée de son temps. Il en admettait une autre, et c'était l'ancienne, la véritable, qui, disait-il, était négligée.

Il dit dans sa première proposition que la *magie, telle qu'elle est aujourd'hui, et que l'Eglise condamne, n'est point fondée sur la vérité, puisqu'elle dépend des puissances ennemies de la vérité.* On voit par ces paroles mêmes, toutes contradictoires qu'elles sont, qu'il admettait la *magie comme une œuvre des démons*, et c'était le sen

timent reçu. Auffi il affure qu'il n'y a aucune vertu dans le ciel et fur la terre qu'un magicien ne puiffe faire agir ; et il prouve que les paroles font efficaces en *magie*, parce que DIEU s'eft fervi de la parole pour arranger le monde.

Ces thèfes firent beaucoup plus de bruit, et eurent plus d'éclat que n'en ont eu de nos jours les découvertes de *Newton*, et les vérités approfondies par *Locke*. Le pape *Innocent VIII* fit cenfurer treize propofitions de toute cette grande doctrine. Ces cenfures reffemblaient aux décifions de ces Indiens qui condamnaient l'opinion que la terre eft foutenue par un dragon, parce que, difaient-ils, elle ne peut être foutenue que par un éléphant. *Pic de la Mirandole* fit fon apologie ; il s'y plaint de fes cenfeurs. Il dit qu'un d'eux s'emporta violemment contre *la cabale. Mais favez-vous*, lui dit le jeune prince, *ce que veut dire ce mot de cabale ? Belle demande*, répondit le théologien, *ne fait-on pas que c'était un hérétique qui écrivit contre* JESUS-CHRIST ?

Enfin il fallut que le pape *Alexandre VI*, qui au moins avait le mérite de méprifer ces difputes, lui envoyât une abfolution. Il eft remarquable, qu'il traita de même *Pic de la Mirandole* et *Savonarole*.

L'hiftoire du prince *de la Mirandole* n'eft que celle d'un écolier plein de génie, parcourant une vafte carrière d'erreurs, et guidé en aveugle par des maîtres aveugles : ce qui fuit eft l'hiftoire des maîtres du menfonge, qui fondent leur puiffance fur la ftupidité humaine.



CHAPITRE CX.

Du pape Alexandre VI et du roi Louis XII. Crimes du pape et de son fils. Malheurs du faible Louis XII.

Le pape *Alexandre VI* avait alors deux grands objets; celui de joindre au domaine de Rome tant de terres qu'on prétendait en avoir été démembrées, et celui de donner une couronne à son fils *César Borgia*. Le scandale de ses amours et les horreurs de sa conduite ne lui ôtaient rien de son autorité. On ne vit point le peuple se révolter contre lui dans Rome. Il était accusé par la voix publique d'abuser de sa propre fille *Lucrèce*, qu'il enleva successivement à trois maris, dont il fit assassiner le dernier, (*Alfonse d'Arragon*) pour la donner enfin à l'héritier de la maison d'*Est*. Ces noces furent célébrées au Vatican par la plus infame réjouissance que la débauche ait jamais inventée et qui ait effrayé la pudeur. Cinquante courtisanes nues dansèrent devant cette famille incestueuse, et des prix furent donnés aux mouvemens les plus lascifs. Les enfans de ce pape, le duc de *Gandie*, et *César de Borgia* alors diacre, archevêque de Valence en Espagne et cardinal, avaient passé publiquement pour se disputer la jouissance de leur sœur *Lucrèce*. Le duc de *Gandie* fut assassiné dans Rome: la voix publique imputa ce meurtre au cardinal *Borgia*, et *Guichardin* n'hésite pas à l'en accuser. Le mobilier des

pris en combattant, et ce ne fut pas le dernier. Le duc d'*Orléans* fut enfermé près de trois ans dans la tour de Bourges, jusqu'à ce que *Charles VIII* allât le délivrer lui-même. Les mœurs des Français étaient bien plus douces que celles des Anglais, qui, dans le même temps tourmentés chez eux par les guerres civiles, fesaient périr d'ordinaire par la main des bourreaux leurs ennemis vaincus.

La paix et la grandeur de la France furent cimentées par le mariage de *Charles VIII*, qui força enfin le vieux duc de *Bretagne* à lui donner sa fille et ses Etats. La princesse *Anne de Bretagne*, l'une des belles personnes de son temps, aimait le duc d'*Orléans* jeune encore et plein de grâces. Ainsi par cette guerre civile il avait perdu sa liberté et sa maîtresse.

Les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples. Le roi *Charles VIII*, qui avait pu du temps de son père épouser *Marie* l'héritière de Bourgogne, pouvait encore épouser la fille de cette *Marie*, et du roi des Romains *Maximilien*; et *Maximilien* de son côté, veuf de *Marie de Bourgogne*, s'était flatté avec raison d'obtenir *Anne de Bretagne*. Il l'avait même épousée par procureur; et le comte de *Nassau* avait, au nom du roi des Romains, mis une jambe dans le lit de la princesse, selon l'usage de ces temps. Mais le roi de France n'en conclut pas moins son mariage. Il eut la princesse, et pour dot la Bretagne, qui depuis a été réduite en province de France.

La France alors était au comble de la gloire. Il fallait autant de fautes qu'on en fit, pour qu'elle ne fût pas l'arbitre de l'Europe.

On ſe ſouvient comme le dernier comte de *Provence* donna par ſon teſtament cet Etat à *Louis XI*. Ce comte, en qui finit la maiſon d'*Anjou*, prenait le titre de roi des deux Siciles, que ſa maiſon avait perdues toutes deux depuis long-temps. Il communique ce titre à *Louis XI*, en lui donnant réellement la Provence. *Charles VIII* voulut ne pas porter un vain titre ; et tout fut bien préparé pour la conquête de Naples, et pour dominer dans toute l'Italie. Il faut ſe repréſenter ici en quel état était l'Europe au temps de ces événemens, vers la fin du quinzième ſiècle.

CHAPITRE CII.

Etat de l'Europe à la fin du quinzième ſiècle. De l'Allemagne, et principalement de l'Eſpagne. Du malheureux règne de Henri IV, ſurnommé l'impuiſſant. D'Iſabelle et de Ferdinand. Priſe de Grenade. Perſécution contre les Juifs et contre les Maures.

L'EMPEREUR *Fréderic III*, de la maiſon d'*Autriche*, venait de mourir †. Il avait laiſſé l'Empire à ſon fils *Maximilien*, élu de ſon vivant roi des Romains. Mais ces rois des Romains n'avaient plus aucun pouvoir en Italie. Celui qu'on leur laiſſait en Allemagne n'était guère au-deſſus de la puiſſance du doge à Veniſe ; et la maiſon d'*Autriche* était encore bien loin d'être redoutable. En vain l'on montre à Vienne cette épitaphe : *Ci gît Fréderic III, empereur pieux, auguſte, ſouverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, archiduc d'Autriche*, etc. : elle ne ſert

† 1493.

cardinaux appartenait après leur mort au pontife ; et il y avait de fortes présomptions qu'on avait hâté la mort de plus d'un cardinal dont on avait voulu hériter. Cependant le peuple romain était obéissant, et toutes les puissances recherchaient *Alexandre VI.*

Louis XII, roi de France, successeur de *Charles VIII*, s'empressa plus qu'aucun autre à s'allier avec ce pontife. Il en avait plus d'une raison. Il voulait se séparer, par un divorce, de sa femme, fille de *Louis XI*, avec laquelle il avait consommé son mariage, et qui avait vécu avec lui vingt-deux années, mais sans en avoir d'enfans. Nul droit, hors le droit naturel, ne pouvait autoriser ce divorce ; mais le dégoût et la politique le rendaient nécessaire.

Anne de Bretagne, veuve de *Charles VIII*, conservait pour *Louis XII* l'inclination qu'elle avait sentie pour le duc d'Orléans ; et s'il ne l'épousait pas, la Bretagne échappait à la France. C'était un usage ancien, mais dangereux, de s'adresser à Rome, soit pour se marier avec ses parentes, soit pour répudier sa femme. Car de tels mariages ou de tels divorces étant souvent nécessaires à l'Etat, la tranquillité d'un royaume dépendait donc de la manière de penser d'un pape souvent ennemi de ce royaume.

L'autre raison qui liait *Louis XII* avec *Alexandre VI*, c'était ce droit funeste qu'on voulait faire valoir sur les Etats d'Italie. *Louis XII* revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand'mères une sœur d'un *Visconti*, lequel avait



CHAPITRE CX.

Du pape Alexandre VI et du roi Louis XI Crimes du pape et de son fils. Malheurs c faible Louis XII.

Le pape *Alexandre VI* avait alors deux granc objets; celui de joindre au domaine de Rom tant de terres qu'on prétendait en avoir été de membrées, et celui de donner une couronne son fils *César Borgia*. Le scandale de ses amou et les horreurs de sa conduite ne lui ôtaient rie de son autorité. On ne vit point le peuple s révolter contre lui dans Rome. Il était accu par la voix publique d'abuser de sa propre fi *Lucrèce*, qu'il enleva successivement à trois mari dont il fit assassiner le dernier, (*Alfonse d'Arra gon*) pour la donner enfin à l'héritier de la ma son d'*Est*. Ces noces furent célébrées au Vatica par la plus infame réjouissance que la débauc ait jamais inventée et qui ait effrayé la pude Cinquante courtisanes nues dansèrent devant ce famille incestueuse, et des prix furent *donn* aux mouvemens les plus lascifs. Les enfans de pape, le duc de *Gandie*, et *César de Borgia* a diacre, archevêque de Valence en Espagne et c dinal, avaient passé publiquement pour se dispu la jouissance de leur sœur *Lucrèce*. Le duc *Gandie* fut assassiné dans Rome: la voix publiq imputa ce meurtre au cardinal *Borgia*, et *Guicb din* n'hésite pas à l'en accuser. Le mobilier

d'une pareille cérémonie. On dreſſa un vaſte théâtre dans la plaine d'Avila. Une mauvaiſe ſtatue de bois repréſentant dom *Henri*, couverte des habits et des ornemens royaux, fut élevée ſur ce théâtre. La ſentence de dépoſition fut prononcée à la ſtatue. L'archevêque de Tolède lui ôta la couronne, un autre l'épée, un autre le ſceptre, et un jeune frère de *Henri* nommé *Alfonſe*, fut déclaré roi ſur ce même échafaud. Cette comédie fut accompagnée de toutes les horreurs tragiques des guerres civiles. La mort du jeune prince, à qui les conjurés avaient donné le royaume, ne mit pas fin à ces troubles. L'archevêque et ſon parti déclarèrent le roi impuiſſant dans le temps qu'il était entouré de maîtreſſes ; et par une procédure inouïe dans tous les Etats, ils prononcèrent que ſa fille *Jeanne* était bâtarde, née d'adultère, incapable de régner. On avait auparavant reconnu roi le bâtard *Tranſtamare*, rebelle envers ſon roi légitime : c'eſt à préſent un roi légitime qu'on détrône, et dont on déclare la fille bâtarde et ſuppoſée, quoique née publiquement de la reine, quoiqu'avouée par ſon père.

Pluſieurs grands prétendaient à la royauté ; mais les rebelles ſe réſolurent à reconnaître *Iſabelle*, ſœur du roi, âgée de dix-ſept ans, plutôt que de ſe ſoumettre à un de leurs égaux ; aimant mieux déchirer l'Etat au nom d'une jeune princeſſe, encore ſans crédit, que de ſe donner un maître.

L'archevêque, ayant donc fait la guerre à ſon roi au nom de l'infant, la continua au nom de

l'infante ; et le roi ne put enfin ſortir de tant de troubles et demeurer ſur le trône que par un des plus honteux traités que jamais ſouverain ait ſignés. Il reconnut ſa ſœur *Iſabelle* pour ſa ſeule héritière légitime †, au mépris des droits de ſa propre fille *Jeanne* ; et les révoltés lui laiſſèrent le nom de roi à ce prix. Ainſi le malheureux *Charles VI* en France avait ſigné l'exhérédation de ſon propre fils.

Il fallait, pour conſommer ce ſcandaleux ouvrage, donner à la jeune *Iſabelle* un mari qui fût en état de ſoutenir ſon parti. Ils jetèrent les yeux ſur *Ferdinand*, héritier d'Arragon, prince à peu près de l'âge d'*Iſabelle*. L'archevêque les maria en ſecret ; et ce mariage, fait ſous des auſpices ſi funeſtes, fut pourtant la ſource de la grandeur de l'Eſpagne. Il renouvela d'abord les diſſentions, les guerres civiles, les traités frauduleux, les fauſſes réunions qui augmentent les haines. *Henri*, après un de ces raccommodemens, fut attaqué d'un mal violent dans un repas que lui donnaient quelques-uns de ſes ennemis réconciliés, et mourut †† bientôt après.

En vain il laiſſa ſon royaume en mourant à *Jeanne* ſa fille, en vain il jura qu'elle était légitime ; ni ſes ſermens au lit de la mort, ni ceux de ſa femme ne purent prévaloir contre le parti d'*Iſabelle* et de *Ferdinand* ſurnommé depuis *le catholique*, roi d'Arragon et de Sicile. Ils vivaient enſemble, non comme deux époux dont les biens ſont communs ſous les ordres du mari, mais comme

† 1468. †† 1474.

fut bientôt d'accord. *Louis XII* prépara une nouvelle descente en Italie.

Il avait pour lui les Vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Bressan et le pays de Bergame ; ils voulaient au moins le Crémonois, sur lequel ils n'avaient pas plus de droit que sur Constantinople.

L'empereur *Maximilien*, qui eût dû défendre le duc de Milan, oncle de sa femme, et son vassal contre la France son ennemie naturelle, n'était alors en état de défendre personne. Il se soutenait à peine contre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'*Autriche* ce qui lui restait dans leur pays. *Maximilien* joua donc en cette conjoncture le rôle forcé de l'indifférence.

Louis XII termina tranquillement quelques discussions avec le fils de cet empereur, *Philippe le beau*, père de *Charles-Quint*, maître des Pays-Bas ; et ce *Philippe le beau* rendit hommage en personne à la France pour les comtés de Flandre et d'Artois. Le chancelier *Gui de Rochefort* reçut dans Arras cet hommage. Il était assis et couvert, tenant entre ses mains les mains jointes du prince, qui découvert, sans armes et sans ceinture, prononça ces mots : *Je fais hommage à monsieur le roi pour mes pairies de Flandre et d'Artois*, etc.

Louis XII ayant d'ailleurs renouvelé les traités de *Charles VIII* avec l'Angleterre, assuré de tous côtés, du moins pour un temps, fait passer les Alpes à son armée. Il est à remarquer qu'en entreprenant cette guerre loin d'augmenter les



lique ne manqua pas de fomenter cette guerre civile, et de soutenir le neveu contre l'oncle pour les affaiblir tous deux l'un par l'autre. Bientôt après la mort d'*Alboacen*, il attaqua avec les forces de la Castille et de l'Arragon son allié *Boabdilla*. Il en coûta six années de temps pour conquérir le royaume mahométan. Enfin la ville de Grenade fut assiégée. Le siége dura huit mois. La reine *Isabelle* y vint jouir de son triomphe. Le roi *Boabdilla* se rendit à des conditions qui marquaient qu'il eût pu encore se défendre : car il fut stipulé qu'on ne toucherait ni aux biens, ni aux lois, ni à la liberté, ni à la religion des Maures ; que leurs prisonniers même seraient rendus sans rançon, et que les Juifs compris dans le traité jouiraient des mêmes priviléges. *Boabdilla* sortit à ce prix de sa capitale, et alla remettre les clefs à *Ferdinand* et *Isabelle* †, qui le traitèrent en roi pour la dernière fois.

Les contemporains ont écrit qu'il versa des larmes en se retournant vers les murs de cette ville bâtie par les mahométans depuis près de cinq cents ans, peuplée, opulente, ornée de ce vaste palais des rois maures dans lequel étaient les plus beaux bains de l'Europe, et dont plusieurs salles voûtées étaient soutenues sur cent colonnes d'albâtre. Le luxe qu'il regrettait fut probablement l'instrument de sa perte. Il alla finir sa vie en Afrique.

Ferdinand fut regardé dans l'Europe comme le vengeur de la religion, et le restaurateur de la

† 1491.

fut bientôt d'accord. *Louis XII* prépara une nouvelle descente en Italie.

Il avait pour lui les Vénitiens, qui devaient partager une partie des dépouilles du Milanais. Ils avaient déjà pris le Bressan et le pays de Bergame ; ils voulaient au moins le Crémonois, sur lequel ils n'avaient pas plus de droit que sur Constantinople.

L'empereur *Maximilien*, qui eût dû défendre le duc de Milan, oncle de sa femme, et son vassal contre la France son ennemie naturelle, n'était alors en état de défendre personne. Il se soutenait à peine contre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'*Autriche* ce qui lui restait dans leur pays. *Maximilien* joua donc en cette conjoncture le rôle forcé de l'indifférence.

Louis XII termina tranquillement quelques discussions avec le fils de cet empereur, *Philippe le beau*, père de *Charles-Quint*, maître des Pays-Bas ; et ce *Philippe le beau* rendit hommage en personne à la France pour les comtés de Flandre et d'Artois. Le chancelier *Gui de Rochefort* reçut dans Arras cet hommage. Il était assis et couvert, tenant entre ses mains les mains jointes du prince, qui découvert, sans armes et sans ceinture, prononça ces mots : *Je fais hommage à monsieur le roi pour mes pairies de Flandre et d'Artois*, etc.

Louis XII ayant d'ailleurs renouvelé les traités de *Charles VIII* avec l'Angleterre, assuré de tous côtés, du moins pour un temps, fait passer les Alpes à son armée. Il est à remarquer qu'en entreprenant cette guerre loin d'augmenter les



impôts, il les diminua, et que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de *père du peuple*. Mais il vendit plusieurs offices qu'on nomme royaux, et sur-tout ceux des finances. (1) N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père ? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu long-temps à Rome les places de la chambre apostolique, et ce n'est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

L'armée que *Louis XII* envoya au-delà des Alpes n'était guère plus forte que celle avec laquelle *Charles VIII* avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que *Louis le Maure*, simple duc de Milan, de Parme et de Plaisance, et seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

† On vit encore ce que pouvait *la furia Francese* contre la sagacité italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours de l'Etat de Milan et de celui de Gènes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonois.

Louis XII, après avoir pris ces belles provinces

(1) On ne vit alors dans la vente de ces offices qu'un moyen d'avoir de l'argent : il en fut de même lorsque *François I* vendit les charges de judicature, lorsqu'*Henri III* vendit les maîtrises dans les arts et métiers. Mais dans la suite on s'est avisé de faire l'apologie de ces usages honteux ou tyranniques, de les regarder comme de belles institutions politiques, liées avec l'esprit de la nation et avec la constitution de l'Etat.

† 1499.

par ses généraux, fit son entrée dans Milan; il y reçut les députés de tous les Etats d'Italie en homme qui était leur arbitre. Mais à peine fut-il retourné à Lyon que la négligence, qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais, comme ils avaient perdu Naples. *Louis le Maure*, dans cet établissement passager, payait un ducat d'or † pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors *Louis XII* fit un nouvel effort. *Louis de la Trimouille* va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les Suisses qui depuis *Charles VIII* fesaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française, et dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des Suisses à leur solde. *Marie Sforze* avait donné cet exemple aux souverains.

Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens Lacédémoniens, par la liberté, l'égalité, la pauvreté et le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novare le duc de Milan ††, qui leur avait confié sa personne préférablement aux Italiens. Mais loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les Français. Tout ce que *Louis le Maure* put en obtenir, ce fut de sortir avec eux habillé à la suisse, et une hallebarde à la main. Il parut ainsi à travers les haies des soldats français: mais ceux qui l'avaient vendu le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à

† 1500. †† 1500.



impôts, il les diminua, et que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de *père du peuple*. Mais il vendit plusieurs offices qu'on nomme royaux, et sur-tout ceux des finances. (1) N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père ? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu long-temps à Rome les places de la chambre apostolique, et ce n'est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

L'armée que *Louis XII* envoya au-delà des Alpes n'était guère plus forte que celle avec laquelle *Charles VIII* avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que *Louis le Maure*, simple duc de Milan, de Parme et de Plaisance, et seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

† On vit encore ce que pouvait *la furia Francese* contre la sagacité italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours de l'Etat de Milan et de celui de Gènes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonois.

Louis XII, après avoir pris ces belles provinces

(1) On ne vit alors dans la vente de ces offices qu'un moyen d'avoir de l'argent : il en fut de même lorsque *François I* vendit les charges de judicature, lorsqu'*Henri III* vendit les maîtrises dans les arts et métiers. Mais dans la suite on s'est avisé de faire l'apologie de ces usages honteux ou tyranniques, de les regarder comme de belles institutions politiques, liées avec l'esprit de la nation et avec la constitution de l'Etat.

† *1499.*

par ses généraux, fit son entrée dans Milan; il y reçut les députés de tous les Etats d'Italie en homme qui était leur arbitre. Mais à peine fut-il retourné à Lyon que la négligence, qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais, comme ils avaient perdu Naples. *Louis le Maure*, dans cet établissement passager, payait un ducat d'or † pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors *Louis XII* fit un nouvel effort. *Louis de la Trimouille* va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les Suisses qui depuis *Charles VIII* fesaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française, et dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des Suisses à leur solde. *Marie Sforze* avait donné cet exemple aux souverains.

Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens Lacédémoniens, par la liberté, l'égalité, la pauvreté et le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novare le duc de Milan ††, qui leur avait confié sa personne préférablement aux Italiens. Mais loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les Français. Tout ce que *Louis le Maure* put en obtenir, ce fut de sortir avec eux habillé à la suisse, et une hallebarde à la main. Il parut ainsi à travers les haies des soldats français: mais ceux qui l'avaient vendu le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à

† 1500. †† 1500.

impôts, il les diminua, et que cette indulgence commença à lui faire donner le nom de *père du peuple*. Mais il vendit plusieurs offices qu'on nomme royaux, et sur-tout ceux des finances. (1) N'eût-il pas mieux valu établir des impôts également répartis que d'introduire la vénalité honteuse des charges dans un pays dont il voulait être le père ? Cet usage de mettre des emplois à l'encan venait d'Italie : on a vendu long-temps à Rome les places de la chambre apostolique, et ce n'est que de nos jours que les papes ont aboli cette coutume.

L'armée que *Louis XII* envoya au-delà des Alpes n'était guère plus forte que celle avec laquelle *Charles VIII* avait conquis Naples. Mais ce qui doit paraître étrange, c'est que *Louis le Maure*, simple duc de Milan, de Parme et de Plaisance, et seigneur de Gènes, avait une armée tout aussi considérable que le roi de France.

† On vit encore ce que pouvait *la furia Francese* contre la sagacité italienne. L'armée du roi s'empara en vingt jours de l'Etat de Milan et de celui de Gènes, tandis que les Vénitiens occupèrent le Crémonois.

Louis XII, après avoir pris ces belles provinces

(1) On ne vit alors dans la vente de ces offices qu'un moyen d'avoir de l'argent : il en fut de même lorsque *François I* vendit les charges de judicature, lorsqu'*Henri III* vendit les maîtrises dans les arts et métiers. Mais dans la suite on s'est avisé de faire l'apologie de ces usages honteux ou tyranniques, de les regarder comme de belles institutions politiques, liées avec l'esprit de la nation et avec la constitution de l'Etat.

† *1499.*

par ses généraux, fit son entrée dans Milan; il y reçut les députés de tous les Etats d'Italie en homme qui était leur arbitre. Mais à peine fut-il retourné à Lyon que la négligence, qui suit presque toujours la fougue, fit perdre aux Français le Milanais, comme ils avaient perdu Naples. *Louis le Maure*, dans cet établissement passager, payait un ducat d'or † pour chaque tête de Français qu'on lui portait. Alors *Louis XII* fit un nouvel effort. *Louis de la Trimouille* va réparer les fautes qu'on avait faites. On rentre dans le Milanais. Les Suisses qui depuis *Charles VIII* fesaient usage de leur liberté pour se vendre à qui les payait, étaient à la fois en grand nombre dans l'armée française, et dans la milanaise. Il est remarquable que les ducs de Milan furent les premiers princes qui prirent des Suisses à leur solde. *Marie Sforze* avait donné cet exemple aux souverains.

Quelques capitaines de cette nation, si ressemblante jusqu'alors aux anciens Lacédémoniens, par la liberté, l'égalité, la pauvreté et le courage, flétrirent sa gloire par l'amour de l'argent. Ils gardaient dans Novare le duc de Milan ††, qui leur avait confié sa personne préférablement aux Italiens. Mais loin de mériter cette confiance, ils composèrent avec les Français. Tout ce que *Louis le Maure* put en obtenir, ce fut de sortir avec eux habillé à la suisse, et une hallebarde à la main. Il parut ainsi à travers les haies des soldats français: mais ceux qui l'avaient vendu le firent bientôt reconnaître. Il est pris, conduit à

† 1500. †† 1500.

Pierre-en-Scise, de-là dans la même tour à Bourges où *Louis XII* lui-même avait été en prison; enfin transféré à Loches, où il vécut encore dix années, non dans une cage de fer, comme on le croit communément, mais servi avec distinction, et se promenant les dernières années à cinq lieues du château.

Louis XII, maître du Milanais et de Gènes, veut encore avoir Naples; mais il devait craindre ce même *Ferdinand le catholique* qui en avait déjà chassé les Français.

Ainsi qu'il s'était uni avec les Vénitiens pour conquérir le Milanais dont ils partagèrent les dépouilles, il s'unit avec *Ferdinand* pour conquérir Naples. Le roi catholique alors aima mieux dépouiller sa maison que la secourir. Il partagea par un traité avec la France ce royaume où régnait *Fréderic*, le dernier roi de la branche bâtarde d'*Arragon*. Le roi catholique retient pour lui la Pouille et la Calabre: le reste est destiné pour la France. Le pape *Alexandre VI*, allié de *Louis XII*, entre dans cette conjuration contre un monarque innocent son feudataire, et donne aux deux rois l'investiture qu'il avait donnée au roi de Naples. Le roi catholique envoie ce même général *Gonsalve de Cordoue* à Naples sous prétexte de défendre son parent, et en effet pour l'accabler. Les Français arrivent par mer et par terre. Il faut avouer que dans cette conquête de Naples il n'y eut qu'injustice, perfidie et bassesse; mais l'Italie ne fut pas gouvernée autrement pendant plus de six cents années.

† Les Napolitains n'étaient point dans l'habitude de combattre pour leurs rois. L'infortuné monarque trahi par son parent, pressé par les armes françaises, dénué de toute ressource, aima mieux se remettre dans les mains de *Louis XII*, qu'il crut généreux, que dans celles du roi catholique, qui le traitait avec tant de perfidie. Il demande aux Français un passeport pour sortir de son royaume. Il vient en France avec cinq galères, et là il reçoit une pension du roi de cent vingt mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Etrange destinée pour un souverain !

Louis XII avait donc tout à la fois un duc de Milan prisonnier, un roi de Naples suivant sa cour et son pensionnaire. La république de Gênes était une de ses provinces. Le royaume peu chargé d'impôts était un des plus florissans de la terre. Il lui manquait seulement l'industrie du commerce et la gloire des beaux arts, qui étaient, comme nous le verrons, le partage de l'Italie.

CHAPITRE CXI.

Attentats de la famille d'Alexandre VI et de César de Borgia. Suite des affaires de Louis XII avec Ferdinand le catholique. Mort du pape.

ALEXANDRE VI fesait alors en petit ce que *Louis XII* exécutait en grand. Il conquérait les fiefs de la Romagne par les mains de son fils. Tout était destiné à l'agrandissement de ce fils ;

† 1501.

mais il n'en jouit guère. Il travaillait sans y penser pour le domaine ecclésiastique.

Il n'y eut ni violence ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélératesse que *César Borgia* ne mît en usage. Il employa pour envahir huit ou dix petites villes, et pour se défaire de quelques petits seigneurs, plus d'art que les *Alexandres*, les *Gengis*, les *Tamerlans*, les *Mahomets* n'en mirent à subjuguer une grande partie de la terre. On vendit des indulgences pour avoir une armée. Le cardinal *Bembo* assure que dans les seuls domaines de Venise on en vendit pour près de seize cents marcs d'or. On imposa le dixième sur tous les revenus ecclésiastiques, sous prétexte d'une guerre contre les Turcs : et il ne s'agissait que d'une petite guerre aux portes de Rome.

D'abord on saisit les places des *Colonna* et des *Savelli* auprès de Rome. *Borgia* emporta par force et par adresse Forli, Faïenza, Rimini, Imola, Piombino, et dans ces conquêtes, la perfidie, l'assassinat, l'empoisonnement font une partie de ses armes. Il demande au nom du pape des troupes et de l'artillerie au duc *d'Urbin*. Il s'en sert contre le duc *d'Urbin* même, et lui ravit son duché. Il attire dans une conférence le seigneur de la ville de Camerino ; il le fait étrangler avec ses deux fils. Il engage par les plus grands sermens le duc de Gravina, *Oliverotto*, *Pagolo Vitelli*, et un autre, à venir traiter avec lui auprès de Sinigaglia. L'embuscade était préparée. Il fait massacrer impitoyablement *Vitelli* et *Oliverotto*. Pourrait-on penser que *Vitelli* en expirant suppliât son assassin

d'obtenir pour lui auprès du pape son père une indulgence à l'article de la mort ? c'est pourtant ce que disent les contemporains. Rien ne montre mieux la faiblesse humaine et le pouvoir de l'opinion. Si *César Borgia* fût mort avant *Alexandre VI* du poison qu'on prétend qu'ils préparèrent à des cardinaux et qu'ils burent l'un et l'autre, il ne faudrait pas s'étonner que *Borgia* en mourant eût demandé une indulgence plénière au pontife son père.

Alexandre VI dans le même temps se saisissait des amis de ces infortunés, et les fesait étrangler au château St Ange. *Guicciardini* croit que le seigneur de Farneza, nommé *Astor*, jeune homme d'une grande beauté, livré au bâtard du pape, fut forcé de servir à ses plaisirs, et envoyé ensuite avec son frère naturel au pape, qui les fit périr tous deux par la corde. Le roi de France, père de son peuple, et honnête homme chez lui, favorisait en Italie ces crimes qu'il aurait puni dans son royaume. Il s'en rendait le complice ; il abandonnait au pape ces victimes, pour être secondé par lui dans sa conquête de Naples. Ce qu'on appelle la politique, l'intérêt d'Etat, le rendit injuste en faveur d'*Alexandre VI*. Quelle politique, quel intérêt d'Etat, de seconder les atrocités d'un scélérat qui le trahit bientôt après ! Et comment les hommes sont gouvernés ! Un pape, et son bâtard qu'on avait vu archevêque, souillaient l'Italie de tous les crimes ; un roi de France, qu'on a nommé père du peuple, les secondait ; et les nations hébétées demeuraient dans le silence.



La destinée des Français, qui était de conquérir Naples, était aussi d'en être chassés. *Ferdinand le catholique* ou *le perfide*, qui avait trompé le dernier roi de Naples son parent, ne fut pas plus fidelle à *Louis XII.* Il fut bientôt d'accord avec *Alexandre VI* pour ôter au roi de France son partage.

Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, et non de *vertueux*, lui qui disait que *la toile d'honneur doit être grossièrement tissue*, trompa d'abord les Français, et ensuite les vainquit. Il me semble qu'il y a eu souvent dans les généraux français beaucoup plus de ce courage que l'honneur inspire que de cet art nécessaire dans les grandes affaires. Le duc de *Nemours*, descendant de *Clovis*, commandait les Français; il appela *Gonsalve* en duel. *Gonsalve* répondit en battant plusieurs fois son armée, et sur-tout à Cérignola dans la Pouille où *Nemours* fut tué † avec quatre mille français. Il ne périt, dit-on, que neuf espagnols dans cette bataille; preuve évidente que *Gonsalve* avait choisi un poste avantageux, que *Nemours* avait manqué de prudence, et qu'il n'avait que des troupes découragées. En vain le fameux chevalier *Bayard* soutint seul sur un pont étroit l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient; cet effort de valeur fut glorieux et inutile. On le comparait à *Horatius Coclès*, mais il ne combattait pas pour des Romains.

Ce fut dans cette guerre qu'on trouva une nouvelle manière d'exterminer les hommes. *Pierre*

† 1503

de Navarre, ſoldat de fortune et grand général eſpagnol, inventa les mines, dont les Français éprouvèrent les premiers effets.

La France cependant était alors ſi puiſſante que *Louis XII* put mettre à la fois trois armées en campagne, et une flotte en mer. De ces trois armées, l'une fut deſtinée pour Naples, les deux autres pour le Rouſſillon et pour Fontarabie. Mais aucune de ces armées ne fit des progrès; et celle de Naples fut bientôt entièrement diſſipée, tant on oppoſa une mauvaiſe conduite à celle du *grand capitaine*. Enfin *Louis XII* perdit ſa part du royaume de Naples ſans retour.

† Bientôt après, l'Italie fut délivrée d'*Alexandre VI* et de ſon fils. Tous les hiſtoriens ſe plaiſent à tranſmettre à la poſtérité que ce pape mourut du poiſon qu'il avait deſtiné dans un feſtin à pluſieurs cardinaux, trépas digne en effet de ſa vie; mais le fait eſt bien peu vraiſemblable. On prétend que dans un beſoin preſſant d'argent, il voulut hériter de ces cardinaux; mais il eſt prouvé que *Céſar Borgia* emporta cent mille ducats d'or du tréſor de ſon père après ſa mort: le beſoin n'était donc pas réel. D'ailleurs, comment ſe méprit-on à cette bouteille de vin empoiſonnée, qui, dit-on, donna la mort au pape, et mit ſon fils au bord du tombeau? Des hommes qui ont une ſi longue expérience du crime ne laiſſent pas lieu à une telle mépriſe. On ne cite perſonne qui en ait fait l'aveu; il paraît donc bien difficile qu'on en fût informé. Si, quand le pape mourut, cette cauſe de ſa mort avait été ſue, elle

† 1503.



l'eût été par ceux-là même qu'on avait voulu empoiſonner. Ils n'euſſent point laiſſé un tel crime impuni; ils n'euſſent point ſouffert que *Borgia* s'emparât paiſiblement des tréſors de ſon père. Le peuple qui hait ſouvent ſes maîtres et qui a de tels maîtres en exécration, tenu dans l'eſclavage ſous *Alexandre*, eût éclaté à ſa mort; il eût troublé la pompe funèbre de ce monſtre; il eût déchiré ſon abominable fils. Enfin le journal de la maiſon de *Borgia* porte que le pape âgé de ſoixante et douze ans fut attaqué d'une fièvre tierce, qui bientôt devint continue et mortelle: ce n'eſt pas là l'effet du poiſon. On ajoute que le duc de *Borgia* ſe fit enfermer dans le ventre d'une mule. Je voudrais bien ſavoir de quel venin le ventre d'une mule eſt l'antidote. Et comment ce *Borgia* moribond ſerait-il allé au Vatican prendre cent mille ducats d'or? était-il enfermé dans ſa mule quand il enleva ce tréſor?

Il eſt vrai qu'après la mort du pape il y eut du tumulte dans Rome. Les *Colonnes* et les *Urſins* y rentrèrent en armes. Mais c'était dans ce tumulte même qu'on eût dû accuſer ſolennellement le père et le fils de ce crime. Enfin le pape *Jules II*, mortel ennemi de cette maiſon, et qui eut longtemps le duc en ſa puiſſance, ne lui imputa point ce que la voix publique lui attribue.

Mais d'un autre côté pourquoi le cardinal *Bembo*, *Guichardin*, *Paul Jove*, *Tomaſi* et tant de contemporains s'accordent-ils dans cette étrange accuſation? d'où viennent tant de circonſtances détaillées? pourquoi nomme-t-on

l'eſpèce

l'espèce de poison dont on se servit, qui s'appelait *cantarella?* On peut répondre qu'il n'est pas difficile d'inventer quand on accuse, et qu'il fallait colorer de quelques vraisemblances une accusation si horrible, que ces écrivains ne se fesaient pas scrupule de charger *Alexandre* d'un forfait de plus, et qu'on pouvait soupçonner cette dernière scélératesse lorsque tant d'autres étaient avérées.

Alexandre VI laissa dans l'Europe une mémoire plus odieuse que celle des *Néron* et des *Caligula*, parce que la sainteté de son ministère le rendit plus coupable. Cependant c'est à lui que Rome dut sa grandeur temporelle; et ce fut lui qui mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie. Son fils perdit tout le fruit de ses crimes, que l'Eglise recueillit. Presque toutes les villes dont il s'était emparé se donnèrent à d'autres, dès que son père fut mort; et le pape *Jules II* le força bientôt après de lui rendre celles qui lui restaient. Il ne conserva rien de toute sa funeste grandeur. Tout fut pour le St Sége, à qui sa scélératesse fut plus utile que ne l'avait été l'habileté de tant de papes, soutenue des armes de la religion. Mais ce qui est singulier, c'est que cette religion ne fut pas attaquée alors; comme la plupart des princes, des ministres et des guerriers n'en avaient point du tout, les crimes des papes ne les inquiétaient pas. L'ambition effrénée ne fesait aucune réflexion à cette suite horrible de sacriléges: on n'étudiait point, on ne lisait point. Le peuple hébété allait en pélerinage. Les grands égorgeaient et pillaient,



la Rovère fit élire *Pie III* qui mourut † au bout de vingt-ſept jours. Enſuite ce cardinal *Julien*, qu'on appelle *Jules II*, fut pape lui-même. Cependant la ſaiſon pluvieuſe empêcha les Français de paſſer aſſez tôt le Garillan, et favoriſa *Gonſalve de Cordoue*. Ainſi le cardinal d'*Amboiſe*, qui pourtant paſſa pour un homme ſage, perdit à la fois la tiare pour lui, et Naples pour ſon roi.

Une ſeconde faute d'un autre genre qu'on lui a reprochée, fut l'incompréhenſible traité de Blois, par lequel le conſeil du roi démembrait et détruiſait d'un coup de plume la monarchie françaiſe. Par ce traité le roi donnait la ſeule fille qu'il eut d'*Anne de Bretagne* au petit-fils de l'empereur et du roi *Ferdinand d'Arragon* ſes deux ennemis, à ce même prince qui fut depuis, ſous le nom de *Charles-Quint*, ſi terrible à la France et à l'Europe. Qui croirait que ſa dot devait être compoſée de la Bretagne entière, de la Bourgogne; et qu'on abandonnait Milan, Gènes, ſur leſquels on cédait ſes droits? Voilà ce que *Louis XII* ôtait à la France en cas qu'il mourût ſans enfans mâles. On ne peut excuſer un traité ſi extraordinaire qu'en diſant que le roi et le cardinal d'*Amboiſe*, n'avaient nulle intention de le tenir, et qu'enfin *Ferdinand* avait accoutumé le cardinal d'*Amboiſe* à l'artifice. Mais quel artifice et quelle infamie! On eſt réduit à imputer au bon *Louis XII* l'imbécillité ou la fraude.

†† Auſſi les états-généraux aſſemblés à Tours réclamèrent contre ce projet funeſte. Peut-être

† 1503. †† 1506.

le roi, qui s'en repentait, eut-il l'habileté de se faire demander par la France entière ce qu'il n'osait faire de lui-même. Peut-être céda-t-il par raison aux remontrances de la nation. L'héritière d'*Anne de Bretagne* fut donc ôtée à l'héritier de la maison d'Autriche et de l'Espagne, ainsi qu'*Anne* elle-même avait été ravie à l'empereur *Maximilien*. Elle épousa le comte d'Angoulême, qui fut depuis *François I.* La Bretagne deux fois unie à la France, et deux fois prête à lui échapper, lui fut incorporée; et la Bourgogne n'en fut point démembrée.

Une autre faute qu'on reproche à *Louis XII* fut de se liguer contre les Vénitiens ses alliés avec tous ses ennemis secrets. Ce fut un événement inouï jusqu'alors que la conspiration de tant de rois contre une république, qui trois cents années auparavant était une ville de pêcheurs devenus d'illustres négocians.

CHAPITRE CXIII.

De la ligue de Cambrai, et quelle en fut la suite. Du pape Jules II, etc.

Le pape *Jules II*, né à Savone, domaine de Gènes, voyait avec indignation sa patrie sous le joug de la France. Un effort que fit Gènes en ce temps-là, pour recouvrer son ancienne liberté, avait été puni par *Louis XII* avec plus de faste que de rigueur. Il était entré dans la ville l'épée nue à la main; il avait fait brûler en sa présence tous les



† Presque tous les potentats, ennemis les uns des autres, suspendirent leurs querelles pour s'unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le Turc, son ennemi naturel, et qui était alors en paix avec elle, fut le seul qui n'accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise était aussi riche qu'eux tous ensemble. Elle se confia dans cette ressource, et sur-tout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d'alliés. Il ne tenait qu'à elle d'appaiser *Jules II*, principal auteur de la ligue; mais elle dédaigna de demander grâce, et osa attendre l'orage. C'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications, plus méprisées chez les Vénitiens qu'ailleurs, furent la déclaration du pape. *Louis XII* envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge. Il redemandait le Crémonois, qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens, quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais. Il revendiquait le Bressan, Bergame et d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les Français dans les commencemens de toutes leurs expéditions, ne se démentit pas. *Louis XII* à la tête de son armée détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel près de la rivière Adda. Alors chacun des prétendans se jeta sur son partage ††. *Jules II* s'empara de toute la Romagne. Ainsi les papes, qui devaient, dit-on, à un empereur de France leurs premiers domaines, durent le reste aux armes de *Louis XII*.

† 1508. †† 1509.

Ils

Ils furent alors en possession de presque tout le pays qu'ils occupent aujourd'hui.

Les troupes de l'empereur, s'avançant cependant dans le Frioul, s'emparèrent de Trieste, qui est resté à la maison d'*Autriche*. Les troupes d'Espagne occupèrent ce que Venise avait en Calabre. Il n'y eut pas jusqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois général au service des Vénitiens, qui ne saisissent leur proie. Venise passa de la témérité à la consternation. Elle abandonna elle-même ses villes de terre ferme, et leur remit non-seulement les sermens de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'Etat; et réduite à ses lagunes, elle implora la miséricorde de l'empereur *Maximilien*, qui se voyant heureux fut inflexible.

Le sénat excommunié par le pape et opprimé par tant de princes n'eut alors d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras du Turc. Il députa *Louis Raimond* en qualité d'ambassadeur vers *Bajazet*; mais l'empereur *Maximilien* ayant échoué au siége de Padoue, les Vénitiens reprirent courage et contre-mandèrent leur ambassadeur. Au lieu de devenir tributaires de la porte ottomane, ils consentirent à demander pardon au pape *Jules II*, auquel ils envoyèrent six nobles. Le pape leur imposa des pénitences comme s'il avait fait la guerre par ordre de DIEU, et comme si DIEU avait ordonné aux Vénitiens de ne pas se défendre.

Jules II ayant rempli son premier projet d'agrandir Rome sur les ruines de Venise songea au second; c'était de chasser les Barbares d'Italie.



† Presque tous les potentats, ennemis les uns des autres, suspendirent leurs querelles pour s'unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le Turc, son ennemi naturel, et qui était alors en paix avec elle, fut le seul qui n'accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise était aussi riche qu'eux tous ensemble. Elle se confia dans cette ressource, et sur-tout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d'alliés. Il ne tenait qu'à elle d'appaiser *Jules II*, principal auteur de la ligue; mais elle dédaigna de demander grâce, et osa attendre l'orage. C'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications, plus méprisées chez les Vénitiens qu'ailleurs, furent la déclaration du pape. *Louis XII* envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge. Il redemandait le Crémonois, qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens, quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais. Il revendiquait le Bressan, Bergame et d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les Français dans les commencemens de toutes leurs expéditions, ne se démentit pas. *Louis XII* à la tête de son armée détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel près de la rivière Adda. Alors chacun des prétendans se jeta sur son partage ††. *Jules II* s'empara de toute la Romagne. Ainsi les papes, qui devaient, dit-on, à un empereur de France leurs premiers domaines, durent le reste aux armes de *Louis XII*.

† 1508. †† 1509.

Ils

Ils furent alors en possession de presque tout le pays qu'ils occupent aujourd'hui.

Les troupes de l'empereur, s'avançant cependant dans le Frioul, s'emparèrent de Trieste, qui est resté à la maison d'*Autriche*. Les troupes d'Espagne occupèrent ce que Venise avait en Calabre. Il n'y eut pas jusqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois général au service des Vénitiens, qui ne saisissent leur proie. Venise passa de la témérité à la consternation. Elle abandonna elle-même ses villes de terre ferme, et leur remit non-seulement les sermens de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'Etat; et réduite à ses lagunes, elle implora la miséricorde de l'empereur *Maximilien*, qui se voyant heureux fut inflexible.

Le sénat excommunié par le pape et opprimé par tant de princes n'eut alors d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras du Turc. Il députa *Louis Raimond* en qualité d'ambassadeur vers *Bajazet*; mais l'empereur *Maximilien* ayant échoué au siége de Padoue, les Vénitiens reprirent courage et contre-mandèrent leur ambassadeur. Au lieu de devenir tributaires de la porte ottomane, ils consentirent à demander pardon au pape *Jules II*, auquel ils envoyèrent six nobles. Le pape leur imposa des pénitences comme s'il avait fait la guerre par ordre de DIEU, et comme si DIEU avait ordonné aux Vénitiens de ne pas se défendre.

Jules II ayant rempli son premier projet d'agrandir Rome sur les ruines de Venise songea au second; c'était de chasser les Barbares d'Italie.

† Presque tous les potentats, ennemis les uns des autres, suspendirent leurs querelles pour s'unir ensemble à Cambrai contre Venise. Le Turc, son ennemi naturel, et qui était alors en paix avec elle, fut le seul qui n'accéda pas à ce traité. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise était aussi riche qu'eux tous ensemble. Elle se confia dans cette ressource, et sur-tout dans la désunion qui se mit bientôt entre tant d'alliés. Il ne tenait qu'à elle d'appaiser *Jules II*, principal auteur de la ligue; mais elle dédaigna de demander grâce, et osa attendre l'orage. C'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire.

Les excommunications, plus méprisées chez les Vénitiens qu'ailleurs, furent la déclaration du pape. *Louis XII* envoya un héraut d'armes annoncer la guerre au doge. Il redemandait le Crémonois, qu'il avait cédé lui-même aux Vénitiens, quand ils l'avaient aidé à prendre le Milanais. Il revendiquait le Bressan, Bergame et d'autres terres.

Cette rapidité de fortune qui avait accompagné les Français dans les commencemens de toutes leurs expéditions, ne se démentit pas. *Louis XII* à la tête de son armée détruisit les forces vénitiennes à la célèbre journée d'Agnadel près de la rivière Adda. Alors chacun des prétendans se jeta sur son partage ††. *Jules II* s'empara de toute la Romagne. Ainsi les papes, qui devaient, dit-on, à un empereur de France leurs premiers domaines, durent le reste aux armes de *Louis XII*.

† 1508. †† 1509.

Ils

Ils furent alors en poſſeſſion de preſque tout le pays qu'ils occupent aujourd'hui.

Les troupes de l'empereur, s'avançant cependant dans le Frioul, s'emparèrent de Trieſte, qui eſt reſté à la maiſon d'*Autriche*. Les troupes d'Eſpagne occupèrent ce que Veniſe avait en Calabre. Il n'y eut pas juſqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois général au ſervice des Vénitiens, qui ne ſaiſiſſent leur proie. Veniſe paſſa de la témérité à la conſternation. Elle abandonna elle-même ſes villes de terre ferme, et leur remit non-ſeulement les ſermens de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'Etat; et réduite à ſes lagunes, elle implora la miſéricorde de l'empereur *Maximilien*, qui ſe voyant heureux fut inflexible.

Le ſénat excommunié par le pape et opprimé par tant de princes n'eut alors d'autre parti à prendre que de ſe jeter entre les bras du Turc. Il députa *Louis Raimond* en qualité d'ambaſſadeur vers *Bajazet*; mais l'empereur *Maximilien* ayant échoué au ſiége de Padoue, les Vénitiens reprirent courage et contre-mandèrent leur ambaſſadeur. Au lieu de devenir tributaires de la porte ottomane, ils conſentirent à demander pardon au pape *Jules II*, auquel ils envoyèrent ſix nobles. Le pape leur impoſa des pénitences comme s'il avait fait la guerre par ordre de DIEU, et comme ſi DIEU avait ordonné aux Vénitiens de ne pas ſe défendre.

Jules II ayant rempli ſon premier projet d'agrandir Rome ſur les ruines de Veniſe ſongea au ſecond; c'était de chaſſer les Barbares d'Italie.

Louis XII était retourné en France, prenant toujours, ainsi que *Charles VIII*, moins de mesures pour conserver qu'il n'avait eu de promptitude à conquérir. Le pape pardonna aux Vénitiens qui, revenus de leur première terreur, résistaient aux armes impériales.

Enfin il se ligua avec cette même république contre ces mêmes Français, après l'avoir opprimée par eux. Il voulait détruire en Italie tous les étrangers les uns par les autres, exterminer le reste alors languissant de l'autorité allemande, et faire de l'Italie un corps puissant dont le souverain pontife serait le chef. Il n'épargna dans ces desseins ni négociations ni argent ni peines. Il fit lui-même la guerre; il alla à la tranchée; il affronta la mort. Nos historiens blâment son ambition et son opiniâtreté; il fallait aussi rendre justice à son courage et à ses grandes vues. C'était un mauvais prêtre, mais un prince aussi estimable qu'aucun de son temps.

Une nouvelle faute de *Louis XII* seconda les desseins de *Jules II*. Le premier avait une économie qui est une vertu dans le gouvernement ordinaire d'un Etat paisible, et un vice dans les grandes affaires.

Une mauvaise discipline fesait consister alors toute la force des armées dans la gendarmerie qui combattait à pied comme à cheval. On n'avait pas su faire encore une bonne infanterie française, ce qui était pourtant aisé, comme l'expérience l'a prouvé depuis; et les rois de France soudoyaient des fantassins allemands ou suisses.

On fait que les Suiffes fur-tout avaient contribué à la conquête du Milanais. Ils avaient vendu leur fang, et jufqu'à leur bonne foi, en livrant *Louis le maure*. Les cantons demandèrent au roi une augmentation de penfion; *Louis* la refufa. Le pape profita de la conjoncture. Il les flatta et leur donna de l'argent: il les encouragea par les titres qu'il leur prodigua de défenfeurs de l'Eglife. Il fit prêcher chez eux contre les Français. Ils accouraient à ces fermons guerriers qui flattaient leurs paffions. C'était prêcher une croifade.

On voit que par la bizarrerie des conjonctures, ces mêmes Français étaient alors les alliés de l'empire allemand, dont ils ont été fi fouvent ennemis. Ils étaient de plus fes vaffaux. *Louis XII* avait donné pour l'inveftiture de Milan cent mille écus d'or à l'empereur *Maximilien*, qui n'était ni un allié puiffant ni un ami fidelle; et comme empereur, il n'aimait ni les Français ni le pape.

Ferdinand le catholique, par qui *Louis XII* fut toujours trompé, abandonna la ligue de Cambrai, dès qu'il eût ce qu'il prétendait en Calabre. Il reçut du pape l'inveftiture pleine et entière du royaume de Naples. *Jules II* le mit à ce prix entièrement dans fes intérêts. Ainfi le pape par fa politique avait pour lui les Vénitiens, les Suiffes, les fecours du royaume de Naples, ceux même de l'Angleterre; et ce fut aux Français à foutenir tout le fardeau.

† *Louis XII*, attaqué par le pape, convoqua une affemblée d'évêques à Tours, pour favoir

† 1510.



s'il lui était permis de se défendre, et si les excommunications du pape seraient valides. La postérité éclairée sera étonnée qu'on ait fait de telles questions; mais il fallait alors respecter les préjugés du temps. Je ne puis m'empêcher de remarquer le premier cas de conscience qui fut proposé dans cette assemblée. Le président demanda *si le pape avait droit de faire la guerre, quand il ne s'agissait ni de religion ni du domaine de l'Eglise*; et il fut répondu que non. Il est évident qu'on ne proposait pas ce qu'il fallait demander, et qu'on répondait le contraire de ce qu'il fallait répondre: car, en matière de religion et de possession ecclésiastique, si on s'en tient à l'évangile, un évêque loin de faire la guerre ne doit que prier et souffrir; mais en matière de politique, un souverain de Rome peut et doit assurément secourir ses alliés et venger l'Italie; et si *Jules* s'en était tenu là, il eût été un grand prince.

Cette assemblée française répondit plus dignement, en concluant qu'il fallait s'en tenir à la fameuse pragmatique sanction de *Charles VII*, ne plus envoyer d'argent à Rome, et en lever sur le clergé de France pour faire la guerre au pape chef romain de ce clergé français.

On commença par se battre vers Bologne et vers le Ferrarois. *Jules II* avait déjà enlevé Bologne aux *Bentivoglio*; et il voulait s'emparer de Ferrare. Il détruisait par ces invasions son grand dessein de chasser d'Italie les étrangers; car Bologne et Ferrare appellaient nécessairement les Français à leur secours contre lui: et après avoir

voulu être le vengeur de l'Italie, il en devint l'oppresseur. Son ambition qui l'emportait plongea l'Italie dans les calamités dont il eût été si glorieux de la tirer. Il préféra ses intérêts aux bienséances, au point de recevoir dans Bologne une nombreuse troupe de Turcs, arrivée avec les Vénitiens pour la défendre contre l'armée française commandée par *Chaumont d'Amboise*; c'est *Paul Jove*, évêque de Nocéra, témoin oculaire, qui nous instruit de ce fait singulier. Les autres papes avaient armé contre les Turcs. *Jules* fut le premier qui se servit d'eux. Il fit ce que les Vénitiens avaient voulu faire; on ne pouvait insulter davantage au christianisme, dont il était le premier pontife. On vit ce pape, âgé de soixante et dix ans, assiéger en personne la Mirandole, aller le casque en tête à la tranchée, visiter les travaux, presser les ouvrages, et entrer en vainqueur par la brèche.

† Tandis que le pape cassé de vieillesse était sous les armes, le roi de France encore dans la vigueur de l'âge assemblait un concile. Il remuait la chrétienté ecclésiastique, et le pape la chrétienté guerrière. Le concile fut indiqué a Pise, où quelques cardinaux ennemis du pape se rendirent. Mais le concile du roi ne fut qu'une entreprise vaine, et la guerre du pape fut heureuse.

En vain on fit frapper à Paris quelques médailles, sur lesquelles *Louis XII* était représenté avec cette devise: *Perdam Babylonis nomen. Je détruirai jusqu'au nom de Babylone.* Il était honteux de s'en vanter, quand on était si loin de

† 1511.

l'exécuter; et d'ailleurs quel rapport de Paris à Jérusalem, et de Rome à Babylone.

Les actions de courage les plus brillantes, souvent des batailles gagnées, ne servent qu'à illustrer une nation et non à l'agrandir, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical qui à la longue porte la destruction. C'est ce qui arriva aux Français en Italie. Le brave chevalier *Bayard* fit admirer sa valeur et sa générosité. Le jeune *Gaston de Foix* rendit à vingt-trois ans son nom immortel, en repoussant d'abord une armée de Suisses, en passant rapidement quatre rivières, en chassant le pape de Bologne, en gagnant la célèbre bataille de Ravenne †, où il acquit tant de gloire, et où il perdit la vie. Tous ces faits d'armes rapides étaient éclatans : mais le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'esprit de subordination était inconnu dans les troupes. L'infanterie était composée d'étrangers allemands, mercenaires peu attachés. La galanterie des Français, et l'air de supériorité, qui convenait à des vainqueurs, irritait les Italiens humiliés et jaloux. Le coup fatal fut porté, quand l'empereur *Maximilien*, gagné enfin par le pape, fit publier les avocatoires impériaux, par lesquels tout soldat allemand qui servait sous les drapeaux de France devait les quitter, sous peine d'être déclaré traître à la patrie.

† 1512.

Les Suisses descendent aussi-tôt de leurs montagnes contre ces Français, qui au temps de la ligue de Cambrai avaient l'Europe pour alliée, et qui maintenant l'avaient pour ennemie. Ces montagnards se fesaient un honneur de mener avec eux le fils de ce duc de Milan *Louis le Maure*, et d'expier, en couronnant le fils, la trahison qu'ils avaient faite au père.

Les Français, commandés par le maréchal *de Trivulce*, abandonnent l'une après l'autre toutes les villes qu'ils avaient prises du fond de la Romagne aux confins de la Savoie. Le fameux *Bayard* fesait de belles retraites : mais c'était un héros obligé de fuir. Il n'y eut que trois mois entre la victoire de Ravenne et la totale expulsion des Français. *Louis XII* eut encore une destinée plus triste que *Charles VIII*; car du moins les Français s'étaient ouvert une retraite glorieuse sous *Charles* par la bataille de Fornoue; mais sous *Louis* ils furent chassés par les seuls Suisses à la bataille de Novare. Ce fut le comble du malheur et de la honte. *Louis de la Trimouille* avait été envoyé avec une armée pour conserver au moins les restes du Milanais qu'on perdait. Il assiégeait Novare : douze mille suisses viennent l'attaquer avant qu'il se soit retranché. Ils se présentent sans canon, marchent droit au sien et s'en emparent. Ils détruisent toute son infanterie, font fuir la gendarmerie, remportent une victoire complète, dont le président *Hénault* ne parle pas, et donnent à *Maximilien Sforze* le duché de Milan, que *Louis* avait tant disputé. Il eut la mortification de voir établi dans Milan



par les Suisses le jeune *Maximilien Sforze*, fils du duc mort prisonnier dans ses Etats. Gènes, où il avait étalé la pompe d'un roi d'Asie, reprit sa liberté, et chassa deux fois les Français. Il ne resta rien à *Louis XII* au-delà des Alpes.

Voilà le fruit de tant de sang et de tant de trésors prodigués. Toutes ces négociations, toutes ces guerres eurent une fin malheureuse.

Les Suisses devenus ennemis du roi, dont *ils* avaient été les fantassins mercenaires, vinrent au nombre de vingt mille mettre le siége devant Dijon. Paris même fut épouvanté. *Louis de la Trimouille*, gouverneur de Bourgogne, ne put les renvoyer qu'avec vingt mille écus comptant, une promesse de quatre cents mille au nom du roi, et sept otages qui en répondaient. Le roi ne voulut donner que cent mille écus, payant encore à ce prix leur invasion plus cher que leurs secours refusés. Mais les Suisses furieux de ne recevoir que le quart de leur argent, condamnèrent à la mort leurs sept otages. Alors le roi fut obligé de promettre non-seulement toute la somme, mais encore la moitié par-dessus. Les otages heureusement évadés sauvèrent au roi son argent, mais non pas sa gloire.

CHAPITRE CXIV.

Suite des affaires de Louis XII. De Ferdinand le catholique et de Henri VIII, roi d'Angleterre.

CETTE fameuse ligue de Cambrai, qui s'était d'abord tramée contre Venise, ne fut donc à la fin tournée que contre la France; et c'est à *Louis XII* qu'elle devint funeste. On voit qu'il y avait surtout deux princes plus habiles que lui, *Ferdinand le catholique* et le pape. *Louis* n'avait été à craindre qu'un moment, et il eut depuis le reste de l'Europe à craindre.

Tandis qu'il perdait Milan et Gènes, ses trésors et ses troupes, on le privait encore d'un rempart que la France avait contre l'Espagne. Son allié et son parent le roi de Navarre, *Jean d'Albret*, vit son Etat enlevé tout d'un coup par *Ferdinand le catholique*. Ce brigandage était appuyé d'un prétexte sacré. *Ferdinand* prétendait avoir une bulle du pape *Jules II*, qui excommuniait *Jean d'Albret*, comme adhérent du roi de France et du concile de Pise. La Navarre est restée depuis à l'Espagne, sans que jamais elle en ait été détachée.

Pour mieux connaître la politique de ce *Ferdinand le catholique*, fameux par la religion et la bonne foi dont il parlait sans cesse, et qu'il viola toujours, il faut voir avec quel art il fit cette conquête. Le jeune *Henri VIII* roi d'Angleterre était son gendre. Il lui propose de s'unir ensemble pour rendre aux Anglais la Guienne, leur



ancien patrimoine, dont ils étaient chassés depuis plus de cent ans. Le jeune roi d'Angleterre ébloui envoie une flotte en Biscaye †. *Ferdinand* se sert de l'armée anglaise pour conquérir la Navarre, et laisse les Anglais retourner ensuite chez eux, sans avoir rien tenté sur la Guienne, dont l'invasion était impraticable. C'est ainsi qu'il trompa son gendre, après avoir successivement trompé son parent le roi de Naples, et le roi *Louis XII*, et les Vénitiens, et les papes. On l'appelait en Espagne *le sage*, *le prudent*; en Italie *le pieux*; en France et à Londres *le perfide*.

Louis XII, qui avait mis un bon ordre à la défense de la Guienne, ne fut pas aussi heureux en Picardie. Le nouveau roi d'Angleterre *Henri VIII* prenait ce temps de calamité pour faire de ce côté une irruption en France, dont la ville de Calais donnait toujours l'entrée.

Ce jeune roi, bouillant d'ambition et de courage, attaqua seul la France, sans être secouru des troupes de l'empereur *Maximilien*, ni de *Ferdinand le catholique*, ses alliés. Le vieil empereur toujours entreprenant et pauvre servit dans l'armée du roi d'Angleterre, et ne rougit point d'en recevoir une paye de cent écus par jour. *Henri VIII* avec ses seules forces semblait près de renouveler les temps funestes de Poitiers et d'Azincourt. Il eut une victoire complète à la journée du Guinegaste ††, qu'on nomma *la journée des éperons*. Il prit Térouane, qui à présent n'existe plus, et Tournai, ville de tout temps incorporée à la France, et le berceau de la monarchie française.

† 1512. †† 1513.

Louis XII, alors veuf d'*Anne de Bretagne*, ne put avoir la paix avec *Henri VIII* qu'en épousant sa sœur *Marie d'Angleterre*; mais au lieu que les rois, aussi-bien que les particuliers, reçoivent une dot de leurs femmes, *Louis XII* en paya une. Il lui en coûta un million d'écus pour épouser la sœur de son vainqueur. Rançonné à la fois par l'Angleterre et par les Suisses, toujours trompé par *Ferdinand le catholique*, et chassé de ses conquêtes d'Italie par la fermeté de *Jules II*, il finit bientôt après sa carrière †.

Comme il mit peu d'impôts, il fut appelé *père* par le peuple. Les héros dont la France était pleine l'eussent aussi appelé leur père, s'il avait, en imposant des tributs nécessaires, conservé l'Italie, réprimé les Suisses, secouru efficacement la Navarre, repoussé l'Anglais, et préservé la Picardie et la Bourgogne d'invasions plus ruineuses que ces impôts n'auraient pu l'être.

Mais s'il fut malheureux au-dehors de son royaume, il fut heureux au-dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges, laquelle ne s'étendit pas sous lui aux offices de judicature. Il en tira en dix-sept années de règne la somme de douze cents mille livres dans le seul district de Paris: mais les tailles, les aides furent modiques. Il eut toujours une attention paternelle à ne point faire porter au peuple un fardeau pesant. Il ne se croyait pas roi des Français, comme un seigneur l'est de sa terre, uniquement pour en tirer la substance. On ne connut de son temps aucune

† 1515.



imposition nouvelle ; et lorsque *Fromenteau* présenta au dissipateur *Henri III* † un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince, avec ce qu'on avait payé sous *Louis XII*, on vit à chaque article une somme immense pour *Henri III*, et une modique pour *Louis*, si c'était un ancien droit ; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article, *Louis XII néant* ; et malheureusement cet état de ce qu'on ne payait pas à *Louis XII*, et de ce qu'on exigeait sous *Henri III*, contient un gros volume.

Ce roi n'avait environ que treize millions de revenu, mais ces treize millions en valaient environ cinquante d'aujourd'hui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, et l'Etat n'était pas endetté. Il n'est donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu numéraire et une sage économie, il vécût avec splendeur, et maintînt son peuple dans l'abondance. Il avait soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. On payait quarante fois moins d'épices qu'aujourd'hui. (*a*) Il n'y avait dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergens, et à présent il y en a plus de cinq cents. Il est vrai que Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il est de nos jours : mais le nombre des officiers de justice s'est accru dans une bien plus grande proportion que Paris ; et les maux inséparables

† 1580.

(*a*) Sous *Louis XV* on n'en paya plus depuis 1771 : le chancelier *de Maupeou*, en abolissant l'infame vénalité des offices de judicature, introduite par le chancelier *Duprat*, supprima aussi l'opprobre des épices : mais la vénalité et les épices ont été rétablies en 1775.

des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitans.

Il maintint l'usage où étaient les parlemens du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante. Le roi nommait un des trois. Les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux avocats ; elles étaient le prix du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499, éternellement mémorable, et que nos historiens n'auraient pas dû oublier, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit *qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher du monarque.*

Le plan général, suivant lequel vous étudiez ici l'histoire, n'admet que peu de détails ; mais de telles particularités, qui font le bonheur des Etats, et la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.

Louis XII fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes, et les campagnes furent tranquilles. S'il ne fut ni un héros ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse d'être un bon roi ; et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc.

LE pape *Jules II* au milieu de toutes les dissentions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme et Plaisance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome du consentement de l'empereur même. *Jules* avait consommé son pontificat et sa vie † par cette action qui honore sa mémoire. Les papes n'ont point conservé cet Etat. Le S[t] Siége était alors en Italie une puissance temporelle prépondérante.

Venise, quoiqu'en guerre avec *Ferdinand le catholique* roi de Naples, demeurait encore très-puissante. Elle résistait à la fois aux mahométans, et aux chrétiens. L'Allemagne était paisible; l'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, et où elle parvint.

L'aliénation d'esprit de *Charles VI* avait perdu la France; la faiblesse d'esprit de *Henri VI* désola l'Angleterre.

†† D'abord ses parens se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parens de

† 1513. †† 1442.

Charles VI avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de *Bourgógne* fit assassiner un duc d'*Orléans*, on vit à Londres la duchesse de *Glocester*, tante du roi, accusée d'avoir attenté à la vie de *Henri VI* par des sortiléges. Une malheureuse devineresse et un prêtre imbécille ou scélérat, qui se disaient sorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemise, et à une prison perpétuelle. L'esprit de philosophie était alors bien éloigné de cette île : elle était le centre de la superstition et de la cruauté.

† La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. *Charles VII* donna pour femme à *Henri VI Marguerite d'Anjou*, fille de ce *René d'Anjou* roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui avec tous ces titres était sans Etats, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père et en époux. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières, mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés et aux attentats que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse et la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques.

†† Elle voulut gouverner ; et il fallut se défaire

† 1444. †† 1447.

du duc de *Glocester*, oncle du roi et mari de cette ducheſſe déjà ſacrifiée à ſes ennemis, et confinée en priſon. On fait arrêter ce duc ſous prétexte d'une conſpiration nouvelle, et le lendemain il eſt trouvé mort dans ſon lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine, et le nom du roi odieux. Rarement les Anglais haïſſent ſans conſpirer. Il ſe trouvait alors en Angleterre un deſcendant d'*Edouard III*, de qui même la branche était plus près d'un degré de la ſouche commune que la branche alors régnante. Ce prince était un duc d'*Yorck*: il portait ſur ſon écu une *roſe blanche*, et le roi *Henri VI* de la branche de *Lancaſtre* portait une *roſe rouge*. C'eſt de là que vinrent ces noms fameux conſacrés à la guerre civile.

Dans les commencemens des factions, il faut être protégé par un parlement, en attendant que ce parlement devienne l'eſclave du vainqueur. Le duc d'*Yorck* accuſe devant le parlement le duc de *Suffolk* †, premier miniſtre et favori de la reine, à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple de ce que peut cette haine. La cour, pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier miniſtre. Il s'embarque pour paſſer en France. Le capitaine d'un vaiſſeau de guerre, garde-côte, rencontre le vaiſſeau qui porte ce miniſtre : il demande qui eſt à bord: le patron dit qu'il mène en France le duc de *Suffolk*. Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui eſt accuſé par mon pays, dit le capitaine; et ſur le champ il

† 1450.

lui

lui fait trancher la tête. C'est ainsi que les Anglais en usaient en pleine paix. Bientôt la guerre ouvrit une carrière plus horrible.

Le roi *Henri VI* avait des maladies de langueur, qui le rendaient, pendant des années entières, incapable d'agir et de penser. L'Europe vit dans ce siècle trois souverains que le dérangement des organes du cerveau plongea dans les plus extrêmes malheurs, l'empereur *Venceslas*, *Charles VI* de France, et *Henri VI* d'Angleterre. Pendant une de ces années funestes † de la langueur de *Henri VI*, le duc d'*Yorck* et son parti se rendent les maîtres du conseil. Le roi, comme en revenant d'un long assoupissement, ouvrit les yeux : il se vit sans autorité. Sa femme, *Marguerite d'Anjou*, l'exhortait à être roi : mais pour l'être il fallut tirer l'épée. Le duc d'*Yorck*, chassé du conseil, était déjà à la tête d'une armée. On traîna *Henri* à la bataille de S[t] Alban; il y fut blessé et pris, mais non encore détrôné. Le duc d'*Yorck* son vainqueur le conduisit en triomphe à Londres ††; et lui laissant le titre de roi, il prit pour lui-même celui de *protecteur*, titre déjà connu aux Anglais.

Henri VI, souvent malade et toujours faible, n'était qu'un prisonnier servi avec l'appareil de la royauté. Sa femme voulut le rendre libre pour l'être elle-même. Son courage était plus grand que ses malheurs. Elle lève des troupes comme on en levait dans ce temps-là, avec le secours des seigneurs de son parti. Elle tire son mari de Londres, et devient la générale de son armée. Les Anglais en peu de

† 1455. †† 1455.

temps virent ainsi quatre françaises conduire des soldats, la femme du comte de *Montfort* en Bretagne, la femme du roi *Edouard II* en Angleterre, la *Pucelle d'Orléans* en France, et *Marguerite d'Anjou*.

† Cette reine rangea elle-même son armée en bataille, à la sanglante journée de Northampton, et combattit à côté de son mari. Le duc d'*Yorck* son grand ennemi n'était pas dans l'armée opposée. Son fils aîné, le comte de *la Marche*, y fesait son apprentissage de la guerre civile sous le comte de *Warwick*, l'homme de ce temps-là qui avait le plus de réputation, esprit né pour ce temps de trouble; pétri d'artifice, et plus encore de courage et de fierté; propre pour une campagne et pour un jour de bataille; fécond en ressources, capable de tout, fait pour donner et pour ôter le trône selon sa volonté. Le génie du comte de *Warwick* l'emporta sur celui de *Marguerite d'Anjou*. Elle fut vaincue; elle eut la douleur de voir prendre prisonnier le roi son mari dans sa tente; et tandis que ce malheureux prince lui tendait les bras, il fallut qu'elle s'enfuît à toute bride avec son fils le prince de *Galles*. Le roi est reconduit pour la seconde fois par ses vainqueurs dans sa capitale, toujours roi et toujours prisonnier.

On convoqua un parlement et le duc d'*Yorck*, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne comme représentant *Edouard III*, à l'exclusion de *Henri VI* né d'une branche cadette. La cause du roi et de

† 1460.

celui qui prétendait l'être fut ſolennellement débattue dans la chambre des pairs. Chaque parti fournit ſes raiſons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d'*Yorck*, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner ſa cauſe entièrement. Le parlement décida que *Henri VI* garderait le trône pendant ſa vie, et que le duc d'*Yorck*, à l'excluſion du prince de *Galles*, ſerait ſon ſucceſſeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clauſe qui était une nouvelle déclaration de trouble et de guerre; c'eſt que ſi le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment ſerait dévolue au duc d'*Yorck*.

Marguerite d'Anjou vaincue, fugitive, éloignée de ſon mari, ayant contr'elle le duc d'*Yorck* victorieux, Londres et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles, et dans les provinces voiſines, animant ſes amis, s'en feſant de nouveaux, et formant une armée. On ſait aſſez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières, tenues long-temps ſous le drapeau, et ſoudoyées par un ſeul chef. Chaque ſeigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes raſſemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de proviſions et de ſolde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou ſe retirer. La reine ſe trouva enfin en préſence de ſon grand ennemi le duc d'*Yorck*, dans la province de ce nom, près du château de Sandal. Elle était à la tête de dix-huit mille hommes †. La fortune dans cette journée ſeconda ſon courage. Le duc d'*Yorck* vaincu mourut percé de coups. Son ſecond fils *Rutland* fut tué en

† 1461.

imposition nouvelle ; et lorsque *Fromenteau* présenta au dissipateur *Henri III* † un état de comparaison de ce qu'on exigeait sous ce malheureux prince, avec ce qu'on avait payé sous *Louis XII*, on vit à chaque article une somme immense pour *Henri III*, et une modique pour *Louis*, si c'était un ancien droit ; mais quand c'était une taxe extraordinaire, il y avait à l'article, *Louis XII néant* ; et malheureusement cet état de ce qu'on ne payait pas à *Louis XII*, et de ce qu'on exigeait sous *Henri III*, contient un gros volume.

Ce roi n'avait environ que treize millions de revenu, mais ces treize millions en valaient environ cinquante d'aujourd'hui. Les denrées étaient beaucoup moins chères, et l'Etat n'était pas endetté. Il n'est donc pas étonnant qu'avec ce faible revenu numéraire et une sage économie, il vécût avec splendeur, et maintînt son peuple dans l'abondance. Il avait soin que la justice fût rendue par-tout avec promptitude, avec impartialité et presque sans frais. On payait quarante fois moins d'épices qu'aujourd'hui. (*a*) Il n'y avait dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergens, et à présent il y en a plus de cinq cents. Il est vrai que Paris n'était pas la cinquième partie de ce qu'il est de nos jours : mais le nombre des officiers de justice s'est accru dans une bien plus grande proportion que Paris ; et les maux inséparables

† 1580.

(*a*) Sous *Louis XV* on n'en paya plus depuis 1771 : le chancelier *de Maupeou*, en abolissant l'infame vénalité des offices de judicature, introduite par le chancelier *Duprat*, supprima aussi l'opprobre des épices : mais la vénalité et les épices ont été rétablies en 1775.

des grandes villes ont augmenté plus que le nombre des habitans.

Il maintint l'usage où étaient les parlemens du royaume de choisir trois sujets pour remplir une place vacante. Le roi nommait un des trois. Les dignités de la robe n'étaient données alors qu'aux avocats ; elles étaient le prix du mérite, ou de la réputation qui suppose le mérite. Son édit de 1499, éternellement mémorable, et que nos historiens n'auraient pas dû oublier, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice, et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit *qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher du monarque.*

Le plan général, suivant lequel vous étudiez ici l'histoire, n'admet que peu de détails ; mais de telles particularités, qui font le bonheur des Etats, et la leçon des bons princes, deviennent un objet principal.

Louis XII fut le premier des rois qui mit les laboureurs à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gendarmes qui rançonnaient le paysan. Il en coûta la vie à cinq gendarmes, et les campagnes furent tranquilles. S'il ne fut ni un héros ni un grand politique, il eut donc la gloire plus précieuse d'être un bon roi ; et sa mémoire sera toujours en bénédiction à la postérité.

CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc.

Le pape *Jules II* au milieu de toutes les dissentions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme et Plaisance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome du consentement de l'empereur même. *Jules* avait consommé son pontificat et sa vie † par cette action qui honore sa mémoire. Les papes n'ont point conservé cet Etat. Le S[t] Siége était alors en Italie une puissance temporelle prépondérante.

Venise, quoiqu'en guerre avec *Ferdinand le catholique* roi de Naples, demeurait encore très-puissante. Elle résistait à la fois aux mahométans, et aux chrétiens. L'Allemagne était paisible; l'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, et où elle parvint.

L'aliénation d'esprit de *Charles VI* avait perdu la France; la faiblesse d'esprit de *Henri VI* désola l'Angleterre.

†† D'abord ses parens se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parens de

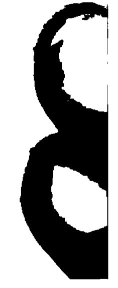
† 1513. †† 1442.

Charles VI avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de *Bourgógne* fit assassiner un duc d'*Orléans*, on vit à Londres la duchesse de *Glocester*, tante du roi, accusée d'avoir attenté à la vie de *Henri VI* par des sortiléges. Une malheureuse devineresse et un prêtre imbécille ou scélérat, qui se disaient sorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemise, et à une prison perpétuelle. L'esprit de philosophie était alors bien éloigné de cette île : elle était le centre de la superstition et de la cruauté.

† La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. *Charles VII* donna pour femme à *Henri VI Marguerite d'Anjou*, fille de ce *René d'Anjou* roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui avec tous ces titres était sans Etats, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père et en époux. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable ; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières, mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés et aux attentats que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse et la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques.

†† Elle voulut gouverner ; et il fallut se défaire

† 1444. †† 1447.



CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc.

Le pape *Jules II* au milieu de toutes les dissentions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme et Plaisance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome du consentement de l'empereur même. *Jules* avait consommé son pontificat et sa vie † par cette action qui honore sa mémoire. Les papes n'ont point conservé cet Etat. Le St Siége était alors en Italie une puissance temporelle prépondérante.

Venise, quoiqu'en guerre avec *Ferdinand le catholique* roi de Naples, demeurait encore très-puissante. Elle résistait à la fois aux mahométans, et aux chrétiens. L'Allemagne était paisible; l'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, et où elle parvint.

L'aliénation d'esprit de *Charles VI* avait perdu la France; la faiblesse d'esprit de *Henri VI* désola l'Angleterre.

†† D'abord ses parens se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parens de

† 1513. †† 1442.

Charles VI avaient tout bouleverſé pour commander en ſon nom. Si dans Paris un duc de *Bourgogne* fit aſſaſſiner un duc d'*Orléans*, on vit à Londres la ducheſſe de *Glocefter*, tante du roi, accuſée d'avoir attenté à la vie de *Henri VI* par des ſortiléges. Une malheureuſe devinereſſe et un prêtre imbécille ou ſcélérat, qui ſe diſaient ſorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conſpiration. La ducheſſe fut heureuſe de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemiſe, et à une priſon perpétuelle. L'eſprit de philoſophie était alors bien éloigné de cette île : elle était le centre de la ſuperſtition et de la cruauté.

† La plupart des querelles des ſouverains ont fini par des mariages. *Charles VII* donna pour femme à *Henri VI Marguerite d'Anjou*, fille de ce *René d'Anjou* roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui avec tous ces titres était ſans Etats, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à ſa fille. Peu de princeſſes ont été plus malheureuſes en père et en époux. C'était une femme entreprenante, courageuſe, inébranlable ; héroïne, ſi elle n'avait d'abord ſouillé ſes vertus par un crime. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières, mais auſſi elle ſe livra quelquefois aux cruautés et aux attentats que l'ambition, la guerre et les factions inſpirent. Sa hardieſſe et la puſillanimité de ſon mari furent les premières ſources des calamités publiques.

†† Elle voulut gouverner ; et il fallut ſe défaire

† 1444. †† 1447.



CHAPITRE CXV.

De l'Angleterre et de ses malheurs après l'invasion de la France. De Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, etc.

Le pape *Jules II* au milieu de toutes les dissentions qui agitèrent toujours l'Italie, ferme dans le dessein d'en chasser tous les étrangers, avait donné au pontificat une force temporelle qu'il n'avait point eue jusqu'alors. Parme et Plaisance détachés du Milanais étaient joints au domaine de Rome du consentement de l'empereur même. *Jules* avait consommé son pontificat et sa vie † par cette action qui honore sa mémoire. Les papes n'ont point conservé cet Etat. Le St Siége était alors en Italie une puissance temporelle prépondérante.

Venise, quoiqu'en guerre avec *Ferdinand le catholique* roi de Naples, demeurait encore très-puissante. Elle résistait à la fois aux mahométans, et aux chrétiens. L'Allemagne était paisible; l'Angleterre recommençait à être redoutable. Il faut voir d'où elle sortait, et où elle parvint.

L'aliénation d'esprit de *Charles VI* avait perdu la France; la faiblesse d'esprit de *Henri VI* désola l'Angleterre.

†† D'abord ses parens se disputèrent le gouvernement dans sa jeunesse, ainsi que les parens de

† 1513. †† 1442.

Charles VI avaient tout bouleversé pour commander en son nom. Si dans Paris un duc de *Bourgógne* fit assassiner un duc d'*Orléans*, on vit à Londres la duchesse de *Glocester*, tante du roi, accusée d'avoir attenté à la vie de *Henri VI* par des sortiléges. Une malheureuse devineresse et un prêtre imbécille ou scélérat, qui se disaient sorciers, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire *une amende honorable* en chemise, et à une prison perpétuelle. L'esprit de philosophie était alors bien éloigné de cette île : elle était le centre de la superstition et de la cruauté.

† La plupart des querelles des souverains ont fini par des mariages. *Charles VII* donna pour femme à *Henri VI Marguerite d'Anjou*, fille de ce *René d'Anjou* roi de Naples, duc de Lorraine, comte du Maine, qui avec tous ces titres était sans Etats, et qui n'eut pas de quoi donner la plus légère dot à sa fille. Peu de princesses ont été plus malheureuses en père et en époux. C'était une femme entreprenante, courageuse, inébranlable; héroïne, si elle n'avait d'abord souillé ses vertus par un crime. Elle eut tous les talens du gouvernement et toutes les vertus guerrières, mais aussi elle se livra quelquefois aux cruautés et aux attentats que l'ambition, la guerre et les factions inspirent. Sa hardiesse et la pusillanimité de son mari furent les premières sources des calamités publiques.

†† Elle voulut gouverner; et il fallut se défaire

† 1444. †† 1447.

du duc de *Glocester*, oncle du roi et mari de cette ducheſſe déjà ſacrifiée à ſes ennemis, et confinée en priſon. On fait arrêter ce duc ſous prétexte d'une conſpiration nouvelle, et le lendemain il eſt trouvé mort dans ſon lit. Cette violence rendit le gouvernement de la reine, et le nom du roi odieux. Rarement les Anglais haïſſent ſans conſpirer. Il ſe trouvait alors en Angleterre un deſcendant d'*Edouard III*, de qui même la branche était plus près d'un degré de la ſouche commune que la branche alors régnante. Ce prince était un duc d'*Yorck*: il portait ſur ſon écu une *roſe blanche*, et le roi *Henri VI* de la branche de *Lancaſtre* portait une *roſe rouge*. C'eſt de là que vinrent ces noms fameux conſacrés à la guerre civile.

Dans les commencemens des factions, il faut être protégé par un parlement, en attendant que ce parlement devienne l'eſclave du vainqueur. Le duc d'*Yorck* accuſe devant le parlement le duc de *Suffolk* †, premier miniſtre et favori de la reine, à qui ces deux titres avaient valu la haine de la nation. Voici un étrange exemple de ce que peut cette haine. La cour, pour contenter le peuple, bannit d'Angleterre le premier miniſtre. Il s'embarque pour paſſer en France. Le capitaine d'un vaiſſeau de guerre, garde-côte, rencontre le vaiſſeau qui porte ce miniſtre: il demande qui eſt à bord: le patron dit qu'il mène en France le duc de *Suffolk*. Vous ne conduirez pas ailleurs celui qui eſt accuſé par mon pays, dit le capitaine; et ſur le champ il

† 1450.

lui

celui qui prétendait l'être fut solennellement débattue dans la chambre des pairs. Chaque parti fournit ses raisons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d'*Yorck*, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que *Henri VI* garderait le trône pendant sa vie, et que le duc d'*Yorck*, à l'exclusion du prince de *Galles*, serait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause qui était une nouvelle déclaration de trouble et de guerre; c'est que si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévolue au duc d'*Yorck*.

Marguerite d'Anjou vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contr'elle le duc d'*Yorck* victorieux, Londres et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles, et dans les provinces voisines, animant ses amis, s'en fesant de nouveaux, et formant une armée. On sait assez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières, tenues long-temps sous le drapeau, et soudoyées par un seul chef. Chaque seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de provisions et de solde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou se retirer. La reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi le duc d'*Yorck*, dans la province de ce nom, près du château de Sandal. Elle était à la tête de dix-huit mille hommes †. La fortune dans cette journée seconda son courage. Le duc d'*Yorck* vaincu mourut percé de coups. Son second fils *Rutland* fut tué en

† 1461.

temps virent ainsi quatre françaises conduire de soldats, la femme du comte de *Montfort* en Bretagne, la femme du roi *Edouard II* en Angleterre, la *Pucelle d'Orléans* en France, et *Marguerite d'Anjou.*

† Cette reine rangea elle-même son armée en bataille, à la sanglante journée de Northampton, et combattit à côté de son mari. Le duc d'*Yorck* son grand ennemi n'était pas dans l'armée opposée. Son fils aîné, le comte de *la Marche*, y fesait son apprentissage de la guerre civile sous le comte de *Warwick*, l'homme de ce temps-là qui avait le plus de réputation, esprit né pour ce temps de trouble; pétri d'artifice, et plus encore de courage et de fierté; propre pour une campagne et pour un jour de bataille; fécond en ressources, capable de tout, fait pour donner et pour ôter le trône selon sa volonté. Le génie du comte de *Warwick* l'emporta sur celui de *Marguerite d'Anjou.* Elle fut vaincue; elle eut la douleur de voir prendre prisonnier le roi son mari dans sa tente; et tandis que ce malheureux prince lui tendait les bras, il fallut qu'elle s'enfuît à toute bride avec son fils le prince de *Galles.* Le roi est reconduit pour la seconde fois par ses vainqueurs dans sa capitale, toujours roi et toujours prisonnier.

On convoqua un parlement et le duc d'*Yorck*, auparavant protecteur, demanda cette fois un autre titre. Il réclamait la couronne comme représentant *Edouard III*, à l'exclusion de *Henri VI* né d'une branche cadette. La cause du roi et du

† 1460.

celui qui prétendait l'être fut solennellement débattue dans la chambre des pairs. Chaque parti fournit ses raisons par écrit, comme dans un procès ordinaire. Le duc d'*Yorck*, tout vainqueur qu'il était, ne put gagner sa cause entièrement. Le parlement décida que *Henri VI* garderait le trône pendant sa vie, et que le duc d'*Yorck*, à l'exclusion du prince de *Galles*, serait son successeur. Mais à cet arrêt on ajouta une clause qui était une nouvelle déclaration de trouble et de guerre; c'est que si le roi violait cette loi, la couronne dès ce moment serait dévolue au duc d'*Yorck*.

Marguerite d'Anjou vaincue, fugitive, éloignée de son mari, ayant contr'elle le duc d'*Yorck* victorieux, Londres et le parlement, ne perdit point courage. Elle courait dans la principauté de Galles, et dans les provinces voisines, animant ses amis, s'en fesant de nouveaux, et formant une armée. On sait assez que ces armées n'étaient pas des troupes régulières, tenues long-temps sous le drapeau, et soudoyées par un seul chef. Chaque seigneur amenait ce qu'il pouvait d'hommes rassemblés à la hâte. Le pillage tenait lieu de provisions et de solde. Il fallait en venir bientôt à une bataille, ou se retirer. La reine se trouva enfin en présence de son grand ennemi le duc d'*Yorck*, dans la province de ce nom, près du château de Sandal. Elle était à la tête de dix-huit mille hommes †. La fortune dans cette journée seconda son courage. Le duc d'*Yorck* vaincu mourut percé de coups. Son second fils *Rutland* fut tué en

† 1461.

fuyant. La tête du père, plantée fur la muraille avec celles de quelques généraux, y resta longtemps comme un monument de sa défaite.

Marguerite victorieuse marche vers Londres pour délivrer le roi son époux. Le comte de *Warwick*, l'ame du parti d'*Yorck*, avait encore une armée dans laquelle il traînait *Henri* son roi et son captif à sa suite. La reine et *Warwick* se rencontrèrent près de St Alban, lieu fameux par plus d'un combat. La reine eut encore le bonheur de vaincre †: elle goûta le plaisir de voir fuir devant elle ce *Warwick* si redoutable, et de rendre à son mari sur le champ de bataille sa liberté et son autorité. Jamais femme n'avait eu plus de succès et plus de gloire; mais le triomphe fut court. Il fallait avoir pour soi la ville de Londres: *Warwick* avait su la mettre dans son parti. La reine ne put y être reçue, ni la forcer avec une faible armée. Le comte de *la Marche*, fils aîné du duc d'*Yorck*, était dans la ville et respirait la vengeance. Le seul fruit des victoires de la reine fut de pouvoir se retirer en sureté. Elle alla dans le nord d'Angleterre fortifier son parti, que le nom et la présence du roi rendaient encore plus considérable.

†† Cependant *Warwick*, maître dans Londres, assemble le peuple dans une campagne aux portes de la ville, et lui montrant le fils du duc d'*Yorck*: *Lequel voulez-vous pour votre roi*, dit-il, *ou ce jeune prince ou Henri de Lancastre?* Le peuple répondit *Yorck*. Les cris de la multitude tinrent lieu d'une délibération du parlement.

† 1461. †† 1461.

rembarque ; elle essuie une tempête qui sépare son vaisseau de sa petite flotte : enfin elle regagne le rivage de l'Angleterre ; elle y assemble des forces ; elle affronte encore le sort des batailles ; elle ne craint plus alors d'exposer sa personne, son mari et son fils. Elle donne une nouvelle bataille vers Exham †; mais elle la perd encore. Toutes les ressources lui manquent après cette défaite. Le mari fuit d'un côté, la femme et le fils de l'autre, sans domestiques, sans secours, exposés à tous les accidens et à tous les affronts. *Henri* dans sa fuite tomba entre les mains de ses ennemis. On le conduisit à Londres avec ignominie, et on le renferma dans la tour. *Marguerite* moins malheureuse se sauva avec son fils en France chez *René d'Anjou* son père, qui ne pouvait que la plaindre.

Le jeune *Edouard VI*, mis sur le trône par les mains de *Warwick*, délivré par lui de tous ses ennemis, maître de la personne de *Henri*, régnait paisiblement. Mais dès qu'il fut tranquille, il fut ingrat. *Warwick*, qui lui servait de père, négociait en France le mariage de ce prince avec *Bonne de Savoie*, sœur de la femme de *Louis XI*. *Edouard*, pendant qu'on était prêt à conclure, voit *Elisabeth Voodville*, veuve du chevalier *Gray*, en devient amoureux, l'épouse en secret ††. et enfin la déclare reine sans en faire part à *Warwick*. L'ayant ainsi offensé, il le néglige ; il l'écarte des conseils ; il s'en fait un ennemi irréconciliable. *Warwick*, dont l'artifice égalait l'audace, employa bientôt l'un et l'autre à se venger. Il séduisit le duc de *Clarence*

† 1462. †† 1465.

frère du roi ; il arma l'Angleterre ; et ce n'était point alors le parti de la *Rose rouge* contre la *Rose blanche* : la guerre civile était entre le roi et son sujet irrité. Les combats, les trèves, les négociations, les trahisons, se succédèrent rapidement. *Warwick* chassa enfin d'Angleterre le roi † qu'il avait fait, et alla à la tour de Londres tirer de prison ce même *Henri VI* qu'il avait détrôné, et le replaça sur le trône. On le nommait *le faiseur de rois*. Les parlemens n'étaient que les organes de la volonté du plus fort. *Warwick* en fit convoquer un qui rétablit bientôt *Henri VI* dans tous ses droits, et qui déclara usurpateur et traître ce même *Edouard IV*, auquel il avait peu d'années auparavant décerné la couronne. Cette longue et sanglante tragédie n'était pas à son dénouement. *Edouard IV*, réfugié en Hollande, avait des partisans en Angleterre. Il y rentra après sept mois d'exil. Sa faction lui ouvrit les portes de Londres. *Henri*, le jouet de la fortune, rétabli à peine, fut encore remis dans la tour. Sa femme *Marguerite d'Anjou*, toujours prête à le venger, et toujours féconde en ressources, repassait dans ce temps-là même en Angleterre avec son fils le prince de *Galles*. Elle apprit, en abordant, son nouveau malheur. *Warwick*, qui l'avait tant persécutée, était son défenseur ; il marchait contre *Edouard* : c'était un reste d'espérance pour cette malheureuse reine. Mais à peine avait-elle appris la nouvelle prison de son mari, qu'un second courier lui apprend sur le

† 1470.

rivage

rivage que *Warwick* vient d'être tué dans un combat †, et qu'*Edouard IV* eſt vainqueur.

On eſt étonné qu'une femme, après cette foule de diſgraces, ait encore oſé tenter la fortune. L'excès de ſon courage lui fit trouver des reſſources et des amis. Quiconque avait un parti en Angleterre était ſûr au bout de quelque temps de trouver ſa faction fortifiée par la haine contre la cour et contre le miniſtre. C'eſt en partie ce qui valut encore une armée à *Marguerite d'Anjou*, après tant de revers et de défaites. Il n'y avait guère de province en Angleterre, dans laquelle elle n'eût combattu. Les bords de la Saverne, et le parc de Teuksbury, furent le champ de ſa dernière bataille. Elle commandait ſes troupes, menant de rang en rang le prince de *Galles*. Le combat fut opiniâtre ††; mais enfin *Edouard IV* demeura victorieux.

La reine dans le déſordre de ſa défaite, ne voyant point ſon fils, et demandant en vain de ſes nouvelles, perdit tout ſentiment et toute connaiſſance. Elle ne reſta long-temps évanouie ſur un chariot, et ne reprit ſes ſens que pour voir ſon fils priſonnier, et ſon vainqueur *Edouard IV* devant elle. On ſépara la mère et le fils. Elle fut conduite à Londres dans la tour où était le roi ſon mari.

Tandis qu'on enlevait ainſi la mère, *Edouard* ſe tournant vers le prince de *Galles*: *Qui vous a rendu aſſez hardi*, lui dit-il, *pour entrer dans mes Etats? Je ſuis venu dans les Etats de mon père*, répondit le prince, *pour le venger et pour*

† 1471. †† 1471.

sauver de vos mains mon héritage. Edouard irrité le frappa de son gantelet au visage ; et les historiens disent que les propres frères d'*Edouard*, le duc de *Clarence* rentré pour lors en grâce, et le duc de *Glocester*, accompagnés de quelques seigneurs, se jetèrent alors comme des bêtes féroces sur le prince de *Galles*, et le percèrent de coups. Quand les premiers d'une nation ont de telles mœurs, quelles doivent être celles du peuple ? On ne donna la vie à aucun prisonnier ; et enfin on résolut la mort de *Henri VI*.

Le respect que dans ces temps féroces on avait eu pendant plus de quarante années pour la vertu de ce monarque, avait toujours arrêté jusque-là les mains des assassins. Mais après avoir ainsi massacré le prince de *Galles*, on respecta moins le roi. On prétend que ce même duc de *Glocester*, depuis *Richard III*, qui avait trempé ses mains dans le sang du fils, alla lui-même dans la tour de Londres assassiner le père. Cette horreur peut être vraie, et n'est point du tout vraisemblable ; à moins, comme le dit l'ingénieux M. *Walpole*, que ce duc de *Glocester* n'eût reçu d'*Edouard IV* son frère des patentes de bourreau † en titre d'office. On laissa vivre *Marguerite d'Anjou*, parce qu'on espérait que les Français payeraient sa rançon. En effet, lorsque quatre ans après *Edouard* paisible chez lui vint à Calais pour faire la guerre à la France, et que *Louis XI* le renvoya en Angleterre à force d'argent par un traité honteux, *Louis* dans cet accord racheta cette héroïne pour cinquante mille écus. C'était beaucoup pour des Anglais appau-

† 1471.

vris par les guerres de France et par leurs troubles domeſtiques. *Marguerite d'Anjou*, après avoir ſoutenu dans douze batailles des droits de ſon mari et de ſon fils, mourut ; la reine, l'épouſe et la mère la plus malheureuſe de l'Europe †; et ſans le meurtre de l'oncle de ſon mari, la plus vénérable.

CHAPITRE CXVII.

Suite des troubles d'Angleterre ſous Edouard IV, ſous le tyran Richard III, et juſqu'à la fin du règne de Henri VII.

EDOUARD IV régna tranquille. Le triomphe de la *Roſe blanche* était complet, et ſa domination était cimentée du ſang de preſque tous les princes de la *Roſe rouge*. Il n'y a perſonne qui, en conſidérant la conduite d'*Edouard IV*, ne ſe figure un barbare uniquement occupé de ſes vengeances. C'était cependant un homme livré au plaiſir, plongé dans les intrigues des femmes autant que dans celles de l'Etat. Il n'avait pas beſoin d'être roi pour plaire. La nature l'avait fait le plus bel homme de ſon temps, et le plus amoureux ; et par un contraſte étonnant, elle mit dans un cœur ſi ſenſible une barbarie qui fait horreur. Il fit condamner ſon frère *Clarence* †† ſur les ſujets les plus légers, et ne lui fit d'autre grâce que de lui laiſſer le choix de ſa mort. *Clarence* demanda qu'on l'étouffât dans un tonneau de vin ; choix bizarre

† 1482. †† 1477.



dont on ne voit pas la raison. Mais qu'il ait été noyé dans du vin, ou qu'il ait péri d'un genre de mort plus vraisemblable, il en résulte qu'*Edouard* était un monstre, et que les peuples n'avaient que ce qu'ils méritaient, en se laissant gouverner par de tels scélérats.

Le secret de plaire à sa nation était de faire la guerre à la France. On a déjà vu dans l'article de *Louis XI* comment cet *Edouard* passa la mer †, et par quelle politique mêlée de honte *Louis XI* acheta la retraite de ce roi, moins puissant que lui et mal affermi. Acheter la paix d'un ennemi, c'est lui donner de quoi faire la guerre. *Edouard* proposa donc à son parlement une nouvelle invasion en France ††. Jamais offre ne fut acceptée avec une joie plus universelle. Mais lorsqu'il se préparait à cette grande entreprise, il mourut à l'âge de quarante-deux ans †††.

Comme il était d'une constitution très-robuste, on soupçonna son frère *Richard*, duc de *Glocester*, d'avoir avancé ses jours par le poison. Ce n'était pas juger témérairement du duc de *Glocester*; ce prince était un autre monstre né pour commettre de sang froid tous les crimes.

Edouard IV laissa deux enfans mâles, dont l'aîné âgé de treize ans porta le nom d'*Edouard V*. *Glocester* forma le dessein d'arracher les deux enfans à la reine leur mère, et de les faire mourir pour régner. Il s'était déjà rendu maître de la personne du roi qui était alors vers la province de Galles. Il fallait avoir en sa puissance le duc d'*Yorck*

† 1475. †† 1483. ††† 1483.

fon frère. Il prodigua les fermens et les artifices. La faible mère mit fon fecond fils dans les mains du traître, croyant que deux parricides feraient plus difficiles à commettre qu'un feul. Il les fit garder dans la tour. C'était, difait-il, pour leur fureté. Mais quand il fallut en venir à ce double affaffinat, il trouva un obftacle. Le lord *Haftings*, homme d'un caractère farouche, mais attaché au jeune roi, fut fondé par les émiffaires de *Glocefter*, et laiffa entrevoir qu'il ne prêterait jamais fon miniftère à ce crime. *Glocefter*, voyant un tel fecret en des mains fi dangereufes, n'héfita pas un moment fur ce qu'il devait faire. Le confeil d'Etat était affemblé dans la tour: *Haftings* y affiftait: *Glocefter* entre avec des fatellites: *Je t'arrête pour tes crimes*, dit-il au lord *Haftings*. *Qui? moi, milord?* répondit l'accufé. *Oui, toi, traître*, dit le duc de *Glocefter*; et dans l'inftant il lui fit trancher la tête en préfence du confeil.

Délivré ainfi de celui qui favait fon fecret, et méprifant les formes des lois avec lefquelles on colorait en Angleterre tous les attentats, il raffemble des malheureux de la lie du peuple, qui crient dans l'hôtel-de-ville qu'ils veulent avoir *Richard de Glocefter* pour monarque. Un maire de Londres va le lendemain fuivi de cette populace lui offrir la couronne. Il l'accepte; il fe fait couronner fans affembler de parlement, fans prétexter la moindre raifon. Il fe contente de femer le bruit que le roi *Edouard IV* fon frère était né d'adultère, et ne fit point de fcrupule de déshonorer fa mère qui était

vivante. De telles raisons n'étaient inventées que pour la vile populace. Les intrigues, la séduction et la crainte contenaient les seigneurs du royaume, non moins méprisables que le peuple.

† A peine fut-il couronné qu'un nommé *Tirrel* étrangla, dit-on, dans la tour le jeune roi et son frère. La nation le sut, et ne fit que murmurer en secret; tant les hommes changent avec les temps. *Glocester* sous le nom de *Richard III* jouit deux ans et demi du fruit du plus grand des crimes que l'Angleterre eût encore vus, toute accoutumée qu'elle était à ces horreurs. M. *Walpole* révoque en doute ce double crime. Mais sous le règne de *Charles II* on retrouva les ossemens de ces deux enfans précisément au même endroit où l'on disait qu'ils avaient été enterrés. Peut-être dans la foule des forfaits qu'on impute à ce tyran, il en est qu'il n'a pas commis; mais si l'on a fait de lui des jugemens téméraires, c'est lui qui en est coupable. Il est certain qu'il enferma ses neveux dans la tour; ils ne parurent plus, c'est à lui d'en répondre.

Dans cette courte jouissance du trône, il assembla un parlement, dans lequel il osa faire examiner son droit. Il y a des temps où les hommes sont lâches à proportion que leurs maîtres sont cruels. Ce parlement déclara que la mère de *Richard III* avait été adultère; que ni le feu roi *Edouard IV*, ni ses autres frères n'étaient légitimes; que le seul qui le fût était *Richard*;

† 1483.

qu'ainſi la couronne lui appartenait à l'excluſion des deux jeunes princes étranglés dans la tour, mais ſur la mort deſquels on ne s'expliquait pas. Les parlemens ont fait quelquefois des actions plus cruelles, mais jamais de ſi infames. Il faut des ſiècles entiers de vertu, pour réparer une telle lâcheté.

Enfin au bout de deux ans et demi, il parut un vengeur. Il reſtait après tous les princes maſſacrés un ſeul rejeton de la *roſe rouge*, caché dans la Bretagne. On l'appelait *Henri* comte de *Richemont*. Il ne deſcendait point de *Henri VI*; il rapportait comme lui ſon origine à *Jean de Gand* duc de *Lancaſtre*, fils du grand *Edouard III*, mais par les femmes, et même par un mariage très-équivoque de ce *Jean de Gand*. Son droit au trône était plus que douteux; mais l'horreur des crimes de *Richard III* le fortifiait. Il était encore fort jeune quand il conçut le deſſein de venger le ſang de tant de princes de la maiſon de *Lancaſtre*, de punir *Richard III* et de conquérir l'Angleterre. Sa première tentative fut malheureuſe; et après avoir vu ſon parti défait, il fut obligé de retourner en Bretagne mendier un aſile. *Richard* négocia ſecrètement pour l'avoir en ſa puiſſance avec le miniſtre de *François II* duc de Bretagne, père d'*Anne de Bretagne* qui épouſa *Charles VIII* et *Louis XII*. Ce duc n'était pas capable d'une action lâche, mais ſon miniſtre *Landais* l'était. Il promit de livrer le comte de *Richemont* au tyran. Le jeune prince s'enfuit déguiſé ſur les terres d'Anjou, et n'y arriva qu'une heure avant les ſatellites qui le cherchaient.



vèrent remplis à ſa mort de deux millions d
livres ſterling, ſomme immenſe, qui eût été plu
utile en circulant dans le public qu'en reſtant en
ſevelie dans le tréſor du prince. Mais dans u
pays où les peuples étaient plus enclins à fair
des révolutions qu'à donner de l'argent à leur
rois, il était néceſſaire que le roi eût un tréfor.

Son règne fut plutôt inquiété que troublé pa
deux aventures étonnantes. Un garçon boulanger
lui diſputa la couronne : il ſe dit neveu d'*E-
douard IV*. Inſtruit à jouer ce rôle par un prê-
tre, il fut couronné roi à Dublin en Irlande †, et
oſa donner bataille au roi près de Nottingham
Henri, qui le prit priſonnier, crut humilier aſſez
les factieux en mettant ce roi dans ſa cuiſine, où
il ſervit long-temps.

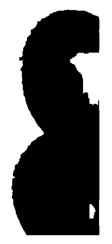
Les entrepriſes hardies, quoique malheureuſes
font ſouvent des imitateurs. On eſt excité par un
exemple brillant, et on eſpère de meilleurs ſuc-
cès. Témoins ſix faux *Démétrius* qu'on a vus de
ſuite en Moſcovie, et témoins tant d'autres impoſ-
teurs. Le garçon boulanger fut ſuivi par le fils
d'un juif courtier d'Anvers, qui joua un plus
grand perſonnage.

Ce jeune juif, qu'on appelait *Perkins*, ſe di-
fils du roi *Edouard IV*. Le roi de France, atten-
à nourrir toutes les ſemences de diviſion en An-
gleterre, le reçut à ſa cour, le reconnut, l'en-
couragea ; mais bientôt ménageant *Henri VII*
il abandonna cet impoſteur à ſa deſtinée.

† 1487.

La vieille douairière de Bourgogne, ſœur d'*Edouard IV* et veuve de *Charles le téméraire*, laquelle feſait jouer ce reſſort, reconnut le jeune juif pour ſon neveu †. Il jouit plus long-temps de ſa fourberie que le jeune garçon boulanger. Sa taille majeſtueuſe, ſa politeſſe, ſa valeur, ſemblaient le rendre digne du rang qu'il uſurpait. Il épouſa une princeſſe de la maiſon d'*Yorck*, dont il fut encore aimé, même quand ſon impoſture fut découverte. Il eut les armes à la main pendant cinq ans entiers: il arma même l'Ecoſſe, et eut des reſſources dans ſes défaites. Mais enfin abandonné et livré au roi, condamné ſeulement à la priſon, et ayant voulu s'évader, il paya ſa hardieſſe de ſa tête ††. Ce fut alors que l'eſprit de faction fut anéanti, et que les Anglais, n'étant plus redoutables à leur monarque, commencèrent à le devenir à leurs voiſins, ſur-tout lorſque *Henri VIII*, en montant au trône, fut, par l'économie extrême et par la ſageſſe du gouvernement de ſon père, poſſeſſeur d'un ample tréſor et maître d'un peuple belliqueux, et pourtant ſoumis autant que les Anglais peuvent l'être.

† 1493. †† 1498.



vèrent remplis à sa mort de deux millions de livres sterling, somme immense, qui eût été plus utile en circulant dans le public qu'en restant ensevelie dans le trésor du prince. Mais dans un pays où les peuples étaient plus enclins à faire des révolutions qu'à donner de l'argent à leurs rois, il était nécessaire que le roi eût un trésor.

Son règne fut plutôt inquiété que troublé par deux aventures étonnantes. Un garçon boulanger lui disputa la couronne : il se dit neveu d'*Edouard IV*. Instruit à jouer ce rôle par un prêtre, il fut couronné roi à Dublin en Irlande †, et osa donner bataille au roi près de Nottingham. *Henri*, qui le prit prisonnier, crut humilier assez les factieux en mettant ce roi dans sa cuisine, où il servit long-temps.

Les entreprises hardies, quoique malheureuses, font souvent des imitateurs. On est excité par un exemple brillant, et on espère de meilleurs succès. Témoins six faux *Démétrius* qu'on a vus de suite en Moscovie, et témoins tant d'autres imposteurs. Le garçon boulanger fut suivi par le fils d'un juif courtier d'Anvers, qui joua un plus grand personnage.

Ce jeune juif, qu'on appelait *Perkins*, se dit fils du roi *Edouard IV*. Le roi de France, attentif à nourrir toutes les semences de division en Angleterre, le reçut à sa cour, le reconnut, l'encouragea ; mais bientôt ménageant *Henri VII*, il abandonna cet imposteur à sa destinée.

† 1487.

La vieille douairière de Bourgogne, sœur d'*Edouard IV* et veuve de *Charles le téméraire*, laquelle fesait jouer ce ressort, reconnut le jeune juif pour son neveu †. Il jouit plus long-temps de sa fourberie que le jeune garçon boulanger. Sa taille majestueuse, sa politesse, sa valeur, semblaient le rendre digne du rang qu'il usurpait. Il épousa une princesse de la maison d'*Yorck*, dont il fut encore aimé, même quand son imposture fut découverte. Il eut les armes à la main pendant cinq ans entiers : il arma même l'Ecosse, et eut des ressources dans ses défaites. Mais enfin abandonné et livré au roi, condamné seulement à la prison, et ayant voulu s'évader, il paya sa hardiesse de sa tête ††. Ce fut alors que l'esprit de faction fut anéanti, et que les Anglais, n'étant plus redoutables à leur monarque, commencèrent à le devenir à leurs voisins, sur-tout lorsque *Henri VIII*, en montant au trône, fut, par l'économie extrême et par la sagesse du gouvernement de son père, possesseur d'un ample trésor et maître d'un peuple belliqueux, et pourtant soumis autant que les Anglais peuvent l'être.

† 1493. †† 1498.

CHAPITRE CXVIII.

Idée générale du seizième siècle.

LE commencement du seizième siècle, que n[...] avons déjà entamé, nous présente à la fois les p[...] grands spectacles que le monde ait jamais fo[...] nis. Si on jette la vue sur ceux qui régnaient p[...] lors en Europe, leur gloire, ou leur conduite, [...] les grands changemens dont ils ont été cau[...] rendent leurs noms immortels. C'est à Consta[...] nople un *Sélim* qui met sous la domination o[...] mane la Syrie et l'Egypte, dont les mahomét[...] mamelucs avaient été en possession depuis le [...] zième siècle. C'est après lui son fils, le grand *S*[...] *man*, qui le premier des empereurs turcs mar[...] jusqu'à Vienne, et se fait couronner roi de P[...] dans Bagdat prise par ses armes, fesant tremb[...] à la fois l'Europe et l'Asie.

On voit en même temps vers le Nord *Gust*[...] *Vasa*, brisant dans la Suède le joug étranger, [...] roi du pays dont il est le libérateur.

En Moscovie les deux *Jean Basilowitz ou Ba*[...] *lides* délivrent leur patrie du joug des Tartares dont elle était tributaire; princes à la vérité barbares, et chefs d'une nation plus barbare encore mais les vengeurs de leurs pays méritent d'ê[...] comptés parmi les grands princes.

En Espagne, en Allemagne, en Italie, on vo[...] *Charles-Quint* maître de tous ces Etats sous d[...] titres différens, soutenant le fardeau de l'Euro[...]

toujours en action et en négociation, heureux long-temps en politique et en guerre, le seul empereur puissant depuis *Charlemagne*, et le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures; opposant des barrières à l'empire ottoman, fesant des rois et une multitude de princes, et se dépouillant enfin de toutes les couronnes dont il est chargé, pour aller mourir en solitaire après avoir troublé l'Europe.

Son rival de gloire et de politique *François I*, roi de France, moins heureux mais plus brave et plus aimable, partage entre *Charles-Quint* et lui les vœux et l'estime des nations. Vaincu et plein de gloire, il rend son royaume florissant malgré ses malheurs, il transplante en France les beaux arts, qui étaient en Italie au plus haut point de perfection.

Le roi d'Angleterre *Henri VIII*, trop cruel, trop capricieux pour être mis au rang des héros, a pourtant sa place entre ces rois; et par la révolution qu'il fit dans les esprits de ses peuples, et par la balance que l'Angleterre apprit sous lui à tenir entre les souverains. Il prit pour devise un guerrier tendant son arc, avec ces mots, *Qui je défends est maître*; devise que sa nation a rendue quelquefois véritable.

Le nom du pape *Léon X* est célèbre par son esprit, par ses mœurs aimables, par les grands hommes dans les arts qui éternisent son siècle, et par le grand changement qui sous lui divisa l'Eglise.

Au commencement du même siècle, la religion et le prétexte d'épurer la loi reçue, ces deux

grands inftrumens de l'ambition, font le même effet fur les bords de l'Afrique qu'en Allemagne, et chez les mahométans que chez les chrétiens. Un nouveau gouvernement, une race nouvelle des rois s'établiffent dans le vafte empire de Maroc et de Fez, qui s'étend jufqu'aux déferts de la Nigritie. Ainfi l'Afie, l'Afrique et l'Europe éprouvent à la fois une révolution dans les religions: car les Perfans fe féparent pour jamais des Turcs; et reconnaiffant le même dieu et le même prophète, ils confomment le fchifme d'*Omar* et d'*Aly*. Immédiatement après, les chrétiens fe divifent auffi entr'eux, et arrachent au pontife de Rome la moitié de l'Europe.

L'ancien monde eft ébranlé, le nouveau monde eft découvert et conquis par *Charles-Quint*; le commerce s'établit entre les Indes orientales et l'Europe par les vaiffeaux et les armes du Portugal.

D'un côté *Cortez* foumet le puiffant empire du Mexique, et les *Pizarro* font la conquête du Pérou avec moins de foldats qu'il n'en faut en Europe pour affiéger une petite ville. De l'autre, *Albuquerque* dans les Indes établit la domination et le commerce du Portugal avec prefque auffi peu de forces, malgré les rois des Indes, et malgré les efforts des mufulmans en poffeffion de ce commerce.

La nature produit alors des hommes extraordinaires prefqu'en tous les genres, fur-tout en Italie.

Ce qui frappe encore dans ce fiècle illuftre, c'eft que malgré les guerres que l'ambition excita, et malgré les querelles de religion qui commençaient à troubler les Etats, ce même génie qui fefait

fleurir les beaux arts à Rome, à Naples, à Florence, à Venise, à Ferrare, et qui de là portait sa lumière dans l'Europe, adoucit d'abord les mœurs des hommes dans presque toutes les provinces de l'Europe chrétienne. La galanterie de la cour de *François I* opéra en partie ce grand changement. Il y eut entre *Charles-Quint* et lui une émulation de gloire, d'esprit de chevalerie, de courtoisie, au milieu même de leurs plus furieuses dissentions; et cette émulation, qui se communiqua à tous les courtisans, donna à ce siècle un air de grandeur et de politesse inconnu jusqu'alors. Cette politesse brillait même au milieu des crimes : c'était une robe d'or et de soie ensanglantée.

L'opulence y contribua; et cette opulence devenue plus générale était en partie (par une étrange révolution) la suite de la perte funeste de Constantinople : car bientôt après, tout le commerce des Ottomans fut fait par les chrétiens qui leur vendaient jusqu'aux épiceries des Indes, en les allant charger sur leurs vaisseaux dans Alexandrie, et les portant ensuite dans les mers du Levant. Les Vénitiens sur-tout firent ce commerce non-seulement jusqu'à la conquête de l'Egypte par le sultan *Selim*, mais jusqu'au temps où les Portugais devinrent les négocians des Indes.

L'industrie fut par-tout excitée. Marseille fit un grand commerce. Lyon eut de belles manufactures. Les villes des Pays-Bas furent plus florissantes encore que sous la maison de *Bourgogne*. Les dames appelées à la cour de *François I* en firent le centre de la magnificence, comme de la politesse.



Les mœurs étaient plus dures à Londres, où régnait un roi capricieux et féroce : mais Londres commençait déjà à s'enrichir par le commerce.

En Allemagne les villes d'Augsbourg et de Nuremberg répandant les richesses de l'Asie qu'elles tiraient de Venise, se ressentaient déjà de leur correspondance avec les Italiens. On voyait dans Augsbourg de belles maisons dont les murs étaient ornés de peintures *à fresque*, à la manière vénitienne. En un mot l'Europe voyait naître de beaux jours ; mais ils furent troublés par les tempêtes que la rivalité entre *Charles-Quint* et *François* I excitèrent ; et les querelles de religion, qui déja commençaient à naître, souillèrent la fin de ce siecle : elles la rendirent affreuse, et y portèrent enfin une espèce de barbarie que les Hérules, les Vandales et les Huns n'avaient jamais connue.

CHAPITRE CXIX.

Etat de l'Europe du temps de Charles-Quint. De la Moscovie ou Russie. Digression sur la Laponie.

AVANT de voir ce que fut l'Europe sous *Charles-Quint*, je dois me former un tableau des différens gouvernemens qui la partageaient. J'ai déja vu ce qu'étaient l'Espagne, la France, l'Allemagne l'Italie, l'Angleterre. Je ne parlerai de la Turquie et de ses conquêtes en Syrie et en Afrique qu'après avoir vu tout ce qui se passa d'admirable

et de funeste chez les chrétiens ; et lorsqu'ayant suivi les Portugais dans leurs voyages et dans leur commerce militaire en Asie, j'aurai vu en quel état était le monde oriental.

Je commence par les royaumes chrétiens du septentrion. L'Etat de la Moscovie ou Russie prenait quelque forme. Cet empire si puissant, et qui le devient tous les jours davantage, n'était depuis l'onzième siècle qu'un assemblage de demi-chrétiens sauvages, esclaves des Tartares de Casan, descendans de *Tamerlan*. Le duc de Russie payait tous les ans un tribut à ces Tartares en argent, en pelleteries et en bétail. Il conduisait le tribut à pied devant l'ambassadeur tartare, se prosternait à ses pieds, lui présentait du lait à boire ; et s'il en tombait sur le col du cheval de l'ambassadeur, le prince était obligé de le lécher. Les Russes étaient d'un côté esclaves des Tartares, de l'autre pressés par les Lithuaniens ; et vers l'Ukraine, ils étaient exposés aux déprédations des Tartares de la Crimée, successeurs des Scythes de la Chersonèse taurique, auxquels ils payaient un tribut. Enfin il se trouva un chef nommé *Jean Basilides*, ou fils de *Basile*, homme de courage, qui anima les Russes ; s'affranchit de tant de servitude, et joignit à ses Etats Novogorod et la ville de Moscou, qu'il conquit sur les Lithuaniens à la fin du quinzième siècle. Il étendit ses conquêtes dans la Finlande qui a été souvent un sujet de rupture entre la Russie et la Suède.

La Russie fut donc alors une grande monarchie, mais non encore redoutable à l'Europe. On



dit que *Jean Bafilides* ramena de Mofcou tro cents chariots chargés d'or, d'argent et de pie reries. Les fables font l'hiftoire des temps grof fiers. Les peuples de Mofcou, non plus que l Tartares, n'avaient alors d'argent que celui qu'i avaient pillé ; mais volés eux-mêmes dès long temps par ces Tartares, quelles richeffes pou vaient-ils avoir ? ils ne connaiffaient guère qu le néceffaire.

Le pays de Mofcou produit de bon blé qu'o fème en mai, et qu'on recueille en feptembre. La terre porte quelques fruits ; le miel y eft commun ainfi qu'en Pologne ; le gros et le menu bétail y toujours été en abondance : mais la laine n'éta point propre aux manufactures, et les peuples gro fiers n'ayant aucune induftrie, les peaux étaien leurs feuls vêtemens. Il n'y avait pas à Mofcou une feule maifon de pierre. Leurs huttes de bois étaien faites de troncs d'arbres enduits de mouffe. Quan à leurs mœurs, ils vivaient en brutes, ayant une idée confufe de l'Eglife grecque de laquelle ils croyaient être. Leurs pafteurs les enterraient avec un billet pour *St Pierre* et pour *St Nicolas*, qu'on mettait dans la main du mort. C'était-là leur plus grand acte de religion : mais au-delà de *Mofcou* vers le Nord-eft, prefque tous les villages étaient idolâtres.

† Les czars, depuis *Jean Bafilides*, eurent des richeffes, fur-tout lorfqu'un autre *Jean Bafilowitz* eut pris Cafan et Aftracan fur les Tartares : mais les Ruffes furent toujours pauvres ; ces fouverains abfolus, fefant prefque tout le commerce de leur

† 1551.

empire, et rançonnant ceux qui avaient gagné de quoi vivre, eurent bientôt des tréfors, et ils étalèrent même une magnificence afiatique dans les jours de folennité. Ils commerçaient avec Conftantinople par la mer noire, avec la Pologne par Novogorod. Ils pouvaient donc policer leurs Etats, mais le temps n'en était pas venu. Tout le nord de leur empire par-delà Mofcou confiftait dans de vaftes déferts et dans quelques habitations de fauvages. Ils ignoraient même que la vafte Sibérie exiftât. Un cofaque découvrit la Sibérie fous ce *Jean Bafilowitz*, et la conquit comme *Cortez* conquit le Mexique, avec quelques armes à feu.

Les czars prenaient peu de part aux affaires de l'Europe, excepté dans quelques guerres contre la Suède au fujet de la Finlande, ou contre la Pologne pour des frontières. Nul Mofcovite ne fortait de fon pays: ils ne trafiquaient fur aucune mer, excepté le Pont-Euxin. Le port même d'Archangel était alors auffi inconnu que ceux de l'Amérique. Il ne fut découvert que dans l'année 1553 par les Anglais, lorfqu'ils cherchèrent de nouvelles terres vers le Nord, à l'exemple des Portugais et des Efpagnols, qui avaient fait tant de nouveaux établiffemens au Midi, à l'Orient et à l'Occident. Il fallait paffer le Cap-Nord à l'extrémité de la Laponie. On fut par expérience qu'il y a des pays où pendant près de cinq mois le foleil n'éclaire pas l'horifon. L'équipage entier de deux vaiffeaux périt de froid et de maladie dans ces terres. Un troifième, fous la conduite de *Chancelor*, aborda le port d'Archangel fur la

Duina dont les bords n'étaient habités que pa des fauvages. *Chancelor* alla par la Duina vers le chemin de Mofcou. Les Anglais, depuis ce temps furent prefque les feuls maîtres du commerce de la Mofcovie dont les pelleteries précieufes contribuèrent à les enrichir. Ce fut encore une branche de commerce enlevée à Venife. Cette république, ainfi que Gènes, avait eu des comptoirs autrefois, et même une ville fur les bords du Tanaïs; et depuis, elle avait fait ce commerce de pelleteries par Conftantinople. Quiconque lit l'hiftoire avec fruit voit qu'il y a eu autant de révolutions dans le commerce que dans les Etats.

On était alors bien loin d'imaginer qu'un jour un prince ruffe fonderait dans des marais, au fond du golfe de Finlande, une nouvelle capitale, où il aborde tous les ans environ deux cents cinquante vaiffeaux étrangers, et que de là il partirait des armées qui viendraient faire des rois en Pologne, fecourir l'empire allemand contre la France, démembrer la Suède, prendre deux fois la Crimée; triompher de toutes les forces de l'empire ottoman, et envoyer des flottes victorieufes aux Dardanelles. (*b*)

On commença dans ces temps-là à connaître plus particulièrement la Laponie, dont les Suédois mêmes, les Danois et les Ruffes n'avaient encore que de faibles notions. Ce vafte pays, voifin du pôle, avait été défigné par *Strabon* fous le nom de la contrée des *Troglodites* et des *Pygmées* feptentrionaux. Nous apprîmes que la race des *Pygmées*

(*b*) Ces derniers mots ont été ajoutés en 1772.

n'eſt point une fable. Il eſt probable que les *Pygmées* méridionaux ont péri, et que leurs voiſins les ont détruits. Pluſieurs eſpèces d'hommes ont pu ainſi diſparaître de la face de la terre, comme pluſieurs eſpèces d'animaux. Les Lapons ne paraiſſent point tenir de leurs voiſins. Les hommes, par exemple, ſont grands et bien faits en Norwége; et la Laponie ne produit que des hommes de trois coudées de haut. Leurs yeux, leurs oreilles, leur nez les différencient encore de tous les peuples qui entourent leurs déſerts. Ils paraiſſent une eſpèce particulière faite pour le climat qu'ils habitent, qu'ils aiment, et qu'eux ſeuls peuvent aimer. La nature, qui n'a mis les rennes ou les rangifères que dans ces contrées, ſemble y avoir produit des Lapons; et comme leurs rennes ne ſont point venues d'ailleurs, ce n'eſt pas non plus d'un autre pays que les Lapons y paraiſſent venus. Il n'eſt pas vraiſemblable que les habitans d'une terre moins ſauvage aient franchi les glaces et les déſerts pour ſe tranſplanter dans des terres ſi ſtériles. Une famille peut être jetée par la tempête dans une île déſerte et la peupler; mais on ne quitte point dans le continent des habitations qui produiſent quelque nourriture pour aller s'établir au loin ſur des rochers couverts de mouſſe, où l'on ne peut ſe nourrir que de lait de rennes, et de poiſſons. De plus, ſi des Norwégiens, des Suédois s'étaient tranſplantés en Laponie, y auraient-ils changé abſolument de figure? Pourquoi les Islandais, qui ſont auſſi ſeptentrionaux que les Lapons, ſont-ils d'une



haute ſtature, et les Lapons, non-ſeulement pet
mais d'une figure toute différente ? C'était d
une nouvelle eſpèce d'hommes qui ſe préſentai
nous, tandis que l'Amérique, l'Aſie et l'Afriq
nous en feſaient voir tant d'autres. La ſphère
la nature s'élargiſſait pour nous de tous cô
et c'eſt par-là ſeulement que la Laponie mé
notre attention.

Je ne parlerai point de l'Islande, qui était
Thulé des anciens, ni du Groenland, ni de tou
ces contrées voiſines du pôle, où l'eſpérance
découvrir un paſſage en Amérique a porté n
vaiſſeaux. La connaiſſance de ces pays eſt a
ſtérile qu'eux, et n'entre point dans le plan p
tique du monde.

La Pologne ayant long-temps conſervé
mœurs des Sarmates commençait à être c
ſidérée de l'Allemagne, depuis que la race
Jagellons était ſur le trône. Ce n'était plus
temps où ce pays recevait un roi de la m
des empereurs, et leur payait tribut.

Le premier des *Jagellons* avait été élu roi
cette république en 1382. Il était duc de Lithua
Son pays et lui étaient idolâtres, ou du moins
que nous appelons idolâtres, auſſi bien que plu
d'un palatinat. Il promit de ſe faire chrétien e
d'incorporer la Lithuanie à la Pologne : il
roi à ces conditions.

Ce *Jugellon* qui prit le nom de *Ladislas*,
père de ce malheureux *Ladislas* roi de Hong
et de Pologne, né pour être un des plus puiſſ
rois du monde, mais qui fut défait et tué à ce

bataille de Varnes, que le cardinal *Julien* lui fit donner contre les Turcs † malgré la foi jurée, ainsi que nous l'avons vu.

Les deux grands ennemis de la Pologne furent long-temps les Turcs et les religieux chevaliers teutoniques. Ceux-ci qui s'étaient formés dans les croisades, n'ayant pu réussir contre les musulmans, s'étaient jetés sur les idolâtres et sur les chrétiens de la Prusse, province que les Polonais possédaient.

Sous *Casimir* au quinzième siècle, les chevaliers religieux teutoniques firent long-temps la guerre à la Pologne, et enfin partagèrent la Prusse avec elle, à condition que le grand-maître serait vassal du royaume, et en même temps palatin ayant séance aux diètes.

Il n'y avait alors que ces palatins qui eussent voix dans les états du royaume; mais *Casimir* y appela les députés de la noblesse vers l'an 1460, et ils ont toujours conservé ce droit.

Les nobles en eurent alors un autre; commun avec les palatins; ce fut de n'être arrêtés pour aucun crime, avant d'avoir été convaincus juridiquement. Ce droit était celui de l'impunité. Ils avaient encore droit de vie et de mort sur leurs paysans: ils pouvaient tuer impunément un de ces serfs, pourvu qu'ils missent environ dix écus sur la fosse; et quand un noble polonais avait tué un paysan appartenant à un autre noble, la loi d'honneur l'obligeait d'en rendre un autre. Ce qu'il y a d'humiliant pour la nature humaine, c'est qu'un tel privilége subsiste encore.

† 1444.

Sigifmond, de la race des *Jagellons*, mourut en 1548, était contemporain de *Cha Quint*, et paſſait pour un grand prince. Les P nais eurent de ſon temps beaucoup de gue contre les Moſcovites, et encore contre ces c valiers teutoniques dont *Albert de Brandeb* était grand-maître. Mais la guerre était tou que connaiſſaient les Polonais, ſans en conna l'art qui ſe perfectionnait dans l'Europe m dionale. Ils combattaient ſans ordre, n'ava point de place fortifiée ; leur cavalerie fe comme aujourd'hui, toute leur force.

Ils négligeaient le commerce. On n'avait déc vert qu'au treizième ſiècle les ſalines de Craco qui font une des richeſſes du pays. Le négoc blé et du ſel était abandonné aux Juifs et a étrangers, qui s'enrichiſſaient de l'orgueille oiſiveté des nobles et de l'eſclavage du peu Il y avait déjà en Pologne plus de deux ce ſynagogues.

D'un côté cette adminiſtration était à quelq égards une image de l'ancien gouvernement Francs, des Moſcovites et des Huns ; de l'autre c reſſemblait à celui des anciens Romains, en que chaque noble a le droit des tribuns du peu de pouvoir s'oppoſer aux lois du ſénat par le ſe mot *veto*. Ce pouvoir étendu à tous les gen hommes, et porté juſqu'au droit d'annuler une ſeule voix toutes les voix de la républiq eſt devenue la prérogative de l'anarchie. L tribun était le magiſtrat du peuple romain, e le gentilhomme n'eſt qu'un membre, un ſe

de

de l'Etat : le droit de ce membre est de troubler tout le corps. Mais ce droit est si cher à l'amour-propre qu'un sûr moyen d'être mis en pièces serait de proposer dans une diète l'abolition de cette coutume.

Il n'y avait d'autre titre en Pologne que celui de noble, de même qu'en Suède, en Danemarck et dans tout le Nord : les qualités de duc et de comte sont récentes ; c'est une imitation des usages d'Allemagne : mais ces titres ne donnent aucun pouvoir ; toute la noblesse est égale. Ces palatins, qui ôtaient la liberté au peuple, n'étaient occupés qu'à défendre la leur contre leur roi. Quoique le sang des *Jagellons* eût régné long-temps, ces princes ne furent jamais ni absolus par leur royauté, ni rois par droit de naissance : ils furent toujours élus comme les chefs de l'Etat, et non comme les maîtres. Le serment prêté par les rois à leur couronnement portait, en termes exprès, qu'*ils priaient la nation de les détrôner s'ils n'observaient pas les lois qu'ils avaient jurées.*

Ce n'était pas une chose aisée de conserver toujours le droit d'élection, en laissant toujours la même famille sur le trône. Mais les rois n'ayant ni forteresse, ni la disposition du trésor public, ni celle des armées, la liberté n'a jamais reçu d'atteinte. L'Etat n'accordait alors au roi que douze cents mille de nos livres annuelles pour soutenir sa dignité. Le roi de Suède aujourd'hui n'en a pas tant. L'empereur n'a rien ; il est à ses frais *le chef de l'univers chrétien, Caput orbis christiani*, tandis que l'île de la

Grande-Bretagne donne à ſon roi environ vingt trois millions pour ſa liſte civile. La vente de la royauté eſt devenue en Pologne la plus grande ſource de l'argent qui roule dans l'Etat. La capitation des Juifs, qui fait un de ſes gros revenus, ne monte pas à plus de cent vingt mille florins du pays. (*c*)

A l'égard de leurs lois, ils n'en eurent d'écrites en leur langue qu'en 1552. Les nobles, toujours égaux entr'eux, ſe gouvernaient ſuivant leurs réſolutions priſes dans leurs aſſemblées, qui ſont la loi véritable encore aujourd'hui; et le reſte de la nation ne s'informe ſeulement pas de ce qu'on y a réſolu. Comme ces poſſeſſeurs des terres ſont les maîtres de tout, et que les cultivateurs ſont eſclaves, c'eſt auſſi à ces ſeuls poſſeſſeurs qu'appartiennent les biens de l'Egliſe. Il en eſt de même en Allemagne; mais c'eſt en Pologne une loi expreſſe et générale; au lieu qu'en Allemagne ce n'eſt qu'un uſage établi, uſage trop contraire au chriſtianiſme, mais conforme à l'eſprit de la conſtitution germanique. Rome différemment gouvernée a eu toujours cet avantage, depuis ſes rois et ſes conſuls juſqu'au dernier temps de la monarchie pontificale, de ne fermer jamais la porte des honneurs au ſimple mérite.

Les royaumes de Suède, de Danemarck et de Norwège étaient électifs à peu près comme la Pologne. Les agriculteurs étaient eſclaves en Danemarck: mais en Suède ils avaient ſéance aux diètes de l'Etat, et donnaient leur voix pour régler les

(*c*) Tout ceci avait été écrit vers 1760, et ſouvent, tandis qu'on parle de la conſtitution d'un état, cette conſtitution change.

impôts. Jamais peuples voiſins n'eurent une antipathie plus violente que les Suédois et les Danois. Cependant ces nations rivales n'avaient composé qu'un ſeul Etat par la fameuſe union de Calmar à la fin du quatorzième ſiècle.

Un roi de Suède, nommé *Albert*, ayant voulu prendre pour lui le tiers des métairies du royaume, ſes ſujets ſe ſoulevèrent. *Marguerite Waldemar*, fille de *Waldemar III*, la *Sémiramis* du Nord, profita de ces troubles, et ſe fit reconnaître reine de Suède †, de Danemarck et de Norwège. Elle unit deux ans après ces royaumes, qui devaient être à perpétuité gouvernés par un même ſouverain.

Quand on ſe ſouvient qu'autrefois de ſimples pirates danois avaient porté leurs armes victorieuſes preſque dans toute l'Europe, et conquis l'Angleterre et la Normandie, et qu'on voit enſuite la Suède, la Norwège et le Danemarck réunis n'être pas une puiſſance formidable à leurs voiſins, on voit évidemment qu'on ne fait des conquêtes que chez des peuples mal gouvernés. Les villes anſéatiques, Hambourg, Lubeck, Dantzick, Roſtock, Lunebourg, Viſmar, pouvaient réſiſter à ces trois royaumes, parce qu'elles étaient plus riches. La ſeule ville de Lubeck fit même la guerre aux ſucceſſeurs de *Marguerite Waldemar*. Cette union de trois royaumes, qui ſemble ſi belle au premier coup d'œil, fut la ſource de leurs malheurs.

Il y avait en Suède un primat, archevêque d'Upſal, et ſix évêques, qui avaient à peu près cette

† 1395.

autorité que la plupart des eccléſiaſtiques avaien acquiſe en Allemagne et ailleurs. L'archevêqu d'Upſal ſur-tout était, ainſi que le primat de Pologne, la ſeconde perſonne du royaume. Quiconque eſt la ſeconde veut toujours être la premièr

† Il arriva que les Etats de Suède, laſſés d joug danois, élurent pour leur roi d'un commun conſentement le grand maréchal *Charles Canutſ* d'une maiſon qui ſubſiſte encore.

Non moins laſſés du joug des évêques, ils o donnèrent qu'on ferait une recherche des bie que l'Egliſe avait envahis à la faveur des trouble L'archevêque d'Upſal, nommé *Jean de Salſta* aſſiſté des ſix évêques de Suède et du clerg excommunia le roi et le ſénat dans une meſſe ſ lennelle, dépoſa ſes ornemens ſur l'autel; e prenant une cuiraſſe et une épée, ſortit de l'Eg en commençant la guerre civile. Les évêques continuèrent pendant ſept ans. Ce ne fut depu qu'une anarchie ſanglante et une guerre perp tuelle entre les Suédois qui voulaient avoir u roi indépendant, et les Danois qui étaient pre que toujours les maîtres. Le clergé tantôt arm pour la patrie, tantôt contr'elle, excommunia combattait et pillait. Il eût mieux valu pour la Suède d'être demeurée païenne que d'être devenue chrétienne à ce prix.

Enfin les Danois l'ayant emporté ſous leur roi *Jean*, fils de *Chriſtiern I*, les Suédois s'étan ſoumis et s'étant depuis ſoulevés, ce roi *Jea* fit rendre par ſon ſénat en Danemarck un arr

† 1452.

contre le sénat de Suède †, par lequel tous les sénateurs suédois étaient condamnés à perdre leur noblesse et leurs biens. Ce qui est fort singulier, c'est qu'il fit confirmer cet arrêt par l'empereur *Maximilien*, et que cet empereur écrivit aux Etats de Suède qu'*ils eussent à obéir*, *qu'autrement il procéderait contr'eux selon les lois de l'empire*. Je ne sais comment l'abbé de *Vertot* a oublié dans ses *Révolutions de Suède* un fait aussi important, soigneusement recueilli par *Puffendorf*.

Ce fait prouve que les empereurs allemands, ainsi que les papes, ont toujours prétendu une jurisdiction universelle. Il prouve encore que le roi danois voulait flatter *Maximilien*, dont en effet il obtint la fille pour son fils *Christiern II*. Voilà comme les droits s'établissent. La chancellerie de *Maximilien* écrivait aux Suédois comme celle de *Charlemagne* eût ecrit aux peuples de Bénévent ou de la Guienne. Mais il fallait avoir les armées et la puissance de *Charlemagne*.

Ce *Christiern II*, après la mort de son père, prit des mesures différentes. Au lieu de demander un arrêt à la chambre impériale, il obtint de *François I*, roi de France, trois mille hommes. Jamais les Français jusqu'alors n'étaient entrés dans les querelles du Nord. Il est vraisemblable que *François I*, qui aspirait à l'empire, voulait se faire un appui du Danemarck. Les troupes françaises combattirent en Suède sous *Christiern*, mais elles en furent bien mal récompensées : congédiées sans paye, poursuivies dans leur retour

† 1505.



par les payſans, il n'en revint pas trois cents hommes en France ; ſuite ordinaire parmi nous de toute expédition qui ſe fait trop loin de la patrie.

Nous verrons dans l'article du luthéraniſme, quel tyran était *Chriſtiern*. Un de ſes crimes fut la ſource de ſon châtiment qui lui fit perdre trois royaumes. Il venait de faire un accord avec un adminiſtrateur créé par les états de Suède, nommé *Stenon Sture*. *Chriſtiern* ſemblait moins craindre cet adminiſtrateur que le jeune *Guſtave Vaſa*, neveu du roi *Canutſon*, prince d'un courage entreprenant, le héros et l'idole de la Suède. Il feignit de vouloir conférer avec l'adminiſtrateur dans Stockholm, et demanda qu'on lui amenât ſur ſa flotte à la rade de la ville le jeune *Guſtave* et ſix autres otages.

A peine furent-ils ſur ſon vaiſſeau qu'il les fit mettre aux fers †, et fit voile en Danemarck avec ſa proie. Alors il prépara tout pour une guerre ouverte. Rome ſe mêlait de cette guerre. Voici comme elle y entra, et comme elle fut trompée.

Troll, archevêque d'Upſal, dont je rapporterai les cruautés en parlant du luthéraniſme, élu par le clergé, confirmé par *Léon X*, et lié d'intérêt avec *Chriſtiern*, avait été dépoſé par les états de Suède, et condamné à faire pénitence dans un monaſtère ††. Les états furent excommuniés par le pape ſelon le ſtyle ordinaire. Cette excommunication, qui n'était rien par elle même, était beaucoup par les armes de *Chriſtiern*.

† 1518. †† 1517.

Il y avait alors en Danemarck un légat du pape nommé *Arcemboldi*, qui avait vendu les indulgences dans les trois royaumes. Telle avait été son adresse et telle l'imbécillité des peuples, qu'il avait tiré près de deux millions de florins de ces pays, les plus pauvres de l'Europe. Il allait les faire passer à Rome. *Christiern* les prit, pour faire, disait-il, la guerre à des excommuniés. Sa guerre fut heureuse: il fut reconnu roi, et l'archevêque *Troll* fut rétabli.

† C'est après ce rétablissement que le roi et son primat donnèrent dans Stockholm cette fête funeste, dans laquelle ils firent égorger le sénat entier et tant de citoyens. Cependant *Gustave* s'était échappé de sa prison, et avait repassé en Suède. Il fut obligé de se cacher quelque temps dans les montagnes de la Dalécarlie, déguisé en paysan. Il travailla même aux mines, soit pour subsister, soit pour se mieux déguiser. Mais enfin il se fit connaître à ces hommes sauvages, qui détestaient d'autant plus la tyrannie que toute politique était inconnue à leur simplicité rustique. Ils le suivirent, et *Gustave Vasa* se vit bientôt à la tête d'une armée. L'usage des armes à feu n'était point encore connu de ces hommes grossiers, et peu familier au reste des Suédois; c'est ce qui avait donné toujours aux Danois la supériorité. Mais *Gustave* ayant fait acheter sur son crédit des mousquets à Lubeck, combattit bientôt avec des armes égales.

Lubeck ne fournit pas seulement des armes, elle

† 1520.



envoya des troupes ; ſans quoi *Guſtave* eût eu bi de la peine à réuſſir. C'était une ſimple ville d marchands, de qui dépendait la deſtinée de Suède. *Chriſtiern* était alors en Danemarck. L'a chevêque d'Upſal ſoutint tout le poids de la guer contre le libérateur. Enfin, ce qui n'eſt pas ord naire, le parti le plus juſte l'emporta. *Guſtave* après des aventures malheureuſes, battit les lieut nans du tyran, et fut maître d'une partie du pay

Chriſtiern furieux, qui dès long-temps ava en ſon pouvoir à Copenhague la mère et la ſœu de *Guſtave*, fit une action † qui même après c qu'on a vu de lui, paraît d'une atrocité preſq incroyable. Il fit jeter, dit-on, ces deux prin ceſſes dans la mer, enfermées dans un ſac l'un et l'autre. Il y a des auteurs qui diſent qu'i ſe contenta de les menacer de ce ſupplice.

Ce tyran ſavait ainſi ſe venger, mais il ne ſa vait pas combattre. Il aſſaſſinait des femmes, e il n'oſait aller en Suède faire tête à *Guſtave*. Ne moins cruel envers ſes Danois qu'envers ſes enn mis, il fut bientôt auſſi exécrable au peuple de Copenhague qu'aux Suédois.

Ces Danois, en poſſeſſion alors d'élire leurs rois, avaient le droit de punir un Tyran. Les premiers qui renoncèrent à ſa domination furent ceux de Jutland, du duché de Schleſvich, et de la partie du Holſtein, qui appartenait à *Chriſ tiern*. Son oncle *Fréderic*, duc de Holſtein profita du juſte ſoulèvement des peuples. La force appuya le droit. Tous les habitans de ce qui com-

† 1521.

posait autrefois la Chersonèse Cimbrique firent signifier au tyran l'acte de sa déposition authentique par le premier magistrat de Jutland.

Ce chef de justice intrépide osa porter à *Christiern* sa sentence dans Copenhague même. Le tyran voyant tout le reste de l'Etat ébranlé, haï de ses propres officiers, n'osant se fier à personne, reçut dans son palais, comme un criminel, son arrêt, qu'un seul homme désarmé lui signifiait. Il faut conserver à la postérité le nom de ce magistrat; il s'appelait *Mons*. *Mon nom*, disait-il, *devrait être écrit sur la porte de tous les méchans princes*. Le Danemarck obéit à l'arrêt. Il n'y a point d'exemple d'une révolution si juste, si subite et si tranquille. Le roi se dégrada lui-même en fuyant, et se retira en Flandre † dans les Etats de *Charles-Quint* son beau-frère, donc il implora long-temps le secours.

Son oncle *Fréderic* fut élu dans Copenhague roi de Danemarck, de Norwège et de Suède; mais il n'eut de la couronne de Suède que le titre. *Gustave Vasa*, ayant pris dans le même temps Stockholm, fut élu roi par les Suédois, et sut défendre le royaume qu'il avait délivré. *Christiern*, avec son archevêque *Troll*, errant comme lui, fit au bout de quelques années une tentative pour rentrer dans quelques-uns de ses Etats. Il avait la ressource que donnent toujours les mécontens d'un nouveau règne. Il y en eut en Danemarck, il y en eut en Suède. Il passa avec eux en Norwège. Le nouveau roi *Gustave* commençait à secouer

† 1523.



le joug de la religion romaine dans quelques-unes de ses provinces. Le roi *Fréderic* permettait que les Danois en changeassent. *Christiern* se déclara bon catholique : mais n'en étant ni meilleur prince ni meilleur général, ni plus aimé, il ne fit qu'un effort inutile.

Abandonné bientôt de tout le monde, il se laissa mener en Danemarck, et finit ses jours en prison †. L'empereur *Charles-Quint* son beau-frère, qui ébranla l'Europe, ne fut pas assez puissant pour le seconder. L'archevêque *Troll* d'une ambition inquiète, ayant armé la ville de Lubeck contre le Danemarck, mourut de ses blessures plus glorieusement que *Christiern*; dignes l'un et l'autre d'une fin plus tragique.

Gustave, libérateur de son pays, jouit assez paisiblement de sa gloire. Il fit le premier connaître aux nations étrangères de quel poids la Suède pouvait être dans les affaires de l'Europe, dans un temps où la politique européenne prenait une nouvelle face, où l'on commençait à vouloir établir la balance du pouvoir.

François I fit une alliance avec lui, et même, tout luthérien qu'était *Gustave*, il lui envoya le collier de son ordre malgré les statuts. *Gustave* le reste de sa vie se fit une étude de régler l'Etat. Il fallut user de toute sa prudence pour que la religion qu'il avait détruite ne troublât pas son gouvernement. Les Dalécarliens qui l'avaient aidé les premiers à monter sur le trône furent les premiers à l'inquiéter. Leur rusticité farouche les attachait

† 1532.

aux anciens ufages de leur églife; ils n'étaient catholiques que comme ils étaient barbares, par la naiffance et par l'éducation. On en peut juger par une requête qu'ils lui préfentèrent; ils demandèrent que le roi ne portât point d'habits découpés à la mode de France, et qu'on fît brûler tous les citoyens qui feraient gras le vendredi. C'était prefque la feule chofe à quoi ils diftinguaient les catholiques des luthériens.

Le roi étouffa tous ces mouvemens, établit avec adreffe fa religion en confervant des évêques, et en diminuant leurs revenus et leur pouvoir. Les anciennes lois de l'Etat furent refpectées; il fit déclarer fon fils *Fréderic* fon fucceffeur par les états †, et même il obtint que la couronne refterait dans fa maifon, à condition que fi fa race s'éteignait, les états rentreraient dans le droit d'élection; que s'il ne reftait qu'une princeffe, elle aurait une dot fans prétendre à la couronne.

Voilà dans quelle fituation étaient les affaires du Nord, du temps de *Charles-Quint*. Les mœurs de tous ces peuples étaient fimples, mais dures; on n'en était que moins vertueux pour être plus ignorant. Les titres de comte, de marquis, de baron, de chevalier, et la plupart des fymboles de la vanité, n'avaient point pénétré chez les Suédois, et peu chez les Danois; mais auffi les inventions utiles y étaient ignorées. Ils n'avaient ni commerce réglé, ni manufactures. Ce fut *Guftave*

† 1544.



Vasa qui, en tirant les Suédois de l'obscurité anima aussi les Danois par son exemple.

La Hongrie se gouvernait entièrement comme la Pologne : elle élisait ses rois dans ses diètes. Le palatin de Hongrie avait la même autorité que le primat polonais ; et de plus il était juge entre le roi et la nation. Telle avait été autrefois la puissance ou le droit du palatin de l'Empire, du maire du palais de France, du justicier d'Arragon. On voit que dans toutes les monarchies l'autorité des rois commença toujours par être balancée : on voulut des monarques, mais jamais de despotes.

Les nobles avaient les mêmes priviléges qu'en Pologne, je veux dire d'être impunis, et de disposer de leurs serfs : la populace était esclave. La force de l'Etat était dans la cavalerie, composée de nobles et de leurs suivans : l'infanterie était un ramas de paysans sans ordre, qui combattaient dans le temps qui suit les semailles, jusqu'à celui de la moisson.

On se souvient que vers l'an 1000 la Hongrie reçut le christianisme. Le chef des Hongrois, *Etienne* qui voulait être roi, se servit de la force et de la religion. Le pape *Silvestre II* lui donna le titre de roi, et même de roi apostolique. Des auteurs prétendent que ce fut *Jean XVIII* ou *XIX* qui conféra ces deux honneurs à *Etienne* en 1003 ou 1004. De telles discussions ne sont pas le but de mes recherches. Il me suffit de considérer que c'est pour avoir donné ce titre dans une bulle que les papes prétendaient exiger

les tributs de la Hongrie, et c'eſt en vertu de ce mot *apoſtolique* que les rois de Hongrie prétendaient donner tous les bénéfices du royaume.

On voit qu'il y a des préjugés par leſquels les rois et les nations entières ſe gouvernent. Le chef d'une nation guerrière n'avait oſé prendre le titre de roi ſans la permiſſion du pape. Ce royaume et celui de Pologne étaient gouvernés ſur le modèle de l'empire allemand. Cependant les rois de Pologne et de Hongrie, qui ont fait enfin des comtes, n'oſèrent jamais faire des ducs; loin de prendre le titre de *Majeſté*, on les appelait alors *Votre excellence*.

Les empereurs regardaient même la Hongrie comme un fief de l'empire. En effet *Conrad le ſalique* avait reçu un hommage et un tribut du roi *Pierre*; et les papes de leur côté ſoutenaient qu'ils devaient donner cette couronne, parce qu'ils avaient les premiers appelé du nom de *roi* le chef de la nation hongroiſe.

Il faut un moment remonter ici au temps où la maiſon de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l'Angleterre, à Naples, vit auſſi ſes rejetons ſur le trône de Hongrie.

Vers l'an 1290 le trône étant vacant, l'empereur *Rodolphe de Habsbourg* en donna l'inveſtiture à ſon fils *Albert d'Autriche*, comme s'il eût donné un fief ordinaire. Le pape *Nicolas IV* de ſon côté conféra le royaume comme un bénéfice au petit-fils de ce fameux *Charles d'Anjou*, frère de *St Louis*, roi de Naples et de Sicile. Ce neveu de *St Louis* était appelé *Charles Martel*, et il



Tout sert à faire voir que, si dans les royaumes héréditaires on peut se plaindre des abus du despotisme, les Etats électifs sont exposés à de plus grands orages, et que la liberté même, ce avantage si naturel et si cher, a quelquefois produit de grands malheurs. La jeune *Marie*-roi était gouvernée, aussi-bien que l'Etat, par sa mère *Elisabeth de Bosnie*. Les seigneurs furent mécontens d'*Elisabeth*; ils se servirent de leur droit de mettre la couronne sur une autre tête. Il la donnèrent à *Charles de Durazzo*, surnommé *le petit*, descendant en droite ligne du frère de S *Louis*, qui régna dans les deux Siciles. Il arrive de Naples à Bude †: il est couronné solennellement, et reconnu roi par *Elisabeth* elle-même.

Voici un de ces événemens étranges sur lesquels les lois sont muettes, et qui laissent en doute si ce n'est pas un crime de punir le crime même.

Elisabeth et sa fille *Marie*, après avoir vécu en intelligence autant qu'il était possible avec celui qui possédait leur couronne, l'invitent chez elles et le font assassiner en leur présence. Elles soulèvent le peuple en leur faveur; et la jeune *Marie*, toujours conduite par sa mère, reprend la couronne.

†† Quelque temps après, *Elisabeth* et *Marie* voyagent dans la basse Hongrie. Elles passent imprudemment sur les terres d'un comte de *Hornac*, ban de Croatie. Ce ban était ce qu'on appelle en Hongrie *comte suprême*, commandant les armées et rendant la justice. Il était attaché au roi assassiné.

† 1386. †† 1386.

Lu

lui était-il permis ou non de venger la mort de son roi ? Il ne délibéra pas, et parut consulter la justice dans la cruauté de sa vengeance. Il fait le procès aux deux reines, fait noyer *Elisabeth*, et garde *Marie* en prison comme la moins criminelle.

Dans le même temps *Sigismond*, qui depuis fut empereur, entrait en Hongrie, et venait épouser la reine *Marie*. Le ban de Croatie se crut assez puissant, et fut assez hardi pour lui amener lui-même cette reine dont il avait fait noyer la mère. Il semble qu'il crut n'avoir fait qu'un acte de justice sévère. Mais *Sigismond* le fit tenailler et mourir dans les tourmens. Sa mort souleva la noblesse hongroise, et ce règne ne fut qu'une suite de troubles et de factions.

On peut régner sur beaucoup d'Etats, et n'être pas un puissant prince. Ce *Sigismond* fut à la fois empereur, roi de Bohème et de Hongrie. Mais en Hongrie il fut battu par les Turcs, et mis une fois en prison par ses sujets révoltés. En Bohème il fut presque toujours en guerre contre les hussites; et dans l'empire son autorité fut presque toujours contre-balancée par les privilé-ges des princes et des villes.

En 1438, *Albert d'Autriche*, gendre de *Sigismond*, fut le premier prince de la maison d'Autriche qui régna sur la Hongrie.

Il fut, comme *Sigismond*, empereur et roi de Bohème; mais il ne régna que trois ans. Ce règne si court fut la source des divisions intestines qui, jointes aux irruptions des Turcs, ont



Tout sert à faire voir que, si dans les royaume héréditaires on peut se plaindre des abus du despotisme, les Etats électifs sont exposés à de plus grands orages, et que la liberté même, c avantage si naturel et si cher, a quelquefo produit de grands malheurs. La jeune *Marie* n. était gouvernée, aussi-bien que l'Etat, par sa mère *Elisabeth de Bosnie.* Les seigneurs furen mécontens d'*Elisabeth*; ils se servirent de leur droit de mettre la couronne sur une autre tête. I la donnèrent à *Charles de Durazzo*, surnomm *le petit*, descendant en droite ligne du frère de S *Louis*, qui régna dans les deux Siciles. Il arriv de Naples à Bude †: il est couronné solennellement, et reconnu roi par *Elisabeth* elle-même.

Voici un de ces événemens étranges sur lesquels les lois sont muettes, et qui laissent en dout si ce n'est pas un crime de punir le crime même.

Elisabeth et sa fille *Marie*, après avoir véc en intelligence autant qu'il était possible avec celui qui possédait leur couronne, l'invitent chez elles et le font assassiner en leur présence. Elles soulèvent le peuple en leur faveur; et l jeune *Marie*, toujours conduite par sa mère, reprend la couronne.

†† Quelque temps après, *Elisabeth* et *Marie* voyagent dans la basse Hongrie. Elles passent imprudemment sur les terres d'un comte de *Horvat*, ban de Croatie. Ce ban était ce qu'on appelle en Hongrie *comte suprême*, commandant les armée et rendant la justice. Il était attaché au roi assassin

† 1386. †† 1386.

Lu

Lui, était-il permis ou non de venger la mort de son roi ? Il ne délibéra pas, et parut consulter la justice dans la cruauté de sa vengeance. Il fait le procès aux deux reines, fait noyer *Elisabeth*, et garde *Marie* en prison comme la moins criminelle.

Dans le même temps *Sigismond*, qui depuis fut empereur, entrait en Hongrie, et venait épouser la reine *Marie*. Le ban de Croatie se crut assez puissant, et fut assez hardi pour lui amener lui-même cette reine dont il avait fait noyer la mère. Il semble qu'il crut n'avoir fait qu'un acte de justice sévère. Mais *Sigismond* le fit tenailler et mourir dans les tourmens. Sa mort souleva la noblesse hongroise, et ce règne ne fut qu'une suite de troubles et de factions.

On peut régner sur beaucoup d'Etats, et n'être pas un puissant prince. Ce *Sigismond* fut à la fois empereur, roi de Bohème et de Hongrie. Mais en Hongrie il fut battu par les Turcs, et mis une fois en prison par ses sujets révoltés. En Bohème il fut presque toujours en guerre contre les hussites ; et dans l'empire son autorité fut presque toujours contre-balancée par les privilèges des princes et des villes.

En 1438, *Albert d'Autriche*, gendre de *Sigismond*, fut le premier prince de la maison d'Autriche qui régna sur la Hongrie.

Il fut, comme *Sigismond*, empereur et roi de Bohème ; mais il ne régna que trois ans. Ce règne si court fut la source des divisions intestines qui, jointes aux irruptions des Turcs, ont



dépeuplé la Hongrie, et en ont fait une de malheureuses contrées de la terre.

Les Hongrois toujours libres ne voulure point pour leur roi d'un enfant que laissait *Alb* *d'Autriche*, et ils choisirent cet *Uladislas*, *Ladislas*, roi de Pologne, que nous avons perdre la bataille de Varnes † avec la vie.

†† *Fréderic III d'Autriche*, empereur d'Al magne, se dit roi de Hongrie, et ne le fut mais. Il garda dans Vienne le fils d'*Albert d'Au* *triche*, que j'appellerai *Ladislas Albert*, pour distinguer de tant d'autres, tandis que le fame *Jean Huniade* tenait tête en Hongrie à *Ma* *met II*, vainqueur de tant d'Etats. Ce *J.* *Huniade* n'était pas roi, mais il était géné chéri d'une nation libre et guerrière, et nul ne fut aussi absolu que lui.

Après sa mort la maison d'*Autriche* eut la co ronne de Hongrie. Ce *Ladislas Albert* fut e Il fit périr par la main du bourreau un des fils ce *Jean Huniade* vengeur de la patrie. Mais ch les peuples libres la tyrannie n'est pas impu *Ladislas Albert d'Autriche* fut chassé de ce trô souillé d'un si beau sang, et paya par l'exi cruauté.

Il restait un fils de ce grand *Huniade* : c'ét *Mathias Corvin*, que les Hongrois ne tirent qu'à force d'argent des mains de la maison d'*Au* *triche*. Il combattit et l'empereur *Fréderic II* auquel il enleva l'Autriche, et les Turcs qu' chassa de la haute Hongrie.

Après sa mort, arrivée en 1490, la mais

† 1444. †† 1440.

d'*Autriche* voulut toujours ajouter la Hongrie à ſes autres Etats. L'empereur *Maximilien*, rentré dans Vienne, ne put obtenir ce royaume. Il fut déféré à un roi de Bohème, nommé encore *Ladislas*, que j'appellerai *Ladislas de Bohème*.

Les Hongrois, en ſe choiſiſſant ainſi leurs rois, reſtreignaient toujours leur autorité, à l'exemple des nobles en Pologne, et des électeurs de l'empire. Mais il faut avouer que les nobles de Hongrie étaient de petits tyrans qui ne voulaient point être tyranniſés. Leur liberté était une indépendance funeſte, et ils réduiſaient le reſte de la nation à un eſclavage ſi miſérable, que tous les habitans de la campagne ſe ſoulevèrent contre des maîtres trop durs. Cette guerre civile, qui dura quatre années, affaiblit encore ce malheureux royaume. La nobleſſe mieux armée que le peuple, et poſſédant tout l'argent, eut enfin le deſſus; et la guerre finit par le redoublement des chaînes du peuple, qui eſt encore réellement eſclave de ſes ſeigneurs.

Un pays ſi long-temps dévaſté, et dans lequel il ne reſtait qu'un peuple eſclave et mécontent, ſous des maîtres preſque toujours diviſés, ne pouvait plus réſiſter par lui-même aux armes des ſultans turcs: auſſi, quand le jeune *Louis II*, fils de ce *Ladislas de Bohème*, et beau-frère de l'empereur *Charles-Quint*, voulut ſoutenir les efforts de *Soliman*, toute la Hongrie ne put dans cette extrême néceſſité lui fournir une armée de trente mille combattans. Un cordelier nommé *Tomoré*, général de cette armée dans laquelle il y avait cinq évêques, promit la victoire au roi *Louis*. L'armée fut détruite



à la célèbre journée de Mohats. Le roi fut tué et *Soliman*, vainqueur, parcourut tout ce roy me malheureux dont il emmena plus de deux ce mille captifs.

En vain la nature a placé dans ce pays des m d'or, et les vrais trésors des blés et des vins; vain elle y forme des hommes robustes, bien f spirituels; on ne voyait presque plus qu'un v désert, des villes ruinées, des campagnes dont labourait une partie les armes à la main, des villa creusés sous terre, où les habitans s'ensevelissa avec leurs grains et leurs bestiaux, une centaine châteaux fortifiés, dont les possesseurs disputa la souveraineté aux Turcs et aux Allemands.

Il y avait encore plusieurs beaux pays de l' rope dévastés, incultes, inhabités, tels que la m de la Dalmatie, le nord de la Pologne, les bor Tanaïs, la fertile contrée de l'Ukraine, tandis q allait chercher des terres dans un nouvel univ et aux bornes de l'ancien.

Dans ce tableau du gouvernement politique Nord, je ne dois pas oublier l'Ecosse, dont parlerai encore en traitant de la religion.

L'Ecosse entrait un peu plus que le reste dans systême de l'Europe, parce que cette nation enne mie des Anglais, qui voulaient la dominer, é alliée de la France depuis long-temps. Il n'en c tait pas beaucoup aux rois de France pour armer les Ecossais. On voit que *François I* n' voya que trente mille écus (qui font aujourd' trois cents vingt mille de nos livres) au parti

† 1526.

devait faire déclarer la guerre aux Anglais †. En effet l'Ecosse est si pauvre qu'aujourd'hui qu'elle est réunie à l'Angleterre, elle ne paye que la quarantième partie des subsides des deux royaumes. (*d*)

Un Etat pauvre, voisin d'un Etat riche, est à la longue vénal. Mais tant que cette province ne se vendit point, elle fut redoutable. Les Anglais, qui subjuguèrent si aisément l'Irlande sous *Henri II*, ne purent dominer en Ecosse. *Edouard III*, grand guerrier et adroit politique, la dompta, mais ne put la garder. Il y eut toujours entre les Ecossais et les Anglais une inimitié et une jalousie pareille à celle qu'on voit aujourd'hui entre les Portugais et les Espagnols. La maison des *Stuarts* régnait sur l'Ecosse depuis 1370. Jamais maison n'a été plus infortunée. *Jacques I*, après avoir été prisonnier en Angleterre dix-huit années, fut assassiné par ses sujets. *Jacques II* fut tué †† dans une expédition malheureuse à Roxboroug à l'âge de vingt-neuf ans. *Jacques III*, n'en ayant pas encore trent-cinq, fut tué par ses sujets en bataille rangée. *Jacques IV*, gendre du roi d'Angleterre *Henri VII*, périt ††† âgé de trente-neuf ans dans une bataille contre les Anglais, après un règne très-malheureux. *Jacques V* mourut †††† dans la fleur de son âge à trente ans.

Nous verrons la fille de *Jacques V*, plus malheureuse que tous ses prédécesseurs, augmenter le nombre des reines mortes par la main des bourreaux. *Jacques VI* son fils ne fut roi d'Ecosse,



† 1543.
(*d*) Ceci était écrit en 1740.
†† 1444. ††† 1513. †††† 1542.

d'Angleterre et d'Irlande, que pour jeter par faiblesse les fondemens des révolutions qui o: porté la tête de *Charles I* sur un échafaud, qui o: fait languir *Jacques VII* dans l'exil, et qui tienn: encore cette famille infortunée errante loin de patrie. Le temps le moins funeste de cette maiso: était celui de *Charles-Quint* et de *François* C'était alors que régnait *Jacques V*, père de *Ma Stuart*; et qu'après sa mort, sa veuve *Marie-Lorraine*, mère de *Marie Stuart*, eut la régen: du royaume. Les troubles ne commencèrent naître que sous la régence de cette *Marie de Lo raine*; et la religion, comme on le verra, en f le premier prétexte.

Je n'étendrai pas davantage ce recenseme: des royaumes du Nord au seizième siècle. J'ai déjà exposé en quels termes étaient ensemb l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Italie l'Espagne. Ainsi je me suis donné une conna sance préliminaire des intérêts du Nord et d Midi. Il faut voir plus particulièrement ce q c'était que l'Empire.

CHAPITRE CXX.

De l'Allemagne et de l'Empire aux quinzième et seizième siècles.

Le nom d'empire d'Occident subsistait toujours. Ce n'était guère depuis très-long-temps qu'un titre onéreux; et il y parut bien, puisque l'ambitieux *Edouard III*, à qui les électeurs l'offrirent †, n'en voulut point. L'empereur *Charles IV*, regardé comme le législateur de l'Empire, ne put obtenir du pape *Innocent VI* et des barons romains la permission de se faire couronner empereur à Rome, qu'à condition qu'il ne coucherait pas dans la ville. Sa fameuse *bulle d'or* mit quelque ordre dans l'anarchie de l'Allemagne. Le nombre des électeurs fut fixé par cette loi, qu'on regarda comme fondamentale, et à laquelle on a dérogé depuis. De son temps les villes impériales eurent voix délibérative dans les diètes. Toutes les villes de la Lombardie étaient réellement libres, et l'Empire ne conservait sur elles que des droits. Chaque seigneur continua d'être souverain dans ses terres en Allemagne et en Lombardie pendant tous les règnes suivans.

Les temps de *Venceslas*, de *Robert*, de *Josse*, de *Sigismond*, furent des temps obscurs, où l'on ne voit aucune trace de la majesté de l'Empire, excepté dans le concile de Constance, que *Sigismond* convoqua, et où il parut dans toute sa gloire; mais dont il sortit avec la honte d'avoir violé le droit des gens en laissant brûler *Jean Hus* et *Jérôme de Prague*.

† 1348.

Les empereurs n'avaient plus de domaines : les avaient cédés aux évêques et aux villes, ta pour se faire un appui contre les seigneurs des gr fiefs, tantôt pour avoir de l'argent. Il ne leur tait que la subvention des mois romains ; taxe q ne payait qu'en temps de guerre, et pour la v cérémonie du couronnement et du voyage de Ro Il était donc absolument nécessaire d'élire un puissant par lui-même ; et ce fut ce qui mit le s tre dans la maison d'*Autriche*. Il fallait un pr dont les Etats pussent d'un côté communiqu l'Italie, et de l'autre résister aux inondation Turcs. L'Allemagne trouvait cet avantage a *Albert II*, duc d'Autriche, roi de Bohème e Hongrie ; et c'est ce qui fixa la dignité impé dans sa maison : le trône y fut héréditaire cesser d'être électif. *Albert* et ses successeur rent choisis, parce qu'ils avaient de grands do nes ; et *Rodolphe de Habsbourg*, tige de maison, avait été élu, parce qu'il n'en avait p La raison en est palpable : *Rodolphe* fut c dans un temps où les maisons de *Saxe* et de S avaient fait craindre le despotisme ; et *Albert* dans un temps où l'on croyait la maison d'*Au* assez puissante pour défendre l'Empire, e assez pour l'asservir.

Fréderic III eut l'Empire à ce titre. L'Alle gne de son temps fut dans la langueur et d tranquillité. Il ne fut pas aussi puissant qu'il pu l'être ; et nous avons vu qu'il était bien d'être *souverain de la chrétienté*, comme le son épitaphe.

Maximi...

Maximilien I, n'étant encore que roi des Romains, commença la carrière la plus glorieuſe par la victoire de Guinegaſte en Flandre, qu'il remporta contre les Français †; et par le traité de 1492, qui lui aſſura la Franche-Comté, l'Artois et le Charolois. Mais ne tirant rien des Pays-Bas qui appartenaient à ſon fils *Philippe le beau*, rien des peuples de l'Allemagne, et peu de choſe de ſes Etats tenus en échec par la France, il n'aurait jamais eu de crédit en Italie ſans la ligue de Cambrai, et ſans *Louis XII* qui travailla pour lui.

†† D'abord le pape et les Vénitiens l'empêchèrent de venir ſe faire couronner à Rome, et il prit le titre d'*empereur élu*, ne pouvant être empereur couronné par le pape. On le vit, depuis la ligue de Cambrai †††, recevoir une ſolde de cent écus par jour du roi d'Angleterre *Henri VIII*. Il avait dans ſes Etats d'Allemagne des hommes avec leſquels on pouvait combattre les Turcs; mais il n'avait pas les tréſors avec leſquels la France, l'Angleterre et l'Italie combattaient alors.

L'Allemagne était devenue véritablement une république de princes et de villes, quoique le chef s'expliquât dans ſes édits en maître abſolu de l'univers. Elle était, dès l'an 1500, diviſée en dix cercles; et les directeurs de ces cercles étant des princes ſouverains, les généraux et les colonels des cercles étant payés par les provinces et non par l'empereur, cet établiſſement, qui liait toutes les parties de l'Allemagne enſemble, en aſſurait la liberté. La chambre impériale, qui jugeait en

† 1479. †† 1508. ††† 1513.



dernier reſſort, payée par les princes et par les villes, et ne réſidant point dans les domaines particuliers du monarque, était encore un appui de la liberté publique.* Il eſt vrai qu'elle ne pouvait jamais mettre ſes arrêts à exécution contre de grands princes, à moins que l'Allemagne ne la ſecondât; mais cet abus même de la liberté en prouvait l'exiſtence. Cela eſt ſi vrai que la cour aulique, qui prit ſa forme en 1512, et qui ne dépendait que des empereurs, fut bientôt le plus ferme appui de leur autorité.

L'Allemagne, ſous cette forme de gouvernement, était alors auſſi heureuſe qu'aucun autre Etat du monde. Peuplée d'une nation guerrière et capable des plus grands travaux militaires, il n'y avait pas d'apparence que les Turcs puſſent jamais la ſubjuguer. Son terrain eſt aſſez bon et aſſez bien cultivé pour que ſes habitans n'en cherchaſſent pas d'autres comme autrefois; et ils n'étaient ni aſſez riches ni aſſez pauvres ni aſſez unis pour conquérir toute l'Italie.

Mais quel était alors le droit ſur l'Italie et ſur l'empire romain? le même que celui des *Othons*, et de la maiſon impériale de *Suabe*; le même qui avait coûté tant de ſang, et qui avait ſouffert tant d'altérations, depuis que *Jean XII*, patrice de Rome, auſſi-bien que pape, au lieu de réveiller le courage des anciens Romains, avait eu l'imprudence d'appeler les étrangers. Rome ne pouvait que s'en repentir; et depuis ce temps il y eut toujours une guerre ſourde entre l'Empire et le ſacerdoce, auſſi-bien qu'entre les droits des empereurs,

et les libertés des provinces d'Italie. Le titre de *César*, n'était qu'une source de droits contestés, de disputes indécises, de grandeur apparente et de faiblesse réelle. Ce n'était plus le temps où les *Othons* fesaient des rois, et leur imposaient des tributs. Si le roi de France *Louis XII* s'était entendu avec les Vénitiens, au lieu de les battre, jamais probablement les empereurs ne seraient revenus en Italie. Mais il fallait nécessairement, par les divisions des princes italiens, et par la nature du gouvernement pontifical, qu'une grande partie de ce pays fût toujours la proie des étrangers.

CHAPITRE CXXI.

Usages des quinzième et seizième siècles, et de l'état des beaux arts.

On voit qu'en Europe il n'y avait guère de souverains absolus. Les empereurs avant *Charles-Quint* n'avaient osé prétendre au despotisme. Les papes étaient beaucoup plus maîtres à Rome qu'auparavant, mais moins dans l'Eglise. Les couronnes de Hongrie et de Bohème étaient encore électives, ainsi que toutes celles du Nord; et l'élection suppose nécessairement un contrat entre le roi et la nation. Les rois d'Angleterre ne pouvaient ni faire des lois ni en abuser sans le concours du parlement. *Isabelle* en Castille avait respecté les priviléges des *Cortes*, qui sont les Etats du royaume. *Ferdinand le catholique* n'avait pu en

Arragon détruire l'autorité du juſticier, qui
croyait en droit de juger les rois. La France ſeu
depuis *Louis XI*, s'était tournée en Etat pur
ment monarchique, gouvernement heureux lo
qu'un roi tel que *Louis XII* répara, par ſon amo
pour ſon peuple, toutes les fautes qu'il comm
avec les étrangers; mais gouvernement le pire
tous ſous un roi faible ou méchant.

La police générale de l'Europe s'était perfe
tionnée, en ce que les guerres particulières d
ſeigneurs féodaux n'étaient plus permiſes nu
part par les lois; mais il reſtait l'uſage des duels.

Les décrets des papes toujours ſages, et de pl
toujours utiles à la chrétienté dans ce qui ne co
cernait pas leurs intérêts perſonnels, anathém
tiſaient ces combats: mais pluſieurs évêques
permettaient. Les parlemens de France les ord
naient quelquefois, témoin celui de *Le gris* et
Carrouge ſous *Charles VI*. Il ſe fit beaucoup
duels depuis aſſez juridiquement. Le même ab
était auſſi appuyé en Allemagne, en Italie, et
Eſpagne, par des formes regardées comme eſſe
tielles. On ne manquait pas ſur-tout de ſe conf
ſer et de communier avant de ſe préparer au me
tre. Le bon chevalier *Bayard* feſait toujours dire
une meſſe lorſqu'il allait ſe battre en duel. Les
combattans choiſiſſaient un parrain, qui pren
ſoin de leur donner des armes égales, et ſur-to
de voir s'ils n'avaient point ſur eux quelques en
chantemens; car rien n'était plus crédule qu'un
chevalier.

(t) Voyez les chapitres des duels et des tournois.

On vit quelquefois de ces chevaliers partir de leurs pays pour aller chercher un duel dans un autre, sans autre raison que l'envie de se signaler. On a vu que le duc *Jean de Bourbonnais* fit déclarer † *qu'il irait en Angleterre avec seize chevaliers combattre à outrance pour éviter l'oisiveté, et pour mériter la grâce de la très-belle dont il est serviteur.*

Les tournois, quoiqu'encore condamnés par les papes, étaient par-tout en usage. On les appelait toujours *Ludi Gallici*, parce que *Geofroi de Preuilly* en avait rédigé les lois dans l'onzième siècle. Il y avait eu plus de cent chevaliers tués dans ces jeux, et ils n'en étaient que plus en vogue. C'est ce qui a été détaillé au chapitre des *tournois.*

L'art de la guerre, l'ordonnance des armées, les armes offensives et défensives, étaient tout autres encore qu'aujourd'hui.

L'empereur *Maximilien* avait mis en usage les armes de la phalange macédonienne, qui étaient des piques de dix-huit pieds : les Suisses s'en servirent dans les guerres du Milanais, mais ils les quittèrent pour l'espadon à deux mains.

Les arquebuses étaient devenues une arme offensive indispensable contre ces remparts d'acier dont chaque gendarme était couvert. Il n'y avait guère de casque et de cuirasse à l'épreuve de ces arquebuses. La gendarmerie, qu'on appelait *la bataille*, combattait à pied comme à cheval : celle de France au quinzième siècle était la plus estimée.

L'infanterie allemande et l'espagnole étaient réputées les meilleures. Le cri d'armes était

† 1414.

aboli preſque par-tout. Il y a eu des modes dans
guerre comme dans les habillemens.

Quant au gouvernement des Etats, je vois
cardinaux à la tête de preſque tous les royau
C'eſt en Eſpagne un *Ximénès* ſous *Iſabelle*,
après la mort de ſa reine eſt régent du royau
qui, toujours vêtu en cordelier, met ſon fa
fouler ſous ſes ſandales le faſte eſpagnol ; qui
une armée à ſes propres dépens, la condui
Afrique et prend Oran ; qui enfin eſt abſolu,
qu'à ce que le jeune *Charles-Quint* le renv
ſon archevêché de Tolède, et le faſſe mour
douleur.

On voit *Louis XII* gouverné par le car
d'*Amboiſe* : *François I* a pour miniſtre le car
Duprat : *Henri VIII* eſt pendant vingt ans
mis au cardinal *Volſey* fils d'un boucher, ho
auſſi faſtueux que d'*Amboiſe*, qui comme lui v
lut être pape, et qui n'y réuſſit pas mieux. *Ch*
les-Quint prit pour ſon miniſtre en Eſpagne
précepteur le cardinal *Adrien*, que depuis
pape ; et le cardinal *Granvelle* gouverna en
la Flandre. Le cardinal *Martinuſius* fut maît
Hongrie ſous *Ferdinand* frère de *Charles-Q*

Si tant d'eccléſiaſtiques ont régi des Etat
militaires, ce n'eſt pas ſeulement parce que les
ſe fiaient plus aiſément à un prêtre qu'ils ne c
gnaient point, qu'à un général d'armée qu'ils
doutaient ; c'eſt encore parce que ces hom
d'Egliſe étaient ſouvent plus inſtruits, plus
pres aux affaires que les généraux et les c
tiſans.

Ce ne fut que dans ce siècle que les cardinaux sujets des rois commencèrent à prendre le pas sûr les chanceliers. Ils le disputaient aux électeurs, et le cédaient en France et en Angleterre aux chanceliers de ces royaumes; et c'est encore une des contradictions que les usages de l'orgueil avaient introduites dans la république chrétienne. Les registres du parlement d'Angleterre font foi que le chancelier *Varham* précéda le cardinal *Volsey* jusqu'à l'année 1516.

Le terme de *Majesté* commençait à être affecté par les rois. Leurs rangs étaient réglés à Rome. L'empereur avait sans contredit les premiers honneurs. Après lui venait le roi de France sans aucune concurrence: la Castille, l'Arragon, le Portugal, la Sicile alternaient avec l'Angleterre; puis venaient l'Ecosse, la Hongrie, la Navarre, Chypre, la Bohème, et la Pologne. Le Danemarck et la Suède étaient les derniers. Ces préséances causèrent depuis de violens démêlés. Presque tous les rois ont voulu être égaux; mais aucun n'a jamais contesté le premier rang aux empereurs; ils l'ont conservé en perdant leur puissance.

Tous les usages de la vie civile différaient des nôtres; le pourpoint et le petit manteau étaient devenus l'habit de toutes les cours. Les hommes de robe portaient par-tout la robe longue et étroite, les marchands une petite robe qui descendait à la moitié des jambes.

Il n'y avait sous *François I* que deux coches dans Paris, l'un pour la reine, l'autre pour *Diane de Poitiers*. Hommes et femmes allaient à cheval.



Les richeſſes étaient tellement augmentées qu'
Henri VIII roi d'Angleterre promit en 1519 une
dot de trois cents trente-trois mille écus d'or à
fille *Marie*, qui devait épouſer le fils aîné de
François I : on n'en avait jamais donné une
forte.

L'entrevue de *François I* et de *Henri* fut long-temps célèbre par ſa magnificence. Leur camp fut appelé *le camp du drap d'or* : mais cet appareil passager, et cet effort de luxe ne ſuppoſait pas cette magnificence générale et ces commodités d'uſage, ſi ſupérieures à la pompe d'un jour, et qui ſont aujourd'hui ſi communes. L'induſtrie n'avait point changé en palais ſomptueux les cabanes de bois et de plâtre qui formaient les rues de Paris. Londres était encore plus mal bâtie, et la vie y était plus dure. Les plus grands ſeigneurs menaient à cheval leurs femmes en croupe à la campagne. C'était ainſi que voyageaient toutes les princeſſes, couvertes d'une cape de toile cirée dans les ſaiſons pluvieuſes. On n'allait point autrement aux palais des rois. Cet uſage ſe conſerva juſqu'au milieu du dix-ſeptième ſiècle. La magnificence de *Charles-Quint*, de *François I*, de *Henri VIII*, de *Léon X*, n'étaient que pour les jours d'éclat et de ſolennité. Aujourd'hui les ſpectacles journaliers, la foule des chars dorés, les milliers de fanaux qui éclairent pendant la nuit les grandes villes, forment un plus beau ſpectacle, et annoncent plus d'abondance que les plus brillantes cérémonies des monarques du ſeizième ſiècle.

On commençait dès le temps de *Louis XII* à substituer aux fourrures précieuses les étoffes d'or et d'argent qui se fabriquaient en Italie. Il n'y en avait point encore à Lyon. L'orfévrerie était grossière. *Louis XII* l'ayant défendue dans son royaume par une loi somptuaire indiscrète, les Français firent venir leur argenterie de Venise. Les orfèvres de France furent réduits à la pauvreté, et *Louis XII* révoqua sagement la loi.

François I, devenu économe sur la fin de sa vie, défendit les étoffes d'or et de soie. *Henri III* renouvela cette défense; mais si ces lois avaient été observées, les manufactures de Lyon étaient perdues. Ce qui détermina à faire ces lois, c'est qu'on tirait la soie de l'étranger. On ne permit sous *Henri II* des habits de soie qu'aux évêques. Les princes et les princesses eurent la prérogative d'avoir des habits rouges †, soit en soie, soit en laine. Enfin, il n'y eut que les princes et les évêques qui eurent le droit de porter des souliers de soie.

Toutes ces lois somptuaires ne prouvent autre chose sinon que le gouvernement n'avait pas toujours de grandes vues, et qu'il parut plus aisé aux ministres de proscrire l'industrie que de l'encourager. (3)

† 1563.

(3) Toute loi somptuaire est injuste en elle même. C'est pour le maintien de leurs droits que les hommes se sont réunis en société, et non pour donner aux autres celui d'attenter à la liberté que doit avoir chaque individu de s'habiller; de se nourrir, de se loger à sa fantaisie; en un mot, de faire de sa propriété l'usage qu'il veut en faire, pourvu que cet usage ne blesse le droit de personne.

Les mûriers n'étaient encore cultivés qu' Italie et en Espagne. L'or trait ne se fabriq qu'à Venise et à Milan. Cependant les modes Français se communiquaient déjà aux c d'Allemagne, à l'Angleterre et à la Lombar Les historiens italiens se plaignent que dep passage de *Charles VIII* on affectait chez eux s'habiller à la française, et de faire venir de Fra tout ce qui servait à la parure.

Le pape *Jules II* fut le premier qui la

Les lois somptuaires ont été très-communes chez les tions anciennes; elles eurent pour cause l'envie que toyens pauvres portaient aux riches, ou la politiqu riches mêmes qui ne voulaient pas que les hommes de parti dissipassent en frivolités des richesses qu'on p employer à l'accroissement de la puissance commun anciens, qui dans plusieurs de leurs institutions polit ont montré une sagacité et une profondeur de vues que admirons avec raison, ignoraient les vrais principes législation, et comptaient pour rien la justice. Ils croy que la volonté publique a droit d'exiger tout des indiv et de les soumettre à tout; opinion fausse, danger funeste aux progrès de la civilisation et des lumières, et ne subsiste encore que trop parmi nous.

L'histoire a prouvé que toutes les lois somptuaires anciens et des modernes ont été par-tout, après un te très-court, abolies, éludées, ou négligées; la vanité in tera toujours plus de manières de se distinguer que lois n'en pourront défendre.

Le seul moyen permis d'attaquer le luxe par les lois, même temps le seul qui soit vraiment efficace, est de cher à établir la plus grande égalité entre les fortunes, le partage égal des successions, la destruction, ou la re tion du droit de tester, la liberté de toute espèce de c merce et d'industrie; et ces lois sont précisément c qu'indépendamment du désir d'abolir le luxe, la justic raison et la nature conseilleraient à tout législateur é

croître sa barbe, pour inspirer par cette singularité un nouveau respect aux peuples. *François I*, *Charles-Quint* et tous les autres rois suivirent cet exemple, adopté à l'instant par leurs courtisans. Mais les gens de robe, toujours attachés à l'ancien usage, quel qu'il soit, continuaient de se faire raser, tandis que les jeunes guerriers affectaient la marque de la gravité et de la vieillesse. C'est une petite observation, mais elle entre dans l'histoire des usages.

Ce qui est bien plus digne de l'attention de la postérité, ce qui doit l'emporter sur toutes ces coutumes introduites par le caprice, sur toutes ces lois abolies par le temps, sur les querelles des rois qui passent avec eux, c'est la gloire des arts, qui ne passera jamais. Cette gloire a été pendant tout le seizième siècle le partage de la seule Italie. Rien ne rappelle davantage l'idée de l'ancienne Grèce; car si les arts fleurirent en Grèce au milieu des guerres étrangères et civiles, ils eurent en Italie le même sort; et presque tout y fut porté à sa perfection; tandis que les armées de *Charles-Quint* saccagèrent Rome, que *Barberousse* ravagea les côtes, et que les dissentions des princes et des républiques troublèrent l'intérieur du pays.

L'Italie eut dans *Guichardin* son *Thucydide*, ou plutôt son *Xénophon*; car il commanda quelquefois dans les guerres qu'il écrivit. Il n'y eut en aucune province d'Italie d'orateurs comme les *Démosthènes*, les *Périclès*, les *Eschines*. Le gouvernement ne comportait presque nulle part cette

efpèce de mérite. Celui du théâtre, quoique très inférieur à ce que fut depuis la fcène françaife, pouvait être comparé à la fcène grecque qu'el fefait revivre ; il y a de la vérité, du naturel & du bon comique dans les comédies de l'*Ariofte*, et la feule Madragore de *Machiavel* vaut peut-être mieux que toutes les pièces d'*Ariftophane*. *Machiavel* d'ailleurs était un excellent hiftorien et avec lequel un bel efprit, tel qu'*Ariftophane*, ne peut entrer en aucune forte de comparaifon. Le cardinal *Bibiena* avait fait revivre la comédie grecque, et *Triffino*, archevêque de Bénévent, la tragédie, dès le commencement du feizième fiècle. *Ruccelaï* fuivit bientôt l'archevêque *Triffino*. On traduifit à Venife les meilleures pièces de *Plaute*, et on les traduifit en vers comme elles doivent l'être, puifque c'eft en vers que *Plaute* les écrivit; elles furent jouées avec fuccès fur les théâtres de Venife et dans les couvens où l'on cultivait les lettres.

Les Italiens, en imitant les tragiques grecs et les comiques latins, ne les égalèrent pas ; mais ils firent de la paftorale un genre nouveau, dans lequel ils n'avaient point de guides, et où perfonne ne les a furpaffés. L'Aminta du *Taffe*, et le Paftor-Fido du *Guarini*, font encore le charme de tous ceux qui entendent l'italien.

Prefque toutes les nations polies de l'Europe fentirent alors le befoin de l'art théâtral, qui raffemble les citoyens, adoucit les mœurs, et conduit à la morale par le plaifir. Les Efpagnols approchèrent un peu des Italiens ; mais ils ne

purent parvenir à faire aucun ouvrage régulier. Il y eut un théâtre en Angleterre, mais il était encore plus sauvage. *Shakespeare* donna de la réputation à ce théâtre sur la fin du seizième siècle. Son génie perça au milieu de la barbarie, comme *Lopès de Vega* en Espagne. C'est dommage qu'il y ait beaucoup plus de barbarie encore que de génie dans les ouvrages de *Shakespeare* : pourquoi des scènes entières du Pastor-Fido sont-elles sues par cœur aujourd'hui à Stockholm et à Pétersbourg ? et pourquoi aucune pièce de *Shakespeare* n'a-t-elle pu passer la mer ? c'est que le bon est recherché de toutes les nations. Un peuple qui aurait des tragédies, des tableaux, une musique, uniquement de son goût, et réprouvés de tous les autres peuples policés, ne pourra jamais se flatter justement d'avoir le bon goût en partage.

Les Italiens réussirent sur-tout dans les grands poëmes de longue haleine ; genre d'autant plus difficile que l'uniformité de la rime et des stances, à laquelle ils s'asservirent, semblait devoir étouffer le génie.

Si l'on veut mettre sans préjugé dans la balance l'Odyssée d'*Homère* avec le Roland de l'*Arioste*, l'italien l'emporte à tous égards ; tous deux ayant le même défaut, l'intempérance de l'imagination, et le romanesque incroyable. L'*Arioste* a racheté ce défaut par des allégories si vraies, par des satires si fines, par une connaissance si approfondie du cœur humain, par les grâces du comique, qui succèdent sans cesse à des traits terribles, enfin par des beautés si innombrables en tout



genre, qu'il a trouvé le secret de faire u monstre admirable.

A l'égard de l'Iliade, que chaque lecteur demande à lui-même ce qu'il penserait s'il lis pour la première fois ce poëme et celui du *Ta* en ignorant les noms des auteurs, et les temps ces ouvrages furent composés, en ne prena enfin pour juge que son plaisir. Pourrait-il ne p donner en tout sens la préférence au *Tasse*? trouverait-il pas dans l'italien plus de conduite d'intérêt, de variété, de justesse, de grâces, de cette mollesse qui relève le sublime? Enco quelques siècles, et on n'en fera peut-être pas de comparaison.

Il paraît indubitable que la peinture fut por dans ce seizième siècle à une perfection que les Grecs ne connurent jamais, puisque non-seule ment ils n'avaient pas cette variété de coule que les Italiens employèrent, mais qu'ils igno raient l'art de la perspective et du clair-obscur.

La sculpture, art plus facile et plus borné, f celui où les Grecs excellèrent, et la gloire de Italiens est d'avoir approché de leurs modèles. I les ont surpassés dans l'architecture; et de l'av de toutes les nations, rien n'a jamais été compa rable au temple principal de Rome moderne, le plus beau, le plus vaste, le plus hardi qui jama ait été dans l'univers.

La musique ne fut bien cultivée qu'après ce sei zième siècle; mais les plus fortes présomptions font penser qu'elle est très-supérieure à celle des Grecs, qui n'ont laissé aucun monument par lequ on pût soupçonner qu'ils chantassent en parties.

Cette balance que *Léon X* voulait tenir, *Henri VIII* l'avait entre les mains : aussi le roi de France et l'empereur le courtisent : aussi tous deux tâchent de gagner son premier ministre le cardinal *Volsey*.

† D'abord *François I* ménage cette célèbre entrevue près de Calais avec le roi d'Angleterre. *Charles* arrivant d'Espagne va voir ensuite *Henri* à Cantorbéri, et *Henri* le reconduit à Calais et à Gravelines.

Il était naturel que le roi d'Angleterre prît le parti de l'empereur, puisqu'en se liguant avec lui il pouvait espérer de reprendre en France les provinces dont avaient joui ses ancêtres ; au lieu qu'en se liguant avec *François I*, il ne pouvait rien gagner en Allemagne où il n'avait rien à prétendre.

Pendant qu'il temporise encore, *François I* commença cette querelle interminable en s'emparant de la Navarre. Je suis très-éloigné de perdre de vue le tableau de l'Europe, pour chercher à réfuter les détails rapportés par quelques historiens ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer combien *Puffendorf* se trompe souvent : il dit que cette entreprise sur la Navarre fut faite par le roi dépossédé, immédiatement après la mort de *Ferdinand* †† *le catholique* ; il ajoute *que Charles avait toujours devant les yeux son plus ultrà et formait de jour en jour de vastes desseins*. Il y a là bien des méprises. *Charles* avait quinze ans ††† ; ce n'est pas l'âge des vastes desseins ; il n'avait point pris

† 1520. †† 1516. ††† 1516.

encore sa devise de *plus ultrà*. Enfin après la mort de *Ferdinand*, ce ne fut point *Jean d'Albret* qui entra dans la Navarre : ce *Jean d'Albret* mourut † cette année-là même ; ce fut *François I* qui en fit la conquête passagère au nom de *Henri d'Albret*, non pas en 1516, mais en 1521.

Ni *Charles VIII*, ni *Louis XII*, ni *François I* ne gardèrent leurs conquêtes. La Navarre à peine soumise fut prise par les Espagnols. Dès-lors les Français furent obligés de se battre toujours contre les forces espagnoles à toutes les extrémités du royaume, vers Fontarabie, vers la Flandre, vers l'Italie ; et cette situation des affaires a duré jusqu'au dix-huitième siècle.

†† Dans le même temps que les troupes espagnoles de *Charles-Quint* reprenaient la Navarre, ses troupes allemandes pénétraient jusqu'en Picardie, et ses partisans soulevaient l'Italie : les factions et la guerre étaient par-tout.

Le pape *Léon X*, toujours flottant entre *François I* et *Charles-Quint*, était alors pour l'empereur. Il avait raison de se plaindre des Français ; ils avaient voulu lui enlever Reggio comme une dépendance du Milanais ; ils se fesaient des ennemis de leurs nouveaux voisins par des violences hors de saison. *Lautrec*, gouverneur du Milanais, avait fait écarteler le seigneur *Palavicini*, soupçonné de vouloir soulever le Milanais, et il avait donné à son propre frère *de Foix* la confiscation de l'accusé. Cela seul rendait le nom Français odieux. Tous les esprits étaient révoltés. Le

† 1516. †† 1521.

gouvernement de France ne remédiait à ces désordres ni par sa sagesse ni en envoyant l'argent nécessaire.

En vain le roi de France devenu l'allié des Suisses en avait à sa solde, il y en eut aussi dans l'armée impériale; et ce cardinal de Sion, toujours si funeste aux rois de France, ayant su renvoyer en leur pays ceux qui étaient dans l'armée française, *Lautrec*, gouverneur du Milanais, fut chassé de la capitale, et bientôt de tout le pays. *Léon X* mourut † alors dans le temps que sa monarchie temporelle s'affermissait, et que la spirituelle commençait à tomber en décadence.

Il parut bien à quel point *Charles-Quint* était puissant, et quelle était la sagesse de son conseil. Il eut le crédit de faire élire pape son précepteur *Adrien* quoique né à Utrecht et presque inconnu à Rome. Ce conseil, toujours supérieur à celui de *François I*, eut encore l'habileté de susciter contre la France le roi d'Angleterre, *Henri VIII*, qui espéra pouvoir démembrer au moins ce pays qu'avaient possédé ses prédécesseurs. *Charles* va lui-même en Angleterre précipiter l'armement et le départ. Il fut même bientôt après détacher les Vénitiens de l'alliance de la France, et les mettre dans son parti. Pour comble, une faction qu'il avait dans Gènes, aidée de ses troupes, chasse les Français et fait un nouveau doge sous la protection impériale: ainsi sa puissance et son adresse pressaient et entouraient de tous côtés la monarchie française.

† 1521.

contagion des controverfes ne pénétra guère :
ce pays; et il arriva que lorfqu'on s'égorge :
Allemagne, en France, en Angleterre, po
chofes qu'on n'entendait point, l'Italie tran
depuis le faccagement étonnant de Rom
l'armée de *Charles-Quint*, cultiva les arts
que jamais. Les guerres de religion étalaie
leurs des ruines, mais à Rome et dans plu
autres villes italiennes, l'architecture était f
lée par des prodiges. Dix papes de fuite co
buèrent prefque fans aucune interruption a
chèvement de la bafilique de St Pierre, et en
ragèrent les autres arts. On ne voyait rie
femblable dans le refte de l'Europe. En
gloire du génie appartint alors à la feule I
ainfi qu'elle avait été le partage de la Grèc

Une centaine d'artiftes en tout genre a form
beau fiècle que les Italiens appellent le *Seic*
plufieurs de ces grands hommes ont été ma
reux et perfécutés : la poftérité les venge :
fiècle, comme tous les autres, produifit des
mes et des calamités; mais il a fur les autre
cles la fupériorité que ces rares génies lu
donnée. C'eft ce qui arriva dans l'âge qui p
duifit les *Sophocles* et les *Démofthènes*, dans c
qui fit naître les *Cicérons* et les *Virgiles*. Ces h
mes, qui font les précepteurs de tous les te
n'ont pas empêché qu'*Alexandre* n'ait tué C
et qu'*Augufte* n'ait figné les profcriptions. R
ne, *Corneille* et *la Fontaine* n'ont certaine
pu empêcher que *Louis XIV* n'ait comm
très-grandes fautes. Les crimes et les ma

nt été de tous les temps, et il n'y a que quatre ècles pour les beaux arts. Il faut être fou pour ire que ces arts ont nui aux mœurs; ils sont nés ıalgré la méchanceté des hommes, et ils ont louci jusqu'aux mœurs des tyrans.

CHAPITRE CXXII.

e Charles-Quint et de François I, jusqu'à l'élection de Charles à l'Empire en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de se faire pape. De la bataille de Marignan.

VERS ce siècle où *Charles-Quint* eut l'Empire, :s papes ne pouvaient plus en disposer comme utrefois; et les empereurs avaient oublié leurs roits sur Rome. Ces prétentions réciproques essemblaient à ces titres vains de *roi de France* ue le roi d'Angleterre prend encore, et au nom e *roi de Navarre* que le roi de France conserve.

Les partis des *Guelfes* et des *Gibelins* étaient resque entièrement oubliés. *Maximilien* n'avait ıcquis en Italie que quelques villes, qu'il devait u succès de la ligue de Cambrai, et qu'il avait rises sur les Vénitiens : mais *Maximilien* imagina ın nouveau moyen de soumettre Rome et l'Italie ıux empereurs; ce fut d'être pape lui-même après a mort de *Jules II*, étant veuf de sa femme, fille le *Galéas Marie Sforze*, duc de Milan. On a :ncore deux lettres écrites de sa main; l'une à a fille *Marguerite*, gouvernante des Pays-Bas; 'autre au seigneur de *Chièvres*, par lesquelles



contagion des controverses ne pénétra guère dans ce pays; et il arriva que lorsqu'on s'égorgeait en Allemagne, en France, en Angleterre, pour des choses qu'on n'entendait point, l'Italie tranquille depuis le saccagement étonnant de Rome par l'armée de *Charles-Quint*, cultiva les arts plus que jamais. Les guerres de religion étalaient ailleurs des ruines, mais à Rome et dans plusieurs autres villes italiennes, l'architecture était signalée par des prodiges. Dix papes de suite contribuèrent presque sans aucune interruption à l'achèvement de la basilique de St Pierre, et encouragèrent les autres arts. On ne voyait rien de semblable dans le reste de l'Europe. Enfin la gloire du génie appartint alors à la seule Italie, ainsi qu'elle avait été le partage de la Grèce.

Une centaine d'artistes en tout genre a formé ce beau siècle que les Italiens appellent le *Seicento*; plusieurs de ces grands hommes ont été malheureux et persécutés: la postérité les venge: leur siècle, comme tous les autres, produisit des crimes et des calamités; mais il a sur les autres siècles la supériorité que ces rares génies lui ont donnée. C'est ce qui arriva dans l'âge qui produisit les *Sophocles* et les *Démosthènes*, dans celui qui fit naître les *Cicérons* et les *Virgiles*. Ces hommes, qui sont les précepteurs de tous les temps, n'ont pas empêché qu'*Alexandre* n'ait tué *Clitus*, et qu'*Auguste* n'ait signé les proscriptions. *Racine*, *Corneille* et *la Fontaine* n'ont certainement pu empêcher que *Louis XIV* n'ait commis de très-grandes fautes. Les crimes et les malheurs

ont été de tous les temps, et il n'y a que quatre ſiècles pour les beaux arts. Il faut être fou pour dire que ces arts ont nui aux mœurs; ils ſont nés malgré la méchanceté des hommes, et ils ont adouci juſqu'aux mœurs des tyrans.

CHAPITRE CXXII.

De Charles-Quint et de François I, juſqu'à l'élection de Charles à l'Empire en 1519. Du projet de l'empereur Maximilien de ſe faire pape. De la bataille de Marignan.

VERS ce ſiècle où *Charles-Quint* eut l'Empire, les papes ne pouvaient plus en diſpoſer comme autrefois; et les empereurs avaient oublié leurs droits ſur Rome. Ces prétentions réciproques reſſemblaient à ces titres vains de *roi de France* que le roi d'Angleterre prend encore, et au nom de *roi de Navarre* que le roi de France conſerve.

Les partis des *Guelfes* et des *Gibelins* étaient preſque entièrement oubliés. *Maximilien* n'avait acquis en Italie que quelques villes, qu'il devait au ſuccès de la ligue de Cambrai, et qu'il avait priſes ſur les Vénitiens: mais *Maximilien* imagina un nouveau moyen de ſoumettre Rome et l'Italie aux empereurs; ce fut d'être pape lui-même après la mort de *Jules II*, étant veuf de ſa femme, fille de *Galéas Marie Sforze*, duc de Milan. On a encore deux lettres écrites de ſa main; l'une à ſa fille *Marguerite*, gouvernante des Pays-Bas; l'autre au ſeigneur de *Chièvres*, par leſquelles

ce deſſein eſt manifeſté. Il avoue dans ces lettres qu'il marchandait le pontificat ; mais il n'était pas aſſez riche pour acheter cette ſingulière couronne, tant de fois miſe à l'enchère.

Qui peut ſavoir ce qui ſerait arrivé, ſi la même tête eût porté la couronne impériale et la tiare? le ſyſtème de l'Europe eût bien changé ; mais il changea autrement ſous *Charles-Quint.*

† A la mort de *Maximilien*, préciſément comme les indulgences et *Luther* commençaient à diviſer l'Allemagne, *François I*, roi de France, et *Charles d'Autriche*, roi d'Eſpagne, des deux Siciles, de Navarre, et ſouverain des dix-ſept provinces des Pays-Bas, briguèrent ouvertement l'Empire, dans le temps que l'Allemagne menacée par les Turcs avait beſoin d'un chef tel que *François I*, ou *Charles d'Autriche.* On n'avait point vu encore de ſi grands rois ſe diſputer la couronne d'Allemagne. *François I*, plus âgé de cinq ans que ſon rival, en paraiſſait plus digne par les grandes actions qu'il venait de faire.

†† Dès ſon avénement à la couronne de France, la république de Gènes s'était remiſe ſous la domination de la France, par les intrigues de ſes propres citoyens. *François I* paſſe auſſitôt en Italie auſſi rapidement que ſes prédéceſſeurs.

Il s'agiſſait d'abord de conquérir le Milanais perdu par *Louis XII*, et de l'arracher encore à cette malheureuſe maiſon de *Sforze.* Il avait pour lui les Vénitiens, qui voulaient reprendre au moins le Véronais enlevé par *Maximilien.* Il avait

† 1518. †† 1515.

contre lui alors le pape *Léon X* vif et intriguant, et l'empereur *Maximilien* affaibli par l'âge et incapable d'agir : mais les Suiſſes toujours irrités contre la France depuis leur querelle avec *Louis XII*, toujours animés par les harangues de *Matthieu Sbinner*, cardinal de Sion, étaient les plus dangereux ennemis du roi. Ils prenaient alors le titre de défenſeurs des papes, et de protecteurs des princes ; et ces titres, depuis près de dix ans, n'étaient point imaginaires.

Le roi qui marchait à Milan négociait toujours avec eux. Le cardinal de Sion, qui leur apprit à tromper, fit amuſer le roi de vaines promeſſes, juſqu'à ce que les Suiſſes, ayant ſu que la caiſſe militaire de France était arrivée, crurent pouvoir enlever cet argent et le roi même : ils l'attaquèrent comme on attaque un convoi ſur le grand chemin.

† Vingt-cinq mille ſuiſſes, portant ſur l'épaule et ſur la poitrine la clef de *St Pierre*, les uns armés de ces longues piques de dix-huit pieds que pluſieurs ſoldats pouſſaient enſemble en bataillon ſerré, les autres tenans leurs grands eſpadons à deux mains, vinrent fondre à grands cris dans le camp du roi près de Marignan vers Milan. Ce fut de toutes les batailles données en Italie la plus ſanglante et la plus longue. Le jeune roi pour ſon coup d'eſſai s'avança à pied contre l'infanterie ſuiſſe une pique à la main, combattit une heure entière accompagné d'une partie de ſa nobleſſe. Les français et les ſuiſſes, mêlés

† 1515.

CHAPITRE CXXIII.

De Charles-Quint et de François I. Malheurs de la France.

On connaît quelle rivalité s'éleva dès-lors entre ces deux princes. Comment pouvaient-ils n'être pas éternellement en guerre? *Charles* seigneur des Pays-Bas avait l'Artois, et beaucoup de villes à revendiquer; roi de Naples et de Sicile, il voyait *François I* prêt à réclamer ces Etats au même titre que *Louis XII*: roi d'Espagne, il avait l'usurpation de la Navarre à soutenir: empereur, il devait défendre le grand fief du Milanais contre les prétentions de la France; que de raisons pour désoler l'Europe!

Entre ces deux grands rivaux *Léon X* veut d'abord tenir la balance. Mais comment le peut-il? qui choisira-t-il pour vassal, pour roi des deux Siciles, *Charles* ou *François*? que deviendra l'ancienne loi des papes, portée dès le treizième siècle, *que jamais roi de Naples ne pourra être empereur*? loi à laquelle *Charles d'Anjou* s'était soumis, et que les papes regardaient comme la gardienne de leur indépendance. *Léon X* n'était pas assez puissant pour faire exécuter cette loi: elle pouvait être respectée à Rome; elle ne l'était pas dans l'Empire. Bientôt le pape est obligé de donner une dispense à *Charles-Quint* qui veut bien la solliciter, et de reconnaître malgré lui un vassal qui le fait trembler. Il donne cette dispense, et s'en repent le moment d'après.

Cette

Cette balance que *Léon X* voulait tenir, *Henri VIII* l'avait entre les mains : auſſi le roi de France et l'empereur le courtiſent : auſſi tous deux tâchent de gagner ſon premier miniſtre le cardinal *Volſey*.

† D'abord *François I* ménage cette célèbre entrevue près de Calais avec le roi d'Angleterre. *Charles* arrivant d'Eſpagne va voir enſuite *Henri* à Cantorbéri, et *Henri* le reconduit à Calais et à Gravelines.

Il était naturel que le roi d'Angleterre prît le parti de l'empereur, puiſqu'en ſe liguant avec lui il pouvait eſpérer de reprendre en France les provinces dont avaient joui ſes ancêtres ; au lieu qu'en ſe liguant avec *François I*, il ne pouvait rien gagner en Allemagne où il n'avait rien à prétendre.

Pendant qu'il temporiſe encore, *François I* commença cette querelle interminable en s'emparant de la Navarre. Je ſuis très-éloigné de perdre de vue le tableau de l'Europe, pour chercher à réfuter les détails rapportés par quelques hiſtoriens ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer combien *Puffendorf* ſe trompe ſouvent : il dit que cette entrepriſe ſur la Navarre fut faite par le roi dépoſſédé, immédiatement après la mort de *Ferdinand* †† *le catholique* ; il ajoute *que Charles avait toujours devant les yeux ſon plus ultrà et formait de jour en jour de vaſtes deſſeins*. Il y a là bien des mépriſes. *Charles* avait quinze ans †††; ce n'eſt pas l'âge des vaſtes deſſeins ; il n'avait point pris

† 1520. †† 1516. ††† 1516.

CHAPITRE CXXIII.

De Charles-Quint et de François I. Malheurs de la France.

On connaît quelle rivalité s'éleva dès-lors entre ces deux princes. Comment pouvaient-ils n'être pas éternellement en guerre? *Charles* seigneur des Pays-Bas avait l'Artois, et beaucoup de villes à revendiquer; roi de Naples et de Sicile, il voyait *François I* prêt à réclamer ces Etats au même titre que *Louis XII*: roi d'Efpagne, il avait l'ufurpation de la Navarre à foutenir: empereur, il devait défendre le grand fief du Milanais contre les prétentions de la France; que de raifons pour défoler l'Europe!

Entre ces deux grands rivaux *Léon X* veut d'abord tenir la balance. Mais comment le peut-il? qui choifira-t-il pour vaffal, pour roi des deux Siciles, *Charles* ou *François*? que deviendra l'ancienne loi des papes, portée dès le treizième fiècle, *que jamais roi de Naples ne pourra être empereur*? loi à laquelle *Charles d'Anjou* s'était foumis, et que les papes regardaient comme la gardienne de leur indépendance. *Léon X* n'était pas affez puiffant pour faire exécuter cette loi: elle pouvait être refpectée à Rome; elle ne l'était pas dans l'Empire. Bientôt le pape eft obligé de donner une difpenfe à *Charles-Quint* qui veut bien la folliciter, et de reconnaître malgré lui un vaffal qui le fait trembler. Il donne cette difpenfe, et s'en repent le moment d'après.

Cette

Cette balance que *Léon X* voulait tenir, *Henri VIII* l'avait entre les mains : auſſi le roi de France et l'empereur le courtiſent : auſſi tous deux tâchent de gagner ſon premier miniſtre le cardinal *Volſey*.

† D'abord *François I* ménage cette célèbre entrevue près de Calais avec le roi d'Angleterre. *Charles* arrivant d'Eſpagne va voir enſuite *Henri* à Cantorbéri, et *Henri* le reconduit à Calais et à Gravelines.

Il était naturel que le roi d'Angleterre prît le parti de l'empereur, puiſqu'en ſe liguant avec lui il pouvait eſpérer de reprendre en France les provinces dont avaient joui ſes ancêtres ; au lieu qu'en ſe liguant avec *François I*, il ne pouvait rien gagner en Allemagne où il n'avait rien à prétendre.

Pendant qu'il temporiſe encore, *François I* commença cette querelle interminable en s'emparant de la Navarre. Je ſuis très-éloigné de perdre de vue le tableau de l'Europe, pour chercher à réfuter les détails rapportés par quelques hiſtoriens ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer combien *Puffendorf* ſe trompe ſouvent : il dit que cette entrepriſe ſur la Navarre fut faite par le roi dépoſſédé, immédiatement après la mort de *Ferdinand* †† *le catholique* ; il ajoute *que Charles avait toujours devant les yeux ſon plus ultrà et formait de jour en jour de vaſtes deſſeins*. Il y a là bien des mépriſes. *Charles* avait quinze ans †††; ce n'eſt pas l'âge des vaſtes deſſeins ; il n'avait point pris

† 1520. †† 1516. ††† 1516.

encore sa devise de *plus ultrà*. Enfin après la mort de *Ferdinand*, ce ne fut point *Jean d'Albret* qui entra dans la Navarre : ce *Jean d'Albret* mourut † cette année-là même ; ce fut *François I* qui en fit la conquête passagère au nom de *Henri d'Albret*, non pas en 1516, mais en 1521.

Ni *Charles VIII*, ni *Louis XII*, ni *François I* ne gardèrent leurs conquêtes. La Navarre à peine soumise fut prise par les Espagnols. Dès-lors les Français furent obligés de se battre toujours contre les forces espagnoles à toutes les extrémités du royaume, vers Fontarabie, vers la Flandre, vers l'Italie ; et cette situation des affaires a duré jusqu'au dix-huitième siècle.

†† Dans le même temps que les troupes espagnoles de *Charles-Quint* reprenaient la Navarre, ses troupes allemandes pénétraient jusqu'en Picardie, et ses partisans soulevaient l'Italie : les factions et la guerre étaient par-tout.

Le pape *Léon X*, toujours flottant entre *François I* et *Charles-Quint*, était alors pour l'empereur. Il avait raison de se plaindre des Français ; ils avaient voulu lui enlever Reggio comme une dépendance du Milanais ; ils se fesaient des ennemis de leurs nouveaux voisins par des violences hors de saison. *Lautrec*, gouverneur du Milanais, avait fait écarteler le seigneur *Palavicini*, soupçonné de vouloir soulever le Milanais, et il avait donné à son propre frère *de Foix* la confiscation de l'accusé. Cela seul rendait le nom Français odieux. Tous les esprits étaient révoltés. Le

† 1516. †† 1521.

gouvernement de France ne remédiait à ces désordres ni par sa sagesse ni en envoyant l'argent nécessaire.

En vain le roi de France devenu l'allié des Suisses en avait à sa solde, il y en eut aussi dans l'armée impériale; et ce cardinal de Sion, toujours si funeste aux rois de France, ayant su renvoyer en leur pays ceux qui étaient dans l'armée française, *Lautrec*, gouverneur du Milanais, fut chassé de la capitale, et bientôt de tout le pays. *Léon X* mourut † alors dans le temps que sa monarchie temporelle s'affermissait, et que la spirituelle commençait à tomber en décadence.

Il parut bien à quel point *Charles-Quint* était puissant, et quelle était la sagesse de son conseil. Il eut le crédit de faire élire pape son précepteur *Adrien* quoique né à Utrecht et presque inconnu à Rome. Ce conseil, toujours supérieur à celui de *François I*, eut encore l'habileté de susciter contre la France le roi d'Angleterre, *Henri VIII*, qui espéra pouvoir démembrer au moins ce pays qu'avaient possédé ses prédécesseurs. *Charles* va lui-même en Angleterre précipiter l'armement et le départ. Il fut même bientôt après détacher les Vénitiens de l'alliance de la France, et les mettre dans son parti. Pour comble, une faction qu'il avait dans Gènes, aidée de ses troupes, chasse les Français et fait un nouveau doge sous la protection impériale: ainsi sa puissance et son adresse pressaient et entouraient de tous côtés la monarchie française.

† 1521.

François I, qui dans de telles circonſtances dépenſait trop à ſes plaiſirs, et gardait peu d'argent pour ſes affaires, fut obligé de prendre dans Tours une grande grille d'argent maſſif, dont *Louis XI* avait entouré le tombeau de *St Martin ;* elle peſait près (*f*) de ſept mille marcs ; cet argent à la vérité était plus néceſſaire à l'Etat qu'à *St Martin ;* mais cette reſſource montrait un beſoin preſſant. Il y avait déjà quelques années que le roi avait vendu vingt charges nouvelles de conſeillers du parlement de Paris. La magiſtrature ainſi à l'encan, et l'enlèvement des ornemens des tombeaux ne marquaient que trop le dérangement des finances. Il ſe voyait ſeul contre l'Europe : et cependant loin de ſe décourager, il réſiſta de tous côtés. On mit ſi bon ordre aux frontières de Picardie que l'Anglais, quoiqu'il eût dans Calais la clef de la France, ne put entrer dans le royaume : on tint en Flandre la fortune égale ; on ne fut point entamé du côte de l'Eſpagne ; enfin le roi, auquel il ne reſtait en Italie que le château de Crémone, voulut aller lui-même reconquérir le Milanais, ce fatal objet de l'ambition des rois de France.

Pour avoir tant de reſſources, et pour oſer rentrer dans le Milanais lorſqu'on était attaqué partout, vingt charges de conſeillers et la grille de *St Martin* ne ſuffiſaient pas : on aliéna pour la première fois le domaine du roi ; on hauſſa les tailles et les autres impôts. C'était un grand avantage qu'avaient les rois de France ſur leurs voiſins ;

(*f*) Voyez l'*hiſtoire du parlement.*

Charles-Quint n'était despotique à ce point dans aucun de ses Etats; mais cette facilité funeste de se ruiner produisit plus d'un malheur en France.

On peut compter parmi les causes des disgraces de *François I* l'injustice qu'il fit au connétable de *Bourbon*, auquel il devait le succès de la journée de Marignan. C'était peu qu'on l'eût mortifié dans toutes les occasions. *Louise de Savoie*, duchesse d'Angoulême, mère du roi, qui avait voulu se marier au connétable devenu veuf, et qui en avait essuyé un refus, voulut le ruiner ne pouvant l'épouser; elle lui suscita un procès reconnu pour très-injuste par tous les jurisconsultes; il n'y avait que la mère toute puissante d'un roi qui pût le gagner.

Il s'agissait de tous les biens de la branche de *Bourbon*. Les juges trop sollicités donnèrent un arrêt qui, mettant ces biens en séquestre, dépouillait le connétable. Ce prince envoie l'évêque d'Autun son ami demander au roi au moins une surséance. Le roi ne veut pas seulement voir l'évêque. Le connétable au désespoir était déjà sollicité secrètement par *Charles-Quint*. Il eût été héroïque de bien servir et de souffrir. Il y a une autre sorte de grandeur, celle de se venger. *Charles de Bourbon* prit ce funeste parti: il quitta la France, et se donna à l'empereur. Peu d'hommes ont goûté plus pleinement ce triste plaisir de la vengeance.

Tous les historiens flétrissent le connétable du nom de traître. On pouvait, il est vrai, l'appeler rebelle et transfuge; il faut donner à chaque chose



son nom véritable. Le traître est celui qui livre le trésor, ou le secret, ou les places de son maître, ou son maître lui-même à l'ennemi. Le terme latin *tradere*, dont traître dérive, n'a pas d'autre signification.

C'était un persécuté fugitif qui se dérobait aux vexations d'une cour injuste et corrompue, et qui s'allait mettre sous la protection d'un défenseur puissant pour se venger les armes à la main.

Le connétable de *Bourbon*, loin de livrer à *Charles-Quint* rien de ce qui appartenait au roi de France, se livra seul à lui dans la Franche-Comté où il s'enfuit sans aucun secours.

‡ Dès qu'il fut entré sur les terres de l'Empire, il rompit publiquement tous les liens qui l'attachaient au roi dont il était outragé ; il renonça à toutes ses dignités et accepta le titre de généralissime des armées de l'empereur. Ce n'était point trahir le roi, c'était se déclarer contre lui ouvertement. Sa franchise était à la vérité celle d'un rebelle, sa défection était condamnable ; mais il n'y avait assurément ni perfidie ni bassesse. Il était à peu près dans le même cas que le prince *Louis de Bourbon*, nommé le *grand Condé*, qui pour se venger du cardinal *Mazarin* alla se mettre à la tête des armées espagnoles. Ces deux princes furent également rebelles, mais aucun d'eux n'a été perfide.

Il est vrai que la cour de France, soumise à la duchesse d'Angoulème ennemie du connétable, persécuta les amis du fugitif. Le chancelier *Duprat* sur-tout, homme dur autant que servile, le fit

‡ 1523.

condamner lui et ses amis comme traîtres ; mais la trahison et la rebellion sont deux choses très-différentes.

Tous nos livres en *ana*, tous nos recueils de contes ont répété l'historiette d'un grand d'Espagne qui brûla sa maison à Madrid, parce que le traître *Bourbon* y avait couché. Cette anecdote est aisément détruite ; le connétable *de Bourbon* n'alla jamais en Espagne, et d'ailleurs la grandeur espagnole consista toujours à protéger les Français persécutés dans leur patrie.

Le connétable, en qualité de généralissime des armées de l'empereur, va dans le Milanais, où les Français étaient rentrés sous l'amiral *Bonnivet*, son plus grand ennemi. Un connétable qui connaissait le fort et le faible de toutes les troupes de France devait avoir un grand avantage. *Charles* en avait de plus grands ; presque tous les princes d'Italie étaient dans ses intérêts : les peuples haïssaient la domination française ; et enfin il avait les meilleurs généraux de l'Europe ; c'était un marquis de *Pescaire*, un *Lanoy*, un *Jean de Médicis*, noms fameux encore de nos jours.

L'amiral *Bonnivet*, opposé à ces généraux, ne leur fut pas comparé ; et quand même il leur eût été supérieur par le génie, il était trop inférieur par le nombre et par la qualité des troupes, qui encore n'étaient point payées. Il est obligé de fuir. Il est attaqué dans sa retraite à Biagrasse. Le fameux *Bayard*, qui ne commanda jamais en chef, mais à qui ce surnom de *Chevalier sans peur et sans reproche* était si bien dû, fut blessé à mort

dans cette déroute de Biagraſſe. Peu de lecteurs ignorent que *Charles de Bourbon* le voyant dans cet état lui marqua combien il le plaignait, et que le chevalier lui répondit en mourant : " Ce n'eſt „ pas moi qu'il faut plaindre, mais vous qui com- „ battez contre votre roi et contre votre patrie. "

Il s'en fallut bien peu que la défection de ce prince ne fût la ruine du royaume. Il avait des droits litigieux ſur la Provence, qu'il pouvait faire valoir par les armes, au lieu de droits réels qu'un procès lui avait fait perdre. *Charles-Quint* lui avait promis cet ancien royaume d'Arles, dont la Provence devait faire la principale partie. Le roi *Henri VIII* lui donnait cent mille écus par mois, cette année †, pour les frais de la guerre. Il venait de prendre Toulon ; il aſſiégea Marſeille. *François I* avait ſans doute à ſe repentir ; cependant rien n'était déſeſpéré ; le roi avait une armée floriſſante. Il courut au ſecours de Marſeille ; et ayant délivré la Provence, il s'enfonça encore dans le Milanais. *Bourbon* alors retournait par l'Italie en Allemagne chercher de nouveaux ſoldats *François I*, dans cet intervalle, ſe crut quelque temps maître de l'Italie.

† 1524.

CHAPITRE CXXIV.

Prise de François I. Rome saccagée. Soliman repoussé. Principautés données. Conquête de Tunis. Question si Charles-Quint voulait la monarchie universelle? Soliman reconnu roi de Perse dans Babylone.

VOICI un des plus grands exemples des coups de la fortune, qui n'est autre chose après tout que l'enchaînement nécessaire de tous les événemens de l'univers. D'un côté, *Charles-Quint* est occupé dans l'Espagne à régler les rangs et à former l'étiquette : de l'autre, *François I* déjà célèbre dans l'Europe par la victoire de Marignan, aussi valeureux que le chevalier *Bayard*, accompagné de l'intrépide noblesse de son royaume, suivi d'une armée florissante, est au milieu du Milanais. Le pape *Clément VII*, qui redoutait avec raison l'empereur, est hautement dans le parti du roi de France. Un des meilleurs capitaines de ce temps-là, *Jean de Médicis*, ayant quitté alors le service des impériaux, combat pour lui à la tête d'une troupe choisie. Cependant il est vaincu devant Pavie; et malgré des actions de bravoure qui suffiraient pour l'immortaliser, il est fait prisonnier ainsi que les principaux seigneurs de France † et le roi titulaire de Navarre, *Henri d'Albret*, fils de celui qui avait perdu son royaume et conservé seulement le Béarn. Le malheur de *François* voulut encore qu'il fût pris par le seul officier français

† 1525, 14 février.

qui avait suivi le duc de *Bourbon*, et que le même homme qui était condamné à Paris devînt le maître de sa vie. Ce gentilhomme nommé *Pomperan* eut à la fois la gloire de le garantir de la mort et de le prendre prisonnier. Il est certain que le jour même le duc de *Bourbon*, l'un de ses vainqueurs, vint le voir et jouit de son triomphe. Cette entrevue ne fut pas pour *François I* le moment le moins fatal de la journée. Jamais lettre ne fut plus vraie que celle qu'écrivit ce monarque à sa mère : *Madame, tout est perdu, hors l'honneur.* Des frontières dégarnies, le trésor royal sans argent, la consternation dans tous les ordres du royaume, la désunion dans le conseil de la mère du roi régente, le roi d'Angleterre *Henri VIII* menaçant d'entrer en France et d'y renouveler les temps d'*Edouard III* et de *Henri V*; tout semblait annoncer une ruine inévitable.

Charles-Quint, qui n'avait pas encore tiré l'épée, tient en prison à Madrid non-seulement un roi mais un héros. Il semble qu'alors *Charles* manqua à sa fortune; car au lieu d'entrer en France et de venir profiter de la victoire de ses généraux en Italie, il reste oisif en Espagne; au lieu de prendre au moins le Milanais pour lui, il se croit obligé d'en vendre l'investiture à *François Sforze*, pour ne pas donner trop d'ombrage à l'Italie. *Henri VIII*, au lieu de se réunir à lui pour démembrer la France, devient jaloux de sa grandeur, et traite avec la régente. Enfin la prise de *François I*, qui devait faire naître de si grandes révolutions, ne produisit guère qu'une rançon avec

des reproches, des démentis, des défis folennels et inutiles, qui mêlèrent du ridicule à ces événemens terribles, et qui semblèrent dégrader les deux premiers perfonnages de la chrétienté.

Henri d'Albret, détenu prifonnier dans Pavie, s'échappa et revint en France. *François I*, mieux gardé à Madrid, fut obligé, pour fortir de prifon, de céder à l'empereur le duché entier de Bourgogne †, une partie de la Franche-Comté, tout ce qu'il prétendait au-delà des Alpes, la fuzeraineté fur la Flandre et l'Artois, la poffeffion d'Arras, de Lille, de Tournay, de Mortagne, de Hedin, de St Amant, d'Orchie; non-feulement il figne qu'il rétablira le connétable de *Bourbon*, fon vainqueur, dans tous les biens dont il l'avait dépouillé, mais il promet encore de *faire droit à cet ennemi pour les prétentions qu'il a fur la Provence.* Enfin, pour comble d'humiliation, il époufe en prifon la fœur de l'empereur. Le comte de *Lanoy*, l'un des généraux qui l'avaient fait prifonnier, vient en bottes dans fa chambre lui faire figner ce mariage forcé. Ce traité de Madrid était auffi funefte que celui de Bretigni: mais *François I* en liberté n'exécuta pas fon traité comme le roi *Jean*.

Ayant cédé la Bourgogne, il fe trouva affez puiffant pour la garder. Il perdit la fuzeraineté de la Flandre et de l'Artois; mais en cela il ne perdit qu'un vain hommage. Ses deux fils furent prifonniers à fa place en qualité d'otages ††, mais il les racheta pour de l'argent: cette rançon à la

† 1526, 15 janvier. †† 1526.

vérité se monta à deux millions d'écus d'or, et ce fut un grand fardeau pour la France. Si on considère ce qu'il en coûta pour la captivité de *François I*, pour celle du roi *Jean*, pour celle de *St Louis*; combien la dissipation des trésors de *Charles V* par le duc d'*Anjou* son frère, combien les guerres contre les Anglais avaient épuisé la France, on admire les ressources que *François I* trouva dans la suite. Ces ressources étaient dues aux acquisitions successives du Dauphiné, de la Provence, de la Bretagne, à la réunion de la Bourgogne, et au commerce qui florissait. Voilà ce qui répara tant de malheurs, et ce qui soutint la France contre l'ascendant de *Charles-Quint*.

La gloire ne fut pas le partage de *François I* dans toute cette triste aventure. Il avait donné sa parole à *Charles-Quint* de lui remettre la Bourgogne; promesse faite par faiblesse, faussée par raison, mais avec honte. Il en essuya le reproche de l'empereur. Il eut beau lui répondre: *vous avez menti par la gorge, et toutes les fois que le direz mentirez*, la loi de la politique était pour *François I*, mais la loi de la chevalerie était contre lui.

Le roi voulut assurer son honneur en proposant un duel à *Charles-Quint*, comme *Philippe de Valois* avait défié *Edouard III*. L'empereur l'accepta et lui envoya même un héraut qui apportait ce qu'on appelait *la sureté du camp*, c'est-à-dire la désignation du lieu du combat et les conditions. *François I* reçut ce héraut dans la grand'salle du palais en présence de toute la cour et des ambassadeurs; mais il ne voulut pas lui

permettre de parler. Le duel n'eut point lieu. Tant d'appareil n'aboutit qu'au ridicule dont le trône même ne garantit pas les hommes. Ce qu'il y eut encore d'étrange dans toute cette aventure, c'eſt que le roi demanda au pape *Clément VII* une bulle d'abſolution pour avoir cédé la mouvance de la Flandre et de l'Artois. Il ſe feſait abſoudre pour avoir gardé un ſerment, qu'il ne pouvait violer, et il ne ſe feſait pas abſoudre d'avoir juré qu'il céderait la Bourgogne et de ne l'avoir pas rendue. On ne croirait pas une telle farce, ſi cette bulle du 25 novembre n'exiſtait pas.

Cette même fortune, qui mit un roi dans les fers de l'empereur †, fit encore le pape *Clément VII* ſon priſonnier ††, ſans qu'il le prévît, ſans qu'il y eût la moindre part. La crainte de ſa puiſſance avait uni contre lui le pape, le roi d'Angleterre et la moitié de l'Italie. Ce même duc de *Bourbon*, ſi fatal à *François I*, le fut de même à *Clément VII*. Il commandait ſur les frontières du Milanais une armée d'Eſpagnols, d'Italiens, et d'Allemands, victorieuſe, mais mal payée, et qui manquait de tout. Il propoſe à ſes capitaines et à ſes ſoldats d'aller piller Rome pour leur ſolde, préciſément comme autrefois les Hérules et les Goths avaient fait ce voyage. Ils y volèrent ††† malgré une trève ſignée entre le pape et le vice-roi de Naples. On eſcalade les murs de Rome; *Bourbon* eſt tué en montant à la muraille; mais Rome eſt priſe, livrée au pillage, ſaccagée

† 1525. †† 1527. ††† 5 mai 1527.

comme elle fut par *Alaric*, et le pape réfugié au château St Ange est prisonnier.

Les troupes allemandes et espagnoles vécurent neuf mois à discrétion dans Rome : le pillage monta, dit-on, à quinze millions d'écus romains. Mais comment évaluer au juste de tels désastres ?

Il semble que c'était-là le temps d'être en effet empereur de Rome, et de consommer ce qu'avaient commencé les *Charlemagnes* et les *Othons* : mais par une fatalité singulière, dont la seule cause est toujours venue de la jalousie des nations, le nouvel empire romain n'a jamais été qu'un fantôme.

La prise de Rome et la captivité du pape ne servirent pas plus à rendre *Charles-Quint* maître absolu de l'Italie que la prise de *François I* ne lui avait donné une entrée en France. L'idée de la monarchie universelle, qu'on attribue à *Charles-Quint*, est donc aussi fausse et aussi chimérique que celle qu'on imputa depuis à *Louis XIV*. Loin de garder Rome, loin de subjuguer toute l'Italie, il rend la liberté au pape † pour quatre cents mille écus d'or, dont même il n'eut jamais que cent mille, comme il rend la liberté aux enfans de France pour deux millions d'écus.

On est surpris qu'un empereur, maître de l'Espagne, des dix-sept provinces des Pays-Bas, de Naples et de Sicile, suzerain de la Lombardie, déjà possesseur du Mexique, et pour qui dans ce temps-là même on fesait la conquête du Pérou, ait si peu profité de son bonheur. Mais

† 1528.

les premiers tréfors qu'on lui avait envoyés du Mexique furent engloutis dans la mer; il ne recevait point de tribut réglé d'Amérique, comme en reçut depuis *Philippe II*. Les troubles excités en Allemagne par le luthéranifme l'inquiétaient: les Turcs en Hongrie l'alarmaient davantage: il avait à repouffer à la fois *Soliman* et *François I*, à contenir les princes d'Allemagne, à ménager ceux d'Italie, et fur-tout les Vénitiens, à fixer l'inconftance de *Henri VIII*. Il joua toujours le premier rôle fur le théâtre de l'Europe; mais il fut toujours bien loin de la monarchie univerfelle.

Ses généraux ont encore de la peine à chaffer d'Italie les Français qui étaient jufque dans le royaume de Naples. Le fyftème de la balance et de l'équilibre était dès-lors établi en Europe †: car immédiatement après la prife de *François I*, l'Angleterre et les puiffances italiennes fe liguèrent avec la France pour balancer le pouvoir de l'empereur. Elles fe liguèrent de même après la prife du pape.

†† La paix fe fit à Cambrai fur le plan du traité de Madrid, par lequel *François I* avait été délivré de prifon. C'eft à cette paix que *Charles* rendit les deux enfans de France, et fe défifta de fes prétentions fur la Bourgogne pour deux millions d'écus.

Alors *Charles* quitte l'Efpagne pour aller recevoir la couronne des mains du pape, et pour baifer les pieds de celui qu'il avait retenu captif. Il difpofe à la vérité de toute la Lombardie en

† 1528. †† 1529.

maître; il investit *François Sforze* du Milanais, et *Alexandre de Médicis* de la Toscane; il donne un duc à Montoue; il fait rendre par le pape Modène et Reggio † au duc de *Ferrare*; mais tout cela pour de l'argent, et sans se réserver d'autre droit que celui de la suzeraineté.

Tant de princes à ses pieds lui donnent une grandeur qui impose. La grandeur véritable fut d'aller repousser *Soliman* de la Hongrie à la tête de cent mille hommes, assisté de son frère *Ferdinand*, et sur-tout des princes protestans d'Allemagne, qui se signalèrent pour la défense commune. Ce fut-là le commencement de sa vie active et de sa gloire personnelle. On le voit à la fois combattre les Turcs, retenir les Français au-delà des Alpes, indiquer un concile, et revoler en Espagne pour aller faire la guerre en Afrique. Il aborde devant Tunis ††, remporte une victoire sur l'usurpateur de ce royaume, donne à Tunis un roi tributaire de l'Espagne, délivre dix-huit mille captifs chrétiens, qu'il ramène en triomphe en Europe, et qui, aidés de ses bienfaits et de ses dons, vont chacun dans leur patrie élever le nom de *Charles-Quint* jusqu'au ciel. Tous les rois chrétiens alors semblaient petits devant lui, et l'éclat de sa renommée obscurcissait toute autre gloire.

Son bonheur voulut encore que *Soliman*, ennemi plus redoutable que *François I*, fût alors occupé contre les Persans. Il avait pris Tauris †††, et de là tournant vers l'ancienne Assyrie,

† 1529, 1530. †† 1535. ††† 1534.

il

il était entré en conquérant dans Bagdat, la nouvelle Babylone, s'étant rendu maître de la Mésopotamie, qu'on nomme à présent le Diarbek, et du Curdistan qui est l'ancienne Suziane. Enfin il s'était fait reconnaître et inaugurer roi de Perse par le calife de Bagdat. Les califes en Perse n'avaient plus depuis long-temps d'autre honneur que celui de donner en cérémonie le turban des sultans, et de ceindre le sabre au plus puissant. *Mahmoud*, *Gengis*, *Tamerlan*, *Ismaël Sophi* avaient accoutumé les Persans à changer de maîtres. *Soliman*, après avoir pris la moitié de la Perse † sur *Thamas* fils d'*Ismaël*, retourna triomphant à Constantinople. Ses généraux perdirent en Perse une partie des conquêtes de leur maître. C'est ainsi que tout se balançait, et que tous les Etats tombaient les uns sur les autres, la Perse sur la Turquie, la Turquie sur l'Allemagne et sur l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne sur la France; et s'il y avait eu des peuples plus occidentaux, l'Espagne et la France auraient eu de nouveaux ennemis.

L'Europe ne sentit point de plus violentes secousses depuis la chute de l'empire romain, et nul empereur depuis *Charlemagne* n'eut tant d'éclat que *Charles-Quint*. L'un a le premier rang dans la mémoire des hommes comme conquérant et fondateur; l'autre, avec autant de puissance, a un personnage bien plus difficile à soutenir. *Charlemagne*, avec les nombreuses armées aguerries par *Pepin* et

† 1535.

Charles Martel, ſubjugua aiſément des Lombards amollis, et triompha des Saxons ſauvages. *Charles-Quint* a toujours à craindre la France, l'empire des Turcs et la moitié de l'Allemagne.

L'Angleterre, qui était ſéparée du reſte du monde au huitième ſiècle, eſt dans le ſeizième un puiſſant royaume qu'il faut toujours ménager. Mais ce qui rend la ſituation de *Charles-Quint* très-ſupérieure à celle de *Charlemagne*, c'eſt qu'ayant à peu près en Europe la même étendue de pays ſous ſes lois, ce pays eſt plus peuplé, beaucoup plus floriſſant, plein de grands hommes en tout genre. On ne comptait pas une grande ville commerçante dans les premiers temps du renouvellement de l'Empire. Aucun nom, excepté celui du maître, ne fut conſacré à la poſtérité. La ſeule Province de Flandre au ſeizième ſiècle vaut mieux que tout l'Empire au neuvième. L'Italie, au temps de *Paul III*, eſt à l'Italie du temps d'*Adrien I* et de *Léon III* ce qu'eſt la nouvelle architecture à la gothique. Je ne parle pas ici des beaux arts, qui égalaient ce ſiècle à celui d'*Auguſte*, et du bonheur qu'avait *Charles-Quint* de compter tant de grands génies parmi ſes ſujets: il ne s'agit que des affaires publiques et du tableau général du monde.

CHAPITRE CXXV.

Conduite de François I. Son entrevue avec Charles-Quint. Leurs querelles, leur guerre. Alliance du roi de France et du sultan Soliman. Mort de François I.

Que *François I*, voyant son rival donner des royaumes, voulût rentrer dans le Milanais auquel il avait renoncé par deux traités ; qu'il ait appelé à son secours ce même *Soliman*, ces mêmes Turcs repoussés par *Charles-Quint* ; cette manœuvre peut être politique, mais il fallait de grands succès pour la rendre glorieuse.

Ce prince pouvait abandonner ses prétentions sur le Milanais, source intarissable de guerre, et tombeau des Français, comme *Charles* avait abandonné ses droits sur la Bourgogne, droits fondés sur le traité de Madrid : il eût joui d'une heureuse paix ; il eût embelli, policé, éclairé son royaume beaucoup plus qu'il ne fit dans les derniers temps de sa vie ; il eût donné une libre carrière à toutes ses vertus. Il fut grand pour avoir encouragé les arts : mais la passion malheureuse de vouloir toujours être duc de Milan et vassal de l'Empire, malgré l'empereur, fit tort à sa gloire. Réduit bientôt à chercher le secours de *Barberousse* †, amiral de *Soliman*, il en essuya des reproches pour ne l'avoir pas secondé, et il fut traité de renégat et de parjure en pleine diète de l'Empire.

† 1536.

Quel funeste contraste, de faire brûler à petit feu dans Paris des luthériens parmi lesquels il y avait des allemands, et de s'unir en même temps aux princes luthériens d'Allemagne, auprès desquels il est obligé de s'excuser de cette rigueur, et d'affirmer même qu'il n'y avait point eu d'allemands parmi ceux qu'on avait fait mourir! Comment des historiens peuvent-ils avoir la lâcheté d'approuver ce supplice, et de l'attribuer *au zèle pieux* d'un prince voluptueux, qui n'avait pas la moindre ombre de cette piété qu'on lui attribue? Si c'est-là un acte religieux, il est cruellement démenti par le nombre prodigieux de captifs catholiques que son traité avec *Soliman* livra depuis aux fers de *Barberousse* sur les côtes d'Italie: si c'est une action de politique, il faut donc approuver les persécutions des païens, qui immolèrent tant de chrétiens. Ce fut en 1535 qu'on brûla ces malheureux dans Paris. Le père *Daniel* met à la marge, *Exemple de piété*. Cet exemple de piété consistait à suspendre les patiens à une haute potence dont on les fesait tomber à plusieurs reprises sur le bûcher. Exemple, en effet, d'une barbarie rafinée, qui inspire autant d'horreur contre les historiens qui la louent que contre les juges qui l'ordonnèrent.

Daniel ajoute que *François I* dit publiquement qu'il ferait mourir ses propres enfans s'ils étaient hérétiques. Cependant il écrivait dans ce temps-là même à *Mélanchton*, l'un des fondateurs du luthéranisme, pour l'engager à venir à sa cour. (g)

(g) Voyez l'*histoire du parlement*.

Charles-Quint ne ſe conduiſait pas ainſi, quoique les luthériens fuſſent ſes ennemis déclarés; et loin de livrer des hérétiques aux bourreaux, et des chrétiens aux fers, il avait délivré dans Tunis dix-huit mille chrétiens eſclaves, ſoit catholiques, ſoit proteſtans.

Il faut pour la funeſte expédition de Milan paſſer par le Piémont; et le duc de *Savoie* refuſe au roi le paſſage. Le roi attaque donc le duc de *Savoie*, pendant que l'empereur revenait triomphant de Tunis. Une autre cauſe de ce que la Savoie fut miſe à feu et à ſang †, c'eſt que la mère de *François I* était de cette maiſon. Des prétentions ſur quelques parties de cet Etat étaient depuis long temps un ſujet de diſcorde. Les guerres du Milanais avaient de même leur origine dans le mariage de l'aïeul de *Louis XII*. Il n'y a aucun Etat héréditaire en Europe où les mariages n'aient apporté la guerre. Le droit public eſt devenu par-là un des plus grands fléaux des peuples; preſque toutes les clauſes des contrats et des traités n'ont été expliquées que par les armes. Les Etats du duc furent ravagés : mais cette invaſion de *François I* procura une liberté entière à Genève, et en fit comme la capitale de la nouvelle religion réformée. Il arriva que ce même roi, qui feſait périr à Paris les novateurs par des ſupplices affreux, qui feſait des proceſſions pour expier leurs erreurs, qui diſait qu'*il n'épagnerait pas ſes enfans s'ils en étaient coupables*, était par-tout

† 1534.



ailleurs le plus grand soutien de ce qu'il voulait exterminer dans ses Etats.

C'est une grande injustice dans le père *Daniel* de dire que la ville de Genève mit alors le comble à sa révolte contre le duc de *Savoie*. Ce duc n'était point son souverain : elle était ville libre impériale : elle partageait, comme Cologne et comme beaucoup d'autres villes, le gouvernement avec son évêque. L'évêque avait cédé une partie de ses droits au duc de *Savoie* et ces droits disputés étaient en compromis depuis douze années.

Les Genevois disaient qu'un Evêque n'a nul droit à la souveraineté, que les apôtres ne furent point des princes ; que si dans les temps d'anarchie et de barbarie les évêques usurpèrent des provinces, les peuples dans des temps éclairés devaient les reprendre.

Mais ce qu'il fallait sur-tout observer, c'est que Genève était alors une ville petite et pauvre, et que depuis qu'elle se rendit libre, elle fut plus peuplée du double, plus industrieuse, plus commerçante.

Cependant quel fruit *François I* recueille-t-il de tant d'entreprises ? *Charles-Quint* arrive de Rome, fait repasser les Alpes aux Français, entre en Provence avec cinquante mille hommes, s'avance jusqu'à Marseille, met le siége devant Arles†; et une autre armée ravage la Champagne et la Picardie. Ainsi le fruit de cette nouvelle tentative sur l'Italie fut de hasarder la France.

La Provence et le Dauphiné ne furent sauvés

† 1536.

que par la sage conduite du maréchal de *Montmorenci*, comme elles l'ont été de nos jours par le maréchal de *Belle-Isle*. On peut, ce me semble, tirer un grand fruit de l'histoire, en comparant les temps et les événemens. C'est un plaisir digne d'un bon citoyen, d'examiner par quelles ressources on a chassé dans le même terrain et dans les mêmes occasions deux armées victorieuses. On ne sait guère, dans l'oisiveté des grandes villes, quels efforts il en coûte pour rassembler des vivres dans un pays qui en fournit à peine à ses habitans, pour avoir de quoi payer le soldat, pour lui fournir le nécessaire sur son crédit, pour garder des rivières, pour enlever aux ennemis des postes avantageux dont ils se sont emparés. Mais de tels détails n'entrent point dans notre plan : il n'est nécessaire de les examiner que dans le temps même de l'action : ce sont les matériaux de l'édifice ; on ne les compte plus quand la maison est construite.

L'empereur fut obligé de sortir de ce pays dévasté, et de regagner l'Italie avec une armée diminuée par les maladies contagieuses. La France envahie de ce côté regarda sa délivrance comme un triomphe ; mais il eut été plus beau de l'empêcher d'entrer que de s'applaudir de le voir sortir.

Ce qui caractérise davantage les démêlés de *Charles-Quint* et de *François I*, et les secousses qu'ils donnèrent à l'Europe, c'est ce mélange bizarre de franchise et de duplicité, d'emportemens de colère et de réconciliation, des plus sanglans outrages et d'un prompt oubli, des artifices les plus rafinés et de la plus noble confiance.

Il y eut des choſes horribles, il y en eut de ridicules.

François Dauphin, fils de *François I*, meurt † d'une pleuréſie. On accuſe un Italien nommé *Montécuculi*, ſon échanſon, de l'avoir empoiſonné; on regarde *Charles-Quint* comme l'auteur du crime. Qu'aurait gagné l'empereur à faire périr par le poiſon un prince de dix-huit ans, qui n'avait jamais fait parler de lui, et qui avait un frère? *Montécuculi* fut écartelé, voilà ce qui eſt horrible. Voici le ridicule.

François I, qui par le traité de Madrid n'était plus ſuzerain de la Flandre et de l'Artois, et qui n'était ſorti de priſon qu'à cette condition, fait citer l'empereur au parlement de Paris, en qualité de comte de Flandre et d'Artois ſon vaſſal. L'avocat-général *Cappel* prend des concluſions contre *Charles-Quint*, et le parlement de Paris le déclare rebelle.

Peut-on s'attendre que *Charles* et *François* ſe verront familièrement comme deux gentilshommes voiſins, après la priſon de Madrid, après des *démentis par la gorge*, des défis, des duels propoſés en préſence du pape en plein conſiſtoire, après la ligue du roi de France avec *Soliman*; enfin, après que l'empereur a été accuſé auſſi publiquement qu'injuſtement, d'avoir fait empoiſonner le premier dauphin, et lorſqu'il ſe voit condamné comme contumace, par une cour de judicature, dans le même pays qu'il a fait trembler tant de fois?

Cependant ces deux grands rivaux ſe voient à

† 1536.

à la rade d'Aiguemorte. Le pape avait ménagé cette entrevue après une trève. *Charles-Quint* même descendit à terre, fit la première visite, et se mit entre les mains de son ennemi : c'était la suite de l'esprit du temps. *Charles* se défia toujours des promesses du monarque, et se livra à la foi du chevalier.

Le duc de *Savoie* fut long-temps la victime de cette entrevue. Ces deux monarques, qui en se voyant avec tant de familiarité prenaient toujours des mesures l'un contre l'autre, gardèrent les places du duc ; le roi de France pour se frayer un passage dans l'occasion vers le Milanais, et l'empereur pour l'en empêcher.

Charles-Quint, après cette entrevue à Aiguemorte, fait un voyage à Paris, qui est bien plus étonnant que celui des empereurs *Sigismond* et *Charles IV*.

Retourné en Espagne, il apprend que la ville de Gand s'est révoltée en Flandre. De savoir jusqu'où cette ville avait dû soutenir ses priviléges, et jusqu'où elle en avait abusé, c'est un problème qu'il n'appartient qu'à la force de résoudre. *Charles-Quint* voulait l'assujettir et la punir : il demande passage au roi qui lui envoie le dauphin et le duc d'Orléans jusqu'à Bayonne, et qui va lui-même au devant de lui jusqu'à Chatelleraud.

L'empereur aimait à voyager, à se montrer à tous les peuples de l'Europe, à jouir de sa gloire. Ce voyage fut un enchaînement de fêtes, et le but était d'aller faire pendre vingt-quatre malheureux citoyens. Il eût pu aisément s'épargner

tant de fatigues, en envoyant quelques troupes à la gouvernante des Pays-Bas : on peut même s'étonner qu'il n'en eût pas laiffé affez en Flandre pour réprimer la révolte des Gantois ; mais c'était alors la coutume de licencier fes troupes après une trève ou une paix.

Le deffein de *François I*, en recevant l'empereur dans fes Etats avec tant d'appareil et de bonne foi, était d'obtenir enfin de lui la promeffe de l'inveftiture du Milanais. Ce fut dans cette vaine idée qu'il refufa l'hommage que lui offraient les Gantois. Il n'eut ni Gand ni Milan.

On a prétendu que le connétable de *Montmorenci* fut difgracié par le roi, pour lui avoir confeillé de fe contenter de la promeffe verbale de *Charles-Quint*. Je rapporte ce petit événement, parce que, s'il eft vrai, il fait connaître le cœur humain. Un homme qui n'a qu'à s'en prendre à lui-même d'avoir fuivi un mauvais avis eft fouvent affez injufte pour en punir l'auteur. Mais on ne devait guère fe repentir de n'avoir exigé de *Charles-Quint* que des paroles ; une promeffe par écrit n'eût pas été plus fure.

François I avait promis par écrit de céder la Bourgogne, et il s'était bien donné de garde de tenir fa parole. On ne cède guère à fon ennemi une grande province, fans y être forcé par les armes. L'empereur avoua depuis publiquement qu'il avait promis le Milanais à un fils du roi ; mais il foutint que c'était à condition que *François I* évacuerait Turin, que *François* garda toujours.

La générofité avec laquelle le roi avait reçu

l'empereur en France, tant de fêtes fomptueufes, tant de témoignages de confiance et d'amitié réciproques, n'aboutirent donc qu'à de nouvelles guerres.

Pendant que *Soliman* ravage encore la Hongrie, pendant que *Charles-Quint* pour mettre le comble à fa gloire veut conquérir Alger comme il a fubjugué Tunis, et qu'il échoue dans cette entreprife, *François I* refferre les nœuds de fon alliance avec *Soliman.* Il envoie deux miniftres fecrets à la Porte par la voie de Venife; ces deux miniftres font affaffinés en chemin par l'ordre du marquis *del Vafto*, gouverneur du Milanais, fous prétexte qu'ils font nés tous deux fujets de l'empereur. Le dernier duc de Milan, *François Sforze*, avait quelques années auparavant † fait trancher la tête à un autre miniftre du roi. Comment accorder ces violations du droit des gens avec la générofité dont fe piquaient alors les officiers de l'empereur, ainfi que ceux du roi? La guerre recommence avec plus d'animofité que jamais vers le Piémont, vers les Pyrenées, en Picardie. C'eft alors que les galères du roi fe joignent à celles de *Cheredin* furnommé *Barberouffe*, amiral du fultan et vice-roi d'Alger. Les fleurs-de-lis et le croiffant font devant Nice ††. Les Français et les Turcs, fous le comte d'*Enghien* de la branche de *Bourbon*, et fous l'amiral turc, ne peuvent prendre cette ville: et *Barberouffe* ramène la flotte turque à Toulon, dès que le célèbre *André Doria* s'avance au fecours de la ville avec fes galères.

† 1541. †† 1543.

Barberousse était le maître absolu dans Toulon. Il y fit changer une grande maison en mosquée: ainsi le même roi qui avait laissé périr dans son royaume tant de chrétiens de la communion de *Luther* par le plus cruel supplice, laissait les mahométans exercer leur religion dans ses Etats. Voilà la piété que le jésuite *Daniel* loue ; c'est ainsi que les historiens se déshonorent. Un historien citoyen eût avoué que la politique fesait brûler des luthériens, et favorisait des musulmans.

André Doria est le héros qu'on peut mettre à la tête de tous ceux qui servirent la fortune de *Charles-Quint*. Il avait eu la gloire de battre ses galères devant Naples, quand il était amiral de *François I*, et que Gènes, sa patrie, était encore sous la domination de la France. Il se crut ensuite obligé, comme le connétable de *Bourbon*, par des intrigues de cour, de passer au service de l'empereur. Il défit plusieurs fois les flottes de *Soliman* ; mais ce qui lui fit le plus d'honneur, ce fut de rendre la liberté à sa patrie, dont *Charles-Quint* lui permettait d'être souverain. Il préféra le titre de restaurateur à celui de maître. Il établit le gouvernement tel qu'il subsiste aujourd'hui, et vécut jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans l'homme le plus considéré de l'Europe. Gènes lui éleva une statue comme au libérateur de la patrie.

Cependant le comte d'*Enghien* répare l'affront de Nice par la victoire qu'il remporte à Cérisoles † dans le Piémont sur le marquis *del Vasto* : jamais victoire ne fut plus complète. Quel fruit retira-t-on

† 1544.

de cette glorieuse journée? Aucun. C'était le sort des Français de vaincre inutilement en Italie. Les journées d'Agnadel, de Fornoue, de Ravenne, de Marignan, de Cérisoles, en sont des témoignages immortels.

Le roi d'Angleterre *Henri VIII*, par une fatalité inconcevable, s'alliait contre la France avec ce même empereur dont il avait répudié la tante si honteusement, et dont il avait déclaré la cuisine bâtarde, avec ce même empereur qui avait forcé le pape *Clément VII* à l'excommunier. Les princes oublient les injures comme les bienfaits, quand l'intérêt parle; mail il semble que c'était alors le caprice plus que l'intérêt qui liait *Henri VIII* avec *Charles-Quint*.

Il comptait marcher à Paris avec trente mille hommes. Il assiégeait Boulogne sur mer, tandis que *Charles-Quint* avançait en Picardie. Où était alors cette balance que *Henri VIII* voulait tenir? Il ne voulait qu'embarrasser *François I*, et l'empêcher de traverser le mariage qu'il projetait entre son fils *Edouard* et *Marie Stuart*, qui fut depuis reine de France. Quelle raison pour déclarer la guerre!

Ces nouveaux périls rendent la bataille de Cérisoles infructueuse. Le roi de France est obligé de rappeler une grande partie de cette armée victorieuse, pour venir défendre les frontières septentrionales du royaume.

La France était plus en danger que jamais. *Charles* était déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre prenait Boulogne; on tremblait pour Paris. Le

luthéranisme fit alors le salut de la France, et la servit mieux que les Turcs sur qui le roi avait tant compté. Les princes luthériens d'Allemagne s'unissaient alors contre *Charles-Quint*, dont ils craignaient le despotisme; ils étaient en armes. *Charles* pressant la France, et pressé dans l'Empire, fit la paix à Crépi en Valois †, pour aller combattre ses sujets en Allemagne.

Par cette paix il promit encore le Milanais au duc d'*Orléans* fils du roi, qui devait être son gendre: mais la destinée ne voulait pas qu'un prince de France eût cette province, et la mort du duc d'*Orléans* épargna à l'empereur l'embarras d'une nouvelle violation de sa parole.

†† *François I* acheta bientôt après la paix avec l'Angleterre pour huit cents mille écus. Voilà ses derniers exploits. Voilà le fruit des desseins qu'il eut sur Naples et Milan toute sa vie. Il fut en tout la victime du bonheur de *Charles-Quint*, car il mourut quelques mois après *Henri VIII*, de cette maladie alors presqu'incurable que la découverte du nouveau monde avait transplantée en Europe. C'est ainsi que les événemens sont enchaînés. Un pilote Génois donne un univers à l'Espagne. La nature a mis dans les îles de ces climats lointains un poison qui infecte les sources de la vie; et il faut qu'un roi de France en périsse. Il laisse en mourant une discorde trop durable, non pas entre la France et l'Allemagne, mais entre la maison de *France* et celle d'*Autriche*.

La France sous ce prince commençait à sortir

† 1544. †† 1546.

de la barbarie, et la langue prenait un tour moins gothique. Il reste encore quelques petits ouvrages de ce temps, qui, s'ils ne sont pas réguliers, ont du sel et de la naïveté : comme quelques épigrammes de l'évêque *St Gelais*, de *Clément Marot*, de *François I* même. Il écrivit, dit-on, sous un portrait d'*Agnès Sorel* :

Gentille Agnès plus d'honneur en mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonnain ou bien dévot ermite.

Je ne saurais pourtant concilier ces vers, qui paraissent purement écrits pour le temps, avec les lettres qu'on a encore de sa main, et sur-tout avec celle que *Daniel* a rapportée.

« Tout à steure ynsi que je me vouloys mettre o lit est aryvé *Laval*, lequel m'a aporté la serteneté du levement den siege, etc. »

Ce n'était point ainsi que les *Scipions*, les *Sylla*, les *César* écrivaient en leur langue. Il faut avouer que malgré l'instinct heureux qui animait *François I* en faveur des arts, tout était barbare en France, comme tout était petit en comparaison des anciens Romains.

Il composa des mémoires sur la discipline militaire dans le temps qu'il voulait établir en France la légion romaine. Tous les arts furent protégés par lui ; mais il fut obligé de faire venir des peintres, des sculpteurs, des architectes d'Italie.

Il voulut bâtir le louvre, mais à peine eut-il le temps d'en faire jeter les fondemens : son projet magnifique du collége royal ne put être

exécuté ; mais du moins on enſeigna par ſes libéralités les langues grecque et hébraïque, et la géométrie qu'on était très-loin de pouvoir enſeigner dans l'univerſité. Cette univerſité avait le malheur de n'être fameuſe que par ſa théologie ſcholaſtique et par ſes diſputes : il n'y avait pas un homme en France avant ce temps-là qui ſût lire les caractères grecs.

On ne ſe ſervait dans les écoles, dans les tribunaux, dans les monumens publics, dans les contrats, que d'un mauvais latin appelé le langage du moyen âge, reſte de l'ancienne barbarie des Francs, des Lombards, des Germains, des Goths, des Anglais, qui ne ſurent ni ſe former une langue régulière, ni bien parler la latine.

Rodolphe de Habsbourg avait ordonné dans l'Allemagne qu'on plaidât, et qu'on rendît les arrêts dans la langue du pays. *Alphonſe le ſage* en Caſtille établit le même uſage. *Edouard III* en fit autant en Angleterre. *François I* ordonna enfin qu'en France ceux qui avaient le malheur de plaider puſſent lire leur ruine dans leur propre idiome. Ce ne fut pas ce qui commença à polir la langue françaiſe, ce fut l'eſprit du roi et celui de ſa cour à qui l'on eut cette obligation.

CHAPITRE CXXVI.

Troubles d'Allemagne. Bataille de Mulberg. Grandeur et difgrace de Charles-Quint. Son abdication.

LA mort de *François I* n'applanit pas à *Charles-Quint* le chemin vers cette monarchie univerfelle dont on lui imputait le deffein : il en était alors bien éloigné. Non feulement il eut dans *Henri II*, fucceffeur de *François*, un ennemi redoutable ; mais dans ce temps-là même les princes, les villes de la nouvelle religion en Allemagne, fefaient la guerre civile, et affemblaient contre lui une grande armée. C'était le parti de la liberté beaucoup plus encore que celui du luthéranifme.

Cet empereur fi puiffant, et fon frère *Ferdinand* roi de Hongrie et de Bohème, ne purent lever autant d'allemands que les confédérés leur en oppofaient. *Charles* fut obligé, pour avoir des forces égales, de recourir à fes Efpagnols, à l'argent et aux troupes du pape *Paul III*.

Rien ne fut plus éclatant que fa victoire de Mulberg. Un électeur de Saxe, un landgrave de Heffe, prifonniers à fa fuite, le parti luthérien confterné, les taxes immenfes impofées fur les vaincus, tout femblait le rendre defpotique en Allemagne ; mais il lui arriva encore ce qui lui était arrivé après la prife de *François I* : tout le fruit de fon bonheur fut perdu. Ce même pape *Paul III* retira fes troupes dès qu'il le vit trop

puiſſant. *Henri VIII* ranima les reſtes languiſſans du parti luthérien en Allemagne. Le nouvel électeur de Saxe, *Maurice*, à qui *Charles* avait donné le duché du vaincu, ſe déclara bientôt contre lui, et ſe mit à la tête de la ligue.

† Enfin cet empereur ſi terrible eſt ſur le point d'être fait priſonnier avec ſon frère par les princes proteſtans d'Allemagne, qu'il ne regardait que comme des ſujets révoltés. Il fuit en déſordre dans les détroits d'Inſpruck. Dans ce temps-là même le roi de France, *Henri II*, ſe ſaiſit de Metz, Toul et Verdun, qui ſont toujours reſtés à la France pour prix de la liberté qu'elle avait aſſurée à l'Allemagne. On voit que dans tous les temps les ſeigneurs de l'Empire, le luthéraniſme même, dûrent leur conſervation aux rois de France : c'eſt ce qui eſt encore arrivé depuis ſous *Ferdinand II* et ſous *Ferdinand III*.

Le poſſeſſeur du Mexique eſt obligé d'emprunter deux cents mille écus d'or du duc de Florence *Coſme*, pour tâcher de reprendre Metz ; et s'étant raccommodé avec les luthériens pour ſe venger du roi de France, il aſſiége cette ville à la tête de cinquante mille combattans ††. Ce ſiége eſt un des plus mémorables dans l'hiſtoire ; il fait la gloire éternelle de *François de Guiſe*, qui défendit la ville ſoixante-cinq jours contre *Charles-Quint*, et qui le contraignit enfin d'abandonner ſon entrepriſe après avoir perdu le tiers de ſon armée.

La puiſſance de *Charles-Quint* n'était alors qu'un amas de grandeurs et de dignités entouré de

† 1552. †† 1552.

précipices. Les agitations de sa vie ne lui permirent jamais de faire de ses vastes Etats un corps régulier et robuste dont toutes les parties s'aidassent mutuellement et lui fournissent de grandes armées toujours entretenues. C'est ce que sut faire *Charlemagne* ; mais ses Etats se touchaient, et vainqueur des Saxons et des Lombards, il n'avait point un *Soliman* à repousser, des rois de France à combattre, de puissans princes d'Allemagne, et un pape plus puissant à réprimer ou à craindre...

Charles sentait trop quel ciment était nécessaire pour bâtir un édifice aussi fort que celui de la grandeur de *Charlemagne*. Il fallait que *Philippe* son fils eût l'empire ; alors ce prince, que les trésors du Mexique et du Pérou rendirent plus riche que tous les rois de l'Europe ensemble, eût pu parvenir à cette monarchie universelle plus aisée à imaginer qu'à saisir.

C'est dans cette vue que *Charles-Quint* fit tous ses efforts pour engager son frère *Ferdinand* roi des Romains à céder l'empire à *Philippe* ; mais à quoi aboutit cette proposition révoltante ? à brouiller pour jamais *Philippe* et *Ferdinand*.

† Enfin lassé de tant de secousses, vieilli avant le temps, détrompé de tout, parce qu'il avait tout éprouvé, il renonce à ses couronnes et aux hommes à l'âge de cinquante-six ans, c'est-à-dire à l'âge où l'ambition des autres hommes est dans toute sa force, et où tant de rois subalternes,

† 1556.

nommés ministres, ont commencé la carrière de leur grandeur. . . . . .

On prétend que son esprit se dérangea dans sa solitude de St Just. En effet passer la journée à démonter des pendules, et à tourmenter des novices, se donner dans l'église la comédie de son propre enterrement, se mettre dans un cercueil, et chanter son *de profundis*, ce ne sont pas là des traits d'un cerveau bien organisé. Celui qui avait fait trembler l'Europe et l'Afrique, et repoussé le vainqueur de la Perse, mourut † donc en démence. Tout montre dans sa famille l'excès de la faiblesse humaine.

Son grand-père *Maximilien* veut être pape: *Jeanne* sa mère est folle et enfermée; et *Charles-Quint* s'enferme chez des moines, et y meurt ayant l'esprit aussi troublé que sa mère.

N'oublions pas que le pape *Paul IV* ne voulut jamais reconnaître pour empereur *Ferdinand I*, à qui son frère avait cédé l'empire; ce pape prétendait que *Charles* n'avait pu abdiquer sans sa permission. L'archevêque électeur de Mayence, chancelier de l'empire, promulgua tous ses actes au nom de *Charles-Quint*, jusqu'à la mort de ce prince. C'est la dernière époque de la prétention qu'eurent si long-temps les papes de disposer de l'empire. Sans tous les exemples que nous avons vus de cette prétention étrange, on croirait que *Paul IV* avait le cerveau encore plus blessé que *Charles-Quint*. . . . . .

Avant de voir quelle influence eut *Philippe II*

† 1558.

son fils sur la moitié de l'Europe, combien l'Angleterre fut puissante sous *Elisabeth*, ce que devint l'Italie, comment s'établit la république des Provinces-Unies, et à quel état affreux la France fut réduite; je dois parler des révolutions de la religion, parce qu'elle entra dans toutes les affaires, comme cause ou comme prétexte, dès le temps de *Charles-Quint*.

Ensuite je me ferai une idée des conquêtes des Espagnols dans l'Amérique, et de celles que firent les Portugais dans les Indes: prodiges dont *Philippe II* recueillit tout l'avantage, et qui le rendirent le prince le plus puissant de la chrétienté.

CHAPITRE CXXVII.

De Léon X, et de l'Eglise.

Vous avez parcouru tout ce vaste chaos dans lequel l'Europe chrétienne a été confusément plongée depuis la chûte de l'empire romain. Le gouvernement politique de l'Eglise, qui semblait devoir réunir toutes ces parties divisées, fut malheureusement la nouvelle source d'une confusion inouïe jusqu'alors dans les annales du monde. (4)

(4) Les abus de la puissance ecclésiastique en occident commencèrent à devenir sensibles vers la fin de la première race de nos rois; les réclamations qui s'élevèrent contre elles datent du même temps, et elles ont continué sans interruption.

Jusqu'aux guerres contre les Albigeois, le clergé n'eut besoin, pour conserver sa puissance, que de livrer au supplice

L'Eglise romaine et la grecque, sans cesse aux prises, avaient par leurs querelles ouvert les

comme hérétiques tous ceux qui par ces réclamations se fesaient un petit parti dans le peuple. Cet usage barbare de punir de mort pour les opinions, introduit dans l'Eglise chrétienne à la fin du quatrième siècle par le tyran *Maxime*, a subsisté depuis plus constamment qu'aucun autre point de la discipline ecclésiastique. Les Albigeois ne s'étaient répandus que dans quelques provinces; une croisade prêchée contre eux étouffa cette hérésie dans le sang de deux ou trois cents mille hommes; les souverains de la Bohème commirent la faute de risquer leur trône, et de détruire leur pays pour assurer au clergé le maintien de sa puissance, et l'hérésie des Hussites fut anéantie. Ces événemens avaient peu influé sur le reste de l'Europe. Chaque opinion n'était répandue que dans le pays où elle avait pris naissance. L'invention de l'imprimerie vint tout changer. Un auteur se fesait entendre à la fois de tous les pays où sa langue était connue. Un livre écrit en latin était lu dans toute l'Europe. Le clergé crut pouvoir employer au seizième siècle les mêmes armes qu'au treizième, et il se trompa: ceux qu'il persécutait, plaidèrent leur cause au tribunal de toutes les nations, et la gagnèrent auprès de quelques-unes.

La destruction des abus de la puissance ecclésiastique était le vœu secret de tous les hommes instruits et vertueux, de tous les princes, de tous les magistrats de l'Europe. Mais par malheur ceux qui attaquèrent ces abus étaient théologiens par état; ils mêlèrent à leurs réclamations des opinions théologiques. Ces questions, sur lesquelles presque personne n'avait d'opinion précise ou bien arrêtée, et auxquelles le plus grand nombre n'avait jamais pensé, occupèrent bientôt tous les esprits, et chacun prit, ou garda l'opinion qu'il crut la plus vraie.

Les hommes ne changèrent pas d'opinion comme on le croit communément, mais chacun en adopta une ou garda celle qu'il avait auparavant sans savoir que ses voisins en eussent une autre.

Il eût été facile aux princes d'étouffer ces disputes en ne paraissant point y attacher d'importance, et de faire le bien

portes de Constantinople aux Ottomans. L'empire et le sacerdoce, toujours armés l'un contre

de leurs peuples en augmentant leur puissance et leurs propres richesses par la destruction des abus. L'indépendance de leur couronne et de leur personne assurée, tant d'ecclésiastiques inutiles rendus à la population et au travail, les biens de l'Eglise réunis au domaine de l'Etat, le peuple délivré de l'impôt qui se levait sur lui en frais de culte, en aumônes aux moines, en fêtes, en pèlerinages, en achat de dispenses ou d'indulgences; la superstition bannie avec la férocité, l'ignorance et la corruption qui en sont les suites; que d'avantages pour les souverains très-peu riches de provinces dépeuplées, sans industrie et sans culture! Il n'eût fallu que vouloir: on n'eût trouvé dans les peuples au premier moment que de l'horreur pour les scandales et les extorsions du clergé, et de l'indifférence pour les dogmes. Cela est si vrai que tous les princes qui ont voulu se séparer de Rome et réformer leur clergé y ont réussi. La fausse politique de *Charles V* et de *François I* empêcha la révolution d'être générale et paisible. Ils ne songèrent qu'à l'intérêt qu'ils croyaient avoir de se ménager l'appui du pape pour leurs guerres d'Italie; et ils se disputèrent à qui lui immolerait le plus de victimes humaines. Cependant ni la protection du pape ni les Etats qu'ils se disputaient, ne pouvaient augmenter leur puissance réelle autant que la réunion à leur domaine des bénéfices inutiles. La sécularisation des évêchés et des abbayes d'Allemagne eût donné à *Charles* dans l'Empire une puissance plus grande que celle qu'il se flatta vainement d'acquérir, en allumant les guerres funestes qui ont manqué deux fois de causer la ruine de sa maison. Le récit de la diète de Noremberg en 1523, et sa réponse au pape, prouvent que *Charles* eût alors été le maître d'établir la réforme sans exciter le moindre trouble. Peut-être l'opinion eût-elle eu la force de l'emporter sur la mauvaise politique de ces princes; mais malheureusement une grande partie de ceux qui dominaient alors sur les opinions restèrent attachés à la religion romaine, qu'ils méprisaient au fond du cœur autant que les subtilités théologiques des nouveaux sectaires; les uns par crainte, par amour de la paix, d'autres dans l'idée

l'autre, avaient désolé l'Italie, l'Allemagne, et presque tous les autres Etats. Le mélange de ces deux pouvoirs, qui se combattaient par-tout ou sourdement ou hautement, entretenait des troubles éternels. Le gouvernement féodal avait fait des souverains de plusieurs évêques et de plusieurs moines. Les limites des diocèses n'étaient point celles des Etats. La même ville était italienne ou allemande par son évêque, et française par son roi : c'est un malheur que les vicissitudes des guerres attachent encore aux villes frontières. Vous avez vu la jurisdiction séculière s'opposer par-tout à l'ecclésiastique, excepté dans les Etats où l'Eglise a été et est encore souveraine : chaque

que la réforme des abus devait être la suite infaillible, mais tranquille du progrès des lumières, et qu'il ne fallait pas se hâter de peur de tout perdre. Ils se trompèrent, et leur indifférence ou leur erreur a plongé l'Europe dans des malheurs, auxquels nulle autre époque de l'histoire ne présente rien de comparable.

A la vérité l'intolérance des protestans rend plus excusable la conduite de ceux qui refusèrent de se joindre à eux. Ils ne virent point que le principe d'examen adopté par les protestans conduisait nécessairement à la tolérance, au lieu que le principe de l'autorité, point fondamental de la croyance romaine, en écarte non moins nécessairement; qu'enfin l'intolérance des protestans, et même ce qu'ils avaient conservé de dogmes théologiques n'était qu'un reste de papisme, que les principes mêmes sur lesquels la réforme était fondée devaient détruire un jour. Ils crurent que puisqu'ils n'avaient que le choix de leurs chaînes, il valait mieux porter celles que la naissance leur avait données, que d'en prendre de nouvelles, et ne se mêler de ces querelles que pour adoucir l'erreur des partis, puisque dans tous ceux qui partageaient l'Europe, quiconque voulait penser d'après lui-même n'avait que le choix du silence ou du bûcher.

prince

prince féculier cherchant à rendre fon gouvernement indépendant du fiége de Rome, et ne pouvant y parvenir; des évêques tantôt réfiftant aux papes, tantôt s'uniffant à eux contre les rois; en un mot la république chrétienne du rite latin unie prefque toujours dans le dogme, en apparence et à quelques fciffions près, mais fans ceffe divifée fur tout le refte.

Après le pontificat détefté, mais heureux, d'*Alexandre VI*, après le règne guerrier, et plus heureux encore, de *Jules II*, les papes pouvaient fe regarder comme les arbitres de l'Italie, et influer beaucoup fur le refte de l'Europe. Il n'y avait aucun potentat italien qui eût plus de terres, excepté le roi de Naples, lequel relevait encore de la tiare.

† Dans ces circonftances favorables, les vingt-quatre cardinaux qui compofaient alors tout le collége élurent *Jean de Médicis*, arrière-petit-fils de ce grand *Cofme de Médicis* fimple négociant, et père de la patrie.

Créé cardinal à quatorze ans, il fut pape à l'âge de trente-fix, et prit le nom de *Léon X*. Sa famille alors était rentrée en Tofcane. *Léon* eut bientôt le crédit de mettre fon frère *Pierre* à la tête du gouvernement de Florence. Il fit époufer à fon autre frère, *Julien le magnifique*, la princeffe de Savoie ducheffe de Nemours, et le fit un des plus puiffans feigneurs d'Italie. Ces trois frères, élevés par *Ange Politien* et par *Calcondile*, étaient tous trois dignes d'avoir eu de tels maîtres.

† 1513.

Tous trois cultivaient à l'envi les lettres et les beaux-arts : ils méritèrent que ce ſiècle s'appelât le ſiècle des *Médicis*. Le pape ſur-tout joignait le goût le plus fin à la magnificence la plus recherchée. Il excitait les grands génies dans tous les arts par ſes bienfaits, et par ſon accueil plus ſéduiſant encore. Son couronnement coûta cent mille écus d'or. Il fit repréſenter dans pluſieurs fêtes publiques le *Pénule* de *Plaute*, la *Calandra* du cardinal *Bibiena*. On croyait voir renaître les beaux jours de l'empire romain. La religion n'avait rien d'auſtère ; elle s'attirait le reſpect par des cérémonies pompeuſes ; le ſtyle barbare de la daterie était aboli, et feſait place à l'éloquence des cardinaux *Bembo* et *Sadolet*, alors ſecrétaires des brefs, hommes qui ſavaient imiter la latinité de *Cicéron*, et qui ſemblaient adopter ſa philoſophie ſceptique. Les comédies de l'*Arioſte* et celles de *Machiavel*, quoiqu'elles reſpectent peu la pudeur et la piété, furent jouées ſouvent dans cette cour en préſence du pape et des cardinaux, par les jeunes gens les plus qualifiés de Rome. Le mérite ſeul de ces ouvrages (mérite très-grand pour ce ſiècle) feſait impreſſion. Ce qui pouvait offenſer la religion n'était pas aperçu dans une cour occupée d'intrigues et de plaiſirs, qui ne penſait pas que la religion pût être attaquée par ces libertés. Et en effet, comme il ne s'agiſſait ni du dogme ni du pouvoir, la cour romaine n'en était pas plus effarouchée que les Grecs et les anciens Romains ne le furent des railleries d'*Ariſtophane* et de *Plaute*.

Les affaires les plus graves, que *Léon X* ſavait

traiter en maître, ne dérobèrent rien à ses plaisirs délicats. La conspiration même de plusieurs cardinaux contre sa vie, et le châtiment sévère qu'il en fit, n'altérèrent point la gaieté de sa cour.

Les cardinaux *Petrucci*, *Soli* et quelques autres, irrités de ce que le pape avait ôté le duché d'Urbin au neveu de *Jules II*, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape ; et la mort de *Léon X* devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'Etat ecclésiastique. La conspiration fut découverte †. Il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal *Petrucci* dans la prison : l'autre racheta sa vie par ses trésors.

Il est très-remarquable qu'ils furent condamnés par les magistrats séculiers de Rome, et non par leurs pairs. Le pape semblait par cette action inviter les souverains à rendre tous les ecclésiastiques justiciables des juges ordinaires: mais jamais le St Siége ne crut devoir céder aux rois un droit qu'il se donnait à lui-même. Comment les cardinaux qui élisent les papes leur ont-ils laissé ce despotisme, tandis que les électeurs et les princes de l'Empire ont tant restreint le pouvoir des empereurs ? c'est que ces princes ont des Etats, et que les cardinaux n'ont que des dignités.

Cette triste aventure fit bientôt place aux réjouissances accoutumées. *Léon X*, pour mieux faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa trente nouveaux, la plupart italiens,

† 1517.

et se conformant au génie du maître. S'ils n'avaient pas tous le goût et les connaissances du pontife, ils l'imitèrent au moins dans ses plaisirs. Presque tous les autres prélats suivirent leurs exemples. L'Espagne était alors le seul pays où l'Eglise connût les mœurs sévères ; elles y avaient été introduites par le cardinal *Ximénès*, esprit né austère et dur, qui n'avait de goût que celui de la domination absolue, et qui, revêtu de l'habit d'un cordelier quand il était régent d'Espagne, disait qu'avec son cordon il saurait ranger tous les grands à leur devoir, et qu'il écraserait leur fierté sous ses sandales.

Par-tout ailleurs les prélats vivaient en princes voluptueux. Il y en avait qui possédaient jusqu'à huit et neuf évêchés. On s'effraie aujourd'hui en comptant tous les bénéfices dont jouissaient, par exemple, un cardinal de Lorraine, un cardinal de *Volsey* et tant d'autres ; mais ces biens ecclésiastiques accumulés sur un seul homme, ne fesaient pas un plus mauvais effet alors que n'en font aujourd'hui tant d'évêchés réunis par des électeurs ou par des prélats d'Allemagne.

Tous les écrivains protestans et catholiques se récrient contre la dissolution des mœurs de ces temps : ils disent que les prélats, les curés, et les moines passaient une vie commode ; que rien n'était plus commun que des prêtres qui élevaient publiquement leurs enfans, à l'exemple d'*Alexandre VI*. Il est vrai qu'on a encore le testament d'un *Croui*, évêque de Cambrai en ces temps-là, qui laisse plusieurs legs à ses enfans, et tient une

somme en réserve *pour les bâtards qu'il espère encore que* DIEU *lui fera la grâce de lui donner, en cas qu'il réchappe de sa maladie.* Ce sont les propres mots de son testament. Le pape *Pie II* avait écrit dès long-temps, *que pour de fortes raisons on avait interdit le mariage aux prêtres; mais que pour de plus fortes il fallait le leur permettre.* Les protestans n'ont pas manqué de recueillir les preuves, que dans plusieurs Etats d'Allemagne les peuples obligeaient toujours leurs curés d'avoir des concubines, afin que les femmes mariées fussent plus en sureté. On voit même dans les cent griefs rédigés auparavant par la diète de l'Empire sous *Maximilien I*, contre les abus de l'Eglise, que les évêques vendaient aux curés pour un écu par an le droit d'avoir une concubine, et qu'il fallait payer, soit qu'on usât de ce privilége, soit qu'on le négligeât. Mais aussi il faut convenir que ce n'était pas une raison pour autoriser tant de guerres civiles, et qu'il ne fallait pas tuer les autres hommes, parce que quelques prélats fesaient des enfans, et que des curés achetaient avec un écu le droit d'en faire.

Ce qui révoltait le plus les esprits, c'était cette vente publique et particulière d'indulgences, d'absolutions, de dispenses à tout prix; c'était cette taxe apostolique, illimitée et incertaine avant le pape *Jean XII*, mais rédigée par lui comme un code du droit canon. Un meurtrier sous-diacre, ou diacre, était absous avec la permission de posséder trois bénéfices, pour douze tournois, trois ducats et six carlins, c'est environ vingt écus. Un

évêque, un abbé pouvaient assassiner pour environ trois cents livres. Toutes les impudicités les plus monstrueuses avaient leur prix fait. La bestialité était estimée deux cents cinquante livres. On obtenait même des dispenses, non-seulement pour des péchés passés, mais pour ceux qu'on avait envie de faire. On a retrouvé dans les archives de *Joinville* une indulgence en expectative pour le cardinal de Lorraine, et douze personnes de sa suite, laquelle remettait à chacun d'eux par avance trois péchés à leur choix. *Le Laboureur*, écrivain exact, rapporte que la duchesse de *Bourbon* et d'*Auvergne*, sœur de *Charles VIII*, eut le droit de se faire absoudre toute sa vie de tout péché, elle et dix personnes de sa suite, à quarante-sept fêtes de l'année sans compter les dimanches.

Cet étrange abus semblait pourtant avoir sa source dans les anciennes lois des nations de l'Europe, dans celles des Francs, des Saxons, des Bourguignons. La cour pontificale n'avait adopté cette évaluation des péchés et des dispenses que dans les temps d'anarchie, et même quand les papes n'osaient résider à Rome. Jamais aucun concile ne mit la taxe des péchés parmi les articles de foi.

Il y avait des abus violens, il y en avait de ridicules. Ceux qui dirent qu'il fallait réparer l'édifice, et non le détruire, semblent avoir dit tout ce qu'on pouvait répondre au cri des peuples indignés. Le grand nombre de pères de famille qui travaillent sans cesse pour assurer à leurs femmes et à leurs enfans une médiocre fortune, nombre beaucoup supérieur d'artisans, de cul-

tivateurs, qui gagnent leur pain à la ſueur de leur front, voyaient avec douleur des moines entourés du faſte et du luxe des ſouverains : on répondait que ces richeſſes répandues par ce faſte même rentraient dans la circulation. Leur vie molle, loin de troubler l'intérieur de l'Egliſe, en affermiſſait la paix ; et leurs abus, euſſent-ils été plus exceſſifs, étaient moins dangereux ſans doute, que les horreurs des guerres et le ſaccagement des villes. On oppoſe ici le ſentiment de *Machiavel*, le docteur de ceux qui n'ont que de la politique. Il dit dans ſes diſcours ſur *Tite Live*, que ſi *les Italiens de ſon temps étaient exceſſivement méchans, on le devait imputer à la religion et aux prêtres.* Mais il eſt clair qu'il ne peut avoir en vue les guerres de religion, puiſqu'il n'y en avait point alors. Il ne peut entendre par ces paroles, que les crimes de la cour du pape *Alexandre VI*, et l'ambition de pluſieurs eccléſiaſtiques ; ce qui eſt très-étranger aux dogmes, aux diſputes, aux perſécutions, aux rébellions, à cet acharnement de la haine théologique qui produiſit tant de meurtres.

Veniſe même, dont le gouvernement paſſait pour le plus ſage de l'Europe, avait, dit-on, très-grand ſoin d'entretenir tout ſon clergé dans la débauche, afin qu'étant moins révéré il fût ſans crédit parmi le peuple, et ne pût le ſoulever. Il y avait cependant par-tout des hommes de mœurs très-pures, des paſteurs dignes de l'être, des religieux ſoumis de cœur à des vœux qui effrayent la molleſſe humaine ; mais ces vertus ſont enſevelies dans l'obſcurité, tandis que le luxe et le vice dominent dans la ſplendeur.





Le faste de la cour voluptueuse de *Léon* X pouvait blesser les yeux; mais aussi on devait voir que cette cour même poliçait l'Europe, et rendait les hommes plus sociables. La religion, depuis la persécution contre les hussites, ne causait plus aucun trouble dans le monde. L'inquisition exerçait à la vérité de grandes cruautés en Espagne contre les musulmans et les Juifs: mais ce ne sont pas là de ces malheurs universels qui bouleversent les nations. La plupart des chrétiens vivaient dans une ignorance heureuse. Il n'y avait peut-être pas en Europe dix gentils-hommes qui eussent la Bible. Elle n'était point traduite en langue vulgaire, ou du moins les traductions qu'on en avait faites dans peu de pays étaient ignorées.

Le haut clergé, occupé uniquement du temporel, savait jouir, et ne savait pas disputer. On peut dire que le pape *Léon X*, en encourageant les études, donna des armes contre lui-même. J'ai ouï dire à un seigneur anglais qu'il avait vu une lettre du seigneur *Polus*, ou *de la Pole*, depuis cardinal, à ce pape, dans laquelle, en le félicitant sur ce qu'il étendait le progrès des sciences en Europe, il l'avertissait qu'il était dangereux de rendre les hommes trop savans. La naissance des lettres dans une partie de l'Allemagne, à Londres, et ensuite à Paris, à la faveur de l'imprimerie perfectionnée, commença la ruine de la monarchie spirituelle. Des hommes de la basse Allemagne, que l'Italie traitait toujours de barbares, furent les

premiers

premiers qui accoutumèrent les esprits à mépriser ce qu'on révérait. *Erasme* quoique long-temps moine, ou plutôt parce qu'il l'avait été, jeta sur les moines, dans la plupart de ses écrits, un ridicule dont ils ne se relèverent pas. Les auteurs des lettres des *hommes obscurs* firent rire l'Allemagne aux dépens des Italiens, qui jusque-là ne les avaient pas crus capables d'être de bons plaisans : ils le furent pourtant ; et le ridicule prépara en effet la révolution la plus sérieuse.

Léon X était bien loin de craindre cette révolution qu'il vit dans la chrétienté. Sa magnificence, et une des plus belles entreprises qui puissent illustrer des souverains, en furent les principales causes.

Son prédécesseur *Jules II*, sous qui la peinture et l'architecture commencèrent à prendre de si nobles accroissemens, voulut que Rome eût un temple qui surpassât Ste Sophie de Constantinople, et qui fût le plus beau qu'on eût encore élevé sur la terre. Il eut le courage d'entreprendre ce qu'il ne pouvait jamais voir finir. *Léon X* suivit ardemment ce beau projet. Il fallait beaucoup d'argent, et ses magnificences avaient épuisé son trésor. Il n'est point de chrétien qui n'eût dû contribuer à élever cette merveille de la métropole de l'Europe : mais l'argent destiné aux ouvrages publics ne s'arrache jamais que par force ou par adresse. *Léon X* eut recours, s'il est permis de se servir de cette expression, à une des clefs de *St Pierre*, avec laquelle on avait ouvert quelquefois les coffres des chrétiens pour remplir ceux du pape.



Il prétexta une guerre contre les Turcs, et fit vendre dans tous les Etats de la chrétienté ce qu'on appelle des *indulgences*, c'eſt-à-dire la délivrance des peines du purgatoire, ſoit pour ſoi-même, ſoit pour ſes parens et amis. Une pareille vente publique fait voir l'eſprit du temps. Perſonne n'en fut ſurpris. Il y eut partout des bureaux d'indulgences. On les affermait comme les droits de la douane. La plupart de ces comptoirs ſe tenaient dans des cabarets. Le prédicateur, le fermier, le diſtributeur, chacun y gagnait. Le pape donna à ſa ſœur une partie de l'argent qui lui en revint, et perſonne ne murmura encore. Les prédicateurs diſaient hautement en chaire que *quand on aurait violé la Ste Vierge, on ſerait abſous en achetant des indulgences*, et le peuple écoutait ces paroles avec dévotion. Mais quand on eut donné aux dominicains cette ferme en Allemagne, les auguſtins, qui en avaient été long-temps en poſſeſſion, furent jaloux; et ce petit intérêt de moines dans un coin de la Saxe produiſit plus de cent ans de diſcordes de fureurs et d'infortunes chez trente nations.

CHAPITRE CXXVIII.

De Luther. Des indulgences.

Vous n'ignorez pas que cette grande révolution dans l'esprit humain et dans le système politique de l'Europe commença par *Martin Luther*, moine augustin, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les augustins et les dominicains.

Vous avez dû voir que toutes les querelles de religion étaient venues jusque-là des prêtres théologiens; car *Pierre Valdo*, marchand de Lyon, qui passe pour l'auteur de la secte des Vaudois, n'en était point l'auteur; il ne fit que rassembler ses frères et les encourager. Il suivait les dogmes de *Bérenger*, de *Claude*, évêque de Turin, et de plusieurs autres; ce n'est qu'après *Luther* que les séculiers ont dogmatisé en foule, quand la bible traduite en tant de langues, et différemment traduite, a fait naître presque autant d'opinions qu'elle a de passages difficiles à expliquer.

Si on avait dit alors à *Luther* qu'il détruirait la religion romaine dans la moitié de l'Europe, il ne l'aurait pas cru: il alla plus loin qu'il ne pensait, comme il arrive dans toutes les disputes, et dans presque toutes les affaires.

† Après avoir décrié les indulgences, il examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé. Les peuples animés

† 1517.

voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Les horreurs d'*Alexandre VI* et de sa famille n'avaient pas fait naître un doute sur la puissance spirituelle du pape. Trois cents mille pélerins étaient venus dans Rome à son jubilé. Mais les temps étaient changés ; la mesure était comble. Les délices de *Léon* furent punies des crimes d'*Alexandre*. On commença par demander une réforme, on finit par une séparation entière. On sentait assez que les hommes puissans ne se réforment pas. C'était à leur autorité et à leurs richesses qu'on en voulait : c'était le joug des taxes romaines qu'on voulait briser. Qu'importait en effet à Stockholm, à Copenhague, à Londres, à Dresde, que l'on eût du plaisir à Rome? mais il importait qu'on ne payât point de taxes exorbitantes, que l'archevêque d'Upsal ne fût pas le maître d'un royaume. Les revenus de l'archevêché de Magdebourg, ceux de tant de riches abbayes tentaient les princes séculiers. La séparation qui se fit comme d'elle-même, et pour des causes très-légères, a opéré cependant à la fin en grande partie cette réforme tant demandée, et qui n'a servi de rien. Les mœurs de la cour romaine sont devenues plus décentes, le clergé de France plus savant. Il faut avouer qu'en général le clergé a été corrigé par les protestans, comme un rival devient plus circonspect par la jalousie surveillante de son rival : mais on n'en a versé que plus de sang, et les querelles des théologiens sont devenues des guerres de cannibales.

Pour parvenir à cette grande scission, il ne

fallait qu'un prince qui animât les peuples. Le vieux *Fréderic* électeur de Saxe surnommé *le sage*, celui-là même qui après la mort de *Maximilien* eut le courage de refuser l'Empire protégea *Luther* ouvertement. Cette révolution dans l'Eglise commença comme toutes celles qui ont détrôné les souverains. On présente d'abord des requêtes, on expose des griefs; on finit par renverser le trône. Il n'y avait point encore de séparation marquée en se moquant des indulgences, en demandant à communier avec du pain et du vin, en disant des choses très-peu intelligibles sur la justification et sur le libre arbitre, en voulant abolir les moines, en offrant de prouver que l'écriture sainte n'a pas expressément parlé du purgatoire.

† *Léon X*, qui dans le fond méprisait ces disputes, fut obligé comme pape d'anathématiser solennellement par une bulle toutes ces propositions. Il ne savait pas combien *Luther* était protégé secrètement en Allemagne. Il fallait, disait-on, le faire changer d'opinion par le moyen d'un chapeau rouge: le mépris qu'on eut pour lui fut fatal à Rome.

Luther ne garda plus de mesures. Il composa son livre *de la captivité de Babylone*. Il exhorta tous les princes à secouer le joug de la papauté; il se déchaîna contre les messes privées; et il fut d'autant plus applaudi qu'il se récriait contre la vente publique de ces messes. Les moines mendians les avaient mises en vogue au treizième siècle; le peuple les payait comme il les paye

† 1520.



encore aujourd'hui quand il en commande. C'eſt une légère rétribution dont ſubſiſtent les pauvres religieux et les prêtres habitués. Ce faible honoraire, qu'on ne pouvait guère envier à ceux qui ne vivent que de l'autel et d'aumônes, était alors en France d'environ deux ſous de ce temps-là, et moindre encore en Allemagne. La tranſſubſtantiation fut proſcrite comme un mot qui ne ſe trouve ni dans l'écriture ni dans les pères. Les partiſans de *Luther* prétendaient que la doctrine qui fait évanouir la ſubſtance du pain et du vin, et qui en conſerve la forme, n'avait été univerſellement établie dans l'Egliſe que du temps de *Grégoire VII*, et que cette doctrine avait été ſoutenue et expliquée pour la première fois par le bénédictin *Paſchaſe Ratbert* au neuvième ſiècle. Ils fouillaient dans les archives ténébreuſes de l'antiquité, pour y trouver de quoi ſe ſéparer de l'Egliſe romaine, ſur des myſtères que la faibleſſe humaine ne peut approfondir. *Luther* retenait une partie du myſtère, et rejetait l'autre. Il avoue que le corps de JESUS-CHRIST eſt dans les eſpèces conſacrées; mais il y eſt, dit-il, comme le feu eſt dans le fer enflammé: le fer et le feu ſubſiſtent enſemble. C'eſt cette manière de ſe confondre avec le pain et le vin, qu'*Oſiander* appela *impanation*, *invination*, *conſubſtantiation*. *Luther* ſe contentait de dire que le corps et le ſang étaient dedans, deſſus, et deſſous, *in*, *cum*, *ſub*. Ainſi tandis que ceux qu'on appelait *papiſtes* mangeaient DIEU ſans pain, les luthériens mangeaient du pain et DIEU; les calviniſtes vinrent bientôt

après, qui mangèrent le pain et qui ne mangèrent point DIEU.

Les luthériens voulurent d'abord de nouvelles versions de la bible en toutes les langues modernes, et des versions purgées de toutes les négligences et infidélités qu'ils imputaient à la vulgate. En effet, lorsque le concile voulut depuis faire réimprimer cette vulgate, les six commissaires chargés de ce soin par le concile trouvèrent dans cette ancienne traduction huit mille fautes; et les savans prétendent qu'il y en a bien davantage: de sorte que le concile se contenta de déclarer la vulgate authentique, sans entreprendre cette correction. *Luther* traduisit d'après l'hébreu la Bible germanique; mais on prétend qu'il savait peu d'hébreu, et que sa traduction est plus remplie de fautes que la vulgate.

Les dominicains avec les nonces du pape qui étaient en Allemagne firent brûler les premiers écrits de *Luther*. Le pape donna une nouvelle bulle contre lui. *Luther* fit brûler la bulle du pape et les décrétales dans la place publique de Wittemberg. On voit par ce trait si c'était un homme hardi; mais aussi on voit qu'il était déjà bien puissant. Dès-lors une partie de l'Allemagne, fatiguée de la grandeur pontificale, était dans les intérêts du reformateur, sans trop examiner les questions de l'école.

Cependant ces questions se multipliaient. La dispute du libre arbitre, cet autre écueil de la raison humaine, mêlait sa source intarissable de querelles absurdes à ce torrent de haines théolo-

giques. *Luther* nia le libre arbitre, que cependant ſes ſectateurs ont admis dans la ſuite. L'univerſité de Louvain, celle de Paris écrivirent : celle-ci ſuſpendit l'examen de la diſpute, s'il y a eu trois *Magdeleines*, ou une ſeule *Magdeleine*, pour proſcrire les dogmes de *Luther*.

Il demanda enſuite que les vœux monaſtiques fuſſent abolis, parce qu'ils ne ſont pas de l'inſtitution primitive ; que les prêtres puſſent être mariés, parce que pluſieurs apôtres l'étaient ; qu'on communiât avec du vin, parce que JESUS avait dit, *Buvez-en tous* ; qu'on ne vénérât point les images, parce que JESUS n'avait point eu d'image ; enfin il n'était d'accord avec l'Egliſe romaine que ſur la trinité, le baptême, l'incarnation, la réſurrection : dogmes encore qui ont été autrefois les ſujets des plus vives querelles, et dont quelques-uns ont été combattus dans les derniers temps ; de ſorte qu'il n'eſt aucun point de théologie ſur lequel les hommes ne ſe ſoient diviſés.

Il fallait bien qu'*Ariſtote* entrât dans la querelle, car il était alors le maître des écoles. *Luther* ayant affirmé que la doctrine d'*Ariſtote* était fort inutile pour l'intelligence de l'écriture, la ſacrée faculté de Paris traita cette aſſertion d'erronée, et d'inſenſée. Les thèſes les plus vaines étaient mêlées avec les plus profondes ; et des deux côtés les fauſſes imputations, les injures atroces, les anathêmes nourriſſaient l'animoſité des partis.

On ne peut, ſans rire de pitié, lire la manière dont *Luther* traite tous ſes adverſaires, et ſur-tout

le pape. *Petit pape, petit papelain, vous êtes un âne, un ânon; allez doucement, il fait glacé, vous vous rompriez les jambes, et on dirait, que diable est ceci? le petit ânon de papelin est estropié; un âne sait qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre; mais ces petits ânons de papes ne savent pas qu'ils sont ânons.* Ces basses grossièretés aujourd'hui si dégoûtantes ne révoltaient point des esprits assez grossiers. *Luther* avec ces bassesses d'un style barbare triomphait dans son pays de toute la politesse romaine.

Si on s'en était tenu à des injures, *Luther* aurait fait moins de mal à l'Eglise romaine qu'*Erasme*; mais plusieurs docteurs hardis se joignant à lui élevèrent leurs voix, non pas seulement contre les dogmes des scholastiques, mais contre le droit que les papes s'étaient arrogé depuis *Grégoire VII* de disposer des royaumes, contre le trafic de tous les objets de la religion, contre des oppressions publiques et particulières; ils étalaient dans les chaires et dans leurs écrits un tableau de cinq cents ans de persécutions; ils représentaient l'Allemagne baignée dans le sang par les querelles de l'Empire et du sacerdoce; les peuples traités comme des animaux sauvages; le purgatoire ouvert et fermé à prix d'argent par des incestueux, des assassins et des empoisonneurs. De quel front un *Alexandre VI*, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicaire de DIEU? et comment *Léon X*, dans le sein des plaisirs et des scandales, pouvait-il prendre ce titre.

Tous ces cris excitaient les peuples: et les

docteurs de l'Allemagne allumaient plus de haine contre la nouvelle Rome, que *Varus* n'en avait excité contre l'ancienne dans les mêmes climats.

La bizarre destinée qui se joue de ce monde voulut que le roi d'Angleterre *Henri VIII* entrât dans la dispute. Son père l'avait fait instruire dans les vaines et absurdes sciences de ce temps-là. L'esprit du jeune *Henri* ardent et impétueux s'était nourri avidement des subtilités de l'école. Il voulut écrire contre *Luther*; mais auparavant il fit demander à *Léon X* la permission de lire les livres de cet hérésiarque, dont la lecture était interdite sous peine d'excommunication. *Léon X* accorda la permission. Le roi écrit; il commente *St Thomas*; il défend sept sacremens contre *Luther* qui alors en admettait trois, lesquels bientôt se réduisirent à deux. Le livre s'achève à la hâte; on l'envoie à Rome. Le pape ravi compare ce livre, que personne ne lit aujourd'hui, aux écrits des *Augustins*, et des *Jérômes*. Il donna le titre de *défenseur de la foi* au roi *Henri* et à ses successeurs; et à qui le donnait-il ? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome.

Peu de personnes prirent le parti de *Luther* en Italie. Ce peuple ingénieux, occupé d'intrigues et de plaisirs, n'eut aucune part à ces troubles. Les Espagnols, tout vifs et tout spirituels qu'ils sont, ne s'en mêlèrent pas. Les Français, quoiqu'ils aient avec l'esprit de ces peuples un goût plus violent pour les nouveautés, furent long-temps sans prendre parti. Le théâtre de cette guerre d'esprit était chez les Allemands, chez les Suisses, qui n'étaient

pas réputés alors les hommes de la terre les plus déliés, et qui passent pour circonspects. La cour de Rome savante et polie ne s'était pas attendue que ceux qu'elle traitait de barbares pourraient, la bible comme le fer à la main, lui ravir la moitié de l'Europe, et ébranler l'autre.

C'est un grand problème, si *Charles-Quint* alors empereur devait embrasser la réforme, ou s'y opposer. En secouant le joug de Rome, il vengeait tout d'un coup l'Empire de quatre cents ans d'injures, que la tiare avait faites à la couronne impériale; mais il courait risque de perdre l'Italie. Il avait à ménager le pape, qui devait se joindre à lui contre *François I:* de plus ses Etats héréditaires étaient tous catholiques. On lui reproche même d'avoir vu avec plaisir naître une faction qui lui donnerait lieu de lever des taxes et des troupes dans l'Empire, et d'écraser les catholiques, ainsi que les luthériens, sous le poids d'un pouvoir absolu. Enfin sa politique et sa dignité l'engagèrent à se déclarer contre *Luther*, quoique peut être il fût dans le fond de son avis sur quelques articles, comme les Espagnols l'en soupçonnèrent après sa mort. (*) On peut ajouter qu'au moment où *Charles-Quint* renonça au gouvernement, les Etats de la maison d'*Autriche* en Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, Naples, étaient remplis de protestans; que les catholiques mêmes de tous ces pays demandaient une réforme, qu'il lui eût été facile en excluant le pape et ses sujets du concile, d'en obtenir des décisions

(*) Voyez la note précédente.

conformes à l'intérêt général de l'Europe ; qu'il en eût été le maître sur-tout du temps de *Paul IV*, pontife également sanguinaire et insensé. Il imagina malheureusement qu'avec des bulles, des rescrits et de l'or, il se rendrait le maître de l'Allemagne et de l'Italie, et après trente ans d'intrigues et de guerres, il se trouva beaucoup moins puissant lorsqu'il abdiqua l'Empire, qu'au moment de son élection.

† Il somma *Luther* de venir rendre compte de sa doctrine en sa présence à la diète impériale de Worms, c'est-à-dire de venir y déclarer s'il soutenait les dogmes que Rome avait proscrits. *Luther* comparut avec un sauf-conduit de l'empereur, s'exposant hardiment au sort de *Jean Hus* ; mais cette assemblée étant composée de princes, il se fia à leur honneur. Il parla devant l'empereur, et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage. On prétend que *Charles-Quint* fut sollicité par le nonce *Alexandre* de faire arrêter *Luther* malgré le sauf-conduit, comme *Sigismond* avait livré *Jean Hus* sans égard pour la foi publique : mais que *Charles-Quint* répondit *Qu'il ne voulait pas avoir à rougir comme Sigismond.*

Cependant *Luther* ayant contre lui son empereur, le roi d'Angleterre, le pape, tous les évêques et tous les religieux, ne s'étonna pas : caché dans une forteresse de Saxe, il brava l'empereur, irrita la moitié de l'Allemagne contre le pape,

† 1521.

répondit au roi d'Angleterre comme à ſon égal, fortifia et étendit ſon Egliſe naiſſante.

Le vieux *Fréderic* électeur de Saxe ſouhaitait l'extirpation de l'Egliſe romaine. *Luther* crut qu'il était temps enfin d'abolir la meſſe privée. Il s'y prit d'une manière qui dans un temps plus éclairé n'eût pas trouvé beaucoup d'applaudiſſemens. Il feignit que le diable lui étant apparu lui avait reproché de dire la meſſe et de conſacrer. Le diable lui prouva, dit-il, que c'était une idolâtrie. *Luther* dans le récit de cette fiction avoua que le diable avait raiſon, et qu'il fallait l'en croire. La meſſe fut abolie dans la ville de Wittemberg, et bientôt après dans le reſte de la Saxe. On abattit les images. Les moines et les religieux ſortaient de leurs cloîtres; et peu d'années après *Luther* épouſa une religieuſe nommée *Catherine Bore*. Les eccléſiaſtiques de l'ancienne communion lui reprochèrent qu'il ne pouvait ſe paſſer de femme: Luther leur répondit qu'ils ne pouvaient ſe paſſer de maîtreſſes. Ces reproches mutuels étaient bien différens: les prêtres catholiques qu'on accuſait d'incontinence étaient forcés d'avouer qu'ils tranſgreſſaient la diſcipline de l'Egliſe entière; *Luther* et les ſiens la changeaient.

La loi de l'hiſtoire oblige de rendre juſtice à la plupart des moines qui abandonnèrent leurs égliſes et leurs cloîtres pour ſe marier. Ils reprirent, il eſt vrai, la liberté dont ils avaient fait le ſacrifice; ils rompirent leurs vœux; mais ils ne furent point libertins, et on ne peut leur reprocher des mœurs ſcandaleuſes. La même impar-

tialité doit reconnaître que *Luther* et les autres moines, en contractant des mariages utiles à l'Etat, ne violaient guère plus leurs vœux que ceux qui ayant fait serment d'être pauvres et humbles possédaient des richesses fastueuses.

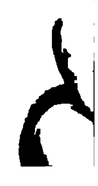
Parmi les voix qui s'élevaient contre *Luther*, plusieurs fesaient entendre avec ironie que celui qui avait consulté le diable pour détruire la messe témoignait au diable sa reconnaissance en abolissant les exorcismes, et qu'il voulait renverser tous les remparts élevés pour repousser l'ennemi des hommes. On a remarqué depuis dans tous les pays où l'on cessa d'exorciser que le nombre énorme de possessions et de sortiléges diminua beaucoup. On disait, on écrivait que les démons entendaient mal leurs intérêts, de ne se réfugier que chez les catholiques qui seuls avaient le pouvoir de leur commander; et on n'a pas manqué d'observer que le nombre des sorciers et des possédés a été prodigieux dans l'Eglise romaine jusqu'à nos derniers temps. Il ne faut point plaisanter sur les sujets tristes. C'était une matière très-sérieuse, rendue funeste par le malheur de tant de familles et le supplice de tant d'infortunés; et c'est un grand bonheur pour le genre humain que les tribunaux dans les pays éclairés n'admettent plus enfin les obsessions et la magie. Les réformateurs arrachèrent cette pierre de scandale deux cents ans avant les catholiques. On leur reprochait de heurter les fondemens de la religion chrétienne: on leur disait que les obsessions et les sortiléges sont admis expressément dans l'écriture, que

JESUS-CHRIST chassait les démons, et qu'il envoya sur-tout ses apôtres pour les chasser en son nom. Ils répondaient à cette objection pressante ce que répondent aujourd'hui tous les magistrats sages, que DIEU permettait autrefois des choses qu'il ne permet plus aujourd'hui; que l'Eglise naissante avait besoin de miracles, dont l'Eglise affermie n'a plus besoin. En un mot, nous croyons par le témoignage de l'écriture qu'il y avait des possédés et des sorciers, et il est certain qu'il n'y en a pas aujourd'hui: car si dans nos derniers temps les protestans du Nord ont été encore assez imbécilles et assez cruels pour faire brûler deux ou trois misérables accusés de sorcellerie, il est constant qu'enfin cette sotte abomination est entièrement abolie.

CHAPITRE CXXIX.

De Zuingle, et de la cause qui rendit la religion romaine odieuse dans une partie de la Suisse.

LA Suisse fut le premier pays hors de l'Allemagne où s'étendit la nouvelle secte, qu'on appelait *la primitive Eglise*. *Zuingle* curé de Zurich alla plus loin encore que *Luther*; chez lui point d'*impanation*, point d'*invination*. Il n'admit point que DIEU entrât dans le pain et dans le vin, moins encore que tout le corps de JESUS-CHRIST fût tout entier dans chaque parcelle et dans chaque goutte. Ce fut lui qu'en France on appela *sacramentaire*, nom qui fut d'abord donné à tous les réformateurs de sa secte.



† *Zuingle* s'attira des invectives du clergé de ſon pays. L'affaire fut portée aux magiſtrats. Le ſénat de Zurich examina le procès, comme s'il s'était agi d'un héritage. On alla aux voix: la pluralité fut pour la réformation. Le peuple attendait en foule la ſentence du ſénat; lorſque le greffier vint annoncer que *Zuingle* avait gagné ſa cauſe, tout le peuple fut dans le moment de la religion du ſénat. Une bourgade de la Suiſſe jugea Rome. Heureux peuple après tout, qui dans ſa ſimplicité s'en remettait à ſes magiſtrats ſur ce que ni lui ni eux ni *Zuingle* ni le pape ne pouvaient entendre!

Quelques années après, Berne, qui eſt en Suiſſe ce qu'Amſterdam eſt dans les Provinces-Unies, jugea plus ſolennellement encore ce même procès. Le ſénat ayant entendu pendant deux mois les deux parties, condamna la religion romaine. L'arrêt fut reçu ſans difficulté de tout le canton; et l'on érigea une colonne, ſur laquelle on grava en lettres d'or ce jugement ſolennel, qui eſt depuis demeuré dans toute ſa force.

†† Quand on voit ainſi la nation la moins inquiète, la moins remuante, la moins volage de l'Europe, quitter tout d'un coup une religion pour une autre, il y a infailliblement une cauſe qui doit avoir fait une impreſſion violente ſur tous les eſprits. Voici cette cauſe de la révolution des Suiſſes.

Une animoſité ouverte excitait les franciſcains contre les dominicains depuis le treizième ſiècle.

† 1523. †† 1528.

Les

christianisme. Il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, et que *Caton* et *Saint Paul*, *Numa* et *Abraham* jouissaient de la même béatitude. Ce sentiment est devenu celui d'une infinité de savans modérés. Ils ont pensé qu'il était abominable de regarder le père de la nature comme le tyran de presque tout le genre humain, et le bienfaiteur de quelques personnes dans quelques petites contrées. Ces savans se sont trompés sans doute: mais qu'il est humain de se tromper ainsi!

La religion de *Zuingle* s'appela depuis *le Calvinisme*, *Calvin* lui donna son nom, comme *Améric Vespuce* donna le sien au nouveau monde découvert par *Colomb*. Voilà en peu d'années trois Eglises nouvelles †; celle de *Luther*, celle de *Zuingle*, celle d'Angleterre, détachées du centre de l'union, et se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles; comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait.

La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes, qui furent dans leurs commencemens des républiques pauvres. Ces républiques devinrent avec le temps de riches monarchies; et ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.

† 1531.



sacrilége par le plus grand supplice : on ne se souvenait que du sacrilége. Le peuple qui en avait été témoin croyait sans peine cette foule de profanations et de prestiges faits à prix d'argent, qu'on reprochait particulièrement aux ordres mendians, et qu'on imputait à toute l'Eglise. Si ceux qui tenaient encore pour le culte romain objectaient que le siége de Rome n'était pas responsable des crimes commis par les moines, on leur mettait devant les yeux les attentats dont plusieurs papes s'étaient souillés. Rien n'est plus aisé que de rendre un corps entier odieux en détaillant les crimes de ses membres.

Le sénat de Berne et celui de Zurich avaient donné une religion au peuple, mais à Bâle ce fut le peuple qui contraignit le sénat à la recevoir. Il y avait déjà alors treize cantons suisses : Lucerne et quatre des plus petits et des plus pauvres, Zug, Schwitz, Uri, Undervald, étant demeurés attachés à la communion romaine, commencèrent la guerre civile contre les autres. Ce fut la première guerre de religion entre les catholiques et les réformés. Le curé *Zuingle* se mit à la tête de l'armée protestante. Il fut tué dans le combat †, regardé comme un saint martyr par son parti, et comme un hérétique détestable par le parti opposé : les catholiques vainqueurs firent écarteler son corps par le bourreau, et le jetèrent ensuite dans les flammes. Ce sont-là les préludes des fureurs auxquelles on s'emporta depuis.

Ce fameux *Zuingle*, en établissant sa secte, avait paru plus zélé pour la liberté que pour le

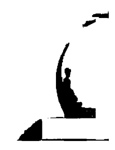
† 1531.

christianisme. Il croyait qu'il suffisait d'être vertueux pour être heureux dans l'autre vie, et que *Caton* et *Saint Paul*, *Numa* et *Abraham* jouissaient de la même béatitude. Ce sentiment est devenu celui d'une infinité de savans modérés. Ils ont pensé qu'il était abominable de regarder le père de la nature comme le tyran de presque tout le genre humain, et le bienfaiteur de quelques personnes dans quelques petites contrées. Ces savans se sont trompés sans doute : mais qu'il est humain de se tromper ainsi !

La religion de *Zuingle* s'appela depuis *le Calvinisme*, *Calvin* lui donna son nom, comme *Améric Vespuce* donna le sien au nouveau monde découvert par *Colomb*. Voilà en peu d'années trois Eglises nouvelles †; celle de *Luther*, celle de *Zuingle*, celle d'Angleterre, détachées du centre de l'union, et se gouvernant par elles-mêmes. Celle de France, sans jamais rompre avec le chef, était encore regardée à Rome comme un membre séparé sur bien des articles ; comme sur la supériorité des conciles, sur la faillibilité du premier pontife, sur quelques droits de l'épiscopat, sur le pouvoir des légats, sur la nomination aux bénéfices, sur les tributs que Rome exigeait.

La grande société chrétienne ressemblait en un point aux empires profanes, qui furent dans leurs commencemens des républiques pauvres. Ces républiques devinrent avec le temps de riches monarchies ; et ces monarchies perdirent quelques provinces qui redevinrent républiques.


† 1531.



le divin législateur n'a daigné rien écrire ; ses disciples ont dit très-peu de choses, et ils les ont dites d'une manière qu'il est quelquefois très-difficile d'entendre par soi-même; presque chaque mot peut susciter une querelle : mais aussi une puissance qui aurait le droit de commander toujours aux hommes au nom de DIEU abuserait bientôt d'un tel pouvoir. Le genre humain s'est trouvé souvent dans la religion comme dans le gouvernement, entre la tyrannie et l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres. (5)

Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'évangile mot à mot, donnèrent un nouveau spectacle quelques années après : ils dispensèrent d'une loi reconnue, laquelle semblait

(5) L'anarchie en politique est un grand mal, parce qu'il est important au bonheur commun que la force publique se réunisse pour la protection du droit de chacun ; au contraire l'anarchie dans la religion non seulement est indifférente, mais elle est même presque nécessaire au repos public. Il est difficile que deux sectes rivales subsistent sans causer de troubles, et presque impossible que deux cents sectes en puissent causer jamais. La tolérance absolue, la destruction de toute jurisdiction ecclésiastique, de toute influence du clergé sur les actes civils, sont les seuls moyens d'assurer la tranquillité.

D'ailleurs il faut observer que le droit d'examiner ce qu'on doit croire, et de professer ce qu'on croit, est un droit naturel qu'aucune puissance ne peut limiter sans tyrannie, et que personne ne peut attaquer sans violer les premières lois de la conscience.

Tout homme de bonne foi, qui raisonnerait juste, ne pourrait proposer une loi d'intolérance sans poser pour premier principe que la religion n'est et ne peut jamais être qu'un établissement politique. Aussi compte-t-on, parmi les fauteurs de l'intolérance, plus d'hypocrites encore que de fanatiques.

ne

ne devoir plus recevoir d'atteinte; c'eſt la loi de n'avoir qu'une femme, loi poſitive ſur laquelle paraît fondé le repos des Etats et des familles dans toute la chrétienté, mais loi quelquefois funeſte, et qui peut avoir beſoin d'exceptions, comme tant d'autres lois. Il eſt des cas où l'intérêt même des familles, et ſur-tout l'intérêt de l'Etat, demandent qu'on épouſe une ſeconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier néceſſaire. La loi naturelle alors ſe joint au bien public, et le but du mariage étant d'avoir des enfans, il paraît contradictoire de refuſer l'unique moyen qui mène à ce but.

Il ne s'eſt trouvé qu'un ſeul pape qui ait écouté cette loi naturelle, c'eſt *Grégoire II*, qui dans ſa célèbre décrétale de l'an 726 déclara *que quand un homme a une épouſe infirme, incapable des fonctions conjugales, il peut en prendre une ſeconde, pourvu qu'il ait ſoin de la première.* Luther alla beaucoup plus loin que le pape *Grégoire II. Philippe le magnanime* landgrave de Heſſe voulut du vivant de ſa femme *Chriſtine de Saxe* qui n'était point infirme, et dont il avait des enfans, épouſer une jeune demoiſelle, nommée *Catherine de Saal*, dont il était amoureux. Ce qui eſt peut-être plus étrange, c'eſt qu'il paraît par les pièces originales concernant cette affaire, qu'il entrait de la délicateſſe de conſcience dans le deſſein de ce prince. C'eſt un des grands exemples de la faibleſſe de l'eſprit humain. Cet homme, d'ailleurs ſage et politique, ſemblait croire ſincèrement qu'a-



le divin législateur n'a daigné rien écrire ; ses disciples ont dit très-peu de choses, et ils les ont dites d'une manière qu'il est quelquefois très-difficile d'entendre par soi-même; presque chaque mot peut susciter une querelle : mais aussi une puissance qui aurait le droit de commander toujours aux hommes au nom de DIEU abuserait bientôt d'un tel pouvoir. Le genre humain s'est trouvé souvent dans la religion comme dans le gouvernement, entre la tyrannie et l'anarchie, prêt à tomber dans l'un de ces deux gouffres. (5)

Les réformateurs d'Allemagne, qui voulaient suivre l'évangile mot à mot, donnèrent un nouveau spectacle quelques années après : ils dispensèrent d'une loi reconnue, laquelle semblait

(5) L'anarchie en politique est un grand mal, parce qu'il est important au bonheur commun que la force publique se réunisse pour la protection du droit de chacun; au contraire l'anarchie dans la religion non seulement est indifférente, mais elle est même presque nécessaire au repos public. Il est difficile que deux sectes rivales subsistent sans causer de troubles, et presque impossible que deux cents sectes en puissent causer jamais. La tolérance absolue, la destruction de toute jurisdiction ecclésiastique, de toute influence du clergé sur les actes civils, sont les seuls moyens d'assurer la tranquillité.

D'ailleurs il faut observer que le droit d'examiner ce qu'on doit croire, et de professer ce qu'on croit, est un droit naturel qu'aucune puissance ne peut limiter sans tyrannie, et que personne ne peut attaquer sans violer les premières lois de la conscience.

Tout homme de bonne foi, qui raisonnerait juste, ne pourrait proposer une loi d'intolérance sans poser pour premier principe que la religion n'est et ne peut jamais être qu'un établissement politique. Aussi compte-t-on, parmi les fauteurs de l'intolérance, plus d'hypocrites encore que de fanatiques.

ne

ne devoir plus recevoir d'atteinte; c'eſt la loi de n'avoir qu'une femme, loi poſitive ſur laquelle paraît fondé le repos des Etats et des familles dans toute la chrétienté, mais loi quelquefois funeſte, et qui peut avoir beſoin d'exceptions, comme tant d'autres lois. Il eſt des cas où l'intérêt même des familles, et ſur-tout l'intérêt de l'Etat, demandent qu'on épouſe une ſeconde femme du vivant de la première, quand cette première ne peut donner un héritier néceſſaire. La loi naturelle alors ſe joint au bien public, et le but du mariage étant d'avoir des enfans, il paraît contradictoire de refuſer l'unique moyen qui mène à ce but.

Il ne s'eſt trouvé qu'un ſeul pape qui ait écouté cette loi naturelle, c'eſt *Grégoire II*, qui dans ſa célèbre décrétale de l'an 726 déclara *que quand un homme a une épouſe infirme, incapable des fonctions conjugales, il peut en prendre une ſeconde, pourvu qu'il ait ſoin de la première.* Luther alla beaucoup plus loin que le pape *Grégoire II. Philippe le magnanime* landgrave de Heſſe voulut du vivant de ſa femme *Chriſtine de Saxe* qui n'était point infirme, et dont il avait des enfans, épouſer une jeune demoiſelle, nommée *Catherine de Saal*, dont il était amoureux. Ce qui eſt peut-être plus étrange, c'eſt qu'il paraît par les pièces originales concernant cette affaire, qu'il entrait de la délicateſſe de conſcience dans le deſſein de ce prince. C'eſt un des grands exemples de la faibleſſe de l'eſprit humain. Cet homme, d'ailleurs ſage et politique, ſemblait croire ſincèrement qu'a-

vec la permiſſion de *Luther* et de ſes compagnons, il pouvait tranſgreſſer une loi qu'il reconnaiſſait. Il repréſenta donc à ces chefs de ſon Egliſe que ſa femme, la princeſſe de Saxe, *était laide*, *ſentait mauvais*, *et s'enivrait ſouvent.* Enſuite il avoue avec naïveté dans ſa requête qu'il eſt tombé très-ſouvent dans la *fornication*, et que ſon tempérament lui rend le plaiſir néceſſaire; mais ce qui n'eſt pas ſi naïf, il fait ſentir adroitement à ſes docteurs que s'ils ne veulent pas lui donner la diſpenſe dont il a beſoin, il pourrait bien la demander au pape.

Luther aſſembla un petit ſynode dans Wittemberg, compoſé de ſix réformateurs : ils ſentaient qu'ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait ſeule en faveur du landgrave; la nature lui avait donné au nombre de trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autres qu'au nombre de deux; mais il n'apporte point cette raiſon phyſique dans ſa requête.

La décrétale de *Grégoire II* qui permet deux femmes n'était point en vigueur, et n'autoriſe perſonne. Les exemples que pluſieurs rois chrétiens, et ſur-tout les rois Goths, avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous les chrétiens que comme des abus. Si l'empereur *Valentinien* l'ancien épouſa *Juſtine* du vivant de *Severa* ſa femme, ſi pluſieurs rois Francs eurent deux ou trois femmes à la fois, le temps en avait preſque effacé le ſouvenir. Le ſynode de Wittemberg ne regardait pas le mariage comme un ſacrement, mais comme un contrat civil : il diſait que la

difcipline de l'Eglife admet le divorce, quoique l'évangile le défende ; il difait que l'évangile n'ordonne pas expreffément la monogamie : mais enfin il voyait fi clairement le fcandale, qu'il le déroba autant qu'il put aux yeux du public. La permiffion de la polygamie fut fignée; la concubine fut époufée du confentement même de la légitime époufe. Ce que, depuis *Grégoire*, jamais n'avaient ofé les papes, dont *Luther* attaquait le pouvoir exceffif, il le fit n'ayant aucun pouvoir. Sa difpenfe fut fecrète ; mais le temps révèle tous les fecrets de cette nature. Si cet exemple n'a guère eu d'imitateurs, c'eft qu'il eft rare qu'un homme puiffe conferver chez foi deux femmes, dont la rivalité ferait une guerre domeftique continuelle et rendrait trois perfonnes malheureufes.

Cowper, chancelier d'Angleterre du temps de *Charles II*, époufa fecrètement une feconde femme, avec le confentement de la première ; il fit un petit livre en faveur de la polygamie, et vécut heureufement avec fes deux époufes ; mais ces cas font très-rares.

La loi qui permet la pluralité des femmes aux orientaux eft de toutes les lois la moins en vigueur chez les particuliers. On a des concubines ; mais il n'y a pas à Conftantinople quatre turcs qui aient plufieurs époufes (*b*).

Si les nouveautés n'avaient apporté que ces fcandales paifibles, le monde eût été trop heureux ; mais l'Allemagne fut un théâtre de fcènes plus tragiques.

(*b*) Voyez le *Dictionnaire philofophique*.

vec la permiſſion de *Luther* et de ſes compagnons, il pouvait tranſgreſſer une loi qu'il reconnaiſſait. Il repréſenta donc à ces chefs de ſon Egliſe que ſa femme, la princeſſe de Saxe, *était laide*, *ſentait mauvais*, *et s'enivrait ſouvent.* Enſuite il avoue avec naïveté dans ſa requête qu'il eſt tombé très-ſouvent dans la *fornication*, et que ſon tempérament lui rend le plaiſir néceſſaire; mais ce qui n'eſt pas ſi naïf, il fait ſentir adroitement à ſes docteurs que s'ils ne veulent pas lui donner la diſpenſe dont il a beſoin, il pourrait bien la demander au pape.

Luther aſſembla un petit ſynode dans Wittemberg, compoſé de ſix réformateurs : ils ſentaient qu'ils allaient choquer une loi reçue dans leur parti même. La loi naturelle parlait ſeule en faveur du landgrave; la nature lui avait donné au nombre de trois ce qu'elle ne donne d'ordinaire aux autres qu'au nombre de deux; mais il n'apporte point cette raiſon phyſique dans ſa requête.

La décrétale de *Grégoire II* qui permet deux femmes n'était point en vigueur, et n'autoriſe perſonne. Les exemples que pluſieurs rois chrétiens, et ſur-tout les rois Goths, avaient donnés autrefois de la polygamie, n'étaient regardés par tous les chrétiens que comme des abus. Si l'empereur *Valentinien* l'ancien épouſa *Juſtine* du vivant de *Severa* ſa femme, ſi pluſieurs rois Francs eurent deux ou trois femmes à la fois, le temps en avait preſque effacé le ſouvenir. Le ſynode de Wittemberg ne regardait pas le mariage comme un ſacrement, mais comme un contrat civil : il diſait que la

discipline de l'Eglise admet le divorce, quoique l'évangile le défende ; il disait que l'évangile n'ordonne pas expressément la monogamie : mais enfin il voyait si clairement le scandale, qu'il le déroba autant qu'il put aux yeux du public. La permission de la polygamie fut signée ; la concubine fut épousée du consentement même de la légitime épouse. Ce que, depuis *Grégoire*, jamais n'avaient osé les papes, dont *Luther* attaquait le pouvoir excessif, il le fit n'ayant aucun pouvoir. Sa dispense fut secrète ; mais le temps révèle tous les secrets de cette nature. Si cet exemple n'a guère eu d'imitateurs, c'est qu'il est rare qu'un homme puisse conserver chez soi deux femmes, dont la rivalité serait une guerre domestique continuelle et rendrait trois personnes malheureuses.

Cowper, chancelier d'Angleterre du temps de *Charles II*, épousa secrètement une seconde femme, avec le consentement de la première ; il fit un petit livre en faveur de la polygamie, et vécut heureusement avec ses deux épouses ; mais ces cas sont très-rares.

La loi qui permet la pluralité des femmes aux orientaux est de toutes les lois la moins en vigueur chez les particuliers. On a des concubines ; mais il n'y a pas à Constantinople quatre turcs qui aient plusieurs épouses (*b*).

Si les nouveautés n'avaient apporté que ces scandales paisibles, le monde eût été trop heureux ; mais l'Allemagne fut un théâtre de scènes plus tragiques.

(*b*) Voyez le *Dictionnaire philosophique.*

CHAPITRE CXXXI.

Des Anabaptistes.

DEUX fanatiques nommés *Storck* et *Muncer*, nés en Saxe, se servirent de quelques passages de l'Ecriture, qui insinuent qu'on n'est point disciple de CHRIST sans être inspiré; ils prétendirent l'être.

† Ce sont les premiers enthousiastes dont on ait ouï parler dans ces temps-là; ils voulaient qu'on rebaptisât les enfans, parce que le CHRIST avait été baptisé étant adulte: c'est ce qui leur procura le nom d'*anabaptistes*. Ils se dirent inspirés et envoyés pour réformer la communion romaine et la luthérienne, et pour faire périr quiconque s'opposerait à leur évangile, se fondant sur ces paroles: *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.*

Luther avait réussi à faire soulever les princes, les seigneurs, les magistrats, contre le pape et les évêques. *Muncer* souleva les paysans contre tous ceux-ci. Lui et ses disciples s'adressèrent aux habitans des campagnes en Suabe, en Misnie, dans la Thuringe, dans la Franconie. Ils développèrent cette vérité dangereuse qui est dans tous les cœurs, c'est que les hommes sont nés égaux, et que si les papes avaient traité les princes en sujets, les seigneurs traitaient les paysans en bêtes. A la vérité le manifeste de ces sauvages au nom des hommes qui cultivent la terre aurait été signé par *Licurgue*; ils demandaient qu'on ne levât

† 1523.

ſur eux que les dixmes des grains, qu'une partie fût employée au ſoulagement des pauvres, qu'on leur permît la chaſſe et la pêche pour ſe nourrir, que l'air et l'eau fuſſent libres, qu'on modérât leurs corvées, qu'on leur laiſſât du bois pour ſe chauffer. Ils réclamaient les droits du genre humain; mais ils les ſoutinrent en bêtes féroces.

Les cruautés que nous avons vu exercées par les communes de France, et en Angleterre du temps des rois *Charles VI* et *Henri V*, ſe renouvelèrent en Allemagne, et furent plus violentes par l'eſprit du fanatiſme. *Muncer* s'empare de Mulhauſen en Thuringe en prêchant l'égalité, et fait porter à ſes pieds l'argent des habitans en prêchant le déſintéreſſement. Les payſans ſe ſoulèvent de la Saxe juſqu'en Alſace †: ils maſſacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent; ils égorgent une fille bâtarde de l'empereur *Maximilien I.* Ce qui eſt très-remarquable, c'eſt qu'à l'exemple des anciens eſclaves révoltés, qui ſe ſentant incapables de gouverner choiſirent pour leur roi le ſeul de leurs maîtres échappé au carnage, ces payſans mirent à leur tête un gentilhomme.

Ils ravagèrent tous les endroits où ils pénétrèrent depuis la Saxe juſqu'en Lorraine; mais bientôt ils eurent le ſort de tous les attroupemens qui n'ont pas un chef habile: après avoir fait des maux affreux, ces troupes furent exterminées par des troupes régulières. *Muncer*, qui avait voulu s'ériger en *Mahomet*, périt †† à

† 1525. †† 1525.

richesses du clergé qu'ils s'imposèrent à eux-mêmes la bienséance de ne pas recueillir ce qu'ils condamnaient ; et presque tous les souverains les astreignirent à cette bienséance. Ils voulurent dominer en France, et ils y eurent en effet un très-grand crédit ; mais ils y ont fini enfin par en être chassés, avec défense d'y reparaître, sous peine d'être pendus. Par-tout où leur religion s'est établie, leur pouvoir a été restreint à la longue dans des bornes étroites par les princes, ou par les magistrats des républiques.

Les pasteurs calvinistes et luthériens ont eu partout des appointemens qui ne leur ont pas permis de luxe. Les revenus des monastères ont été mis presque par-tout entre les mains de l'Etat, et appliqués à des hôpitaux. Il n'est resté de riches évêques protestans en Allemagne que ceux de Lubeck et d'Osnabruk, dont les revenus n'ont pas été distraits. Vous verrez, en continuant de jeter les yeux sur les suites de cette révolution, l'accord bizarre, mais pacifique, par lequel le traité de Westphalie a rendu cet évêché d'Osnabruk alternativement catholique et luthérien. La réforme en Angleterre a été plus favorable au clergé anglican qu'elle ne l'a été en Allemagne, en Suisse, et dans les Pays-Bas aux luthériens et aux calvinistes. Tous les évêchés sont considérables dans la Grande-Bretagne ; tous les bénéfices y donnent de quoi vivre honnêtement. Les curés de la campagne y sont plus à leur aise qu'en France : l'Etat et les séculiers n'y ont profité que de l'abolissement des monastères. Il y a des

quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très-grand nombre de familles. En général toute nation qui a converti les couvens à l'usage public y a beaucoup gagné, sans que personne y ait perdu : car en effet on n'ôte rien à une société qui n'existe plus. On ne fit tort qu'aux possesseurs passagers que l'on dépouillait, et ils n'ont point laissé de descendans qui puissent se plaindre; et si ce fut une injustice d'un jour, elle a produit un bien pour des siècles.

Il est arrivé enfin par différentes révolutions que l'Eglise latine a perdu plus de la moitié de l'Europe chrétienne, qu'elle avait eue presque toute entière en divers temps : car outre le pays immense qui s'étend de Constantinople jusqu'à Corfou et jusqu'à la mer de Naples, elle n'a plus ni la Suède ni la Norwège ni le Danemarck; la moitié de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, la Hollande, les trois quarts de la Suisse se sont séparés d'elle. Le pouvoir du siége de Rome a bien plus perdu encore : il ne s'est véritablement conservé que dans les pays immédiatement soumis au pape.

Cependant, avant qu'on pût poser tant de limites, et qu'on parvînt même à mettre quelque ordre dans la confusion, les deux partis catholique et luthérien mettaient alors l'Allemagne en feu. Déjà la religion qu'on nomme *évangelique* était établie vers l'an 1555 dans vingt-quatre villes impériales, et dans dix-huit petites provinces de l'Empire. Les luthériens voulaient abaisser la



puissance de *Charles-Quint*, et il prétendait les détruire. On fesait des ligues; on donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, et voir comment s'établit l'Eglise anglicane, et comment fut déchirée l'Eglise de France.

CHAPITRE CXXXV.

Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.

On sait que l'Angleterre se sépara du pape, parce que le roi *Henri VIII* fut amoureux. Ce que n'avaient pu ni le *denier de St Pierre*, ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes et les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlemens et par les murmures des peuples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut la cause. La première pierre qu'on jeta suffit pour renverser ce grand monument dès long-temps ébranlé par la haine publique.

Henri VIII homme voluptueux, fougueux et opiniâtre dans tous ses désirs, eut parmi beaucoup de maîtresses *Anne de Boulen*, fille d'un gentilhomme de son royaume. Cette fille, d'un enjouement et d'une liberté qui promettait tout, eut pourtant l'adresse de ne se pas abandonner entièrement, et d'irriter la passion du roi, qui résolut d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à *Catherine*

d'Espagne, fille de *Ferdinand* et d'*Isabelle*, et tante de *Charles-Quint*, de laquelle il avait eu trois enfans, et dont il lui restait encore la princesse *Marie*, qui fut depuis reine d'Angleterre. Comment faire un divorce? comment casser son mariage avec une femme telle que *Catherine d'Espagne*, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épousé le prince *Artur*, frère aîné de *Henri VIII*, et l'ayant perdu au bout de quelques mois, *Henri VII* l'avait fiancée à son second fils *Henri*, avec la dispense du pape *Jules II*, et ce *Henri VIII* après la mort de son père l'avait solennellement épousée. Il eut long-temps après un bâtard d'une maîtresse nommée *Blunt*. Il ne sentait alors que des dégoûts de son mariage, et point de scrupules; mais quand il aima éperdument *Anne de Boulen*, et qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle sans l'épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d'avoir offensé DIEU dix-huit ans avec sa femme. Ce prince, soumis encore aux papes, sollicita *Clément VII* de casser la bulle de *Jules II*, et de déclarer son mariage avec la tante de *Charles-Quint* contraire aux lois divines et humaines.

Clément VII, bâtard de *Julien de Médicis*, venait de voir Rome saccagée par l'armée de *Charles-Quint*. Ayant ensuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fît déposer pour sa bâtardise. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque,



puissance de *Charles-Quint*, et il prétendait les détruire. On fesait des ligues; on donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, et voir comment s'établit l'Eglise anglicane, et comment fut déchirée l'Eglise de France.

CHAPITRE CXXXV.

Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.

On sait que l'Angleterre se sépara du pape, parce que le roi *Henri VIII* fut amoureux. Ce que n'avaient pu ni le *denier de St Pierre*, ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes et les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlemens et par les murmures des peuples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut la cause. La première pierre qu'on jeta suffit pour renverser ce grand monument dès long-temps ébranlé par la haine publique.

Henri VIII homme voluptueux, fougueux et opiniâtre dans tous ses désirs, eut parmi beaucoup de maîtresses *Anne de Boulen*, fille d'un gentilhomme de son royaume. Cette fille, d'un enjouement et d'une liberté qui promettait tout, eut pourtant l'adresse de ne se pas abandonner entièrement, et d'irriter la passion du roi, qui résolut d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à *Catherine*

d'Espagne, fille de *Ferdinand* et d'*Isabelle*, et tante de *Charles-Quint*, de laquelle il avait eu trois enfans, et dont il lui restait encore la princesse *Marie*, qui fut depuis reine d'Angleterre. Comment faire un divorce? comment casser son mariage avec une femme telle que *Catherine d'Espagne*, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épousé le prince *Artur*, frère aîné de *Henri VIII*, et l'ayant perdu au bout de quelques mois, *Henri VII* l'avait fiancée à son second fils *Henri*, avec la dispense du pape *Jules II*, et ce *Henri VIII* après la mort de son père l'avait solennellement épousée. Il eut long-temps après un bâtard d'une maîtresse nommée *Blunt*. Il ne sentait alors que des dégoûts de son mariage, et point de scrupules; mais quand il aima éperdument *Anne de Boulen*, et qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle sans l'épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d'avoir offensé DIEU dix-huit ans avec sa femme. Ce prince, soumis encore aux papes, sollicita *Clément VII* de casser la bulle de *Jules II*, et de déclarer son mariage avec la tante de *Charles-Quint* contraire aux lois divines et humaines.

Clément VII, bâtard de *Julien de Médicis*, venait de voir Rome saccagée par l'armée de *Charles-Quint*. Ayant ensuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fît déposer pour sa bâtardise. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque,



puissance de *Charles-Quint*, et il prétendait les détruire. On fesait des ligues; on donnait des batailles. Mais il faut suivre ici ces révolutions de l'esprit humain en fait de religion, et voir comment s'établit l'Eglise anglicane, et comment fut déchirée l'Eglise de France.

CHAPITRE CXXXV.

Du roi Henri VIII. De la révolution de la religion en Angleterre.

On sait que l'Angleterre se sépara du pape, parce que le roi *Henri VIII* fut amoureux. Ce que n'avaient pu ni le *denier de St. Pierre*, ni les réserves, ni les provisions, ni les annates, ni les collectes et les ventes des indulgences, ni cinq cents années d'exactions toujours combattues par les lois des parlemens et par les murmures des peuples, un amour passager l'exécuta, ou du moins en fut la cause. La première pierre qu'on jeta suffit pour renverser ce grand monument dès long-temps ébranlé par la haine publique.

Henri VIII homme voluptueux, fougueux et opiniâtre dans tous ses désirs, eut parmi beaucoup de maîtresses *Anne de Boulen*, fille d'un gentilhomme de son royaume. Cette fille, d'un enjouement et d'une liberté qui promettait tout, eut pourtant l'adresse de ne se pas abandonner entièrement, et d'irriter la passion du roi, qui résolut d'en faire sa femme.

Il était marié depuis dix-huit ans à *Catherine*

d'Espagne, fille de *Ferdinand* et d'*Isabelle*, et tante de *Charles-Quint*, de laquelle il avait eu trois enfans, et dont il lui restait encore la princesse *Marie*, qui fut depuis reine d'Angleterre. Comment faire un divorce? comment casser son mariage avec une femme telle que *Catherine d'Espagne*, à laquelle on ne pouvait reprocher ni stérilité, ni mauvaise conduite, ni même cette humeur qui accompagne si souvent la vertu des femmes? Ayant d'abord épousé le prince *Artur*, frère aîné de *Henri VIII*, et l'ayant perdu au bout de quelques mois, *Henri VII* l'avait fiancée à son second fils *Henri*, avec la dispense du pape *Jules II*, et ce *Henri VIII* après la mort de son père l'avait solennellement épousée. Il eut long-temps après un bâtard d'une maîtresse nommée *Blunt*. Il ne sentait alors que des dégoûts de son mariage, et point de scrupules; mais quand il aima éperdument *Anne de Boulen*, et qu'il ne put venir à bout de jouir d'elle sans l'épouser, alors il eut des remords de conscience, et trembla d'avoir offensé DIEU dix-huit ans avec sa femme. Ce prince, soumis encore aux papes, sollicita *Clément VII* de casser la bulle de *Jules II*, et de déclarer son mariage avec la tante de *Charles-Quint* contraire aux lois divines et humaines.

Clément VII, bâtard de *Julien de Médicis*, venait de voir Rome saccagée par l'armée de *Charles-Quint*. Ayant ensuite fait à peine la paix avec l'empereur, il craignait toujours que ce prince ne le fît déposer pour sa bâtardise. Il craignait encore plus qu'on ne le déclarât simoniaque,



et qu'on ne produisît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal *Colonne ;* billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs, s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons offices.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur concubine, et mettre les enfans de cette femme, si long-temps légitime, au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guère avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense : il aurait sappé lui-même les fondemens de la grandeur pontificale, en avouant qu'il y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage ; mais le cas était bien différent. Il n'avait point eu d'enfans de sa femme ; et le pape *Alexandre VI* qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec *Louis XII.*

François I, roi de France, devenu par son second mariage neveu de *Catherine d'Espagne*, soutint à Rome le parti de *Henri VIII*, comme son allié, et sur-tout comme ennemi de *Charles-Quint*, devenu si redoutable. Le pape pressé entre l'empereur et ces deux rois, et qui écrivait qu'il *était entre l'enclume et le marteau*, négocia, temporisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de *Henri VIII* durerait moins qu'une négociation italienne : il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour. Lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au Lévitique, qui défend de *révéler la turpitude de la femme de*

son

son frère, et d'épouser la sœur de sa femme. Les Etats chrétiens ont long-temps manqué, et manquent encore de bonnes lois positives. Leur jurisprudence encore gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours souvent aux lois romaines et à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route : ils vont chercher dans le code du peuple juif les règles de leurs tribunaux.

Mais si on voulait suivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les suivre en tout; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de sa femme quand elle a ses règles, et se soumettre à beaucoup de commandemens qui ne sont faits ni pour nos climats ni pour nos mœurs ni pour la loi nouvelle.

Ce n'est-là que la moindre partie de l'abus où l'on se jetait en jugeant le mariage de *Henri* par le Lévitique. On se dissimulait que dans ces mêmes livres, où DIEU semble, selon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéissance humaine, il était non-seulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfans; que la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi; et que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

On oubliait encore que, si les lois juives défendaient à un frère d'épouser sa propre sœur, cette défense même n'était pas absolue; témoin *Thamar*, fille de *David*, qui, avant d'être violée par

et qu'on ne produisît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal *Colonne ;* billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs, s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons offices.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur concubine, et mettre les enfans de cette femme, si long-temps légitime, au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guère avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense : il aurait sappé lui-même les fondemens de la grandeur pontificale, en avouant qu'il y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage ; mais le cas était bien différent. Il n'avait point eu d'enfans de sa femme ; et le pape *Alexandre VI* qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec *Louis XII.*

François I, roi de France, devenu par son second mariage neveu de *Catherine d'Espagne*, soutint à Rome le parti de *Henri VIII*, comme son allié, et sur-tout comme ennemi de *Charles-Quint*, devenu si redoutable. Le pape pressé entre l'empereur et ces deux rois, et qui écrivait qu'il *était entre l'enclume et le marteau*, négocia, temporisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de *Henri VIII* durerait moins qu'une négociation italienne : il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour. Lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au Lévitique, qui défend de *révéler la turpitude de la femme de*

son frère, et d'épouser la sœur de sa femme. Les Etats chrétiens ont long-temps manqué, et manquent encore de bonnes lois positives. Leur jurisprudence encore gothique en plusieurs points, composée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours souvent aux lois romaines et à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande sa route : ils vont chercher dans le code du peuple juif les règles de leurs tribunaux.

Mais si on voulait suivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les suivre en tout ; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de sa femme quand elle a ses règles, et se soumettre à beaucoup de commandemens qui ne sont faits ni pour nos climats ni pour nos mœurs ni pour la loi nouvelle.

Ce n'est-là que la moindre partie de l'abus où l'on se jetait en jugeant le mariage de *Henri* par le Lévitique. On se dissimulait que dans ces mêmes livres, où DIEU semble, selon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéissance humaine, il était non-seulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfans ; que la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi ; et que sur son refus elle devait lui jeter un soulier à la tête.

On oubliait encore que, si les lois juives défendaient à un frère d'épouser sa propre sœur, cette défense même n'était pas absolue ; témoin *Thamar*, fille de *David*, qui, avant d'être violée par



et qu'on ne produisît le fatal billet qu'il avait fait au cardinal *Colonne ;* billet par lequel il lui promettait des biens et des honneurs, s'il parvenait au pontificat par la faveur de sa voix et de ses bons offices.

Il ne pouvait déclarer la tante de l'empereur concubine, et mettre les enfans de cette femme, si long-temps légitime, au rang des bâtards. D'ailleurs un pape ne pouvait guère avouer que son prédécesseur n'avait pas été en droit de donner une dispense : il aurait sappé lui-même les fondemens de la grandeur pontificale, en avouant qu'il y avait des lois que les papes ne pouvaient enfreindre.

Louis XII avait fait, il est vrai, dissoudre son mariage ; mais le cas était bien différent. Il n'avait point eu d'enfans de sa femme ; et le pape *Alexandre VI* qui ordonna ce divorce, était lié d'intérêt avec *Louis XII.*

François I, roi de France, devenu par son second mariage neveu de *Catherine d'Espagne*, soutint à Rome le parti de *Henri VIII*, comme son allié, et sur-tout comme ennemi de *Charles-Quint*, devenu si redoutable. Le pape pressé entre l'empereur et ces deux rois, et qui écrivait qu'il *était entre l'enclume et le marteau*, négocia, temporisa, promit, se rétracta, espéra que l'amour de *Henri VIII* durerait moins qu'une négociation italienne : il se trompa. Le monarque anglais, qui était malheureusement théologien, fit servir la théologie à son amour. Lui et tous les docteurs de son parti avaient recours au Lévitique, qui défend de *révéler la turpitude de la femme de*

ſon frère, et d'épouſer la ſœur de ſa femme. Les Etats chrétiens ont long-temps manqué, et manquent encore de bonnes lois poſitives. Leur juriſprudence encore gothique en pluſieurs points, compoſée des anciennes coutumes de cinq cents petits tyrans, a recours ſouvent aux lois romaines et à celles des Hébreux, comme un homme égaré qui demande ſa route : ils vont chercher dans le code du peuple juif les règles de leurs tribunaux.

Mais ſi on voulait ſuivre les lois matrimoniales des Hébreux, il faudrait donc les ſuivre en tout ; il faudrait condamner à la mort celui qui approche de ſa femme quand elle a ſes règles, et ſe ſoumettre à beaucoup de commandemens qui ne ſont faits ni pour nos climats ni pour nos mœurs ni pour la loi nouvelle.

Ce n'eſt-là que la moindre partie de l'abus où l'on ſe jetait en jugeant le mariage de *Henri* par le Lévitique. On ſe diſſimulait que dans ces mêmes livres, où DIEU ſemble, ſelon nos faibles lumières, commander quelquefois les contraires pour exercer l'obéiſſance humaine, il était non-ſeulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouſer la veuve de ſon frère quand elle n'avait point d'enfans ; que la veuve était en droit de ſommer ſon beau-frère d'exécuter cette loi ; et que ſur ſon refus elle devait lui jeter un ſoulier à la tête.

On oubliait encore que, ſi les lois juives défendaient à un frère d'épouſer ſa propre ſœur, cette défenſe même n'était pas abſolue ; témoin *Thamar*, fille de *David*, qui, avant d'être violée par

ſon frère *Amnon*, lui dit en propres mots : *Mon frère, ne me faites pas de ſottiſes, vous paſſeriez pour un fou : demandez-moi en mariage à mon père, il ne vous refuſera pas.* C'eſt ainſi que les lois ſont preſque toujours contradictoires. Mais il était plus étrange encore de vouloir gouverner l'île d'Angleterre par les coutumes de la Judée.

C'était un ſpectacle curieux et rare de voir d'un côté le roi d'Angleterre ſolliciter les univerſités de l'Europe d'être favorables à ſon amour, de l'autre l'empereur preſſer leurs déciſions en faveur de ſa tante, et le roi de France au milieu d'eux ſoutenir la loi du Lévitique contre celle du Deutéronome, pour rendre *Charles-Quint* et *Henri VIII* irréconciliables. L'empereur donnait des bénéfices aux docteurs italiens qui écrivaient ſur la validité du mariage de *Catherine : Henri VIII* payait par-tout les avis des docteurs qui ſe déclaraient pour lui. Le temps a découvert ces myſtères : on a vu dans les comptes d'un agent ſecret de ce roi nommé *Crouk : A un religieux ſervite un écu, à deux de l'obſervance deux écus, au prieur de St Jean quinze écus, au prédicateur Jean Marino vingt écus.* On voit que le prix était différent ſelon le crédit du ſuffrage. Cet acheteur de déciſions théologiques s'excuſait en proteſtant qu'il n'avait jamais marchandé, et que jamais il n'avait donné l'argent qu'après la ſignature. Enfin les univerſités de France, et ſur-tout la Sorbonne, décidèrent † que le mariage de *Henri* avec *Catherine d'Eſpagne* n'était point légitime, et

† 1530, 2 juillet.

que le pape n'avait pas le droit de dispenser de la loi du Lévitique.

Les agens de *Henri VIII* allèrent jusqu'à se munir des suffrages des rabins : ceux-ci avouèrent qu'à la vérité le Deutéronome ordonnait qu'on épousât la veuve de son frère ; mais ils dirent que cette loi n'était que pour la Palestine, et que le Lévitique devait être observé en Angleterre. Les universités et les rabins des pays autrichiens pensaient tout autrement ; mais *Henri* ne les consulta pas : jamais les théologiens ne firent voir tant de démence et tant de bassesse.

Muni des approbations qui ne lui avaient pas coûté cher, pressé par sa maîtresse, lassé des subterfuges du pape, soutenu de son clergé, autorisé par les universités et maître de son parlement, encouragé encore par *François I*, *Henri* fait casser son mariage † par une sentence de *Cranmer*, archevêque de Cantorbéri. La reine ayant soutenu ses droits avec fermeté, mais avec modestie, et ayant décliné cette jurisdiction sans donner des armes contr'elle par des plaintes trop amères, retirée à la campagne, laissa son lit et son trône à sa rivale. Cette maîtresse, déjà grosse de deux mois quand elle fut déclarée femme et reine, fit son entrée dans Londres avec une pompe autant au-dessus de la magnificence ordinaire, que sa fortune passée était au-dessous de sa dignité présente.

Le pape *Clément VII* ne put alors se dispenser d'accorder à *Charles-Quint* outragé, et aux prérogatives du St Siége, une bulle contre

† 1533.

Henri VIII †. Mais le pape par cette bulle perdit le royaume d'Angleterre. *Henri* preſqu'au même temps ſe fait déclarer par ſon clergé chef ſuprême de l'Egliſe anglaiſe. Son parlement lui confirme ce titre et abolit toute l'autorité du pape, ſes annates, ſon denier de *St Pierre*, les proviſions des bénéfices. Les peuples prêtèrent avec alégreſſe un nouveau ſerment au roi, qu'on appela *le ſerment de ſuprématie*. Tout le crédit du pape ſi puiſſant pendant tant de ſiècles, tomba en un inſtant ſans contradiction, malgré le déſeſpoir des ordres religieux.

Ceux qui prétendaient que dans un grand royaume on ne pouvait rompre avec le pape ſans danger, virent qu'un ſeul coup pouvait renverſer ce coloſſe vénérable, dont la tête était d'or, et dont les pieds étaient d'argile. En effet, les droits par leſquels la cour de Rome avait vexé long-temps les Anglais n'étaient fondés que ſur ce qu'on voulait bien être rançonné; et dès qu'on ne voulut plus l'être, on ſentit qu'un pouvoir qui n'eſt pas fondé ſur la force n'eſt rien par lui-même.

Le roi ſe fit donner par ſon parlement les annates que prenaient les papes. Il créa ſix évêchés nouveaux: il fit faire en ſon nom la viſite des couvens. On voit encore les procès-verbaux de quelques débauches ſcandaleuſes, qu'on eut ſoin d'exagérer; de quelques faux miracles, dont on groſſit le nombre; de reliques ſuppoſées, dont on ſe ſervait dans plus d'un couvent pour exciter la piété et pour attirer les offrandes. On brûla †† dans

† 1534. †† 1535.

le marché de Londres plusieurs statues de bois que des moines fesaient mouvoir par des ressorts.

Mais, parmi ces instrumens de fraude, le peuple ne vit qu'avec une horreur douloureuse brûler les restes de *St Thomas de Cantorbéri*, que l'Angleterre révérait. Le roi s'en appropria la châsse enrichie de pierreries. S'il reprochait aux moines leurs extorsions, il les mettait bien en droit de l'accuser de rapine. Tous les couvens furent supprimés. On assigna des retraites aux vieux religieux qui ne pouvaient retourner dans le monde, une pension aux autres. Leurs rentes furent mises dans la main du roi. Il y avait, au calcul de *Burnet*, pour cent soixante mille livres sterling de revenu. Le mobilier, l'argent comptant étaient considérables. De ces dépouilles *Henri* fonda ses six nouveaux évêchés et un collége †, récompensa quelques serviteurs, et convertit le reste à son usage.

Ce même roi, qui avait soutenu de sa plume l'autorité du pape contre *Luther*, devenait ainsi un ennemi irréconciliable de Rome. Mais ce zèle qu'il avait si hautement montré contre les opinions de cet hérésiarque réformateur, fut une des raisons qui le retinrent sur le dogme, quand il eut changé la discipline.

Il voulut bien être le rival du pape mais non *luthérien* ou *sacramentaire*. L'invocation des saints ne fut point abolie, mais restreinte. Il fit lire l'écriture en langue vulgaire; mais il ne voulut pas qu'on allât plus avant. Ce fut un crime

† 1536.



capital de croire au pape ; c'en fut un d'être proteſtant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui ſe déclaraient de la réforme d'Allemagne.

Le célèbre *Morus*, qui avait été grand chancelier, et un évêque nommé *Fisher*, qui refuſèrent de prêter le ſerment de ſuprématie, c'eſt-à dire, de reconnaître *Henri VIII* pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, ſelon la rigueur de la loi nouvellement portée ; car c'était toujours avec le glaive de la loi que *Henri VIII* feſait périr quiconque réſiſtait.

Preſque tous les hiſtoriens, et ſur-tout ceux de la communion romaine, ſe ſont accordés à regarder ce *Thomas More* ou *Morus* comme un homme vertueux, comme une victime des lois, comme un ſage rempli de clémence et de bonté, ainſi que de doctrine : mais la vérité eſt que c'était un ſuperſtitieux et un barbare perſécuteur. Il avait, un an avant ſon ſupplice, fait venir chez lui un avocat nommé *Bainham*, accuſé de favoriſer les opinions des luthériens ; et l'ayant fait battre de verges en ſa préſence, l'ayant enſuite fait conduire à la tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit ſubir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place de Shmitfield. Pluſieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chancelier qu'on nous peint comme un homme ſi doux et ſi tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier ſupplice, et non pas pour avoir nié la nouvelle ſuprématie de *Henri VIII*. Il mourut

en plaisantant : il eût mieux valu avoir un caractère plus sérieux et moins barbare.

Le pape *Paul III*, successeur de *Clément VII*, crut sauver la vie à l'évêque *Fisher*, pendant qu'on instruisait son procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal : il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l'échafaud. La tête du cardinal *Polus*, ou de *la Pole*, qui était à Rome, fut mise à prix. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, sans respecter ni la vieillesse ni le sang royal dont elle était, et tout cela parce qu'on lui contestait sa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, sachant qu'il y avait à Londres un *sacramentaire* assez habile nommé *Lambert*, voulut se donner la gloire de disputer contre lui dans une grande assemblée convoquée à Westminster. La fin de la dispute fut que roi lui donna le choix d'être de son avis, ou d'être pendu : *Lambert* eut le courage de choisir le dernier parti ; et le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques en renonçant à la jurisdiction du pape ; et ils étaient si animés contre les hérétiques que, lorsqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher.

Tous ces meurtres se fesaient par l'autorité du parlement. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l'oppression qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques séditions dans les provinces.



capital de croire au pape ; c'en fut un d'être protestant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui se déclaraient de la réforme d'Allemagne.

Le célèbre *Morus*, qui avait été grand chancelier, et un évêque nommé *Fisher*, qui refusèrent de prêter le serment de suprématie, c'est-à dire, de reconnaître *Henri VIII* pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, selon la rigueur de la loi nouvellement portée ; car c'était toujours avec le glaive de la loi que *Henri VIII* fesait périr quiconque résistait.

Presque tous les historiens, et sur-tout ceux de la communion romaine, se sont accordés à regarder ce *Thomas More* ou *Morus* comme un homme vertueux, comme une victime des loïs, comme un sage rempli de clémence et de bonté, ainsi que de doctrine : mais la vérité est que c'était un superstitieux et un barbare persécuteur. Il avait, un an avant son supplice, fait venir chez lui un avocat nommé *Bainham*, accusé de favoriser les opinions des luthériens ; et l'ayant fait battre de verges en sa présence, l'ayant ensuite fait conduire à la tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit subir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place deShmitfield. Plusieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chancelier qu'on nous peint comme un homme si doux et si tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier supplice, et non pas pour avoir nié la nouvelle suprématie de *Henri VIII*. Il mourut

en plaiſantant : il eût mieux valu avoir un caractère plus ſérieux et moins barbare.

Le pape *Paul III*, ſucceſſeur de *Clément VII*, crut ſauver la vie à l'évêque *Fisher*, pendant qu'on inſtruiſait ſon procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal : il ne fit que donner au roi le plaiſir de faire périr un cardinal ſur l'échafaud. La tête du cardinal *Polus*, ou de *la Pole*, qui était à Rome, fut miſe à prix. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, ſans reſpecter ni la vieilleſſe ni le ſang royal dont elle était, et tout cela parce qu'on lui conteſtait ſa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, ſachant qu'il y avait à Londres un *ſacramentaire* aſſez habile nommé *Lambert*, voulut ſe donner la gloire de diſputer contre lui dans une grande aſſemblée convoquée à Weſtminſter. La fin de la diſpute fut que roi lui donna le choix d'être de ſon avis, ou d'être pendu : *Lambert* eut le courage de choiſir le dernier parti ; et le roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques en renonçant à la juriſdiction du pape ; et ils étaient ſi animés contre les hérétiques que, lorſqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher.

Tous ces meurtres ſe feſaient par l'autorité du parlement. Ce maſque de juſtice, plus odieux peut-être que l'oppreſſion qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques ſéditions dans les provinces.

capital de croire au pape ; c'en fut un d'être protestant. Il fit brûler dans la même place ceux qui parlaient pour le pontife, et ceux qui se déclaraient de la réforme d'Allemagne.

Le célèbre *Morus*, qui avait été grand chancelier, et un évêque nommé *Fisher*, qui refusèrent de prêter le serment de suprématie, c'est-à dire, de reconnaître *Henri VIII* pour le pape d'Angleterre, furent condamnés par le parlement à perdre la tête, selon la rigueur de la loi nouvellement portée ; car c'était toujours avec le glaive de la loi que *Henri VIII* fesait périr quiconque résistait.

Presque tous les historiens, et sur-tout ceux de la communion romaine, se sont accordés à regarder ce *Thomas More* ou *Morus* comme un homme vertueux, comme une victime des lois, comme un sage rempli de clémence et de bonté, ainsi que de doctrine : mais la vérité est que c'était un superstitieux et un barbare persécuteur. Il avait, un an avant son supplice, fait venir chez lui un avocat nommé *Bainham*, accusé de favoriser les opinions des luthériens ; et l'ayant fait battre de verges en sa présence, l'ayant ensuite fait conduire à la tour, où il fut témoin des tortures qu'il lui fit subir, il l'avait enfin fait brûler vif dans la place deShmitfield. Plusieurs autres malheureux avaient péri dans les flammes par des arrêts principalement émanés de ce chancelier qu'on nous peint comme un homme si doux et si tolérant. C'était pour de telles cruautés qu'il méritait le dernier supplice, et non pas pour avoir nié la nouvelle suprématie de *Henri VIII*. Il mourut

en plaisantant : il eût mieux valu avoir un caractère plus sérieux et moins barbare.

Le pape *Paul III*, successeur de *Clément VII*, crut sauver la vie à l'évêque *Fisher*, pendant qu'on instruisait son procès, en lui envoyant le chapeau de cardinal : il ne fit que donner au roi le plaisir de faire périr un cardinal sur l'échafaud. La tête du cardinal *Polus*, ou de *la Pole*, qui était à Rome, fut mise à prix. Le roi fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal, sans respecter ni la vieillesse ni le sang royal dont elle était, et tout cela parce qu'on lui contestait sa qualité de pape anglais.

Un jour le roi, sachant qu'il y avait à Londres un *sacramentaire* assez habile nommé *Lambert*, voulut se donner la gloire de disputer contre lui dans une grande assemblée convoquée à Westminster. La fin de la dispute fut que roi lui donna le choix d'être de son avis, ou d'être pendu : *Lambert* eut le courage de choisir le dernier parti ; et la roi eut la lâche cruauté de le faire exécuter. Les évêques d'Angleterre étaient encore catholiques en renonçant à la jurisdiction du pape ; et ils étaient si animés contre les hérétiques que, lorsqu'ils les avaient condamnés au feu, ils accordaient quarante jours d'indulgence à quiconque apportait du bois au bûcher.

Tous ces meurtres se fesaient par l'autorité du parlement. Ce masque de justice, plus odieux peut-être que l'oppression qui brave les lois, fut pourtant ce qui prévint les guerres civiles. Il n'y eut que quelques séditions dans les provinces.

Londres tremblante fut tranquille; tant *Henri VIII* adroit et terrible avait ſu ſe rendre abſolu.

Sa volonté feſait toutes les lois; et ces lois, par leſquelles on jugeait les hommes, étaient ſi imparfaites qu'on pouvait alors condamner à mort un accuſé ſans avoir deux témoins contre lui. Ce ne fut que ſous le règne d'*Edouard VI* que les Anglais décernèrent, à l'exemple des autres nations, qu'il faut deux témoins pour faire condamner un coupable.

Anne de Boulen jouiſſait de ſon triomphe à l'ombre de l'autorité du roi. On prétend que les partiſans ſecrets de Rome conjurèrent ſa perte, dans l'eſpérance que ſi le roi ſe ſéparait d'elle, la fille de *Catherine d'Eſpagne* hériterait du royaume, et rétablirait la religion abolie pour ſa rivale. Le complot réuſſit au-delà de ce qu'on eſpérait: le roi amoureux de *Jeanne de Seymour*, fille d'honneur de la reine, reçut avidement ce qu'on lui dit contre ſa femme. Toutes ſes paſſions étaient extrêmes: il ne craignit point la honte d'accuſer ſon épouſe d'adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'inſtrument des paſſions du roi, condamna la reine au ſupplice, ſur des indices ſi légers qu'un citoyen, qui ſe brouillerait avec ſa femme pour ſi peu de choſe, paſſerait pour un homme injuſte. On fit trancher la tête à ſon frère, qu'on ſuppoſait avoir commis un inceſte avec elle, ſans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choſes flatteuſes qu'on dit à toutes les femmes, et qu'une reine

vertueuse peut entendre quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence, et de son courage. *Vous m'avez toujours élevée*, dit-elle; *de simple demoiselle vous me fites marquise, de marquise reine, et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte.* Enfin *Anne de Boulen* passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et par-là déclara bâtarde sa fille *Elisabeth*, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille *Marie*.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine, il épousa *Jeanne de Seymour*, qui mourut l'année suivante, après lui avoir donné un fils.

† *Henri* passe bientôt à de nouvelles noces avec *Anne de Clèves*, séduit par un portrait que le fameux peintre *Holbein* avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant *Anne de Clèves*, il n'avait pas donné un

† 1539.



Londres tremblante fut tranquille; tant *Henri VIII* adroit et terrible avait su se rendre absolu.

Sa volonté fesait toutes les lois; et ces lois, par lesquelles on jugeait les hommes, étaient si imparfaites qu'on pouvait alors condamner à mort un accusé sans avoir deux témoins contre lui. Ce ne fut que sous le règne d'*Edouard VI* que les Anglais décernèrent, à l'exemple des autres nations, qu'il faut deux témoins pour faire condamner un coupable.

Anne de Boulen jouissait de son triomphe à l'ombre de l'autorité du roi. On prétend que les partisans secrets de Rome conjurèrent sa perte, dans l'espérance que si le roi se séparait d'elle, la fille de *Catherine d'Espagne* hériterait du royaume, et rétablirait la religion abolie pour sa rivale. Le complot réussit au-delà de ce qu'on espérait: le roi amoureux de *Jeanne de Seymour*, fille d'honneur de la reine, reçut avidement ce qu'on lui dit contre sa femme. Toutes ses passions étaient extrêmes: il ne craignit point la honte d'accuser son épouse d'adultère dans la chambre des pairs. Ce parlement, qui ne fut jamais que l'instrument des passions du roi, condamna la reine au supplice, sur des indices si légers qu'un citoyen, qui se brouillerait avec sa femme pour si peu de chose, passerait pour un homme injuste. On fit trancher la tête à son frère, qu'on supposait avoir commis un inceste avec elle, sans qu'on en eût la moindre preuve. On fit mourir deux hommes qui lui avaient dit un jour de ces choses flatteuses qu'on dit à toutes les femmes, et qu'une reine

vertueuse peut entendre quand l'enjouement de son esprit permet quelque liberté à ses courtisans. On pendit un musicien qu'on avait engagé à déposer qu'il avait eu ses faveurs, et qui ne lui fut jamais confronté. La lettre que cette malheureuse reine écrivit à son mari avant d'aller à l'échafaud paraît un grand témoignage de son innocence, et de son courage. *Vous m'avez toujours élevée*, dit-elle; *de simple demoiselle vous me fites marquise, de marquise reine, et de reine vous voulez aujourd'hui me faire sainte.* Enfin *Anne de Boulen* passa du trône à l'échafaud par la jalousie d'un mari qui ne l'aimait plus. Ce ne fut pas la vingtième tête couronnée qui périt tragiquement en Angleterre, mais ce fut la première qui mourut par la main du bourreau. Le tyran (on ne peut lui donner un autre nom) fit encore un divorce avec sa femme avant de la faire mourir, et par-là déclara bâtarde sa fille *Elisabeth*, comme il avait déclaré bâtarde sa première fille *Marie*.

Dès le lendemain même de l'exécution de la reine, il épousa *Jeanne de Seymour*, qui mourut l'année suivante, après lui avoir donné un fils.

† *Henri* passe bientôt à de nouvelles noces avec *Anne de Clèves*, séduit par un portrait que le fameux peintre *Holbein* avait fait de cette princesse. Mais quand il la vit, il la trouva si différente de ce portrait qu'au bout de six mois il se résolut à un troisième divorce. Il dit à son clergé qu'en épousant *Anne de Clèves*, il n'avait pas donné un

† 1539.



consentement intérieur à son mariage. On ne peut avoir l'audace d'alléguer une telle raison que quand on est sûr que ceux à qui on la donne auront la lâcheté de la trouver bonne. Les bornes de la justice et de la honte étaient passées depuis long-temps. Le clergé et le parlement donnèrent la sentence de divorce. Il épousa une cinquième femme : c'est *Catherine Howard*, l'une de ses sujettes. Tout autre se fût lassé d'exposer sans cesse au public la honte vraie ou fausse de sa maison. Mais *Henri* ayant appris que la reine avant son mariage avait eu des amans, fit encore trancher la tête à cette reine † pour une faute passée qu'il devait ignorer, et qui ne méritait aucune peine, lorsqu'elle fut commise.

Souillé de trois divorces et du sang de deux épouses, il fit porter une loi dont la honte, la cruauté, le ridicule, l'impossibilité dans l'exécution sont égales ; c'est que tout homme qui sera instruit d'une galanterie de la reine doit l'accuser sous peine de haute trahison ; et que toute fille qui épouse un roi d'Angleterre, et n'est pas vierge, doit le déclarer sous la même peine.

La plaisanterie (si on pouvait plaisanter dans une telle cour) disait qu'il fallait que le roi épousât une veuve : aussi en épousa-t-il une dans la personne de *Catherine Parr* ††, sa sixième femme. Elle fut prête de subir le sort d'*Anne de Boulen* et de *Catherine Howard*, non pour ses galanteries, mais parce qu'elle fut quelquefois d'un autre avis que le roi sur les matières de théologie.

† 1542. †† 1543.

Quelques ſouverains, qui ont changé la religion de leurs Etats, ont été des tyrans, parce que la contradiction et la révolte font naître la cruauté. *Henri VIII* était cruel par ſon caractère; tyran dans le gouvernement, dans la religion, dans ſa famille. Il mourut † dans ſon lit; et *Henri VI*, le plus doux des princes, avait été détrôné, emprisonné, aſſaſſiné.

On vit dans ſa dernière maladie un effet ſingulier du pouvoir qu'ont les lois en Angleterre jusqu'à ce qu'elles ſoient abrogées; et combien on s'eſt tenu dans tous les temps à la lettre plutôt qu'à l'eſprit de ces lois. Perſonne n'oſait avertir *Henri* de ſa fin prochaine, parce qu'il avait fait ſtatuer quelques années auparavant par le parlement que c'était un crime de haute trahiſon de prédire la mort du ſouverain. Cette loi, auſſi cruelle qu'inepte, ne pouvait être fondée ſur les troubles que la ſucceſſion entraînerait, puiſque cette ſucceſſion était réglée en faveur du prince *Edouard*: elle n'était que le fruit de la tyrannie de *Henri VIII*, de ſa crainte de la mort, et de l'opinion où les peuples étaient encore qu'il y a un art de connaître l'avenir.

† 1545.



CHAPITRE CXXXVI.

Suite de la religion d'Angleterre.

Sous le barbare et capricieux *Henri VIII*, les Anglais ne savaient encore de quelle religion ils devaient être. Le luthéranisme, le puritanisme, l'ancienne religion romaine partageaient et troublaient les esprits que la raison n'éclairait pas encore. Ce conflit d'opinions et de cultes bouleversait les têtes, s'il ne subvertissait pas l'État. Chacun examinait, chacun raisonnait, et ce furent les premières semences de cette philosophie hardie, qui se déploya long-temps après sous *Charles II* et sous ses successeurs.

Déjà même quoique le scepticisme eût peu de partisans en Angleterre, et qu'on ne disputât que pour savoir sous quel maître on devait s'égarer, il y eut dans le grand parlement convoqué par *Henri* des esprits mâles qui déclarèrent hautement qu'il ne fallait croire ni à l'Eglise de Rome ni aux sectes de *Luther* et de *Zuingle*. Le célèbre lord *Herbert* nous a conservé le discours plus hardi d'un membre du parlement †, lequel déclara que la prodigieuse multitude d'opinions théologiques qui s'étaient combattues dans tous les temps mettait les hommes dans la nécessité de n'en croire aucune, et que la seule religion nécessaire était de croire un DIEU et d'être juste. On l'écouta, on ne murmura pas, et on resta dans l'incertitude.

† 1529.

Sous le règne du jeune *Edouard VI*, fils de *Henri VIII* et de *Jeanne Seymour*, les Anglais furent proteſtans, parce que le prince et ſon conſeil le furent, et que l'eſprit de réforme avait jeté par-tout des racines. Cette égliſe était alors un mélange de *ſacramentaires* et de *luthériens*; mais perſonne ne fut perſécuté pour ſa foi, hors deux pauvres femmes anabaptiſtes, que l'archevêque de Cantorbéri, *Cranmer*, qui était luthérien, s'obſtina à faire brûler, ne prévoyant pas qu'un jour il périrait par le même ſupplice. Le jeune roi ne voulait pas conſentir à l'arrêt porté contre une de ces infortunées: il réſiſta long-temps; il ſigna en pleurant. Ce n'était pas aſſez de verſer des larmes, il fallait ne pas ſigner: mais il n'était âgé que de quatorze ans, et ne pouvait avoir de volonté ferme ni dans le mal ni dans le bien.

Ceux que l'on appelait alors anabaptiſtes en Angleterre ſont les pères de ces quakers pacifiques, dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de reſpecter les mœurs. Ils reſſemblaient très-peu par les dogmes, et encore moins par leur conduite, à ces anabaptiſtes d'Allemagne, ramas d'hommes ruſtiques et féroces que nous avons vus pouſſer les fureurs d'un fanatiſme ſauvage auſſi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. Les anabaptiſtes anglais n'avaient point encore de corps de doctrine arrêté; aucune ſecte établie populairement n'en peut jamais avoir qu'à la longue; mais ce qui eſt très-extraordinaire, c'eſt que ſe croyant chrétiens, et ne ſe piquant nullement de



philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes; car ils ne reconnaissaient JESUS-CHRIST que comme un homme à qui DIEU avait daigné donner des lumières plus pures qu'à ses contemporains. Les plus savans d'entr'eux prétendaient que le terme de FILS DE DIEU ne signifie chez les hébreux qu'*homme de bien*, comme *fils de Satan* ou de *Bélial* ne veut dire que *méchant homme*. La plupart des dogmes, disaient-ils, qu'on a tirés de l'écriture, sont des subtilités de philosophie dont on a enveloppé des vérités simples et naturelles. Ils ne reconnaissaient ni l'histoire de la chute de l'homme, ni le mystère de la Ste Trinité, ni par conséquent celui de l'incarnation. Le baptême des enfans était absolument rejeté chez eux; ils en conféraient un nouveau aux adultes: plusieurs mêmes ne regardaient le baptême que comme une ancienne ablution orientale adoptée par les juifs, renouvelée par *St Jean-Baptiste*, et que le CHRIST ne mit jamais en usage avec aucun de ses disciples. C'est en cela sur-tout qu'ils ressemblèrent le plus aux quakers qui sont venus après eux, et c'est principalement leur aversion pour le baptême des enfans qui leur fit donner par le peuple le nom d'*anabaptistes*. Ils pensaient suivre l'évangile à la lettre, et en mourant pour leur secte ils croyaient mourir pour le christianisme; bien différens en cela des théistes ou des déicoles, qui établirent plus que jamais leurs opinions secrètes au milieu de tant de sectes publiques.

Ceux-ci plus attachés à *Platon* qu'à JESUS-

CHRIST, plus philofophes que chrétiens, fatigués de tant de difputes malheureufes, rejetèrent témérairement la révélation divine dont les hommes avaient trop abufé, et l'autorité eccléfiaftique dont on avait abufé encore davantage. Ils étaient répandus dans toute l'Europe, et fe font multipliés depuis à un excès prodigieux, mais fans jamais établir ni fecte ni fociété, fans s'élever contre aucune puiffance. C'eft la feule religion fur la terre qui n'ait jamais eu d'affemblée, celle dans laquelle on a le moins écrit, celle qui a été la plus paifible; elle s'eft étendue par-tout fans aucune communication. Compofée originairement de philofophes, qui en fuivant trop leurs lumières naturelles, et fans s'inftruire mutuellement, fe font tous égarés d'une manière uniforme; paffant enfuite dans l'ordre mitoyen de ceux qui vivent dans le loifir attaché à une fortune bornée, elle eft montée depuis chez les grands de tous les pays, et elle a rarement defcendu chez le peuple. L'Angleterre a été de tous les pays du monde celui où cette religion, ou plutôt cette philofophie, a jeté avec le temps les racines les plus profondes et les plus étendues. Elle y a pénétré même chez quelques artifans et jufque dans les campagnes. Le peuple de cette île eft le feul qui ait commencé à penfer par lui-même; mais le nombre de ces philofophes agreftes eft très-petit, et le fera toujours: le travail des mains ne s'accorde point avec le raifonnement, et le commun peuple en général n'ufe ni n'abufe guère de fon efprit.



Un athéiſme funeſte, qui eſt le contraire du théiſme, naquit encore dans preſque toute l'Europe de ces diviſions théologiques. On prétend qu'alors il y avait plus d'athées en Italie qu'ailleurs. Ce ne furent pas les querelles de doctrine qui conduiſirent les philoſophes italiens à cet excès; ce furent les déſordres dans leſquels preſque toutes les cours et celle de Rome étaient tombées. Si on lit avec attention pluſieurs écrits italiens de ces temps-là, on verra que leurs auteurs, trop frappés du débordement des crimes dont ils parlaient, ne reconnaiſſaient point l'Etre ſuprême dont la providence permet ces crimes, et penſaient comme *Lucrèce* penſait dans des temps non moins malheureux. Cette opinion pernicieuſe s'établit chez les grands en Angleterre et en France; elle eut peu de cours dans l'Allemagne et dans le Nord, et il n'eſt pas à craindre qu'elle faſſe jamais de grands progrès. La vraie philoſophie, la morale, l'intérêt de la ſociété l'ont preſque anéantie; mais alors elle s'établiſſait par les guerres de religion; et des chefs de parti devenus athées conduiſaient une multitude d'enthouſiaſtes. (7)

(7) Si l'on entend par athée un homme qui, rejetant toute religion particulière, ne connaît pas la religion naturelle, il y en a eu un grand nombre dans tous les temps. Ils ont été communs parmi les hommes puiſſans de tous les pays, et ſur-tout parmi les prêtres de toutes les religions. Le monde a été ſans interruption la proie de ſcélérats imbécilles qui croyaient tout, dirigés par des ſcélérats hypocrites qui ne croyaient rien. Cette eſpèce d'athéiſme oſa ſe montrer preſque ouvertement en Italie vers le ſeizième ſiècle : c'eſt alors qu'on imagina d'ériger l'hypocriſie et le menſonge en ſyſtème de morale, et d'établir que la croyance des fables reli-

Edouard VI

† *Edouard VI* mourut dans ces temps funestes, n'ayant encore pu donner que des espérances. Il avait déclaré en mourant héritière du royaume sa cousine *Jeanne Gray*, descendante de *Henri VII*, au préjudice de *Marie* sa sœur, fille de *Henri VIII* et de *Catherine d'Espagne*. *Jeanne Gray* fut proclamée à Londres; mais le parti et le droit de *Marie* l'emportèrent. A peine y eut-il une guerre. *Marie* enferma sa rivale dans la tour avec la princesse *Elisabeth*, qui régna depuis avec tant de gloire.

Beaucoup plus de sang fut répandu par les bourreaux que par les soldats. Le père, le beau père, l'époux de *Jeanne Gray*, elle-même enfin, furent condamnés à perdre la tête. Voilà la troisième reine expirant en Angleterre par le dernier

gieuses est un frein salutaire pour la méchanceté humaine; et à la honte de la raison, ce système a encore des partisans.

Quant aux philosophes qui nient l'existence d'un Etre suprême, ou n'admettent qu'un Dieu indifférent aux actions des hommes, et ne punissant le crime que par ses suites naturelles, la crainte et les remords; et aux sceptiques qui, laissant à l'écart ces questions insolubles et dès-lors indifférentes, se sont bornés à enseigner une morale naturelle, ils ont été très communs dans la Grèce, dans Rome; et ils commencent à le devenir parmi nous. Mais ces philosophes ne sont pas dangereux. Le fanatisme est une bête féroce que la religion enchaîne ou excite à son gré; la raison seule peut l'étouffer dès sa naissance.

Observons cependant avec quel soin M. *de Voltaire* saisit toutes les occasions d'annoncer aux hommes un Dieu vengeur des crimes; et apprenons à connaître la bonne foi des faiseurs de libelles, qui l'ont accusé de détruire les fondemens de la morale, et qui l'ont fait croire à force de le répéter.

† 1553.



fupplice. Elle n'avait que dix-fept ans. On l'avait forcée à recevoir la couronne. Tout parlait en fa faveur ; et *Marie* devait craindre l'exemple trop fréquent de paffer du trône à l'échafaud. Mais rien ne la retint ; elle était auffi cruelle que *Henri VIII.* Sombre et tranquille dans fes barbaries, autant que *Henri* fon père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de fa mère, elle commença par convoquer, à force d'adreffe et d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs, qui pour la plupart n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. Il arriva en matière de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la *Rofe blanche* et de la *Rofe rouge.* Le parlement avait condamné tour à tour les *Yorcks* et les *Lancaftres.* Il pourfuivit fous *Henri VIII* les proteftans ; il les encouragea fous *Edouard VI* ; il les brûla fous *Marie.* On a demandé fouvent pourquoi ce fupplice horrible du feu eft chez les chrétiens le châtiment de ceux qui ne penfent pas comme l'Eglife dominante, tandis que les plus grands crimes font punis d'une mort plus douce ? L'évêque *Burnet* en donne pour raifon que comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y fût point avant la réfurrection, on penfait imiter la juftice divine en brûlant leurs corps fur la terre.

† L'archevêque de Cantorbéri, *Cranmer*, qui

† 1553.

avait beaucoup ſervi *Henri VIII* dans ſon divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux ſervice, mais pour être proteſtant. Il eut la faibleſſe d'abjurer; et *Marie* eut la ſatisfaction de le faire brûler, après l'avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit ſon courage ſur le bûcher. Il déclara qu'il mourait proteſtant, fit réellement ce qu'on a écrit, et probablement ce qu'on a feint de *Mutius Scævola*. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait ſigné l'abjuration, et n'élança ſon corps dans le bûcher que quand ſa main fut tombée. Action auſſi intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à *Mutius*. L'anglais ſe puniſſait d'avoir ſuccombé à ce qui lui paraiſſait une faibleſſe, et le romain d'avoir manqué un aſſaſſinat.

On compte environ huit cents perſonnes livrées aux flammes ſous *Marie*. Une femme groſſe accoucha dans le bûcher même. Quelques citoyens touchés de pitié arrachèrent l'enfant du feu. Le juge catholique l'y fit rejeter. En liſant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous ſont repréſentés dans un gouffre de ſupplices, acharnés à y plonger le genre humain?

De tous ceux que *Marie* fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fut accuſé de révolte: la religion feſait tout. On laiſſe aux juifs l'exercice de leur loi: on leur donne des priviléges; et les chrétiens livrent à la plus horrible mort d'autres chrétiens qui diffèrent d'eux ſur quelques articles!

fupplice. Elle n'avait que dix-fept ans. On l'avait forcée à recevoir la couronne. Tout parlait en fa faveur; et *Marie* devait craindre l'exemple trop fréquent de paffer du trône à l'échafaud. Mais rien ne la retint; elle était auffi cruelle que *Henri VIII*. Sombre et tranquille dans fes barbaries, autant que *Henri* fon père était emporté, elle eut un autre genre de tyrannie.

Attachée à la communion romaine, toujours irritée du divorce de fa mère, elle commença par convoquer, à force d'adreffe et d'argent, une chambre des communes toute catholique. Les pairs, qui pour la plupart n'avaient de religion que celle du prince, ne furent pas difficiles à gagner. Il arriva en matière de religion ce qu'on avait vu en politique dans les guerres de la *Rofe blanche* et de la *Rofe rouge*. Le parlement avait condamné tour à tour les *Yorcks* et les *Lancaftres*. Il pourfuivit fous *Henri VIII* les proteftans; il les encouragea fous *Edouard VI*; il les brûla fous *Marie*. On a demandé fouvent pourquoi ce fupplice horrible du feu eft chez les chrétiens le châtiment de ceux qui ne penfent pas comme l'Eglife dominante, tandis que les plus grands crimes font punis d'une mort plus douce? L'évêque *Burnet* en donne pour raifon que comme on croyait les hérétiques condamnés à être brûlés éternellement dans l'enfer, quoique leur corps n'y fût point avant la réfurrection, on penfait imiter la juftice divine en brûlant leurs corps fur la terre.

† L'archevêque de Cantorbéri, *Cranmer*, qui

† 1553.

avait beaucoup servi *Henri VIII* dans son divorce, ne fut pas condamné pour ce dangereux service, mais pour être protestant. Il eut la faiblesse d'abjurer; et *Marie* eut la satisfaction de le faire brûler, après l'avoir déshonoré. Ce primat du royaume reprit son courage sur le bûcher. Il déclara qu'il mourait protestant, fit réellement ce qu'on a écrit, et probablement ce qu'on a feint de *Mutius Scevola*. Il plongea d'abord dans les flammes la main qui avait signé l'abjuration, et n'élança son corps dans le bûcher que quand sa main fut tombée. Action aussi intrépide et plus louable que celle qu'on attribue à *Mutius*. L'anglais se punissait d'avoir succombé à ce qui lui paraissait une faiblesse, et le romain d'avoir manqué un assassinat.

On compte environ huit cents personnes livrées aux flammes sous *Marie*. Une femme grosse accoucha dans le bûcher même. Quelques citoyens touchés de pitié arrachèrent l'enfant du feu. Le juge catholique l'y fit rejeter. En lisant ces actions abominables, croit-on être né parmi des hommes, ou parmi ces êtres qui nous sont représentés dans un gouffre de supplices, acharnés à y plonger le genre humain ?

De tous ceux que *Marie* fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fut accusé de révolte : la religion fesait tout. On laisse aux juifs l'exercice de leur loi : on leur donne des priviléges; et les chrétiens livrent à la plus horrible mort d'autres chrétiens qui diffèrent d'eux sur quelques articles !

† *Marie* mourut paisible ; mais méprisée de son mari *Philippe II* et de ses sujets, qui lui reprochent encore la perte de Calais, laissant enfin une mémoire odieuse dans l'esprit de quiconque n'a pas l'ame d'un persécuteur.

A *Marie* catholique succéda *Elisabeth* protestante. Le parlement fut protestant ; la nation entière le devint, et l'est encore. Alors la religion fut fixée. La liturgie qu'on avait ébauchée sous *Edouard VI* fut établie telle qu'elle est aujourd'hui ; la hiérarchie romaine, conservée avec bien moins de cérémonies que chez les catholiques, et un peu plus que chez les luthériens ; la confession permise et non ordonnée; la croyance que DIEU est dans l'eucharistie sans transsubstantiation ; c'est en général ce qui constitue la religion anglicane. La politique exigeait que la suprématie restât à la couronne : une femme fut donc chef de l'Eglise.

Cette femme avait plus d'esprit, et un meilleur esprit que *Henri VIII* son père, et que *Marie* sa sœur. Elle évita la persécution autant qu'ils l'avaient excitée. Comme elle vit à son avénement que les prédicateurs des deux partis étaient en chaire les trompettes de la discorde, elle ordonna qu'on ne prêchât de six mois sans une permission expresse signée d'elle, afin de préparer les esprits à la paix. Cette précaution nouvelle contint ceux qui croyaient avoir le droit, et qui pouvaient avoir le talent d'émouvoir le peuple. Personne ne fut persécuté, ni même recherché pour sa croyance ;

† 1558.

(8) mais on poursuivit sévèrement selon la loi ceux qui violaient la loi et qui troublaient l'Etat. Ce grand principe si long-temps méconnu s'établit alors en Angleterre dans les esprits, que c'est à DIEU seul à juger les cœurs qui peuvent lui déplaire, et que c'est aux hommes à réprimer ceux qui s'élèvent contre le gouvernement établi par les hommes. Vous examinerez dans la suite ce que vous devez penser d'*Elisabeth*, et sur-tout ce que fut sa nation.

CHAPITRE CXXXVII.

De la religion en Ecosse.

LA religion n'éprouva de troubles en Ecosse que comme un reflux de ceux d'Angleterre. Vers l'an 1559, quelques calvinistes s'étaient d'abord insinués dans le peuple, qu'il faut presque toujours gagner le premier. Il est de bonne foi; il se met lui-même la bride qu'on lui présente, jusqu'à ce qu'il vienne quelque homme puissant qui la tienne, et qui s'en serve à son avantage.

Les évêques catholiques ne manquèrent pas d'abord de faire condamner au feu quelques hérétiques : c'était une chose aussi en usage en Europe, que de faire périr un voleur par la corde.

Il arriva en Ecosse ce qui doit arriver dans

(8) Il faut en excepter les anti trinitaires. On en condamna plusieurs aux flammes sous son règne. Cette manière de les traiter était le seul point de discipline ecclésiastique sur lequel on fût alors d'accord en Europe : dans un siècle on ne le fera plus que sur la tolérance.



tous les pays où il reste de la liberté. Le supplice d'un vieux prêtre, que l'archevêque de St *André* avait condamné au bûcher †, ayant fait beaucoup de prosélytes, on se servit de cette liberté pour répandre plus hardiment les nouveaux dogmes, et pour s'élever contre la cruauté de l'archevêque. Plusieurs seigneurs firent en Ecosse, dans la minorité de la fameuse reine *Marie Stuart*, ce que firent depuis ceux de France dans la minorité de *Charles IX*. Leur ambition attisa le feu que les disputes de religion allumaient ; il y eut beaucoup de sang répandu comme ailleurs. Les Ecossais, qui étaient alors un des peuples les plus pauvres et les moins industrieux de l'Europe, auraient bien mieux fait de s'appliquer à fertiliser par leur travail leur terre ingrate et stérile, et à se procurer au moins par la pêche une substance qui leur manquait, que d'ensanglanter leur malheureux pays pour des opinions étrangères, et pour l'intérêt de quelques ambitieux. Ils ajoutèrent ce nouveau malheur à celui de l'indigence où ils étaient alors.

†† La reine régente, mère de *Marie Stuart*, crut étouffer la réforme en faisant venir des troupes de France ; mais elle établit par cela même le changement qu'elle voulait empêcher. Le parlement d'Ecosse, indigné de voir le pays rempli de soldats étrangers, obligea la régente de les renvoyer : il abolit la religion romaine, et établit la confession de foi de Genève.

Marie Stuart, veuve du roi de France *François II*,

† 1550. †† 1559.

princesse faible, née seulement pour l'amour, forcée par *Catherine de Médicis*, qui craignait sa beauté, de quitter la France et de retourner en Ecosse, ne retrouva qu'une contrée malheureuse divisée par le fanatisme. Vous verrez comme elle augmenta par ses faiblesses les malheurs de son pays.

Le calvinisme enfin l'a emporté en Ecosse, malgré les évêques catholiques, et ensuite malgré les évêques anglicans. Il est aujourd'hui presque aboli en France, du moins il n'y est plus toléré. Tout a été révolution depuis le seizième siècle, en Ecosse, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemarck, en Hollande, en Suisse et en France.

Fin du Tome cinquième.



Fin de la Table des Chapitres du Tome cinquième.

